TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 544

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

JEUDI 11 MARS 1982

3,50 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 658572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La confusion règne au Guatemala après les élections du 7 mars

Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial Francis Pisani

LES DOSSIERS DIPLOMATIQUES ET ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

Imbroglio à Bangui

Les circonstances dans lesquelles les dirigeants militaires centrafricains viennent de sommer le gouvernement français de leur livrer sous quarante-huit heures M. Ange Patasse, actuellement réfugié à l'ambassade de France à Bangui, laissent redouter le pire.

Au moment précis où M. Penne, conseiller de M. François Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, amorçait une difficile négociation à Bangui, la radio rendait public l'ultimatum destiné aux autorités françaises. A aucun moment, au cours de l'entretien qui s'est déroulé entre le général d'armée André Kolingba et M. Guy Penne, le chef de l'Etat centrafricain n'a évoqué cette mise en demeure, dont mercredi matin nul n'avait la moindre trace écrite.

Les Centrafricains peuvent céder à la tentation d'une nouvelle escalade pour de nombreuses raisons. Les officiers qui ont confisqué le pouvoir à Bangui depuis septembre dernier sont résolument hostiles à l'ensemble des anciens politiciens. Bien que l'on connaisse dans les rangs de l'armée nationale quelques partisans de M. Ange Patasse, ce dernier est celui des hommes politiques centrafricains qui cristallise l'hostilité la plus vive. En outre, l'attitude ambiguë du parti socialiste français, dans les rangs duquel une minorité d'activistes a pris fait et cause pour M. Patasse, a exaspéré certains des amis du général Kolingba.

Rien ne permet de penser que M. Jospin lui-même soit personnellement en cause. Il apparaît même très clairement que M. Patasse a tenté d'utiliser abusivement le nom du premier secrétaire du parti socialiste. Mais on n'ignore pas à Bangui qu'après avoir apporté leur sympathie ouverte, puis leur soutien actif à M. Abel Goumba, certains responsables du P.S. ont abandonné ce dernier pour se tourner vers M. Ange Patasse. Il faut d'ailleurs admettre que, en dépit du fait qu'il ait été treize fois ministre sous le régime impérial, il a obtenu près de 40 % des suffrages lors de l'élection présidentielle de mars 1981 et conserve une popularité indéniable à Bangui même, ainsi que dans sa région d'origine, frontalière du Tchad. De même, l'action du SDECE, un moment présentée comme destinée à déstabiliser le général Kolingba, visait en réalité l'objectif contraire. Dans ces circonstances, le défi du chef de l'Etat centrafricain semble paradoxal.

L'ultimatum de Bangui est en tout état de cause destiné à rester sans lendemain. La France professe une doctrine constante en matière de droit d'asile politique, doctrine dont elle assure ne pas vouloir se départir au profit du Centrafrique. Comme les Basques et comme les Iraniens, les Centrafricains qui se sont placés sous la protection des lois françaises pourront y demeurer. Paris, qui est resté en étroite concertation avec ses interlocuteurs africains traditionnels, a d'ailleurs obtenu leur aval sur ce point.

Ruinée par les dépenses excessives du régime impérial, l'économie centrafricaine ne peut vivre que grâce au soutien financier de la France. Menacé sur le plan extérieur parce que situé au cœur d'une zone de turbulences particulièrement menaçantes — au voisinage du Tchad, du Soudan et du Zaïre, — le Centrafrique a besoin du concours de l'armée française, dont plus d'un millier d'hommes stationnent depuis plus de deux ans sur son territoire.

(Lire nos informations, page 4)

M. Mitterrand va tenter avec M. Reagan de prévenir de nouveaux malentendus

C'est un voyage éclair que M. Mitterrand va effectuer, vendredi 12 mars, à Washington, pour s'entretenir avec le président Reagan.

Le chef de l'Etat, qui se rendra d'abord à New-York par un vol Concorde, puis à Washington par hélicoptère, aura seulement trois heures de conversation avec le chef de la Maison Blanche. Les entretiens commenceront à 11 heures (heure de Washington), d'abord en tête à tête, puis en présence de MM. Haig et Cheysson. Les quatre hommes déjeuneront ensuite à la Maison Blanche, pour se quitter à 14 heures.

L'après-midi de M. Mitterrand sera sans doute consacré à la visite d'un musée ou à une excursion hors de la capitale ; dans la soirée, il gagnera New-York, toujours en hélicoptère, pour rentrer à Paris grâce à un vol régulier.

Ce voyage, affirme-t-on du côté français, s'explique surtout par la volonté de M. Mitterrand de faire le point sur plusieurs dossiers avec M. Reagan, et d'enrayer ainsi une dégradation des relations franco-américaines.

Le problème des taux d'intérêt américains sera abordé et le président français ne manquera pas de rappeler la détermination proclamée par Paris et Bonn lors du dernier sommet franco-allemand ; mais cette affaire sera surtout au centre de la conférence des pays industrialisés qui doit se tenir à Versailles au début du mois de juin : il est peu probable que les Européens considèrent comme suffisante la légère baisse des taux américains intervenue la semaine dernière.

M. Mitterrand a l'intention d'insister également sur la situation en Amérique centrale. Il s'inquièterait en effet de l'incompréhension persistante dont fait l'objet la politique française aussi bien de la part de l'opinion publique que des dirigeants américains.

M. Mitterrand, qui voudrait expliquer ses positions — et non s'expliquer — défendra sans doute à cette occasion la récente initiative du président mexicain Lopez Portillo. Il expliquera aussi que la dégradation de la situation en Amérique centrale ne peut pas laisser l'Europe indifférente puisqu'elle serait amenée à en faire en partie les frais par le biais de la tension Est-Ouest.

Sur ce dernier chapitre, on peut penser que les deux présidents s'expliqueront assez longtemps sur l'attitude à adopter à l'égard de l'U.R.S.S. après le coup polonais.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

M. Fabius met en garde contre les dangers d'un déficit excessif

C'est une grave et solennelle mise en garde contre un déficit public excessif, que devait adresser M. Laurent Fabius aux membres du gouvernement réunis, mercredi 10 mars, pour le traditionnel conseil des ministres.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'impasse budgétaire, limitée à 30 milliards de francs en 1980, a atteint 78 milliards de francs en 1981, et devrait avoisiner 120 milliards de francs cette année. Les premières esquisses pour 1983 font apparaître — pour une fiscalité inchangée — un trou dépassant 200 milliards de francs. Un chiffre inacceptable.

Certes, le déficit français est encore l'un des plus faibles du monde, du monde industrialisé s'entend (de l'ordre de 3 % du P.N.B. actuellement). Mais, au train où vont les choses, cet avantage serait rapidement annulé si un coup de frein n'était pas donné, d'autant plus vite qu'à l'étranger, de grands efforts sont faits pour comprimer les déficits publics : cela est vrai pour le Japon, la Grande-Bretagne, la R.F.A. et à nouveau pour les Etats-Unis.

Qu'on le veuille ou non, l'idéologie dominante en matière économique reste, dans le monde occidental, celle de la nécessité des équilibres financier et budgétaire. D'une certaine façon et malgré des résultats peu convaincants, cette vision des choses s'est renforcée au fil des années puisqu'au lendemain de la première crise pétrolière, nombreux avaient été les pays industrialisés qui avaient utilisé l'arme budgétaire — et l'intervention de l'Etat — pour relancer les affaires et la croissance. Il n'en est plus ainsi en ce début d'année 1982 et la France se retrouve assez seule pour mener une politique de relance active par le biais du secteur public.

Est-ce cet isolement, est-ce la crainte de vivre une nouvelle période de dépression économique dans le monde ? Toujours est-il qu'on s'alarme au niveau le plus élevé de l'Etat — c'est-à-dire à l'Elysée, comme à Matignon, ou rue de Rivoli — d'un alourdissement du déficit public, d'autant plus dangereux qu'il concerne aussi bien les finances de l'Etat que celles de la Sécurité sociale et de l'assurance chômage (40 milliards en 1983 prévisibles pour ces deux derniers postes sans mesures nouvelles).

Tel est *grosso modo* le tableau brossé par M. Fabius, relayé par M. Delors, aux membres du gouvernement.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 32.)

Justice pour les instituteurs

En relevant le traitement des instituteurs, le gouvernement prend des risques. Il le sait. Risque de « dérapage » : les autres fonctionnaires regarderont peut-être d'un œil envieux leurs collègues « revalorisés ». Risque d'être accusé de sollicitude immodérée, donc suspecte, pour des agents dont le temps de travail asservi à un lieu et à un horaire n'est pas parmi les plus élevés. Tout cela, le gouvernement l'a entendu et soupesé. Il passe outre et il a raison.

Tous les arrière-plans politiciens et syndicaux oubliés, il reste des faits en forme de chiffres. L'instituteur qui, après deux ans — et bientôt trois — de formation à l'issue du baccalauréat, percevait 3 750 francs par mois ne passait pas sans amertume devant les affiches de recrutement : « Devenez gardiens de la paix, salaire de début 4 830 F. »

Les tâches utiles à la nation sont multiples et variées. Mais, aussi, celle de former l'esprit des enfants, de les éveiller, si possible avec soin, attention, et parfois affection, au savoir, à la communication, à la conscience des hommes et du monde. Dans nos sociétés, le niveau de rémunération a pris une signification symbolique. Quelles que puissent être, par ailleurs, les compensations consenties aux enseignants, l'argent que leur verse l'Etat désigne en quelle dignité il tient leur fonction.

La nécessité d'augmenter le traitement des instituteurs, admise déjà par M. Raymond Barre, s'imposait, selon l'expression d'un proche de M. Pierre Mauroy, comme une « œuvre de justice ».

(Lire page 10.)

LES REMOUS DANS LA POLICE

Le test de M. Defferre

par BRUNO FRAPPAT

Une maladresse apparente transformée habilement en un test d'autorité. Dans l' « affaire Leclerc », le ministre de l'intérieur a voulu trouver une belle parade contre ses détracteurs. Il est possible que derrière la « fronde » des commissaires parisiens une bonne partie des policiers de l'ombre se félicitent de la fermeté d'un ministre face aux hiérarques qui dépendent de lui — faut-il le rappeler ? — avant de dépendre de leurs pairs.

Qui sont les deux victimes de la partie serrée qui s'est jouée pendant trois semaines entre la direction de la police judiciaire de Paris et le ministre de l'intérieur ? D'abord le commissaire Marcel Leclerc dont la notoriété tient moins à la place qu'il occupait dans la hiérarchie de la P.J. de Paris (trois personnes étaient placées au-dessus de lui, sans parler du préfet de police) qu'à la nature des affaires traitées par la brigade criminelle qu'il dirigeait.

(Lire la suite page 8.)

Point de vue

La droite de la droite

par GEORGES SARRE (*)

Après le choc du 10 mai et les élections législatives de juin dernier, la droite a commencé à vouloir élaborer une stratégie. Il est vrai que, surprise par l'événement, sa réponse fut d'abord désordonnée et plus instinctive que raisonnée. Aujourd'hui, à défaut de mobiliser l'opinion, elle cherche à organiser ses troupes et à leur définir un ordre de marche.

Au sein du R.P.R. comme dans la constellation de groupes et formations que constitue l'U.D.F., l'heure est aux grands préparatifs. La manière dont l'opposition dispose ses forces pour ce combat ne saurait nous être indifférente. C'est même, pour la majorité de gauche réunie autour du président de la République, une question qui mérite une réelle attention.

Le premier trait qui caractérise les reclassements en cours, c'est une certaine radicalisation du R.P.R. Son recentrage à droite est marqué aussi bien dans sa stratégie que dans la relève de ses dirigeants. Sa stratégie, en premier lieu. L'outrance des propos tenus par les principaux dirigeants correspond pour eux à une nécessité : fonder un noyau solide, autour de quelques idées fortes et simples ; identifier le R.P.R. à ces thèmes-clés, pour essayer ensuite d'élargir autour d'une base *solide* de Rassemblement... Stratégie qui demande du temps et qui suppose surtout que l'on puisse maîtriser les réflexes malsains que fait naître une pareille entreprise. Car précisément, quels sont les thèmes-clés de ce recentrage ? Le refus viscéral d'accepter la présence d'un gouvernement de gauche à participation communiste, l'assimilation grossière de toute avancée sociale au collectivisme, voire à l'égalitarisme, la défense des « républicains » contre les « marxistes », etc. La campagne ignoble menée par une partie de la presse contre le ministre de la solidarité nationale, Mme Questiaux, à propos du suicide d'un directeur de caisse de sécurité sociale, témoigne également du retour de méthodes détestables, connues avant-guerre, où la mort d'un homme donne lieu à une exploitation partisane et mensongère. C'est le retour de *Gringoire* (1).

Assurément, on chercherait en vain dans tout cela la moindre filiation gaulliste. Et, s'il fallait retrouver l'origine de pareille thématique politique, c'est bien du côté de la nouvelle droite qu'il faudrait porter ses regards. Là est le premier sujet d'inquiétude. L'abandon de toute référence gaulliste a laissé un vide, dont l'espace politique a horreur.

(Lire la suite page 7.)

(*) Vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ; membre du comité directeur du P.S.

(1) Hebdomadaire d'extrême droite de l'avant-guerre et de l'occupation.

AU JOUR LE JOUR

RECENSEMENT

On nous cache la vérité sur le but réel du recensement, qui a commencé le 4 mars. On veut faire croire qu'il s'agit de compter les habitants de la France, leurs maisons, leurs châteaux, leurs autos, leurs télés.

Non, l'objectif principal de ce recensement est de dénicher dans un coin de France un canton oublié, une commune discrète, des habitants effacés, civiques et généreux, qui accepteraient qu'on décharge chez eux les poubelles nucléaires de toute la nation. Statistiquement, cela doit exister.

B. F.

UNE POLITIQUE POUR LA LECTURE

« Les chemins de la liberté »

« *Une priorité et un nouvel essor* » : c'est en ces termes que M. Jack Lang, ministre de la culture, a défini, mardi 9 mars, la politique de son administration en faveur du livre et de la lecture.

La série de mesures qu'il a annoncées couvre tous les secteurs du livre : lecture publique, création, auteurs, édition, distribution, librairie. S'y ajoutent une action régionale et un effort pour le livre français à l'étranger.

Parmi les décisions de M. Lang (de nombreuses s'inspirent de la commission Pingaud-Barreau), figure un véritable « *plan de sauvetage* » de la lecture publique avec le développement des aides aux municipalités, l'achèvement du réseau des bibliothèques centrales de prêts et la modernisation de la Bibliothèque nationale.

L'élaboration d'une loi-programme d'équipement du territoire en bibliothèques et d'une loi sur les bibliothèques publiques fixant les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales témoigne du suivi de la politique du ministre.

Innovation intéressante : le ministre prend aussi en compte les bibliothèques d'associations, d'entreprises, de casernes et de prisons.

Il envisage un aménagement du crédit bancaire au profit des entreprises d'édition et de librairies et des encouragements financiers pour les petits éditeurs, notamment dans les régions.

Autre décision importante : M. Lang engage une réforme de la distribution en ce qui concerne le transport des livres.

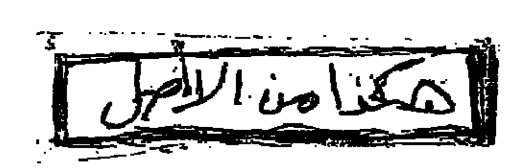
Il a invité les détracteurs de la loi sur le prix unique du livre à attendre juillet avant de juger si elle est inflationniste ou non. Le rappel aux éditeurs de leur engagement de modération a eu valeur d'avertissement.

Cette loi, destinée à garantir l'égalité du citoyen sur tout le territoire et à favoriser le développement d'un réseau de librairies de qualité ainsi que la création, à laquelle s'ajoutent le triplement des crédits consacrés au livre et à la lecture et les autres décisions annoncées, apparaît bien aujourd'hui comme le point de départ d'une politique culturelle ambitieuse et volontariste.

Le ministre de la culture a aussi annoncé que le président de la République inaugurera le Salon du livre, à Paris, le 26 mars. Dans le même temps, une campagne officielle pour la lecture battra son plein à la télévision. Son slogan pourrait résumer la politique culturelle du gouvernement : « *La lecture : les chemins de la liberté.* »

BERNARD ALLIOT.

(Lire nos informations page 28.)



idées

L'ENA

La probable nomination à la tête de l'Ecole nationale d'administration de M. Simon Nora relance le débat sur la réforme, dont Odon Vallet souligne la nécessité, de cette institution. Alain Catta lui reproche d'être surtout l'école des beaux quartiers. Bernard Cottin et François Hollande préconisent une série de mesures destinées à la démocratiser. Jean-Pierre Dubarry, quant à lui, est partisan de supprimer purement et simplement le monopole de fait que l'ENA détient sur les postes de responsabilité de l'administration centrale.

L'école des beaux quartiers

par ALAIN CATTA (*)

LA *réforme de* l'ENA figure en bonne place parmi les projets du ministre de la fonction publique. L'opposition et certains anciens élèves lui prêtent de bien noires intentions : le P.C. cherche à phagocyter l'École, où, sous couvert de démocratisation, il introduira des syndicalistes (c'est-à-dire, cela va de soi, des cégétistes membres du parti) ; la formation donnée aux élèves risque d'être fortement teintée d'idéologie. Aujourd'hui réputée pour sa neutralité et le sérieux de ses études, l'ENA deviendra demain, si l'on en croit ces détracteurs, le point de passage de militants méritants que le pouvoir souhaitera promouvoir vers de hautes responsabilités administratives, tandis que les tâches de formation professionnelle passeront à l'arrière-plan des soucis des administrateurs de l'Ecole. *Bref, la réforme de* l'ENA, voulue par M. Le Pors et la majorité, serait aussi inutile que dangereuse.

Tout a été dit sur l'urgence d'une *démocratisation de l'Ecole. Le débat* a rarement porté sur la qualité de ses enseignements, comme si elle échappait à la critique. Or ce point, tout autant que la diversité des recrutements, est capital. Oui ou non, l'ENA prépare-t-elle les futurs hauts fonctionnaires aux tâches qui les attendent ?

Force est de reconnaître que l'ensemble de la scolarité souffre d'un vice majeur : la sélection permanente. L'esprit entièrement tendu vers le rang de sortie qui déterminera — à jamais pour beaucoup d'entre eux — leur carrière, nombre d'élèves se soucient comme d'une guigne d'acquérir une réelle aptitude administrative ; ce qui compte, c'est de « bien sortir ». Ponctuée par des examens aussi nombreux que rapprochés, la scolarité devient un « sweepstake » fastidieux, dont le bachotage, la chance, l'aptitude à se procurer les documents en circulation dans l'Administration, déterminent l'issue. A ce jeu-là, ce sont souvent *les fils et les filles de* hauts fonctionnaires, d'industriels, des professions libérales qui l'emportent : ils connaissent le langage qu'on attend d'eux, les ficelles qui font la bonne copie. Ceux que leur origine et leur formation ne prédestinent *pas au maniement de ces re*cettes, iront peupler les administrations techniques, réputées peu nobles, tandis que les premiers rejoindront les grands corps de l'Etat dont ils s'empresseront de sortir — après un purgatoire de quatre ans — pour gagner les rivages plus ensoleillés des cabinets ministériels. A cet égard, les listes des cabinets publiées par *le Monde* sont un enchantement.

C'est en vain que l'on permettra à des jeunes issus de la vie associative, syndicale ou autre, de rejoindre l'Ecole si la sélection permanente pendant la scolarité continue de donner l'avantage aux étudiants des « beaux quartiers ». Il faut que les nouveaux venus puissent accéder à toutes les carrières administratives auxquelles l'ENA donne vocation, *sans risquer d'être a priori* relégués dans les fonctions qui passent pour les moins nobles, comme c'est le cas aujourd'hui pour de nombreux élèves issus du concours interne. C'est au sentiment absurde de hiérarchie des ministères qu'il faut donc s'attaquer. Y parvenir suppose qu'ait été sinon supprimée du moins fortement corrigée la relation rang de sortie — carrière, et que l'on ait réussi à persuader les élèves que rien ne commence ni ne finit avec les grands corps.

Comment ? La réponse, difficile, est laissée à l'ingéniosité du gouvernement. *Mais il est à craindre que* les modalités d'un élargissement du recrutement des énarques ne portent pas les fruits escomptés si l'organisation, le contenu et la sanction des études de l'Ecole ne font pas l'objet, dans le même temps, d'un examen critique.

(*) Conseiller à l'ambassade de France en Malaisie. Ancien élève de l'ENA.

Un monopole à supprimer

par J.-P. DUBARRY (*)

LA réforme de l'Ecole nationale d'administration est généralement abordée sous deux aspects, *égalité* des perspectives entre anciens élèves et milieu d'origine, qui occultent le problème — au moins aussi important — des avantages que la collectivité retire du système en vigueur, comparé aux *différents coûts qu'elle supporte* à cet effet. Autrement dit, l'ENA permet-elle une administration efficace et à quel prix ?

Laissant de côté les problèmes, réels, de quelques corps aux effectifs *peu nombreux nous ne considérerons* que la caractéristique essentielle du système : le monopole donné sur l'ensemble de l'administration centrale à un groupe de fonctionnaires faisant l'objet d'un recrutement unique, c'est-à-dire ayant un intérêt collectif à valoriser leur groupe face à des concurrents potentiels.

Commençons par la deuxième question, celle du coût collectif résultant de l'ENA. La réponse est claire. Il est prohibitif, à deux points de vue :

— Les avantages démesurés, quelle que soit la carrière que l'on suive ultérieurement, qu'offre l'École par rapport aux autres filières orientent vers la fonction « administration des ministères » une part excessive des meilleurs étudiants au détriment d'autres fonctions aussi essentielles pour la collectivité. Une partie de ces ressources est *stérilisée*. Les candidats externes multiplient les formations préalables en pensant accroître leurs chances de réussite ou améliorer leur rang de sortie ; c'est souvent le dixième d'une vie professionnelle qui se trouve ainsi gaspillé. Même chose pour le concours interne ; on a insisté sur la multiplication de candidats de formation supérieure qui l'ont détourné de son but initial, mais on a insuffisamment souligné le gaspillage qui en résulte lorsque, pour s'assurer une carrière décente dans l'administration centrale, un agrégé, un ingénieur ou un chargé de mission au talent confirmé doit sacrifier à une préparation à base de bachotage et à une scolarité qui apporte alors peu de chose.

— Le déroulement des carrières augmente considérablement le coût réel de la fonction remplie par les anciens élèves. La carrière dans l'administration centrale s'arrête à quarante-cinq ans ; passé cet âge, ou bien l'ancien élève a obtenu une sortie confortable dans le secteur public ou parapublic, ou bien il commence à s'installer dans une de ces semi-retraites que les administrations centrales organisent en leur sein ou dans leur mouvance. On a insuffisamment souligné en revanche le phénomène d'« échelle de perroquet » qui s'est instauré et qui se développe ; par une stratégie de corps, l'administration, c'est-à-dire les anciens élèves, se gère de manière à assurer un débouché honorable même à ceux dont la réussite est la moins évidente, les autres haussant d'autant plus leurs prétentions. D'où la multiplication des emplois parasites et l'écrémage de la grande majorité des postes de responsabilité des organismes au contact de l'administration par les fonctionnaires issus de l'administration centrale. Ce qui est une nouvelle source de gaspillage, voire d'inefficacité, puisque le travail dans l'administration centrale prépare mal à l'animation d'organismes pesants.

Coûtant trop cher à la collectivité, l'ENA assure-t-elle cependant l'efficacité de l'administration ? Les réunions internationales montrent que la qualité relative des fonctionnaires français, autrefois incontestée, baisse. C'est peut-être dû en *partie à la revalorisation de la fonc*tion publique chez nos partenaires, mais c'est aussi une conséquence d'une moindre efficacité de notre administration.

Dans les années 1950-1960, l'ENA a permis d'améliorer la formation des fonctionnaires et insufflé à ses élèves un souci du service public et un esprit conquérant pour investir l'État et remplacer les « non-ENA ».

Depuis, la mentalité de « rentier » progresse. C'est que les perspectives de carrière de chacun sont désormais assurées par le système et très largement indépendantes de l'efficacité de l'administration d'accueil.

Nombre d'anciens élèves deviennent des spectateurs ; de plus en plus nombreux sont ceux qui veulent *« voir les choses intéressantes »*, selon leur expression, c'est-à-dire user *de leur* poste comme d'un observatoire permettant de porter un œil curieux, mais désabusé, sur la vie du pays, sans se sentir impliqué par elle.

Autre manifestation du désintérêt pour la chose publique : opposée à la première, la rupture entre les administrateurs et les services qu'ils devraient animer. Pour une carrière bien gérée, il est souvent plus intéressant d'être chargé de mission auprès d'un responsable que de faire travailler un bureau. Conséquence : la façade administrative demeure mais les dossiers ne sont plus traités *ni connus au fond. Ainsi* s'explique que des pans entiers de plusieurs ministères dits techniques tournent à vide alors que les quelques affaires importantes sont expédiées par les cabinets ministériels ou leurs satellites.

Ces travers ne sont peut-être que le fait d'une minorité. Il serait absurde d'expliquer tous les maux de l'administration par la trop grande rigidité du recrutement de ses responsables. Il reste que l'ENA n'est plus le gage d'efficacité qu'elle a été.

Que faire ? Démocratiser le recrutement de l'École ou assurer une meilleure égalité des chances entre élèves est insuffisant.

La solution ? Supprimer le monopole de droit et plus encore de fait que l'ENA détient sur les postes de responsabilité de l'administration centrale et, en particulier, du bastion que constitue le ministère de l'économie et des finances. Pourquoi n'y aurait-il pas un ingénieur des mines chef de service au Trésor ? Des situations inverses se sont bien produites. Supprimer aussi les avantages excessifs que l'appartenance à l'administration centrale donne pour l'obtention des « postes de débouchés ».

Le renouveau de la fonction publique passe par une émulation restaurée pour tous les postes entre les corps de fonctionnaires, ceux issus de l'ENA, ceux venant des écoles d'ingénieurs, ceux de la magistrature et de l'enseignement, ainsi que par une égalisation des possibilités que le secteur parapublic offre aux anciens fonctionnaires, aux cadres qui ne sont pas passés par la fonction publique et aux animateurs de mouvements sociaux.

* Économiste.

S'adapter aux réalités

par ODON VALLET (*)

LES projets de réforme de l'ENA et de la haute fonction publique suscitent des approbations et des critiques. Au-delà des positions de principe, on peut toutefois déceler des évolutions de fait qui s'imposeront à toute réforme.

Ainsi, aux concours internes de 1980, près de la moitié (28 sur 59) des élèves reçus étaient-ils titulaires d'une agrégation, d'un CAPES ou d'un diplôme équivalent. Ce phénomène récent, bienfaisant pour la liaison entre université et administration, nécessite cependant un report de ces candidats universitaires sur les concours externes (étudiants). Ce report, presque unanimement souhaité, rendrait aux concours internes leur vocation de promotion sociale et de mise en valeur de l'expérience des fonctionnaires d'administration active.

Toujours en 1980, 76 étudiants sur 81 et 23 fonctionnaires sur 59 avaient fait tout ou partie de leurs études supérieures à l'Institut d'études politiques de Paris. Sur ce point, la réforme de 1971 qui se proposait de rendre l'ENA plus autonome de l'Institut d'études politiques de Paris a donc échoué. En 1980, au lieu de réformer l'ENA contre Sciences-Po, on semble plutôt s'orienter vers une réforme menée en liaison avec les instituts d'études politiques rénovés.

Ainsi, phénomène très nouveau, seulement 34 % des étudiants reçus en année préparatoire de l'I.E.P. de Paris viennent-ils directement du baccalauréat. 20 % ont suivi une préparation payante d'un an ou plus dans un établissement privé et 39 % une préparation payante d'été. La démocratisation de Sciences-Po et donc de l'ENA passe sans doute par la création de préparations gratuites d'été ou d'une année scolaire dans des lycées (ou des facultés) de Paris, de banlieue et de province.

En matière de décentralisation, les statistiques sont difficiles à interpréter : en 1980, si seulement 11 des 138 élèves reçus avaient préparé le concours en province, près de la moitié y avaient effectué leurs études *secondaires. L'ouverture de l'ENA sur* la France entière exige sans doute une promotion des instituts d'études politiques de province, eux-mêmes créés d'ailleurs en même temps que l'ENA par l'ordonnance du 9 octobre *1945. Les projets de loi sur la décen*tralisation et leur impact sur la fonction publique communale, départementale et régionale sont peut-être la chance *historique* que ces instituts *ne doivent pas laisser passer.*

En plus de ces données de fait, des évolutions plus volontaires et donc plus délicates sont possibles. *Ainsi, l'ouverture de la haute fonction* publique sur la société française peut-elle passer par le recrutement de fonctionnaires issus du monde syndical, ou associatif, soit grâce aux concours internes de l'ENA et à *leur* cycle préparatoire, soit par l'intermédiaire d'un centre de formation permanente conduisant aux tours extérieurs et aux emplois contractuels de haut niveau. Des procédures préservant la neutralité politique de la haute fonction publique devraient alors être envisagées.

On peut aussi penser à une participation élargie de non-fonctionnaires (chefs d'entreprise, journalistes etc...) aux jurys de l'ENA. De même l'enseignement des différentes matières administratives pourrait-il *mieux prendre en compte le contexte* social et culturel dans lequel s'insère le travail de l'administration. Naturellement, les risques de politisation partisane doivent-ils être soigneusement écartés.

Aucune réforme de l'ENA n'est complète si elle ne concerne pas les débouchés de l'École. Tant sur les débuts de carrière (extension aux administrateurs civils de certains avantages des grands corps) que sur les milieux de carrière (plus grande mobilité, élargissement des tours extérieurs) et les fins de carrière (création d'un grade d'administrateur général), les propositions ne manquent pas.

Depuis 1945, l'ENA a déjà connu deux réformes majeures et six ou sept de moindre importance. Elle a déjoué les rumeurs chroniques concernant sa suppression en s'adaptant aux réalités nouvelles. Le propre d'une institution vivante est de se réformer.

(*) Maître de conférences à l'I.E.P. de Paris auteur de *l'ENA toute nue* (Éd. du Moniteur).

Quelle administration pour quel pouvoir ?

par BERNARD COTTIN (*) et FRANÇOIS HOLLANDE (**)

L'ENA est un des symboles de notre société : celui de la collusion croissante entre le pouvoir politique et la « haute » fonction publique. Le giscardisme a marqué l'apogée des hauts fonctionnaires aux pouvoirs quasi ministériels et des ministres au passé de hauts fonctionnaires.

Le 10 mai, les électeurs ont répudié leur discours, celui de la technocratie, qui réduit la vie à des équations budgétaires. Ils ont aussi rejeté la perversion d'un système qui asservit la décision politique aux orientations données par l'administration. Le gouvernement entend aujourd'hui restaurer la primauté du politique, et donc celle du gouvernement sur son administration.

Pour cela, réformer la seule ENA reviendrait à ne s'attaquer qu'à la partie émergée de l'iceberg. C'est l'ensemble des structures qui ont produit le giscardisme qu'il faut réformer.

La « haute » fonction publique est un microcosme dont les défauts majeurs — élitisme, corporatisme, absence d'ouverture sur le monde extérieur — peuvent sérieusement affecter la neutralité et la subordination au pouvoir politique.

L'élitisme est partout, du concours de l'ENA à l'affectation dans les grands corps, des privilèges et avantages matériels aux carrières réservées...

Le corporatisme est général.

Plus d'un tiers de siècle après la création de l'ENA, qui devait y mettre fin, les hauts fonctionnaires se répartissent en un peu plus d'une dizaine de corps, tous jaloux des prérogatives du voisin. Même le corps des administrateurs civils, interministériel selon les textes qui le fondent, a vu sa gestion et ses membres *éparpillés* entre les ministères. La mobilité imposée aux administrateurs est détournée de ses objectifs : d'occasion de réorientation, elle est réduite à un bref passge dans une administration, avant retour impératif dans le *ministère* d'origine.

Chaque ministère s'érige en bastille disposant de son personnel et de ses moyens mis au service d'une politique, qui trop souvent s'impose au ministre lui-même. A la limite, celui-ci n'est plus que le porte-parole d'une administration ou d'un groupe de fonctionnaires, eux-mêmes étroitement liés à une profession. Les organismes parapublics, les fédérations *professionnelles*, et les *grandes en*treprises privées, chasses gardées naturelles des ministères de tutelle, constituent un merveilleux débouché pour ceux qui ont su comprendre les intérêts objectifs qui unissent une *profession à une administration.*

Si le pouvoir socialiste souhaite la neutralité et l'indépendance pour la « haute » fonction publique, il doit les rechercher dans deux directions : *une plus grande concertation* entre les ministères, une plus grande mobilité des fonctionnaires qui y servent.

Quatre mesures sont susceptibles d'agir en ce sens :

- la suppression de l'accès direct, à la sortie de l'ENA, aux corps de contrôle ou d'inspection ;
- l'harmonisation totale des conditions matérielles et professionnelles faites aux hauts fonctionnaires ;
- l'instauration d'une véritable gestion interministérielle du corps des administrateurs civils, sous l'autorité du premier ministre ;
- la généralisation et l'extension de l'obligation de mobilité.

Ces mesures casseraient certainement certaines filières privilégiées d'accès au pouvoir et circonscriraient très précisément la politisation de l'administration aux seuls titulaires de certains « emplois à la disposition du gouvernement » dont le nombre pourrait sans doute être diminué. Elles assureraient l'indépendance de l'administration à l'égard des groupes de pression et rendraient en*fin à la « haute » fonction publique* le sens de l'intérêt général, qu'elle a trop souvent perdu.

Ces propositions ne sauraient être dissociées du sort fait aux fonction*naires de direction, qui ne sont pas* passés par l'ENA, et aux corps équivalents, dont l'intégration dans un corps unique regroupant l'ensemble des hauts fonctionnaires devrait être dès maintenant envisagée. L'ensem*ble de ces réformes devrait, bien en*tendu, être intégré dans la nécessaire réforme de la fonction publique liée à la décentralisation.

Les changements de titulaires, *fussent-ils justifiés politiquement et* juridiquement, ne suffiront pas à lever le climat de méfiance qui s'est établi entre le gouvernement et son administration. Le pouvoir doute de la loyauté de ses agents et met en cause leur mode de pensée ; ceux-ci souffrent de la toute-puissance des cabinets ministériels et répugnent à changer leurs habitudes. Seules des réformes de structures assurant la neutralité et l'indépendance des hauts fonctionnaires pourraient restaurer la confiance indispensable.

Est-il possible qu'un gouvernement qui compte dans ses rangs presque autant d'anciens élèves de l'ENA que celui qui l'a précédé puisse s'engager dans une telle voie ? Ce sera un des tests de la démocratisation de notre administration, tant réclamée par l'ancienne opposition.

(*) Ancien élève de l'ENA.

(**) Ancien élève de l'ENA, membre du conseil d'administration de l'École.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Guatemala

Une grande confusion règne après les élections du 7 mars

Les élections du 7 mars au Guatemala n'auront guère contribué à détendre la situation dans un pays déjà au bord de l'affrontement civil. Trois des quatre candidats à la présidence, qui ont recueilli, selon les résultats officiels eux-mêmes, plus de 60 % des suffrages, ont demandé l'annulation du scrutin. Ils font état de fraudes en faveur du général Guevara. Cet officier, ancien ministre de la défense de l'actuel chef de l'Etat, candidat de la « continuité militaire », s'est lui-même proclamé élu, le mardi 9 mars. La gauche et l'extrême gauche, pour qui ce scrutin était une « farce », n'avaient pas présenté de candidat.

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Au milieu des gaz lacrymogènes, alors que des coups de feu partent de tous côtés, les trois opposants au général Guevara, candidat officiel à l'élection présidentielle du 7 mars, sont fermement invités, vers 18 heures, le mardi 9, à monter dans un autobus de la police. Celui-ci s'éloigne, puis disparaît...

MM. Mario Sandoval, Alejandro Maldonado et Gustavo Ansueto se dirigeaient, au moment de l'incident, vers le palais présidentiel, pour remettre au chef de l'Etat, le général Lucas, une demande d'annulation des élections de dimanche. Ils sont restés détenus deux heures !

Le centre de la capitale était, pendant ce temps, le siège de plusieurs manifestations. Elles ont été énergiquement dispersées par les forces de l'ordre, qu'entouraient de nombreux civils, le doigt sur la gâchette d'armes au canon pointé à hauteur d'homme. Les sirènes, les hurlements, les masques à gaz, et quelques casques allemands de la deuxième guerre mondiale, sortis pour l'occasion, contribuaient à créer un climat tendu. Quelques coups ont été donnés et plusieurs journalistes étrangers, temporairement détenus, ont été blessés.

Dans ce pays au bord de l'affrontement civil, tout pouvait arriver. Les provocations n'ont pas manqué : coups de feu, mitraillage du siège du Mouvement de libération nationale (extrême droite), arrestation du frère de l'un des candidats, M. Sandoval (leader de ce même M.L.N.). Le bilan, en fin de journée, était pourtant moins dramatique que celui des jours ordinaires au Guatemala : quelques blessés par balles.

Le ministre de la défense, le chef d'état-major et le porte-parole du général Lucas avaient assuré que le gouvernement ne tolérerait aucune altération de l'ordre. « *Nous n'acceptons pas les accusations de fraude* », avaient-ils prévenu. Pour les autorités, la situation est simple : les élections ont été « *limpides, pures et transparentes* » : l'armée et le président ne s'étaient-ils pas engagés à ce qu'il en soit ainsi ? Ceux qui croient avoir décelé des illégalités n'ont qu'à recourir, comme le veut la loi, aux tribunaux.

Les trois candidats d'opposition au général Guevara, représentant toutes les nuances du conservatisme — de l'extrême droite à la démocratie-chrétienne réformiste — s'étaient unis pour réitérer les accusations de fraude formulées dès le lundi 8 par chacun d'entre eux. Ils avaient, en conséquence, invité le peuple à manifester. Ils ont aussi annoncé la démission prochaine de leurs partisans au Congrès.

Au terme de cette journée agitée, gouvernement, armée et partis politiques campent sur leurs positions. Le général Guevara, candidat du pouvoir, s'est violemment élevé contre ses adversaires. La meilleure preuve de sa victoire (1) tient, selon lui, au fait que les résultats officiels correspondent aux indications de certains sondages faits avant le scrutin, département par département !

Le secteur privé se tient sur la réserve. Son mécontentement est évident et connu, mais pas officiel. L'ambassade des Etats-Unis n'a rien dit depuis quarante-huit heures. Elle n'a reçu aucun journaliste, même américain. Le département d'Etat, quant à lui, a fait part de sa préoccupation et invité le gouvernement de Guatemala à démontrer qu'il n'y a pas eu fraude.

FRANCIS PISANI.

(1) Les résultats officiels donnent 318 000 voix au général Guevara, contre 235 000 à M. Sandoval (M.L.N., extrême droite), 199 000 à M. Maldonado (centriste) et 82 000 à M. Ansueto (Centrale authentique nationaliste, droite).

« Le Nicaragua a mis en place une force militaire la plus puissante d'Amérique centrale »

déclare le directeur-adjoint de la C.I.A.

De notre correspondant

Washington. — Les accusations contre le Nicaragua se fondent sur des « *preuves irréfutables* », affirmait récemment le général Haig. Devant le scepticisme de divers commentateurs, il s'est décidé à les publier. On a assisté ainsi mardi 9 mars, au département d'Etat, à une projection tout à fait inhabituelle de diapositives, commentées par deux hommes de l'ombre, l'amiral Inman, directeur adjoint de la Central Intelligence Agency (C.I.A.), et M. John Hughes, directeur adjoint de l'agence de renseignements du Pentagone. La présence de ce dernier revêtait un caractère symbolique : c'est lui qui avait montré à la presse en 1962 les lance-missiles soviétiques à Cuba.

La projection de mardi n'avait pas pour but de prouver l'engagement sandiniste au Salvador — lequel fera l'objet de révéla- mettre en évidence la mise en place d'une machine de guerre disproportionnée au Nicaragua, avec l'aide des Cubains et des Soviétiques.

Les photographies aériennes des agences de renseignements sont très nettes, mais indéchiffrables par un profane. On les a mises en valeur par diverses légendes et eessins. « *Vous voyez là un hélicoptère HIP* », expliquait M. Hughes en pointant sa baguette sur l'écran. « *Ici, ce sont les travaux d'agrandissement de l'aérodrome de Puerto Cabezas (...). Cette caserne, divisée en trois rectangles, est organisée sur le modèle cubain, avec une course d'obstacles de style soviétique...* »

La C.I.A. évalue à 6 050 le nombre des conseillers cubains présents au Nicaragua. Ils se répartiraient ainsi : 2 000 pour les questions militaires, 500 pour la médecine, 600 pour le gouvernement, 2 200 pour l'enseignement et 750 pour les travaux de construction. S'y ajouteraient 50 à 70 officiers soviétiques chargés principalement de l'instruction militaire. L'amiral Inman a également mentionné des conseillers de l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.), mais sans en préciser le nombre ni l'activité.

Selon l'amiral Inman, le Nicaragua ne compte pas 14 000 soldats, comme l'affirmait la semaine dernière à New-York son ministre de l'agriculture, mais 25 000 à 30 000 pour les forces régulières, auxquels s'ajouteraient plus de 100 000 réservistes. Les garnisons actives seraient passées de 13 (sous le régime somoziste) à 49 actuellement. Quatre aérodromes militaires seraient en voie d'agrandissement pour accueillir des Mig soviétiques à la fin de l'année. Le Nicaragua disposerait notamment de deux hélicoptères, de 25 tanks T-55, de 12 mortiers de 155 millimètres et de 12 blindés.

Ces chiffres ne paraissent nullement dérisoires au directeur adjoint de la C.I.A. « *Le Nicaragua*, dit-il, *a mis en place la force militaire la plus puissante d'Amérique centrale. Selon nos informations, ce pays est en mesure de constituer une armée plus forte que celles de tous ses voisins réunis. Ce ne peut être dans un but défensif.* »

Si l'on en croit le *Washington Post* du 10 mars, la C.I.A. ne se contente pas de photographier le Nicaragua. Elle commence à mettre en place une force paramilitaire composée de cinq cents *hommes*, qui opérera dans quelques mois à partir de la frontière *hondurienne*. La Maison Blanche aurait donné son feu vert à ces actions clandestines, auxquelles serait alloué un budget de 19 millions de dollars.

Selon le quotidien, l'objectif est d'obliger le régime sandiniste à interrompre son aide aux guérilleros salvadoriens. La force paramilitaire perturberait l'économie du Nicaragua en détruisant des objectifs vitaux, comme les ponts, les centrales électriques, sans menacer des vies humaines.

Se référant à un document du Conseil national de sécurité, le *Washington Post* affirme que les cinq cents hommes, et les 19 millions de dollars ne constituent pas un plafond : si c'est nécessaire, on augmenterait les effectifs et le budget. La C.I.A., ajoute-t-il, voudrait recruter des Latino-Américains, dont certains sont actuellement entraînés en Argentine.

Cet entraînement n'a pas été commenté par M. Thomas Enders, assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines, qui vient de séjourner quarante-huit heures à Buenos-Aires. Le collaborateur du général Haig a conclu sa visite, mardi, par des déclarations ambiguës sur le rôle « *actif* » que jouerait l'Argentine centrale « *quelle que soit l'action entreprise* ».

ROBERT SOLÉ.

El Salvador

« Nous sommes en mesure de déclencher l'insurrection dans la capitale » nous déclare un dirigeant de la guérilla

De notre envoyé spécial

Managua. — « *Nous sommes pour une négociation politique, pour un processus électoral au Salvador, entouré bien sûr, de garanties sérieuses...* ». M. Ferman Cienfuegos, membre de l'état-major composer de cinq membres du front Farabundo-Marti de libération nationale, nous a reçu dans une villa isolée et déserte d'un quartier résidentiel de Managua. Petit, sec, un soupçon de moustache, le regard noir et dur, il se dit « *en transit* » au Nicaragua. Il affirme n'avoir « *aucun problème pour entrer ou sortir du Salvador* ». Il a manifestement étudié les « classiques » de l'art de la guerre, cite Clausewitz, et il ne cesse pendant l'entretien de dessiner des croquis pour exposer l'évolution de la guerre civile salvadorienne depuis deux ans.

« *Nous n'avons pas*, dit-il, *à nous prononcer sur les élections du 28 mars. Nous n'allons pas donner de consignes aux Salvadoriens. Les élections ne sont pas notre affaire. Nous avons acquis une certaine force militaire, et nous pouvons maintenant déclencher un processus insurrectionnel dans les villes, y compris à San Salvador, la capitale. Mais notre but, aujourd'hui, est d'utiliser cette capacité de presssion militaire pour obtenir une négociation globale. En attendant, nous poursuivrons les opérations de guérilla.* »

M. Ferman Cienfuegos affirme que la direction militaire du front Farabundo-Marti a « *beaucoup réfléchi et nettement infléchi sa position depuis six mois* ». Il admet du bout des lèvres que les « *recommandations amicales* » des amis étrangers du front y sont sans doute pour quelque chose, mais il insiste sur la position « *réaliste et politique* » actuelle de la guérilla.

6 000 combattants et 20 000 miliciens

Il a fait des études de médecine, de sociologie et d'histoire de l'art à San Salvador et, est entré dans la clandestinité en 1971. Onze ans déjà. « *Tous mes camarades de cette époque sont morts* », dit-il. Dirigeant des « Forces armées de résistance nationale », il a intégré l'état-major conjoint l'année deénière et estime que le front n'a commencé à se préoccuper de relations internationales qu'en 1980, avec beaucoup de retard et très mal.

A la différence des sandinistes nicaraguayens, le front Farabundo-Marti se réclame ouvertement du marxisme-léninisme. « *Mais c'est d'abord*, affirme M. Cienfuegos, *une méthode d'analyse de la société. Je suis chrétien comme la plupart des Salvadoriens. Que nous nous réclamions du marxisme-léninisme ne signifie pas que nous voulons construire une société socialiste. Ne rêvons pas. Pour le socialisme, il faudra sans doute attendre encore un siècle. Nous prétendons seulement obtenir un régime démocratique. Cela ne serait déjà pas si mal...* »

Selon lui, il n'est pas juste de parler de « *zones libérées* » au Salvador. Il s'agit de zones « *semi-contrôlées* ». Mais il est vrai, ajoute-t-il, que « *nous disposons de six mille combattants bien armés, d'une vingtaine de milliers de miliciens d'appoint et qu'un million de Salvadoriens sont des sympathisants* ».

M. Cienfuegos fait allusion au massacre de Mazote dans le département de Morazan (« *un millier de morts*, dit-il »). Il Il affirme que la guérilla est repartie à l'offensive en décembre 1981 avec deux objectifs : contrôler les routes, attaquer des postes militaires pour récupérer les armes. « *Nos dernières actions parlent d'elles-mêmes.* » Il admet que l'attaque de la base militaire d'Ilopango, près de la capitale, a été possible « *grâce à des complicités intérieures* ». « *Le rythme des désertions de militaires augmente. Il y a toujours eu un secteur démocratique dans l'armée. Nous souhaitons sauver ce secteur, l'incorporer dans une nouvelle armée. De même que nous préconisons, en cas de négociations positives, un gouvernement de coalition, un gouvernement pluraliste qui comprendrait les forces de gauche et du centre ainsi que la démocratie-chrétienne, y compris Duarte* (1) *Pourquoi pas ! Seules l'extrême droite et l'Arena, l'alliance républicaine nationaliste de d'Abuisson, ne pourraient évidemment pas participer à cette équipe de conciliation nationale. L'extrême droite au Salvador est une force fasciste, c'est un véritable cancer, et j'avoue que la neutralisation de ce cancer est un gros problème...* »

M. Ferman Cienfuegos évoque l'idéal de Morazan « *qui voulait fédérer toute l'Amérique centrale* ». Il se déclare partisan d'une « *paix sans vainqueurs ni vaincus* » et jure que le front n'a pas besoin de recevoir des armes des pays amis. « *En 1979, nous disposions d'environ 80 millions de dollars à la suite de diverses opérations de « récupération ». Nous avons pu et nous pouvons acheter des armes en Amérique centrale facilement. Des fusils « Galil » israéliens au Guatemala, des « Fal » au Honduras. Nous avons maintenant au Salvador même une petite fabrique de mortiers de campagne et de mines anti-personnel. Si nous voulions, nous pourrions nous procurer facilement des armes soviétiques sur le marché égyptien. Très facile. Ça ne nous intéresse pas. Avoir des armes soviétiques, c'est une source d'embêtements. Les Cubains en savent quelque chose. Plus tard, il faudrait que notre armée soit équipée d'armes occidentales. Si les Américains ne veulent pas nous en fournir, nous demanderons aux Brésiliens ou aux Français. Mais plus tard, pour moi, ce sera peut-être jamais... J'ai trente-quatre ans. Je suis déjà vieux. Je suis un survivant...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) M. Napoléon Duarte, actuel président de la junte du gouvernement.

En visite à Washington

LE PRÉSIDENT SOMALIEN SYAAD BARRE VEUT RELANCER LA COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LES ÉTATS-UNIS.

Washington (Reuter). — Le général Mohamed Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, est arrivé mardi 9 mars à Washington pour une visite au cours de laquelle il s'efofrcera d'obtenir un accroissement de l'aide américaine.

Le général Syaad Barre reste trois jours à Washington, où il recontrera le 11 mars le président Ronald Reagan, puis MM. Alexander Haig et Caspar Weinberger, ryespectivement secrétaires d'Etat et à la défense.

Les Etats-Unis n'ont pas encore commencé les livraisons promises au titre de l'aide militaire, déclare-t-on de source américaine autorisée. Washington comprend que Mogadiscio désire recevoir davantage d'aide américaine, mais le volume d'aide actuellement disponible est limité, ajoute-t-on de même source.

Le président somalien avait signé avec l'ancien président Jimmy Carter un accord ouvrant les installations navales et aériennes du port de Berbera, sur le golfe d'Aden, aux Etats-Unis. En retour, Washington devait lui fournir une aide militaire de 45 millions de dollars.

Pérou

LE PRÉSIDENT BELAUNDE REFUSE DE LANCER L'ARMÉE CONTRE LA GUÉRILLA ANDINE

(De notre correspondante.)

Lima. — Dix-neuf mois après avoir accédé à la présidence, M. Fernando Belaunde, qui dirige l'un des rares régimes démocratiques de l'Amérique latine, doit faire face à un embryon d'insurrection armée. Faut-il parler de guérilla ? Le général José Gagliardi, ministre de l'intérieur, estime que « *les violents événements de la semaine dernière, à Ayacucho, marquent la première offensive de la guérilla dans le pays* ».

Dans la nuit du 2 au 3 mars, la ville d'Ayacucho, trente mille habitants, située au cœur des Andes péruviennes, a été occupée pendant quatre heures par deux cents hommes armés de mitraillettes et de grenades, qui, après avoir neutralisé les forces de l'ordre, ont pris d'assaut la prison afin de libérer une cinquantaine de leurs camarades, inculpés pour des actes de terrorisme. Environ quatre-vingts trafiquants de cocaïne et cent vingt détenus de droit commun ont aussi réussi à s'enfuir. Quatorze personnes ont été tuées, dont deux policiers.

Cette opération de commando n'a pas été revendiquée, mais les milieux politiques, notamment de gauche, en attribuent la paternité à Sendero Luminoso — Le sentier lumineux, — un groupuscule maoïste qui, depuis deux ans, a décidé de passer de la « *théorie à la pratique révolutionnaire* », et entend préparer le terrain pour le triomphe de la guerre populaire.

La parfaite synchronisation de l'occupation d'Ayacucho contraste avec les méthodes artisanales de sabotage employées jusqu'à présent par Sendero Luminoso. Le gouvernement affirme que l'organisation maoïste a reçu l'assistance technique et financière de terroristes étrangers et de trafiquants de cocaïne.

Pour reprendre le contrôle des affaires, le gouvernement a décrété l'état d'urgence et le couvre-feu. Les forces de l'ordre ont reçu le renfort de deux hélicoptères et de trois cents « sinchis » — un corps de police spécialisé dans la lutte contre la subversion, créé par M. Belaunde au cours de son premier mandat, pour combattre la guérilla de 1965.

Les forces armées ont offert, une nouvelle fois, de prendre la « pacification » en main. Mais, bien que plusieurs membres du gouvernement aient appuyé cette solution, le chef de l'Etat l'a rejetée, rappelant que la fonction des militaires est « *d'affronter des situations d'urgence internationale* ».

Fervent démocrate, le président Belaunde a refusé de donner le feu vert à une répression sans quartier. Il s'est déjà préoccupé des bavures commises, l'année dernière, par les forces de police (tortures et viols de mineures), et s'est indigné de l'assassinat, dans la nuit du 2 au 3 mars, de trois personnes présumées membres de Sendero Luminoso, qui étaient à l'hôpital régional d'Ayacucho. Ce triple assassinat avait été perpétré par la garde républicaine, de sang froid, en guise de représailles après la mort de deux policiers tués quelques heures auparavant au cours d'un affrontement.

M. Belaunde craint, en donnant le feu vert aux militaires, de mettre le doigt dans un engrenage fatal : l'armée l'a déjà expulsé, une première fois, du palais présidentiel, le 3 octobre 1968 !

NICOLE BONNET.

ASIE

Chine

EN RENOUANT AVEC LE P.C. FRANÇAIS

Le P.C. chinois pourrait préparer son retour au sein du mouvement communiste international

De notre correspondant

Pékin. — Au terme d'une visite de six jours en Chine populaire, la délégation du parti communiste français, *dirigée par M. Maxime* Gremetz, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, a quitté Pékin dans la soirée du mardi 9 mars. De l'avis même des représentants du P.C.F., l'objectif principal de leur séjour consistait, après une interruption d'une vingtaine d'années, à ouvrir la voie à un rétablissement des relations entre leur organisation et le P.C. chinois. De ce point de vue, la mission a été bien remplie et la délégation a toutes raisons, comme l'a déclaré M. Gremetz avant son départ, de *s'estimer « très satisfaite de ces entretiens approfondis, francs et amicaux et de leur conclusion »*. Le prochain voyage que fera ici, peut-être à l'automne, M. Georges Marchais consacrera ces retrouvailles.

Est-ce à dire que la reprise des *contacts a permis de combler d'un* coup le fossé qui séparait jusqu'à maintenant *communistes* français et chinois ? Evidemment non et cela, au demeurant, aurait été fort étonnant. Pour autant qu'on puisse en juger, la démarche du P.C.F. et du P.C.C. paraît plutôt s'être inspirée du souci, dans le respect des analyses respectives des uns et des autres, de fixer les principes de base *de relations futures entre deux par*tis qui restent encore, malgré cette visite, assez éloignés l'un de l'autre sur *toute* une série de questions. C'est ce que, en d'autres termes, a exprimé M. Gremetz lorsqu'il a déclaré, avant de quitter Pékin, que P.C.F. et P.C.C. étaient tombés d'accord pour estimer que *« les prises de position, les appréciations, y compris les divergences sur un certain nombre de questions, ne doivent pas être un obstacle à la coopération entre nos deux partis »*. Cette coopération, a encore dit M. Gremetz, devra être fondée sur l'observation des principes suivants : autonomie — *« c'est la base minimale »*, — *indépendance, égalité et* respect mutuel. Tel avait été en substance le fondement de l'accord conclu en son temps, par exemple, entre Chinois et Yougoslaves.

A partir de là, la question qui se pose est, bien sûr, d'essayer de *déterminer quel bénéfice politique* chacun des deux partis peut espérer tirer de ce rapprochement ? En prenant le chemin de Pékin, deux bonnes années après leurs collègues italiens et espagnols, les *communistes français n'ont pas pris* un risque excessif. De leur réconciliation avec les Chinois, ils peuvent néanmoins tirer un certain avantage sur le plan intérieur en accréditant l'idée qu'ils seraient en train d'accroître leur liberté de mouvement à l'égard de l'orthodoxie moscovite et, en même temps, renforcer leur stature internationale, parmi les partis communistes, à un moment *où le P.C. italien, quant à lui,* est sans doute gêné par la polémique ouverte qu'il a déclenchée contre la direction soviétique.

De grandes retrouvailles

En acceptant finalement de renouer avec le P.C.F., le P.C. chinois a-t-il voulu donner un signal de plus longue portée ? Est-il en train, comme certains veulent le croire, de préparer lentement, mais sûrement, son retour au sein du mouvement communiste international ?

Plus profondément, le P.C. chinois a assoupli depuis déjà quelque temps sa conception des rapports avec les autres partis communistes. Le président Hu Yaobang ne déclarait-il pas, le 1er juillet 1981, que *« le parti communiste chinois entretiendra toujours sur un pied d'égalité une coopération amicale avec tous les partis et organisations du monde en lutte pour le progrès de l'humanité et la libération nationale et s'inspirera de leur expérience utile, sans jamais intervenir dans les affaires intérieures d'aucun parti étranger »* ? Autant dire qu'aucune exclusive n'est lancée a *priori*... De là à en tirer des conclusions sur un éventuel rapprochement des *communistes chinois* avec leurs collègues est-européens, il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir trop rapidement.

Dans son effort d'élargissement de son audience internationale, le P.C. chinois vient en tout cas de marquer un point, et il n'est pas sûr, *dans* l'immédiat, que le parti soviétique soit enclin à s'en réjouir. Soucieux de leurs liens avec le tiers-monde, les communistes chinois savent qu'à travers le P.C. français *ils peuvent* toucher un certain nombre de *mouvements de libération qui sont dans* sa mouvance et que la politique de normalisation avec les Etats-Unis avait contribué à éloigner de Pékin. L'une des hypothèses avancées ici est que le douzième congrès du P.C.C., prévu pour la fin de l'année, pourrait être l'occasion de grandes retrouvailles avec tous ces partis et mouvements afin de montrer à l'autre capitale du monde communiste que *Pékin est redevenu un pôle d'attraction* à ne pas négliger.

MANUEL LUCBERT.

● *M. Georges Marchais*, parlant à Tulle des relations entre les partis communistes chinois et français, a assuré que le P.C.F. a toujours milité en faveur du rétablissement des rapports avec le P.C.C. Ceci est la preuve, a-t-il ajouté, que le P.C.F. *« agit en toute indépendance vis-à-vis du Kremlin »*.

Afghanistan

OFFENSIVE DES FORCES GOUVERNEMENTALES AU NORD DE KABOUL

La déclaration du secrétaire d'Etat adjoint américain Walter Stoessel, affirmant que trois mille quarante-deux personnes avaient été tuées depuis 1979 par des gaz de combat en Afghanistan (*le Monde* du 10 mars), a été accueillie avec scepticisme par plusieurs diplomates et observateurs au Pakistan, rapporte l'A.F.P. à Islamabad. Bien que de nombreux récits aient été recueillis au Pakistan depuis deux ans concernant l'emploi d'armes chimiques par les troupes gouvernementales, les enquêteurs officiels américains semblent avoir été les seuls à obtenir des preuves formelles permettant une comptabilité rigoureuse du nombre des victimes. Au mois de février, une commission d'enquête des Nations unies a visité les camps de réfugiés et les sièges des mouvements de résistance au Pakistan afin de rassembler des témoignages à ce sujet.

D'autre part, les milieux diplomatiques occidentaux dans la capitale pakistanaise font état de la poursuite d'une importante offensive des troupes soviéto-afghanes au nord de Kaboul. Selon des résistants afghans, un millier de personnes auraient été tuées par des bombardements dans la province de Kaboul, ainsi que dans le Parwan, et plus au nord le long de l'axe routier reliant Kaboul à l'U.R.S.S. Ces pertes ne sont pas confirmées par des sources diplomatiques mais une infirmière française, Mlle Marie-Paule Soleihet, appartenant à l'association Aide médicale internationale, qui a travaillé trois mois dans un hôpital de la résistance dans la vallée du Panshir, a déclaré qu'elle avait soigné des blessés venant des zones bombardées.

Les diplomates indiquent que les troupes soviéto-afghanes se sont déployées de part et d'autre de la route Kaboul-U.R.S.S. sur un front d'une cinquantaine de kilomètres.

A Londres, indique *The Guardian* du 10 mars, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Afghanistan depuis trois ans, M. Gul Jehangir, a abandonné ses fonctions et gagné les Etats-Unis.

AFRIQUE

République Centrafricaine

Bangui espère l'extradition de M. Patasse

La crise franco-centrafricaine se poursuivait ce mercredi 10 mars, à la suite du refus de Paris de remettre aux autorités de Bangui M. Ange Patasse, qui est réfugié à l'ambassade de France depuis le samedi 6 mars. C'est en vain que M. Guy Penne, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, a proposé mardi au général Kolingba de permettre à M. Patasse de quitter l'ambassade et de s'installer dans un pays voisin.

De notre envoyé spécial

Bangui. — La crise entre la France et le Centrafrique a pris une nouvelle tournure, mardi 9 mars, avec l'ultimatum de quarante-huit heures adressé par Bangui pour que M. Patasse, réfugié depuis samedi dernier à l'ambassade de France, soit livré à la justice centrafricaine.

Cette décision du comité militaire de redressement national a *été diffusée* par la radio d'Etat en milieu de journée, alors que M. Guy Penne, conseiller du président pour les affaires africaines et malgaches, arrivé le matin même et qui devait repartir en début d'après-midi, se trouvait encore dans le bureau du président Kolingba, qui l'a reçu pendant près d'une demi-heure.

La dégradation brutale des rapports franco-centrafricains revêt quelque chose d'irréel. Lundi matin, le domicile du colonel Faure, attaché des forces armées, a été perquisitionné par la police. Depuis mardi après-midi, un dispositif de sécurité a été mis en place autour de la chancellerie française par les Centrafricains afin d'en contrôler les accès.

Alors que M. Patasse, considéré comme le cerveau du complot avorté du 3 mars, campait dans le petit salon qui jouxte le bureau de l'ambassadeur, M. Couturier, au premier étage de la chancellerie, M. Penne était reçu, assez brièvement, par le général Kolingba et devait passer moins de six heures à Bangui.

Sur ce qui se trame, l'ambassade de France est de plus en plus muette et M. Penne n'a rien voulu dire. Quant aux militaires du contingent français installés dans le *« cantonnement des deux cents villas »*, ils ont été consignés et l'entrée de leur campement a été agrémentée de quelques chevaux de frise.

D'un côté, on a l'impression d'assister à un dérapage continu dans les relations franco-centrafricaines depuis l'échec des *« patassistes »*, voilà presque une semaine, dans leur tentative de *renverser le régime*. De l'autre, on se demande si cette évolution de la situation peut être aussi irrémédiable qu'il y paraît.

Car les autorités centrafricaines, comme l'a dit mardi soir un membre du gouvernement, continuent *« d'avoir confiance dans la sagesse de la France »*. Elles restent persuadées que, si des *« présomptions »* de complicité dans le complot *« patassiste »* pèsent *contre des « personnalités »* françaises, *« la coopération franco-centrafricaine n'a rien à voir dans cette affaire »*. Elles ne mettent pas en doute l'attitude de M. Mitterrand et, surtout, selon les propos du même ministre, demeurent *« confiantes dans l'extradition de M. Patasse »*.

Autrement dit, l'ultimatum adressé mardi — et dont M. Penne n'avait apparemment pas pu prendre connaissance avant son arrivée — doit être considéré comme « amical ». Il est vrai que, une fois connue du public la présence de M. Patasse dans les locaux de l'ambassade de France, le comité militaire a dû ressentir la nécessité de prendre une initiative afin de montrer qu'il ne demeurait pas les bras croisés vis-à-vis de celui qu'il considère comme le principal protagoniste du complot et dont les partisans ont été arrêtés par dizaines.

Quelles que soient les raisons de Bangui, Paris se retrouve avec, sur les bras, un ultimatum qui, en principe, expire jeudi à midi. Car, pour les centrafricains, les poursuites engagées contre M. Patasse sont une affaire *« strictement intérieure »* et son extradition ne saurait faire, en conséquence, l'objet d'une négociation. Encore une fois, on semble exclure ici, dans les milieux officiels, l'hypothèse selon laquelle Paris offrirait le droit d'asile de sa chancellerie locale au réfugié.

Voilà où l'on en était mercredi en début de matinée, soit après six jours de crise et sans préjuger les résultats de la mission de M. Penne : l'homme le plus recherché du Centrafrique était enfermé dans un salon climatisé de la représentation diplomatique d'une puissance dont l'aide correspond aux deux tiers des recettes du budget centrafricain et dont mille deux cents soldats sont stationnés depuis bientôt deux ans et demi sur place.

S'il existe un fantastique décalage entre les manœuvres *« présumées »* attribuées à certains Français et les *« liens historiques »* entre la France et le Centrafrique, on n'en vit pas moins, ici, un suspense plutôt inquiétant. Car il ne faudrait pas grand chose pour qu'un climat de méfiance s'instaure durablement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Zimbabwe

LE PARTI DE M. SMITH PERD LA MAJORITÉ DES SIÈGES RÉSERVÉS AUX BLANCS

Salisbury (Reuter). — Le Front républicain (R.F.) de l'ancien premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a perdu mardi 9 mars la majorité des vingt sièges réservés aux Blancs au Parlement du Zimbabwe à la suite d'une nouvelle défection. En effet, M. John Landau, président du groupe parlementaire du Front, a quitté le parti pour désormais siéger comme député indépendant.

La semaine dernière déjà, huit autres députés du Front avaient agi de même (*le Monde* du 7/8 mars), estimant que le parti de M. Smith n'avait pas réussi à s'adapter à la nouvelle situation découlant de l'indépendance du Zimbabwe au terme d'une guerre civile meurtrière. A l'époque, le Front avait remporté les vingt sièges réservés aux Blancs au Parlement du Zimbabwe qui compte cent membres.

Ainsi, le Front ne dispose plus que de huit élus. En effet, en plus des neuf transfuges, un député est en prison, accusé d'avoir voulu fomenter un coup d'Etat, un autre, recherché par la police pour les mêmes raisons, se trouve à l'étranger et un troisième a émigré.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● VISITE DU MINISTRE PORTUGAIS DES AFFAIRES ETRANGERES. — M. André Gonçalves Pereira, ministre portugais des affaires étrangères, est arrivé, mardi 9 mars, à Luanda, pour une visite officielle de trois jours en Angola, la première d'un chef de la diplomatie du Portugal depuis l'indépendance du pays, en 1975. Le ministre portugais sera reçu par le président Jose Eduardo dos Santos. M. Pereira a indiqué que le président portugais, M. Antonio Ramalho Eanes, avait accepté une invitation officielle du chef d'Etat angolais et se rendrait à Luanda en avril ou en mai. — *(A.F.P.)*

Comores

● PREMIER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES. — Dix-huit sièges sur les trente-huit que compte l'Assemblée fédérale des Comores ont été pourvus dès le premier tour des élections législatives, dimanche 7 mars. M. Mohamed Taki, président sortant de la Chambre, a été réélu. Le second tour se déroulera le 14 mars. — *(Reuter.)*

États-Unis

● SEPT ANS DE PRISON POUR AVOIR MENACE D'ASSASSINER M. REAGAN. — M. Joseph Dean, qui avait menacé d'assassiner le président Reagan, a été condamné, mardi 9 mars, à sept ans de prison par une cour fédérale de Baltimore (Maryland). M. Dean, qui est âgé de vingt-quatre ans, avait été arrêté l'automne dernier dans la région de Baltimore au volant de sa voiture, dans laquelle les policiers avaient découvert des armes. Il leur avait affirmé que s'il n'avait pas été arrêté il aurait tenté de tuer le président Reagan. Bien qu'il ait été déclaré mentalement responsable au moment de son arrestation, le juge Shirley Jones, président du tribunal, a ordonné que M. Dean bénéficie d'un traitement psychiatrique pendant son temps de détention. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● LE CINQUIEME CONGRES DU PARTI COMMUNISTE VIETNAMIEN s'ouvrira le 27 mars, a confirmé, mardi 9 mars, le comité central réuni à Hanoï pour son douzième plénum. Le congrès devrait s'achever le 31 et examinera des mdifications des statuts du parti. — *(A.F.P.)*

—angola—.

PROCHE-ORIENT

Iran

La « Pravda » dénonce l'action des éléments d'extrême droite au sein du régime de Téhéran

De notre correspondant

Moscou. — Alors que, depuis de longs mois, la presse soviétique s'abstenait de tout commentaire critique sur la politique de l'Iran, la *Pravda* n'a pas hésité à souligner mardi 9 mars que les rapports soviéto-iraniens présentaient aujourd'hui autant d'éléments négatifs que d'éléments positifs et que les possibilités d'élargissement de la coopération entre les deux pays sont loin d'être utilisées. Si la coopération économique, écrit le quotidien soviétique, est à peu près satisfaisante en dépit de *« quelques problèmes non résolus »*, il n'en pas de même dans les autres domaines.

L'auteur passe en revue les *« dommages »* causés aux relations entre les deux pays par Téhéran (réduction du personnel diploma- journalistes et suppression des tique, refus des visas pour les cours de russe donnés par une association iranienne qui a dû fermer ses portes, suspension des activités de la banque russo-iranienne, etc.) et dénonce *« le climat d'intense propagande antisoviétique »* qui a accompagné ces actions. Rappelant les services rendus par l'Union soviétique, il critique vivement *le parallélisme* établi entre la politique des Etats-Unis et celle de l'U.R.S.S. par les autorités iraniennes qui prétendent lutter contre *« les deux menaces »* en présentant *« sous un faux jour »* la politique soviétique et en refusant de *« tenir compte des faits réels de la vie internationale »*.

La *Pravda* estime qu'au sein de la direction iranienne existent des forces qui s'opposent à des rapports de bon voisinage et de coopération avec l'U.R.S.S. *« On sait*, écrit le journal, *que le clergé chiite n'est pas homogène ni du point de vue des classes sociales ni du point de vue politique et que, autour de Khomeiny, agissent divers groupuscules conservateurs, notamment d'extrême-droite. »* Ceux-ci veulent, selon l'auteur, *« entraver le développement des relations irano-soviétiques »* au risque de porter atteinte à l'économie de leur pays et d'affaiblir sa résistance aux pressions de l'impérialisme.

THOMAS FERENCZI.

LA GUERRE DU GOLFE A FR 3

On aurait pu croire que c'était la « guerre oubliée », celle dont on ne parle plus parce qu'elle s'est transformée en guerre de position, sans grands événements militaires et ponctuée seulement de communiqués parfaitement contradictoires, de sorte qu'on ne sait plus très bien s'il y a un gagnant et un perdant. Et voilà que quelques images fortes, presque insoutenables, prises par Alain Raffestin et Laure Debreuil, de FR 3, viennent tout bousculer. Prises du côté irakien mais à huit cents mètres seulement des lignes iraniennes, elles nous révèlent que, depuis quelques mois, ce conflit est devenu extrêmement meurtrier.

C'est la première fois depuis environ un an qu'une équipe de télévision française, dont les membres étaient protégés par des gilets pare-balles, est admise à pénétrer aussi loin sur le front et à filmer sans recourir au service des cameramen de l'armée, comme c'est le cas pour la télévision irakienne. Les cadavres amoncelés — spectacle hideux à la Jérôme Bosch — dans la région de Boustan (Bseitin, pour les Irakiens), confirment que la bataille, entamée le 7 février pour le contrôle de cette zone du Khouzistan, a fait, selon la Croix-Rouge internationale, plus de six mille morts.

PAUL BALTA.

LA VISITE DE M. MITTERRAND A JÉRUSALEM EST « UN DÉFI A LA NATION ARABE », déclare le président du parlement syrien.

« La tentative du président français de sortir Israël de son isolement à la suite de sa condamnation à l'Assemblée générale de l'ONU, après son annexion du Golan, a été vouée à l'échec », a déclaré, mardi 9 mars, M. Al-Zohbi, président du Parlement syrien. *« La visite du président Mitterrand à Jérusalem occupée constitue une contradiction flagrante avec les principes du parti socialiste français »*, a-t-il ajouté. C'est, a-t-il encore dit, un *« défi à la nation arabe tout entière »*.

La seule réaction d'une personnalité gouvernementale arabe avait été précédemment, celle de M. Hussein, ministre d'Etat du Koweït, qui avait jugé, dimanche, la visite de M. Mitterarnd *« négative »*.

Mardi, à Bruxelles, au cours des *entretiens* qu'il a eus avec M. Tindemans, ministre belge des affaires étrangères et président du conseil de la Communauté, et M. Thorn, président de la Commission, M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a plaidé pour la poursuite d'une action européenne au Proche-Orient et la reprise du dialogue euro-arabe.

Il a estimé que le discours de M. Mitterrand devant la Knesset comportait de *« graves omissions »*, en soulignant toutefois un point positif : l'affirmation par le président du droit du peuple palestinien à un Etat. *« Cette déclaration est la première du genre faite devant la Knesset »*, a-t-il conclu. — *(A.F.P.)*.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS

(Suite de la première page.)

Les malentendus transatlantiques ne manquent pas, à commencer par le problème du gazoduc qui doit transporter en Europe occidentale le gaz sibérien. M. Mitterrand est bien décidé à ne pas réviser sa position sur ce sujet ; il est vrai que M. Reagan semble avoir compris, de son côté, qu'il serait vain de vouloir faire revenir les nations d'Europe de l'Ouest sur leurs décisions, tranchant ainsi en faveur de son secrétaire d'Etat, la polémique qui opposait MM. Haig et Weinberger.

Au-delà de ce problème ponctuel se posera cependant la question plus générale du transfert de technologies à l'U.R.S.S. — qui concerne les Européens — et celle des ventes de céréales à Moscou — qui sont le fait des Américains. Excellente occasion pour le président français de rappeler à son interlocuteur que l'alliance ne peut pas être à sens unique, et que si elle comporte des droits, elle implique aussi des devoirs.

Parmi les autres sujets qu'aimerait aborder le président de la République figure le Maghreb, plus précisément le Maroc où l'on craint du côté français des « maladresses » américaines. M. Mitterrand *doit s'attendre* aussi que son interlocuteur l'interroge sur son récent voyage en Israël ainsi que sur les revers de la politique française en Centrafrique et au Tchad.

Une délégation très peu nombreuse accompagnera M. Mitterrand ; outre M. Cheysson, seuls MM. Attali, conseiller spécial auprès du président, Dorin, directeur de la section Amérique au Quai d'Orsay et le général Saulnier, chef de l'état-major particulier du président seront du voyage.

Ce déplacement, que le président voulait effectuer avant le sommet de Versailles pour ne pas être contraint de rencontrer M. Reagan à la sauvette « entre deux portes », avait été envisagé d'abord pour le mois de mai. Dans la mesure où il vise à une clarification des relations entre Paris et Washington et à freiner un processus d'incompréhension, M. Mitterrand a profité des possibilités qui s'offraient pour l'avancer.

Il n'a pas tenu compte, en revanche, des arguments avancés par certains gaullistes « historiques » et qui lui reprochent de ne pas avoir exigé de rencontrer M. Reagan en terrain neutre, comme le firent naguère Georges Pompidou avec M. Nixon (Açores et Islande) et M. Valéry Giscard d'Estaing avec M. Ford (Martinique).

JACQUES AMALRIC.

M. REAGAN SE RENDRA « PROBABLEMENT » A BERLIN-OUEST EN JUIN PROCHAIN

Washington (*A.F.P.*). — Le président Reagan a reçu, mardi 9 mars, à la Maison Blanche, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher. Celui-ci terminait une visite de deux jours aux Etats-Unis et le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, a annoncé, à cette occasion, que M. Reagan se rendrait *« probablement »* à Berlin-Ouest au mois de juin prochain, à l'occasion de son voyage en Allemagne fédérale. M. Reagan doit participer à Bonn au sommet de l'OTAN le 10 juin, immédiatement après le sommet des pays industrialisés à Versailles du 4 au 6 juin, et une visite à Rome et à Londres.

Les conversations avec M. Genscher ont été *« extrêmement encourageantes »*, a déclaré M. Haig. M. Genscher a estimé, de son côté qu'elles avaient permis de confirmer que les Etats-Unis et la R.F.A. *« étaient parfaitement au courant de l'importance vitale des relations entre leurs deux pays pour l'efficacité de l'alliance occidentale »*.

EUROPE

Espagne

AU PROCÈS DE MADRID

Aucun des principaux accusés ne veut assumer la responsabilité du putsch manqué

Madrid. — Après le général Milans del Bosch, le général Armada : l'interrogatoire des ténors s'est poursuivi le mardi 9 mars au procès des auteurs du putsch manqué du 23 février 1981. Il n'a toujours pas permis de déterminer avec précision les responsabilités de chacun, ni de mettre fin aux contradictions qui se multiplient entre les principaux accusés.

La séance a commencé avec la suite de l'interrogatoire du général Milans del Bosch. Celui-ci avait répondu la veille aux questions du procureur et de son propre avocat. Après avoir tenté de tirer son épingle du jeu en rejetant sur autrui la responsabilité du putsch manqué, il a été mis à rude épreuve par les avocats d'autres accusés. Comment un général aussi soucieux de la hiérarchie que Milans del Bosch peut-il affirmer qu'il ne pouvait rien faire pour empêcher l'occupation du Congrès ?, demande l'avocat du lieutenant-colonel Tejero. Réponse : Tejero n'a fait qu'« *exécuter la mission qui lui avait été confiée* ». La veille le général avait pourtant laissé entendre que Tejero était devenu incontrôlable.

L'interrogatoire mené par l'avocat du commandant Cortina a été particulièrement tendu. Selon le général Milans del Bosch, le commandant avait fixé la date d'occupation du Congrès sur ordre du général Armada. Le défenseur rappelle que, suivant les déclarations du lieutenant-colonel Tejero, c'est le général Milans del Bosch lui-même qui a tracé les grandes lignes du putsch un mois auparavant, lors d'une réunion qui s'est tenue le 18 janvier : il avait déterminé qui prendrait la direction de la division blindée, qui

De notre correspondant

occuperait la radio et la télévision, etc.

« *Le ton de la conversation n'était pas celui-là* », répond le général Milans del Bosch, qui affirme s'en être tenu « *à des thèmes généraux, sans décision concrète* ». L'avocat insiste : vous avez reconnu avoir été mis au courant de l'opération projetée par Tejero, qu'avez-vous fait concrètement pour l'empêcher ? Apparemment décontenancé, le général Milans del Bosch hésite, se fait préciser la question. Lui qui, la veille, n'avait pas hésité à « charger » plusieurs autres accusés, affirme cette fois qu'il n'a « *jamais dénoncé personne dans sa vie* » et qu'il ne pouvait donc empêcher l'action de l'officier de la garde civile.

D'autres avocats de la défense vont laisser un répit à l'ancien capitaine général de la région de Valence. L'un ne veut pas « *fatiguer le glorieux militaire assis à la barre* », l'autre est confus « *d'abuser de sa patience* ». Le procès des putschistes devient le procès de la démocratie. « *N'estimiez-vous pas qu'il appartenait aux forces armées d'intervenir pour défendre la patrie en danger face au terrorisme, à la débilité du pouvoir, au chômage croissant, aux tendances sécessionnistes, aux outrages répétés au drapeau ?* », demande un défenseur. « *Si* », répond le général Milans del Bosch, qui a pourtant nié toute initiative dans la tentative de putsch militaire.

Le général Armada est ensuite appelé à la barre. Ses réponses au procureur paraissent moins assurées que celles de son prédécesseur : il répond par oui ou par non sans fournir de détails, donnant parfois l'impression de ne pas vouloir dire tout ce qu'il sait. Sa défense est encore plus simple que celle du général Milans del Bosch : il n'a pas été prévenu de l'occupation du Congrès, il n'y a donc jamais été associé ni de près ni de loin.

Comme on pouvait s'y attendre, il contredit le général Milans del Bosch sur tous les points : les deux hommes ont bien eu un long entretien le 10 janvier à Valence au cours duquel la situation politique a été, certes évoquée, mais « *en termes généraux* ». Le général Armada nie formellement avoir rapporté, à cette occasion, les « *confidences* » du souverain, auxquelles il n'a plus droit, dit-il, depuis qu'il a quitté en 1977 la Maison royale. Il nie aussi avoir été mis au courant de la réunion tenue le 18 janvier à Madrid par les principaux organisateurs du ptsch (réunion à laquelle, selon le général Milans del Bosch, il avait d'abord promis d'assister). Quant à la possibilité d'une « *action violente* » menée par le lieutenant-colonel Tejero ou par un autre, il n'en a jamais été informé. Contrairement à ce qu'affirme son prédécesseur à la barre, ils n'ont pas parlé par téléphone à trois reprises la veille du putsch, pour échanger des informations sur ce qui allait se passer.

« *Je n'ai pas dirigé l'opération et je n'ai pas agi en vue d'assumer la présidence du gouvernement* », a répété le général Armada à la fin de l'interrogatoire du procureur. Alors que s'achève l'audition des deux principaux accusés, il semble plus difficile que jamais de répondre à la question de fond : qui est au juste responsable de la tentative de putsch du 23 février 1981 ?

THIERRY MALINIAK.

L'OPPOSITION MET M. CALVO SOTELO EN MINORITÉ AU CONGRÈS

(De notre correspondant.)

Madrid. — Pour la première fois depuis l'accession de M. Calvo Sotelo à la tête de l'exécutif en février 1981, le gouvernement a été mis en minorité le mardi 9 mars, au Congrès des députés, qui a rejeté par cent soixante et une voix contre cent cinquante et une et neuf abstentions un projet de statut d'autonomie pour la région de Valence.

Le parti gouvernemental l'U.C.D. (Union du centre démocratique) et la Coalition démocratique (droite) de M. Manuel Fraga, se sont prononcés en faveur du projet présenté par le gouvernement, tandis que socialistes, communistes, nationalistes basques, catalans et andalous s'y sont opposés. Les dix députés qui, en septembre dernier, avaient quitté l'U.C.D. en suivant l'ancien ministre de la justice, M. Fernandez Ordonez ont fait la décision en joignant leurs voix à celles de l'opposition.

La politique régionale est menée par l'U.C.D. en accord avec le principale formation d'opposition, le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol). Seul le statut de la région de Valence provoque des divergences, qui portent sur la dénomination même de la nouvelle entité (royaume de Valence ou pays valencien) et sur les compétences respectives des organes régionaux et provinciaux. Les socialistes accusent l'U.C.D. d'être revenue sur des engagements antérieurs.

L'échec qu'ils ont infligé au gouvernement risque d'être lourd de conséquences.

Il va accentuer les pressions en faveur d'élections législatives anticipées (celles-ci sont prévues en 1983). En outre, il montre que l'opposition, et plus particulièrement le P.S.O.E., tend à devenir maîtresse de la situation au Congrès. — Th. M.

République d'Irlande

M. Charles Haughey redevient premier ministre grâce à l'appoint parlementaire de l'aile gauche des socialistes

De notre correspondant

Dublin. — M. Charles Haughey, leader du Fianna Fail (nationaliste) et ancien premier ministre, a retrouvé son poste à la tête du gouvernement de la République d'Irlande, mardi 9 mars, à l'issue d'un vote du nouveau Parlement. Le parti de M. Haughey n'avait pourtant obtenu que quatre-vingt-un sièges aux élections du 18 février dernier, sur les cent soixante-six qui étaient à pourvoir. Mais il a bénéficié, pour atteindre la majorité absolue nécessaire à son investiture, du soutien de deux députés non inscrits et de celui, plus inattendu, des trois élus du Sinn Fein Workers' Party, de tendance marxiste.

La décision prise dimanche par le parti travailliste de ne pas renouveler son pacte de gouvernement avec le Fine Gael (libéral) de M. Garret Fitz Gerald, premier ministre sortant, avait ruiné les derniers espoirs que celui-ci pouvait encore avoir de diriger à nouveau le cabinet.

M. Haughey va maintenant devoir s'attaquer à une situation économique difficile, avec des moyens qui pourraient être très voisins de ceux employés par son prédécesseur. La politique qu'il avait menée dans ce domaine a été d'ailleurs critiquée, même au sein de sa propre formation, et M. Haughey a dû faire face, il y a deux semaines, à une tentative pour le remplacer par M. Desmond O'Malley. Le Fianna Fail est loin d'être uni : leader adjoint et ancien ministre des finances, M. George Colley, impliqué dans cette opération contre M. Haughey, n'a pas obtenu de portefeuille dans le nouveau gouvernement. Pas plus que le membre irlandais de la Commission européenne, M. Michael O'Kennedy, qui a quitté son poste à Bruxelles après un an — ce qui a d'ailleurs suscité une controverse ici — pour se présenter au scrutin du 18 février.

Le nouveau gouvernement survivra-t-il plus longtemps que son prédécesseur ? M. Haughey s'est assuré le soutien des socialistes, en leur promettant de prendre des mesures énergiques dans les domaines social et économique, et en particulier en proposant un programme permettant de faire face au problème du chômage, qui touche actuellement encore 12 % de la population active. Mais la marge de manœuvre est étroite, avec l'ordre d'1 milliard de livres, l'ordre d'un milliard de livres, soit 14 % du P.N.B.

JOE MULHOLLAND.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Premier ministre : M. Charles Haughey.
Finances : M. Ray MacSharry.
Agriculture : M. Brian Lenihan.
Commerce et tourisme : M. Desmond O'Malley.
Affaires étrangères : M. Gerry Collins.
Santé et Sécurité sociale : M. Mi- de l'Ouest où l'on parle le gaélique) :
Transports et P.T.T. : M. John Wilson.
Travail et service public : M. Gene Fitzgerald.
Justice : M. Sean Doherty.
Education nationale : M. Martin O'Donoghue.
Gaeltacht (ministère des régions de l'ouest où l'on parle le gaélique) : M. Padraig Flynn.
Industrie et énergie : M. Albert Reynolds.
Environnement : M. Ray Burke.
Eaux et forêts : M. Brendan Daly.
Défense : M. Patrick Power.

Une vie politique mouvementée

C'est de justesse que M. Charles Haughey revient, après un intermède de huit mois, à la tête du gouvernement irlandais. Il a surmonté une opposition croissante à l'intérieur de son propre parti pour aborder cette nouvelle étape d'une vie politique mouvementée. Mondain, sûr de lui avec ostentation, ayant le verbe haut, M. Charles Haughey tranche sur la personnalité réservée et austère de son prédécesseur, M. Garret Fitzgerald. Défenseur de la langue gaélique, nationaliste et volontiers démagogue dans ses discours, il s'adresse avant tout à l'électorat rural, à celui qui reste le plus marqué par les traditions irlandaises.

En même temps qu'il faisait carrière dans la politique, ce selfe made man, aujourd'hui âgé de cinquante-six ans, a réussi dans les affaires. D'origine modeste, expert comptable de formation, il s'est enrichi dans les années 60 en négociant des terrains. Il est aujourd'hui considéré comme l'une des grosses fortunes d'Irlande. Il habite un vaste manoir à proximité de Dublin et s'adonne, dans ses périodes de loisirs, à l'élevage du pur sang. En 1951, il épouse la fille de Sean Lemass, chef du parti Fianna Fail et premier ministre de 1959 à 1966, mariage qui sans aucun doute a été un atout dans sa carrière politique. Après deux tentatives malheureuses, M. Charles Haugyeh est devenu député de Dublin en 1957. Il détient ensuite successivement les portefeuilles de la justice et de l'agriculture dans le gouvernement de Sean Lemass SDRO CMFH DM SDRO Lemass.

Sa carrière semble devoir s'interrompre en 1970 : alors qu'il est ministre des finances depuis quatre ans et que sa position au sein des instances dirigeantes du parti ne cesse de se renforcer, éclate le scandale qui provoque son renvoi du gouvernement : on lui reproche d'avoir financé l'importation clandestine d'armes destinées à l'IRA. Acquitté par la Haute Cour faute de preuves, il est réintégré dans l'équipe dirigeante du Fianna Fail. Le retour de ce parti au pouvoir en 1977 lui permet de retrouver un portefeuille au ministère de la santé.

En 1979, après la démission de M. Jack Lynch, il accède à la fois au poste de leader du parti et à celui de premier ministre. Devant la dégradation de la situation économique, il est contraint de convoquer des élections anticipées en juin 1981, où son parti perd la majorité.

Son retrait dans l'opposition n'aura duré que neuf mois et l'on peut voir dans son retour à la tête du gouvernement le triomphe de ce que certains disent être sa principale qualité : l'obstination. La situation de M. Haughey est cependant aujourd'hui beaucoup moins confortable, à la fois devant le Parlement où son parti ne dispose pas de la majorité, et devant le Fianna Fail où sa personnalité reste très contestée.

C. T.

LA POLOGNE ET LES PAYS OCCIDENTAUX

Un colloque de la Fondation du futur

Accepter n'est pas reconnaître...

La Fondation du futur, qui est présidée par M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, a organisé, lundi 8 mars à Paris, un colloque sur la Pologne.

La grande question de ce colloque a été : « *Que faire pour la Pologne ?* » Aucune réponse vraiment satisfaisante n'a été apportée à cette interrogation, parfois posée en termes angoissés. Non pas que les intervenants aient manqué de science, d'expérience ou d'imagination, mais ils se sont heurtés à chaque instant à ce que l'un d'eux, reprenant la formule de M. Mitterrand, a appelé la difficulté à « *sortir de Yalta* ». Dans un exposé historique introductif, M. Jean Laloy a d'ailleurs fort opportunément rappelé à quel point la Pologne avait été au cœur des « travaux », au demeurant fort confus, de cette célèbre conférence. Un certain consensus semblait se dégager à ce sujet entre toutes les personnalités présentes, qu'elles soient françaises ou originaires des pays de l'Est : l'U.R.S.S. insiste à chaque occasion sur l'« irréversibilité » de la situation héritée de la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire la coupure de l'Europe en deux. Face à cette attitude, les Européens n'ont-ils pas intérêt à maintenir, avec la même obstination, la distinction entre l'« acceptation » de cette situation de fait, et sa « reconnaissance » (qui implique une adhésion et relève du droit) ?

M. Krzystof Pomian a estimé, pour sa part, que les intérêts idéologiques de l'U.R.S.S. (la répulsion que lui inspire le concept de syndicat indépendant) ne coïncidaient pas, dans l'affaire polonaise, avec ses intérêts de grande puissance (préserver les acquis politiques et économiques de la détente) et qu'il devait être possible d'exploiter cette contradiction. M. Pomian s'est élevé contre l'idée reçue qui fait des Polonais des romantiques impénitents et imprévoyants. L'historien a, au contraire, exalté le sens pratique de ses compatriotes, qui n'ignorent pas qu'ils ont « *quatre frontières* » avec les Soviétiques (R.D.A., Tchécoslovaquie, mer Baltique et U.R.S.S. proprement dite), sans oublier la cinquième, l'« *aérienne* ».

Une des interventions les plus intéressantes fut celle du général Guy Méry, chef d'état-major des armées de 1975 à 1980, qui, à ce titre, accompagna M. Giscard d'Estaing dans un de ses voyages à Varsovie, et en fit un autre à l'invitation de son homologue polonais. Selon le général Méry, l'armée polonaise ne dispose que d'un matériel vétuste ; elle est tenue à l'œil par les innombrables « conseillers » soviétiques, plus encore sans doute que tout autre armée de l'Est. L'ancien chef d'état-major a évoqué, sous toutes réserves, des cas de résistance dans cette armée et même d'exécutions de militaires qui se seraient opposés au « coup » du général Jaruzelski. Il a, d'autre part, estimé que les Soviétiques, outre leurs dépôts logistiques en Pologne, dont l'existence est bien connue des services de renseignements occidentaux, pourraient avoir dans ce pays des postes de commandement souterrains, inconnus des autorités de Varsovie, destinés à diriger les opérations lors d'une attaque nucléaire.

Un débat s'est engagé entre M. Alain Besançon, qui a estimé que le noyau dur du parti polonais avait, avec la proclamation de l'*état de guerre* », repris le pouvoir et M. Jean de Lipkowski, député R.P.R. de Charente-Maritime, qui pense, au contraire, que le POUP, dont les effectifs ont fondu et qui est « *coupé des masses* », n'est plus en mesure de s'imposer en tant que tel. Ce n'est pas un problème, pour un parti communiste au pouvoir, d'être coupé des masses, faisait remarquer M. Besançon. Seules comptent sa discipline, son unité, et sa capacité à tenir solidement vissé le couvercle sur la population.

A propos des réactions occidentales, M. Pierre Hassner eut une formule heureuse : « *Les Etats-Unis croient aux pressions, la R.F.A. à la douceur et la France à la magie du verbe.* » M. Baumel a conclu en mettant l'accent sur la « *force morale* » de l'Europe qui doit, selon lui, « *lancer des signaux, et non des contre-signaux* » tels que la signature du contrat sur le gazoduc sibérien.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(*) Fondation du futur, 139, avenue de Villiers, 75017 Paris.

La majorité parlementaire ouest-allemande veut maintenir l'assistance économique

Le gouvernement danois a levé, mardi 9 mars, son objection à des sanctions commerciales limitées contre l'U.R.S.S., envisagées le 23 février par le Conseil de la Communauté européenne. Ces sanctions tendent à réduire les importations d'une centaine de produits soviétiques manufacturés et de luxe. Ces mesures restrictives seront adoptées au Conseil de la Communauté des 22 et 23 mars, mais à la majorité seulement, la Grèce restant hostile. La politique économique de l'Europe des Dix vis-à-vis de la Pologne continue de provoquer de sérieux remous en R.F.A.

De notre correspondant

Bonn. — Le groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag vient non seulement de condamner toute politique de sanctions, mais se prononce en faveur d'une assistance économique à la Pologne. Tel est le résultat d'une délibération au cours de laquelle les élus du S.P.D. ont entendu, mardi 9 mars, le président du groupe, M. Wehner, rendre compte de son récent voyage en Pologne. Le même jour, la grande majorité des députés libéraux s'est également élevée contre des mesures de rétorsion qui aggraveraient les difficultés économiques des Polonais.

Les libéraux comme les sociaux-démocrates s'en sont pris particulièrement à une décision du gouvernement qui refuse de livrer à la Pologne les semences dont celle-ci aurait un besoin très urgent. Mme Adam-Schwaetzer (libérale) avait soulevé ce problème en indiquant que la campagne printanière d'ensemencement serait déjà compromise en Pologne. Le ministre de l'agriculture lui a répondu qu'en raison de l'« état de guerre » il n'y aurait pas lieu de livrer de semences à la Pologne à des conditions de faveur. De plus, l'Allemagne fédérale ne disposerait pas elle-même d'une provision suffisante de blé. Le gouvernement de Varsovie devrait donc satisfaire ses besoins dans ce domaine « *par des voies commerciales* ».

Les parlementaires du S.P.D. ont cependant formulé l'espoir que le gouvernement revienne sur sa décision. Le vice-président du parti, M. Wischnewski, a résumé la discussion en disant : « *Celui qui met en rapport le problème des semences avec l'état de guerre n'a pas le droit de parler d'humanité.* »

De façon plus générale, le groupe social-démocrate a approuvé la thèse de M. Wehner qui s'est expliqué pour la première fois depuis son retour de Varsovie. Selon lui, les mesures déjà appliquées par l'Occident auraient paralysé 30 % de l'économie polonaise. Au cours de ses entretiens avec les représentants de l'Eglise, ceux-ci lui auraient indiqué qu'une politique de sanctions n'amènerait pas l'abolition de l'état de guerre. M. Wehner a estimé que l'Allemagne fédérale devrait s'efforcer de fournir aux Polonais ce dont ils ont besoin pour remettre leur économie en ordre. — J. W.

Grande-Bretagne

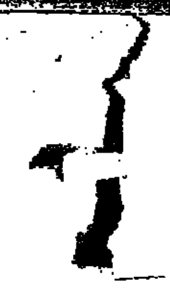
LORD BUTLER EST MORT

Londres (*A.F.P., Reuter*). — Lord Butler est mort lundi soir 8 mars à Londres, a-t-on appris mardi dans la capitale britannique.

[Né à Attock (Inde) le 9 décembre 1902, Richard Austen Butler avait commencé sa très longue carrière politique en 1929, en se faisant élire aux Communes, où il devait siéger sur les bancs conservateurs. Nommé sous-secrétaire d'Etat aux Indes en 1932, il devait occuper différentes autres fonctions dans le cabinet Chamberlain avant d'entreprendre, à partir de 1941, comme ministre de l'instruction publique, la grande réforme du système scolaire britannique à laquelle il attacha son nom.

Après la guerre, « Rab », comme l'appelaient ses amis en raison de ses initiales, détint successivement les portefeuilles des finances, de l'intérieur et des affaires étrangères dans différents gouvernements conservateurs. A plusieurs reprises, il apparut comme un premier ministre possible, en particulier après la démission d'Anthony Eden en 1957, et en 1963 pour succéder à M. Macmillan. Mais un certain manque de combativité de sa part assura finalement le succès de l'un ou l'autre de ses rivaux chez les Tories.

Elevé à la pairie en 1965, lord Butler devait alors quitter la vie politique active.]



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

RHONE-ALPES : une région

« *Sur le papier, nous sommes minoritaires* » : M. Charles Béraudier, réélu président du conseil régional Rhône-Alpes grâce au soutien de l'opposition, tire la sonnette d'alarme. La région, mitterrandiste le 10 mai 1981, plus franchement socialiste lors des *législatives de juin, ne semble tenir qu'à un fil... ardéchois.* Dans ce département, où la majorité théorique est en faveur de la gauche (17 contre 16), la présidence est toujours assurée par l'opposition. On ne peut pourtant y prévoir une permanence de la « vague rose ». Il sera intéressant de voir si la logique arithmétique, sanctionnant une progression régulière ces dernières années, se confirme dans le plus petit département de Rhône-Alpes. Ce serait suffisant pour faire basculer la majorité modérée du conseil régional. Aujourd'hui, l'écart droite-gauche est de trois sièges en faveur de la première, auxquels s'ajoutent trois non-inscrits.

La rivalité politique pour le contrôle de la région, aujourd'hui présidée par le premier adjoint au maire de Lyon, passe, aussi, par une empoignade sans merci au sein de l'opposition, puisque le président du conseil régional doit affronter au premier tour, en une « *primaire* » *délicate, dans le troisième canton de Lyon,* une concurrente du R.P.R. Ce duel relance l'intérêt de la campagne dans un département où les cartes ne devraient toutefois pas changer de main, étant donné la confortable avance de l'opposition. *Statu quo* prévisible, également, dans l'Ain et la Haute-Savoie (droite), l'Isère et la Drôme (gauche). En revanche, des surprises ne sont pas à exclure *dans la Loire, où la gauche n'a que trois sièges de retard,* et dans la Savoie, où elle ne bénéficie que d'un court avantage, contesté, notamment, par un R.P.R. très actif. — C.R.

AIN : le premier tour des... municipales

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. — On votera dans vingt-deux des quarante et un cantons de l'Ain, parmi lesquels trois cantons nouvellement créés dont deux à Bourg-en-Bresse et un à Oyonnax, où s'engage déjà la bataille des élections municipales de 1983. A Bourg, si la gauche remporte les trois sièges elle aura, à coup sûr, les plus grandes chances de garder la mairie. Elle peut se sentir en sécurité dans deux cantons, mais la situation est plus difficile dans celui du centre-ville, où a choisi de se présenter M. Paul Morin (U.D.F.-rad.), ancien premier adjoint de l'ancien maire, M. Paul Barberot. Si M. Morin gagne, il sera tout désigné pour prendre la tête de la liste de l'opposition aux municipales. Le parti socialiste lui oppose M. Xavier Charpe, réputé pour sa rigidité mais, aussi, pour son efficacité. Réussira-t-il à confirmer le score de M. Louis Robin, député, maire, qui avait réussi, pour la première fois en juin 1981, à faire pencher la balance en faveur de la gauche, dans ce canton ?

A Oyonnax le conseiller sortant, M. Guy Chavanne, maire, a décidé de ne pas se représenter. M. Robert Subtil, premier adjoint, a été choisi pour défendre à sa place les couleurs du P.C.F., contre M. Jean-Paul Emin (U.D.F.), fils de l'ancien maire, et M. Robert Sautin (R.P.R.), ancien président du club de rugby. Le P.S. présente M. Serge Barcellini, professeur d'histoire, qui, en 1973, avait relancé la section socialiste d'Oyonnax, avant d'être muté dans le Bas-Rhin, et qui est aujourd'hui membre du cabinet du ministre des anciens combattants.

L'opposition, qui détient vingt-trois sièges sur trente-huit, n'a pas lieu de s'inquiéter, mais la campagne n'en est pas moins vive. La chambre des métiers a ouvertement pris position. Dans un tract virulent, envoyé à cinq mille artisans et signé par l'ensemble du bureau de tendance CID-UNATI, elle cite le nom des candidats qu'elle soutient et celui de onze sortants, de droite ou de gauche, dont elle dit qu'« *ils n'ont plus rien à faire au conseil général* ». — (Intérim).

ARDÈCHE : la gauche frustrée de la présidence depuis trois ans

De notre correspondant

Aubenas. — Le conseil général se compose, depuis l'élection partielle des Vans, en août 1979, de dix-sept conseillers de gauche et de seize conseillers de droite. M. Henri Torre, ancien ministre, sénateur (U.D.F.), avait conservé pourtant la présidence qu'il avait acquise au mois de mars précédent. Il suffirait à la gauche de conserver les dix cantons, où ses conseillers sont sortants (sur dix-sept cantons soumis à renouvellement, au total), pour détenir la majorité et accéder, enfin, à la présidence de l'assemblée.

L'opposition s'efforce de démontrer que le pays va à la ruine sous la férule de « l'État socialiste ». La gauche devrait conserver Vallon-Pont-d'Arc, Villeneuve-de-Berg, Vals-les-Bains, Rochemaure, Thueyts, Vernoux et Chomerac, de même que la droite Coucouron, Burzet, Satillieu et Serrières. Restent six cantons en balance.

La gauche a des chances de l'emporter à Largentière et, peut-être, à Tournon, mais les deux grands duels de ces élections se situeront à Aubenas et à Saint-Péray. M. Pierre Mauroy viendra soutenir, dans ce dernier canton, M. Robert Charra, conseiller sortant, qui affronte M. Henri-Jean Arnaud, candidat d'une opposition qui essaie d'oublier ses divisions. En 1976, M. Charra l'avait emporté, sur le fil, de 107 voix, mais, aux élections législatives de 1981, il n'avait recueilli dans ce canton, au premier tour, que 47,44 % des voix. A Aubenas, la lutte est sévère entre M. Jean-Marie Alaize (P.S.), conseiller sortant, député de la circonscription, et M. Bernard Hugo (R.P.R.), sénateur, maire de la ville. le canton a été longtemps conservateur, et M. Alaize l'avait emporté, en 1976, à la surprise générale, mais, en juin 1981, la gauche avait devancé la droite.

Le P.C.F. ne paraît pas menacé par le P.S. à Rochemaure ni à Thueyts. Il pourrait être devancé, en revanche, à Chomerac et à Vallon-Pont-d'Arc. — A. G.

RHONE : la bataille Béraudier - Noir

De notre correspondant régional

Lyon. — Seul constat unanime entre Rhône et Saône : l'opposition conservera la majorité au sein du conseil général. Le retard de la gauche, qui compte quinze élus, paraît insurmontable face aux vingt-six représentants de la droite ou des modérés, et cela malgré la faveur des pronostics dans cinq des six cantons supplémentaires créés, le sixième (Neuville-sur-Saône) s'annonçant particulièrement disputé. Les pronostics des deux camps permettent de situer les secteurs chauds : ceux où la gauche est menacée dans ses positions, comme Villefranche et Belleville-sur-Saône, où le sortant *M.R.G. aura un rival socialiste, et* celui de Monsols, où l'opposition nationale doit faire face à la poussée de la gauche.

A Oullins, le député et maire socialiste, M. Roland Bernard, s'est appliqué le principe du non-cumul des mandats et laisse à M. Jacques Chabanne le soin d'affronter l'ancien député R.P.R., M. Xavier Hamelin. Il sera intéressant d'analyser également à Villeurbanne, fief du ministre de la défense M. Charles Hernu, le score de M. Gilbert Chabroux (P.S.), et à Vénissieux, qui compte un canton de plus, celui du P.C., qui recule régulièrement, mais qui devrait remporter les deux sièges (MM. Marcel Houel, maire, et Guy Fischer, premier adjoint).

Quel que soit l'intérêt de ces batailles où, d'une façon générale, les questions strictement départementales sont reléguées en arrière-plan d'un débat très politisé, l'attention se portera essentiellement au soir du 14 mars vers le troisième canton de Lyon (1er arrondissement), secteur démographique ancien où se joue une partie importante entre le R.P.R. et les modérés, en prélude aux scrutins municipaux et régionaux de 1983.

« *Elle travaille avec Michel Noir* » : le slogan principal de la candidate R.P.R. du troisième canton, Mme Marie-Françoise Frobert, qui défie un sortant de marque — M. Charles Béraudier, soutenu par l'U.D.F., président du conseil régional Rhône-Alpes, — a le mérite de la simplicité et, sans aucun doute, de l'efficacité. Suppléante de M. Noir, jeune député franc-tireur *chiraquien au sein du conseil municipal*, Mme Frobert joue à fond la carte du renouvellement des hommes et des méthodes.

Les thèmes de campagne du R.P.R. dans le quartier des Terreaux et sur les pentes de la colline historique des Canuts (La Croix-Rousse) prennent des formes traditionnelles : défense du troisième âge, dénonciation de l'insécurité.

S'agissant du programme, il est difficile de trouver plus que des nuances entre celui de Mme Frobert et celui de M. Béraudier. Le clivage est ailleurs. Il tient fondamentalement dans la divergence d'analyse des échecs de mai et juin 1981. Pour le R.P.R., le « *renouvellement des élus* » est prioritaire. Il faut bousculer les notables : « *C'est simple*, plaide M. Noir, *dans le nouveau conseil général investi de nouvelles tâches, il faut des élus qui travaillent à mi-temps. Si on est en présence d'hommes qui continuent à ne travailler que deux heures par mois, il y a un risque de mainmise de l'administration. Je n'ai pas envie d'être dans l'opposition pendant trente ans. De plus, dans six mois, la loi obligera « certains » à choisir leur mandat.* »

La critique vise un homme dont la bonhomie et la rondeur cachent une grande finesse politique et qui assume de nombreuses responsabilités. Premier adjoint au maire de Lyon, M. Charles Béraudier, qui, à ce titre, siège au conseil régional et à la communauté urbaine de Lyon, est le conseiller général sortant. Il a toujours affirmé que ses fonctions lui permettaient de mieux défendre les dossiers importants, grâce à ses « *casquettes* » municipale, départementale et régionale. Il déclare : « *Il est bon qu'un élu rende compte de son mandat et se soumette au verdict populaire. J'ai mission et vocation de défendre les contribuables lyonnais qui paient 60 % des impôts du département au sein du conseil général (...). Louis Pradel m'avait demandé de le faire, Francisque Collomb m'a confirmé.* » Pathétique, il poursuit : « *Si on veut que je puisse mener mon travail besogneux à la région, au moins pendant la période de transition, j'ai besoin d'être approuvé. J'ai un boulot à terminer, il est dommage que certains ne l'aient pas gentiment compris.* » S'il est battu, il ne démissionnera pas de son poste de président de la région, il attendra habilement le désaveu de « *ceux qui l'ont élu* ». Parmi eux, le R.P.R. et M. Michel Noir.

Un maire très mécontent

Fort de l'appui de la grande majorité des conseillers municipaux, M. Béraudier dispose d'un soutien de poids, celui du sénateur non inscrit et maire, M. Francisque Collomb. Un homme qui dissimule mal sa colère face à l'opération R.P.R. et qui, tout en se défendant de vouloir « *rentrer dans une bataille de coqs* », a apporté très ostensiblement son appui à son premier adjoint, « *homme de travail, de labeur, consciencieux* ». C'est la seule entorse à sa neutralité dans le débat qui, au sein de sa ville, oppose, les uns aux autres, beaucoup de ses conseillers municipaux.

Bref, les liens sont singulièrement distendus entre les deux tendances de la majorité municipale qui se disputent le leadership de l'opposition dans l'agglomération lyonnaise. M. Noir affirme que dans les six cantons lyonnais renouvelables, « *le R.P.R. sera en tête de l'opposition dans quatre d'entre eux, dont le troisième canton* ». Autour de M. Béraudier, on n'envisage pas la défaite.

Sous-représenté par rapport à son influence politique mesurée lors des scrutins présidentiel et législatif, le R.P.R prend date avec des candidats neufs face à des sortants du sérail centristes et apolitiques et à leurs dissidences. Deux fils de conseillers sortants (MM. Roland Fulchiron, fils de Roger, et Jean-Daniel Baridon, fils de Jean) veulent perpétuer la tradition. Une façon de maintenir un « *droit de propriété* » que M. Noir conteste. Et l'occasion pour le secrétaire de la fédération socialiste du Rhône, M. Yvon Deschamps, d'ironiser sur ces tentatives « *de transmettre les charges de conseiller général comme celles d'huissier de justice ou de notaire* ».

L'affaire « Noir-Béraudier » provoque d'autre part des remous au sein de l'U.D.F. Manifestement, les éléments C.D.S. jouent la légitimité et le maire en place ; ainsi, M. Roger Fenech, nouveau président du mouvement, avertit M. Noir : « *Ceux qui veulent se nourrir de la chair des centristes doivent se préparer à un long ramadan.* » En revanche, le président départemental de l'U.D.F., M. Alain Mayoud, député giscardien, a signé sans rechigner avec M. Noir le pacte cantonal de l'opposition.

La gauche observe ces déchirements non sans satisfaction, même si elle rencontre quelques difficultés dans ses rangs. Pour le P.S., la plus marquante est la dissidence du premier adjoint au maire de Saint-Priest, M. Bruno Polga, ex-conventionnel, ami de M. Louis Mermaz, qui se présente contre le candidat investi par les instances fédérales, M. Louis Gireau, maire du chef-lieu. De leur côté, les communistes veulent croire que l'« accident » des derniers scrutins nationaux sera effacé. Le P.C. a perdu un tiers de son électorat entre 1973 et 1981 dans l'agglomération. Il insiste sur sa « *spécificité* » dans « *la majorité pour le changement* ».

M. René Chevaillier, porte-parole de la fédération du P.C., remarque opportunément « *que les électeurs parlent de questions très concrètes sur leur mode de vie, sur leur pouvoir d'achat, et qu'ils ne parlent pas de la Pologne* ». C'est vrai, en ce début du mois de mars, Varsovie est bien loin de Lyon. Mais Florence et ses intrigues de palais n'ont jamais été aussi près. Un seul homme semble se tenir à l'écart. C'est un conférencier qui annonce sa rentrée publique pour le 22 mars, lendemain du deuxième tour. Invité par le Cercle lyonnais du Club de l'Horloge, il participera à un dîner-débat sur le thème : « Mythe et réalité de la décentralisation ». Son nom ? Raymond Barre.

CLAUDE RÉGENT.

ISÈRE : le P.S. proche du pouvoir absolu

De notre correspondant

Grenoble. — Les partis de l'opposition et le parti communiste sont au moins d'accord sur un point : ils redoutent au plus haut point que le P.S. n'obtienne à lui tout seul la majorité au sein de l'assemblée départementale.

Sur les cinquante cantons isérois, le parti socialiste en contrôle déjà vingt-deux (dix-neuf P.S., deux divers gauche et un M.R.G.), et il pourrait fort bien atteindre, cette fois-ci, le cap des vingt-cinq conseillers généraux. Ce scrutin n'est pas favorable à l'opposition, dont plusieurs personnalités marquantes à l'assemblée départementale se retirent. Il s'agit de M. Antoine Buisson (C.D.S.), qui fut président du conseil général de l'Isère jusqu'en 1976, à Meylan ; de M. Jean Bernard (C.D.S.), à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, et, surtout, de M. Aimé Paquet (P.R.), ancien ministre et ancien médiateur, dans le canton du Touvet. Le maire de Crolles, M. Paul Jargot (P.C.), sénateur, a de fortes chances de lui succéder. Dans les autres cantons détenus par la droite, notamment Roybon et La Tour-du-Pin, la gauche a fortement progressé lors des élections présidentielles et législatives de 1981.

Le parti communiste, au vu de ces derniers résultats électoraux dans le département, pourrait faire les frais de la progression socialiste, conduite fort habilement par M. Louis Mermaz (P.S.), président de l'assemblée départementale et de l'Assemblée nationale. Dans les sept cantons où le conseiller général sortant est un communiste, le P.S. était arrivé en tête lors de l'élection présidentielle ; aux législatives, il avait devancé le P.C.F. dans ses bastions de Saint-Martin-d'Hères et d'Echirolles, et l'avait talonné dans les autres.

Le P.C.F. espère retrouver une partie des voix qu'il avait perdues au premier tour de l'élection présidentielle. Pour se prémunir contre le danger socialiste, dans les cantons où ses conseillers sortants peuvent être menacés — notamment Allevard, Echirolles, Vif, — le P.C. n'a pas ménagé ses efforts, suscitant le surgissement de candidats écologistes ou de sensibilité de gauche.

A Grenoble, où trois cantons sur cinq sont renouvelables, les scrutins des 14 et 21 mars apparaissent comme une préfiguration de la prochaine bataille des municipales. Le R.P.R., qui contrôle les deux cantons du centre-ville, devrait pouvoir s'y maintenir, grâce notamment au retrait, dans le canton de Grenoble-II, du candidat U.D.F. Dans le canton de Grenoble-V, la présence de sept candidats, dont une écologiste, rend incertaine l'élection de M. Guy Nevache (P.S.), président de la commission départementale, qui n'avait devancé le candidat communiste, au premier tour des élections cantonales de 1976, que de dix-neuf voix. On prétend, à Grenoble, que M. Nevache, ancien directeur de cabinet du maire, M. Hubert Dubedout, et aujourd'hui l'un des proches de M. Mermaz, pourrait jouer un rôle important lors des prochaines élections municipales dans la capitale du Dauphiné. Un éventuel échec aux cantonales pourrait remettre en cause les *intentions qu'on* prête à M. Mermaz sur le chef-lieu du département. — C. F.

SAVOIE : des non-inscrits très courtisés

De notre envoyé spécial

Chambéry. — L'opposition affiche depuis plusieurs mois une grande détermination pour tenter de reconquérir, dans l'assemblée départementale savoyarde, la majorité qu'elle avait perdue en 1976. Elle est convaincue que le parti socialiste, qui a connu une progression fulgurante à partir de 1973, a amorcé depuis les élections législatives de 1978 une période de « reflux ». Elle compte donc, à la faveur du scrutin cantonal, reconquérir les positions qu'elle avait perdues au cours des années 70 et être en mesure de reprendre la présidence du conseil général en 1982 ou, plus sûrement, en 1985.

Depuis 1976, M. Louis Besson, député (P.S.), et ses conseillers généraux socialistes — au nombre de treize — et communistes — au nombre de cinq — contrôlent l'assemblée départementale. Mais l'habileté politique de l'actuel président du conseil général, qui dispose d'une majorité politique, mais, surtout, d'une « majorité personnelle », sera-t-elle suffisante pour contenir l'offensive du R.P.R. et de l'U.D.F., menée par le jeune député R.P.R., M. Michel Barnier, et M. Jean Blanc (C.D.S.), sénateur ?

Quatorze candidats ont reçu l'étiquette commune U.D.F.-R.P.R. Une seule « primaire », à Chambéry-Nord, oppose l'U.D.F. et le R.P.R., mais pour mieux « ratisser » l'électorat de droite. La gauche, qui avait recueilli 50,44 % des voix au deuxième tour de l'élection présidentielle dans ce département, *risque d'avoir certaines difficultés* à contenir la stratégie de reconquête mise au point par l'opposition.

Vraisemblablement, ce ne sont pas les scrutins des 14 et 21 mars prochain qui donneront à l'assemblée départementale savoyarde une majorité claire.

La prise du pouvoir par l'un ou l'autre camp repose sur le choix que feront les quatre ou cinq conseillers généraux non inscrits de l'assemblée départementale. Plusieurs de ces conseillers « modérés », qui ont une « sensibilité de gauche », avaient permis l'élection de M. Besson en 1976 et en 1979. Ils confirmeront ou infirmeront ce choix cette année.

Le P.S., le R.P.R. et l'U.D.F. ne ménagent donc pas leur gratitude et leurs compliments à l'égard de ces conseillers non inscrits qualifiés par les uns d'« *humanistes* », par les autres de « *personnages libres et indépendants à l'égard de tous les partis* ». Ainsi, l'un d'eux, M. Lucien Avocat, à Beaufort-sur-Doron, dont le vote avait permis, en 1976, l'élection de M. Besson, n'aura en face de lui aucun adversaire à l'exception d'un candidat du P.C.F. A Ugine, en revanche, le conseiller sortant, M. Jean-Marie Meunier, ancien socialiste, aujourd'hui non inscrit, et qui avait assuré la réélection de M. Besson en 1979, se voit opposer un candidat du P.S., alors que l'U.D.F. et le R.P.R. ne lui ont désigné aucun adversaire. L'opposition espère ainsi que plusieurs conseillers « *modérés* » *s'associeront à une* « nouvelle majorité ».

La droite est, certes, en mesure de conquérir les cantons d'Aime, de Chambéry-Nord et des Echelles, mais il paraît bien improbable qu'elle puisse revenir à l'assemblée départementale avec plus de quatorze ou quinze conseillers généraux. — C. F.

DROME : un nouveau à Valence

De notre correspondant

Valence. — Fief socialiste de tradition, le P.S. détient vingt-cinq des trente-quatre sièges de conseillers généraux : la Drôme de M. Maurice Pic, sénateur, président du conseil général, maire de Montélimar, part à ce combat sans grande appréhension. Dix-sept cantons sont concernés par ces élections, dont celui de Romans-I, que détient M. Georges Fillioud, ministre de la communication.

On ne voit guère que deux endroits où la lutte pourrait prendre des dimensions intéressantes : Portes-lès-Valence et Valence I. Dans le premier cas, M. Gabriel Coullaud (P.C.) se retire en faveur du maire de cette commune de la ceinture valentinoise, M. Jean-Guy Pinède ; celui-ci devra tenir compte de la présence du socialiste, M. Jean-Louis Bardet, encore tout récemment président départemental des syndicats d'exploitants agricoles. Si ce dernier l'emportait, le P.C. risquerait fort de ne plus disposer dans le département que d'un seul siège, à Châtillon-en-Diois (non renouvelable cette année).

A Valence I, la réélection de *M. Georges Dragon (P.S.)* n'apparaît pas tout à fait acquise. Il s'agit, en effet, d'un canton considéré comme le plus à droite de la ville. Le R.P.R. y joue la carte d'un homme nouveau, M. Régis Parent, qui ne l'a rejoint qu'en avril dernier et apporte du sang neuf à l'opposition. M. Dragon doit aussi tenir compte des candidats que présentent le M.R.G., le P.C.F. et l'U.D.F.

P. V.

LOIRE : l'électorat des villes et l'électorat des champs

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Dans la Loire, d'un renouvellement à l'autre, la gauche n'a cessé d'accroître son audience dans les zones urbaines. Elle détient cinq des neuf cantons de Saint-Etienne, les deux cantons de Roanne et les cinq cantons des vallées industrielles du Gier et de l'Ondaine. C'est l'électorat des champs, celui de la campagne forézienne — dont les représentants votent des deux mains des subventions pour la lutte contre la brucellose, mais rechignent à financer l'agrandissement du stade Geoffroy-Guichard, — qui, jusqu'à présent, a permis à une majorité départementale conservatrice de se maintenir. La distorsion de la représentativité est pourtant flagrante : les élus des cinq cantons renouvelables de l'arrondissement de Montbrison, dans la plaine et les monts du Forez sont ceux de quelque soixante-cinq mille habitants, soit cinq mille de moins que dans les deux cantons renouvelables de la vallée de l'Ondaine (le Chambon-Feugerolles et Firminy).

Avant 1976, deux communistes et un socialiste siégeaient à l'assemblée départementale. Depuis 1979, on dénombre sept élus du P.C.F. et autant du P.S., sur trente-neuf conseillers. Un ou deux sièges de plus pour le P.S. ne suffiraient pas à donner à la gauche la prépondérance, même si elle peut compter, dans les votes importants sur les trois voix d'élus classés divers gauche.

L'opposition est loin d'être assurée de conserver les neuf sièges qu'elle détient, sur les dix-neuf cantons renouvelables. Elle peut faire son deuil, semble-t-il, de celui de Boën-sur-Lignon. Il en va de même à Saint-Rambert. L'opposition est également menacée à Saint-Etienne-Nord-Ouest I, où elle n'avait devancé la gauche que de quatre-vingt-treize voix en 1976. Celle-ci devait au moins enlever trois cantons à la droite pour avoir la majorité, d'autant que le conseiller sortant de Saint-Jean-Soleymieux, seul élu radical de gauche du département, paraît en danger. Quant au P.S.U., dont la secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau, est stéphanoise, il n'a donné, contrairement à ce qu'il avait fait en 1976 et en 1979, aucune investiture dans le département, cela au grand dam de l'une de ses élues, Mme Régine Charlat, conseiller municipal de Saint-Etienne. — P. Ch.

PRÉPARATIO…

…ne régio…

DROME : un nouveau à Valence

LOIRE : l'électorat des villes et l'électorat des champs

DES ÉLECTIONS CANTONALES

en équilibre

HAUTE-SAVOIE : le « roi Arthur » abdique

De notre envoyé spécial

Annecy. — La Haute-Savoie, l'un des départements ayant apporté le 10 mai à M. Giscard d'Estaing le plus fort pourcentage de voix (55,78 %) et ayant envoyé au Parlement trois députés U.D.F., devrait renforcer encore son ancrage dans l'opposition. Le P.S., avec cinq sièges, et le P.C.F., avec deux élus, font déjà figure de « marginaux » dans cette assemblée, forte de trente-deux conseillers, dont vingt-cinq sont membres de l'U.D.F. ou proches de cette formation. Or, ils risquent de perdre un, peut-être deux cantons.

Le plus menacé est celui d'Annemasse-Sud où le sortant, socialiste, est opposé au député de la troisième circonscription, M. Claude Birraux (C.D.S.). Elu dès le premier tour des législatives, M. Birraux avait obtenu 51,53 % des voix dans ce canton. Le P.S. pourrait, en revanche, prendre le canton de Seynod et mettre en difficulté M. André Fumex, maire modéré d'Annecy, dans le canton Nord-Est de cette ville.

A Chamonix, le P.C.F. sera battu si l'on tient compte uniquement des données électorales. A droite, on qualifie d' « *incongruité* » la présence d'un communiste dans cette vallée mondialement connue. La multiplicité des candidatures d'opposition, résultant de rivalités entre clans, factions et familles chamoniardes, pourrait profiter une nouvelle fois au conseiller sortant.

Paradoxalement, c'est au sein du tout-puissant groupe majoritaire au conseil général que l'on observe les plus grands espoirs de « changement ». Certains conseillers ne voient pas sans déplaisir le départ du « roi Arthur », qui dirigea le département pendant vingt et un ans, *de 1958 à 1979* ; sous son long règne, l'assemblée départementale fut trop souvent une simple chambre d'enregistrement. M. Arthur Lavy (P.R.), âgé de soixante-dix-sept ans, qui avait cédé successivement son siège de sénateur (en 1977) et celui de président du conseil général de la Haute-Savoie (en 1979) à M. Bernard Pellarin (U.D.F.-P.R.), demeurait, en fait, le vrai « patron » du département. Les incertitudes électorales qui pèsent sur son propre canton l'ont encouragé à prendre sa retraite. Les conseillers généraux haut-savoyards espèrent, à cette occasion, recueillir enfin une partie du pouvoir que concentrait l'ancien président. — C.F.

La droite de la droite

(Suite de la première page.)

Pour peupler ce « désert idéologique » dont parle Alain Duhamel dans *le Monde* du 4 mars, on peut noter que les divers clubs et groupuscules de la « nouvelle droite » ont déployé une activité forcenée. Et, si l'on s'en tient aux chevaux de bataille enfourchés par le R.P.R., il faut bien constater qu'ils ont engrangé quelques succès. Qu'on me comprenne bien : mon sentiment n'est pas que le R.P.R. s'est mis à leur remorque. Mais, consciemment ou non, les thèmes de la « nouvelle droite », largement diffusés et relayés, viennent charpenter le noyau dur d'un mouvement qui est en train de rompre toutes les amarres qui le reliaient au gaullisme.

Une accumulation de refus démagogique

Bien entendu, c'est encore au nom de l'indépendance nationale que M. Couve de Murville mène bataille (2), et les gaullistes historiques sont peu enclins à céder à cette vogue. Mais qui les écoute encore à droite ? La relève de cette génération de dirigeants est assurée par des hommes que tout rattache aux courants de la vieille droite française. On pourrait d'ailleurs observer avec intérêt la carrière de certains dirigeants d'aujourd'hui, habiles à jeter des ponts avec le Club de l'Horloge, voire avec le GRECE (tel Yvan Blot, membre du comité directeur du R.P.R.), avec ces « comités d'action républicaine » (animés par un ancien collaborateur de M. Galley), et autres lieux de rencontre de la droite musclée.

Et, même si l'opportunisme en est la raison principale, les propos de M. Jacques Chirac reflètent cette mutation. L'exemple de la politique étrangère — où la pensée gaulliste avait laissé une si profonde empreinte — est, pour cela même, des plus édifiants. Quel est le contenu du discours chiraquien ? « Il ne fallait pas siéger à Madrid, à la C.S.C.E. ; il ne fallait pas signer l'accord sur le gaz ; il ne fallait pas aller en Israël... » Bref, une accumulation de refus démagogiques, flattant les nostalgiques des méthodes simplistes, dont on pourrait à loisir souligner l'inanité, l'irréalisme et le danger pour la France. Et, pour le reste, on ne peut qu'être frappé par l'absence de propositions et le vide de ses déclarations.

Il faut donc être lucide : avec le R.P.R., c'est la droite française la plus classique qui s'oppose à nous. Même si cette inquiétante évolution soulève quelques remous chez les tenants de la tradition gaulliste, il est de plus en plus clair que le gaullisme n'a plus d'expression politique au R.P.R.

Dans le même temps, en annonçant « *la mort de l'U.D.F.* », M. Olivier Stirn avait souligné l'ampleur des reclassements qui s'opèrent en son sein. L'échec de Valéry Giscard d'Estaing a déclenché un mouvement centrifuge, qui désagrège les composantes de la nébuleuse U.D.F. Il y existe une étonnante « aspiration au centre », dans le même temps où la dispersion d'éléments si divers semble inéluctable. L'U.D.F. a toujours représenté l'alliance de la droite traditionnelle et du centre. L'analyste politique situera probablement en 1980 l'apparition la plus nette de la fracture entre ces deux composantes. Les suites du drame de la rue Copernic l'avaient en tout cas fait voir au grand jour.

Aujourd'hui, les choses sont encore plus claires. Y a-t-il plus grande imposture que l'affiliation de M. Poniatowski à la « famille du centre » ? Celui qui estime que « *la race indo-européenne imprime sa marque à l'essor de nos sociétés* » (3) qui consacre d'édifiants développements à « *l'héritabilité de l'intelligence* » (4), à « *l'erreur égalitaire* » (5), montre trop bien à quelle famille de pensée il se relie. Les appétits électoraux ont pu, pour un temps, réunir ces hommes à ceux qui se réclament d'une « social-démocratie ». Mais, sans être devin, il n'est pas difficile de prévoir que ce qui se ressemble s'assemblera, et que la droite de la droite se reconstituera. Les récents éloges décernés à M. Chirac par M. Poniatowski n'ont sans doute rien de fortuit. Quant au centre, pour exister, encore faudrait-il qu'il se démarquât d'un bloc si fortement marqué à droite qu'il évoque irrésistiblement la restauration nationale de Joseph de Maistre ! « *La droite*, rappelait A. Siegfried, *est une force qui semble permanente : elle se replie simplement sur des positions nouvelles, ce qui, périodiquement, lui permet de se reformer* (6). » Indiscutablement, elle traverse aujourd'hui une de ces phases-là.

Un retour en arrière

Qui sont donc nos adversaires ? Un ensemble de plus en plus installé à droite, qui tend à laminer à la fois les gaullistes et les centristes. Mais il est douteux que les hommes et les femmes qui soutiennent ces formations soient prêts à suivre un tel mouvement de dérive droitière. Ce qui signifie que, au plan sociologique, la majorité actuelle dispose d'un espace pour s'élargir, c'est-à-dire pour convaincre.

Huit mois après le 10 mai, le clivage droite-gauche n'a plus le même aspect. La droite s'est rétractée pour trouver ses assises dans un héritage antérieur au gaullisme et souvent inquiétant. Elle représente surtout aujourd'hui un rassemblement crispé autour de privilèges à défendre, sans alternative crédible et n'offrant rien d'autre qu'un retour en arrière.

Il appartient à la majorité de mesurer cette vacuité, et d'offrir à tous ceux qui sont prêts à le faire de prendre leur part dans l'effort de redressement économique et de justice sociale, qui est celui de tout le pays. De cette manière, notre projet trouvera tout son sens, celui d'un rassemblement sans précédent, pour répondre à un grand défi : sortir de la crise, dans les années 80 en inventant, hors des modèles et des tutelles, une société plus juste, plus solidaire et plus communautaire.

GEORGES SARRE.

(2) *Le Monde*, du 13 février 1982.
(3) *L'Avenir n'est écrit nulle part*, Albin Michel, 1978, p. 94.
(4) Id., p. 114.
(5) Id., p. 158.
(6) *De la IIIe à la IVe République*, Paris, 1956, p. 81.

● *M. Jean-Marie Daillet*, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Manche, a annoncé, mardi 9 mars, sa candidature à la présidence du C.D.S. M. Daillet, qui se défend « *d'agir par esprit de rivalité* », pense être « *l'animateur* », à la fois « *patron, organisateur et homme d'imagination* » capable de faire du C.D.S. un « *pôle centre* », « *une large vallée accueillante loin des températures extrêmes* ».

CHAMPAGNE-ARDENNE : les solides défenses de l'opposition

En Champagne-Ardenne, l'ancienne majorité, qui avait assez bien résisté au flux socialiste du printemps dernier, dispose de défenses solides. Elle a même reconquis le siège de la troisième circonscription législative de la Marne, que M. Bruno Bourg-Broc a rendu au R.P.R., à l'occasion de l'élection partielle du 17 janvier, en battant la candidate socialiste, Mme Annette Chépy-Léger, qui l'avait emporté en juin. Devenue l'opposition, elle paraît assurée de demeurer majoritaire dans les conseils généraux de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne. Elle peut même prétendre rompre à son profit l'équilibre existant au sein de l'assemblée départementale des Ardennes, dont elle n'avait conservé la présidence qu'au bénéfice de l'âge. Dans ce département, en effet, après avoir beaucoup progressé, au détriment des communistes notamment, le P.S. se trouve en difficulté face à une conjonction de mécontentements.

ARDENNES : la fin du 18-18

De notre correspondant

Mézières. — C'est la fin du 18-18 dans les Ardennes. La création du trente-septième canton va mettre un terme à un équilibre paralysant. Jusque-là l'ancienne majorité avait réussi à conserver la présidence du conseil général au bénéfice de l'âge. Mais le raz de marée qui a envoyé en juin trois députés socialistes à l'Assemblée nationale à la place d'un R.P.R. et de deux communistes va-t-il avoir un prolongement cette année ? Rien n'est moins sûr et, paradoxalement, ce sont justement les socialistes ardennais qui paraissent les plus inquiets.

L'opposition a donc eu beau jeu d'affirmer que la volte-face de M. Gilles Charpentier (P.S.), député de la deuxième circonscription, qui avait choisi de renoncer à son siège de conseiller général du canton de Sedan-Est, où il a été élu en 1979, et qui est revenu sur cette décision, est uniquement destinée à préserver les arrières d'un P.S. qui se sent menacé. Prolongement inattendu : le président de l'assemblée départementale en exercice, M. Gabriel Sacrez (apparenté R.P.R.), a introduit un recours devant le tribunal administratif pour obtenir qu'on vote aussi à Sedan-Est, dont le siège n'est pas renouvelable, jouant en cela sur une question de dates et fondant sa démarche sur le temps mis par M. Charpentier à changer d'avis. Il a même reproché au préfet de commettre « *un excès de pouvoir* » en n'organisant pas l'élection.

Cette passe d'armes met un peu de piment dans la campagne. Cela dit, il est certain que la « fièvre rose » a baissé dans les Ardennes. Une tension sociale persiste et les points chauds sont concentrés justement dans des cantons à renouveler : incertitude à la Société des aciers spéciaux, dans le canton de Givet, les cent soixante licenciements intervenus à la Foulerie, dans le canton de Carignan, l'interminable affaire Eaton-Manil, occupé depuis plus d'un an par les ouvriers licenciés, dans le canton de Villers-Semeuse, les affrontements de l'hiver entre forces de l'ordre et agriculteurs, et surtout ceux entre forces de l'ordre et les militants antinucléaires autour du site de la seconde centrale nucléaire de Chooz. Tous ces événements ont été profondément ressentis dans tout le département. Il en résulte un lourd contentieux politico-social qui explique que M. Mauroy soit venu à Charleville-Mézières lundi soir 8 mars. Le P.S. est menacé à Givet, à Mézières-Est, peut-être même à Rocroi et à Monzon. En revanche, il pourrait vaincre l'opposition à Asfeld, voire à Charleville-Centre, et donner des soucis au conseiller communiste sortant, M. Alain Léger, ancien député, à Mézières-Centre-Ouest.

Six conseillers généraux ne se représentent pas : MM. Roger Mas (P.S.) à Mézières-Est, Gérard Istace (P.S.) à Revin, tous deux élus députés en juin, Albert Galliot (P.S.) à Givet, René Petit (P.S.) à Rocroi, Pierre Reblé (modéré) au Chesne et Gaston Munaut (P.S.) à Carignan. — C.L.

AUBE : une « super-primaire » pour la succession de l'ancien président

De notre correspondant

Troyes. — Cinquante-sept candidats se disputent les seize sièges à pourvoir. La consultation ne paraît pas de nature à inquiéter l'opposition, majoritaire au sein de l'assemblée départementale.

Alors que le P.C.F., représenté dans chaque canton, ne compte aucun sortant, les socialistes détiennent quatre des sièges renouvelables. Ils ne sont absents que dans le canton d'Essoyes, où le sortant, maire du chef-lieu, M. Yann Gaillard, inspecteur général des finances, sollicite le renouvellement de son mandat sans se recommander d'aucun parti mais avec le soutien de l'U.D.F. et du R.P.R. Le P.S. y appelle à voter communiste.

Les radicaux de gauche n'ont qu'un seul candidat, M. Perrotin, dans le canton de Bar-sur-Seine, où le sortant socialiste, vice-président du conseil général, M. Roger Dossot, laisse, pour raison de santé, à M. Weinling le soin de défendre les couleurs du P.S. M. Weinling devrait bénéficier de l'atout que représentent ses fonctions de maire de Bar-sur-Seine, bien que son adversaire principal, M. Jacques Garreau, suscite un fort mouvement de sympathie parmi les militants de l'U.D.F. et du R.P.R.

Dans onze cantons sur seize, R.P.R. et U.D.F. présentent une candidature unique. C'est notamment le cas aux Riceys avec M. Robert Galley, conseiller général sortant, maire de Troyes, député R.P.R., ancien ministre, et à Romilly-sur-Seine-I, avec M. Paul Granet, ancien secrétaire d'État, ancien député, conseiller général sortant. Dans ce canton, M. Granet, qui se présente sous l'étiquette radicale-socialiste, devra affronter son « tombeur » aux législatives de juin dernier, M. Michel Cartelet (P.S.), ainsi que le maire du chef-lieu, M. Camuset (P.C.), qui ne désespère pas d'arbitrer ce duel.

Le canton de Mery-sur-Seine est le théâtre d'une « superprimaire ». Jusque-là représenté par Pierre Labonde, président de l'assemblée départementale et sénateur, décédé en décembre dernier, ce canton voit s'affronter quatre candidats de l'opposition : MM. Godot (R.P.R.), Cadot (U.D.F.), Ludot et Adenot, tous deux de tendance U.D.F., qui se présentent à titre personnel.

La désignation du candidat socialiste dans le canton de Troyes-la-Chapelle-Saint-Luc a suscité des remous. Certes, le conseiller sortant, M. Yves Predieri a eu finalement l'investiture, mais la section locale du P.S. a décidé de présenter M. Pierre Pitois. Le conflit a pour origine le fait que M. Predieri avait quitté le P.S. il y a quelques années et ne l'a réintégré qu'après le 10 mai. Les instances du P.S. ont arbitré en faveur de ce dernier, et M. Pitois, qui a maintenu sa candidature, a été exclu du parti pour indiscipline.

Le P.S. espère emporter le siège de Bar-sur-Aube, détenu par M. Jean-Pierre Davot (U.D.F.).

A Aix-en-Othe, M. André Lemeland, vice-président du conseil général, soutenu par l'U.D.F. et le R.P.R., doit affronter le chef du cabinet de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, M. Bernard Goury (P.S.). La venue de Mme Cresson avait été annoncée dans ce canton rural. Elle a été décommandée. C'est M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui a été appelé à soutenir M. Goury.

A. B.

● PRECISION. — M. Yves Betron, candidat dans le canton de Toucy, dans l'Yonne (*le Monde* du 9 mars), nous précise qu'il ne se veut ni dans l'opposition ni dans la majorité, mais au service du canton « *pour rapprocher et non pour accentuer les différences* ».

HAUTE-MARNE : tous modérés !

De notre correspondant

Chaumont. — Actuellement titulaire de trois seulement des trente et un sièges du conseil général, la majorité gouvernementale ne peut guère espérer un renversement spectaculaire de la situation en Haute-Marne, où l'électorat se prononce d'abord pour des hommes solidement implantés dans leurs cantons respectifs.

La création d'une nouvelle circonscription urbaine Saint-Dizier-Sud-Est — le trente-deuxième canton, — que la droite juge spécialement taillée à la mesure du P.S., ne semble pas de nature à bouleverser ce pronostic.

Paradoxalement, c'est pour ce siège, qui se jouera essentiellement entre MM. Marcel Marchand (P.S.) et Pol Fontaine (P.C.), l'un et l'autre adjoints du maire communiste et conseiller général de Saint-Dizier, M. Maurice Cartier, qu'un troisième homme n'hésite pas à se réclamer sans équivoque du R.P.R. M. Daniel Bertin, artisan plâtrier. Paradoxe, car ils sont rares les opposants à annoncer franchement la couleur. Hormis M. Yves Volot, secrétaire départemental du R.P.R. en lice à Andelot, et M. André Luclot, R.P.R. également, conseiller sortant de Val-de-Gris, tous les autres se veulent modérés, affirment se situer dans l'opposition, sans préciser exactement où, et se posent en champions des intérêts cantonaux, ouverts à tous les dialogues.

Attitude diamétralement opposée côté majorité. Le P.S. et le P.C. seront de tous les combats ou presque au nom de leurs partis. Le M.R.G. joue également franc-jeu en ne dissimulant pas son étiquette. Il a accordé son investiture à trois candidats, MM. Robert Genest, conseiller général sortant de Chaumont-Sud ; Michel Cornu, à Nogent, et Robert Gauthier, à Doulaincourt. Plutôt que d'opter pour une présence systématique, les radicaux de gauche ont préféré se limiter à des cantons où il faudra compter avec eux.

A-t-on la même optique au P.S.U. ? Il ne présentera qu'un seul candidat, M. Pierre Lesprit, dans le canton de Nogent, qui se retrouve en lice avec un socialiste, un communiste, un radical de gauche et le sortant modéré, M. Henry.

Avant même les premières escarmouches, une surprise de taille à Chaumont-Sud (13 204 électeurs) : l'opposition n'y est pas représentée. Son candidat pressenti, M. Bernard Boisselier, adjoint au maire de Chaumont, qui avait manifesté l'intention de poursuivre l'action du conseil municipal du chef-lieu à l'assemblée départementale, a manqué l'heure du rendez-vous pour les inscriptions. Il croyait pouvoir présenter son dossier jusqu'à 18 heures le 25 février, alors que la limite était fixée à midi. Dans un communiqué, il a affirmé sur l'honneur la réalité de cette confusion.

Qui en tirera bénéfice ? Le conseiller général sortant, M. Robert Genest (M.R.G.), ou son rival le plus dangereux, le socialiste M. Jean- Carrier ?

A Doulaincourt, où M. Bugnot (modéré) ne se représente pas, il n'y aura pas moins de six prétendants, dont le nouveau député socialiste de Saint-Dizier, le docteur Guy Chanfrault, qui entend tirer parti de la dispersion des candidatures de l'opposition.

Le président de l'assemblée départementale, M. Raymond Hanin (U.D.F.), brigue un nouveau mandat dans son fief de Joinville. Un socialiste et un communiste sont décidés à le détrôner. Ce ne sera pas chose facile. — Y.-M. D.

MARNE : trois gains, au mieux, pour le P.S.

De notre correspondant

Châlons-sur-Marne. — L'opposition, qui domine largement dans l'assemblée départementale sortante où la gauche ne détient que douze sièges (4 P.C., 8 P.S.) sur les quarante et un, ne nourrit aucune inquiétude. Elle restera largement majoritaire après ces élections, et pourra désigner à son gré le successeur à la présidence de M. Maurice Prévoteau (U.D.F.-C.D.S.), sénateur. Celui-ci a décidé de ne pas se représenter devant les électeurs du canton de Bourgogne où tout laisse prévoir que son fils Michel, maire de Bazancourt, prendra sa suite.

Au pis, semble-t-il, l'opposition risque seulement de perdre trois sièges. Elle a d'ailleurs réussi à s'unir dans l'ensemble des cantons, y compris autour des sortants non inscrits ou de sensibilité de gauche, qui votaient pour M. Prévoteau et approuvaient le budget départemental. Trois « bavures » cependant : dans le canton d'Esternay, M. René Diaz a démissionné du R.P.R. pour s'opposer au sortant U.D.F., M. Henri Saignes, qui n'en sera pas moins, selon toute vraisemblance, réélu. Dans le canton d'Heiltz-le-Maurupt, la candidature « sauvage » de M. Guy Cochard, membre du comité départemental du parti républicain, mettra peut-être en ballottage le conseiller sortant, M. Aymard de Courson (U.D.F.-C.D.S.).

Dans le premier canton de Châlons-sur-Marne, un candidat du CNIP, M. André Massiou, qu'épaulent dans sa campagne quelques militants R.P.R. allergiques à l'U.D.F., brouillera les cartes au premier tour malgré la présence d'un candidat U.D.F.-radical, M. Jean-Marie Camus. Ce dernier a le soutien officiel du R.P.R., en particulier celui du nouveau député, M. Bruno Bourg-Broc, l'un des quatre vainqueurs des législatives partielles du 17 janvier. Il s'agit pour M. Camus d'enlever le siège de M. Jean Sammut (P.S.), qui ne se représente pas. Ce canton urbain avait déjà donné une légère avance à M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle et s'est prononcé nettement en faveur de M. Bourg-Broc au scrutin de janvier. Le candidat socialiste, M. Jacques Henin, adjoint du maire communiste, M. Reyssier n'est donc pas assuré de conserver le siège de son parti, d'autant que le candidat communiste, M. Bernard Barberousse, premier adjoint au maire, est plus connu que lui.

Les trois sièges que la gauche peut espérer prendre sont celui d'Ay, où le sortant, M. Alain Collery (U.D.F.), s'est retiré ; celui de Fismes où M. Jean Vinkler (non inscrit) se voit opposer le maire socialiste du chef-lieu, M. Paul Caffe ; celui de Vertus, où le siège semble devoir échoir à M. Robert Ravillon (R.P.R.), suppléant du député M. Bernard Stasi (U.D.F.-C.D.S.), à moins qu'il ne revienne à M. Marc Lefèvre (sans étiquette), ancien radical de gauche, qui a le soutien du conseiller sortant, M. Paul Gérard, non inscrit, qui ne se représente pas.

Le neuvième canton de Reims, nouvellement créé, est l'enjeu d'une lutte serrée entre le communiste, M. Jacky Periot, et le socialiste, M. Jean-Claude Laval. De même, dans le cinquième canton de Reims, le maire communiste de la ville, M. Claude Lamblin, conseiller général sortant, subit l'assaut de l'un de ses adjoints socialistes, M. Hubert Carpentier. Mais l'intérêt de la compétition se portera aussi, dans ce canton, sur le score que M. Jean-Louis Schneiter, ancien député U.D.F., réalisera face à M. Lamblin qu'il a tenu à affronter sans trop d'illusion afin de « *prendre acte* » en vue de la future bataille pour la mairie de Reims. — M. M.

société

LES REMOUS AU SEIN DE LA POLICE JUDICIAIRE PARISIENNE

M. Defferre : les cimetières sont pleins de gens irremplaçables

Vingt-quatre heures après la démission de M. François Le Mouël de la tête de la police judiciaire parisienne, M. Defferre a contre-attaqué. Trois nominations sont intervenues dans la matinée du mercredi 9 mars à la tête de la P.J. : M. Pierre Touraine à la place de M. Le Mouël ; M. André Solères comme directeur adjoint, un poste qui était vacant, et M. Robert Mesini, comme sous-directeur des affaires criminelles.

Ces nominations décidées, M. Defferre a eu des mots sévères contre les deux policiers qui sont à l'origine des remous de ces derniers jours : « Pour ce qui concerne M. Le Mouël, a déclaré le ministre de l'intérieur, mardi soir, sur France-Inter, je signale qu'il y a eu des fuites dans son service. Il ne m'en a pas tenu informé, il a commis une faute grave. » On précisait, ce mercredi matin, au cabinet de M. Defferre, que le ministre de l'intérieur visait l'affaire du policier de l'Office des *stupéfiants* soupçonné d'être à l'origine d'indiscrétions qui auraient profité à des trafiquants de drogue (« le Monde » du 9 février).

A propos de l'ancien chef de la brigade criminelle, M. Defferre a déclaré : « M. Leclerc, quant à lui, a réussi des affaires, mais il en a aussi raté. MM. Le Mouël et Leclerc, a-t-il ajouté, ont été remplacés par des hommes d'une valeur au moins égale à la leur. Ils ont été avantageusement remplacés, ajouterai-je. » Le ministre de l'intérieur a conclu : « Les cimetières sont pleins de gens irremplaçables. »

Tandis que le commissaire Olivier Foll, le *second de M. Leclerc à la brigade criminelle* refusait, comme il lui était proposé, de succéder à ce dernier, des commissaires et inspecteurs de police solidaires de MM. Le Mouël et Leclerc demandaient, à l'issue d'une assemblée générale qui a eu lieu à Paris mardi 9 mars, l'arbitrage du président de la République.

Il est douteux qu'ils soient entendus. Le même jour, M. Mauroy qui parlait à Granges-lès-Valence, en Ardèche, a, au contraire, justifié l'attitude de M. Defferre en se félicitant que ce dernier « ait réglé rapidement les problèmes qui étaient de son ressort ».

Le premier ministre a ajouté : « Certains *disent que les syndicats font la loi.* Non, avec la gauche au pouvoir ce ne sont pas les syndicats qui font la loi, ce ne sont pas les journaux ni la droite. La loi, a conclu M. Mauroy, ce sont les Français qui la font, par l'intermédiaire du gouvernement de la République que nous représentons. »

Protestations et explications

Réunis à *13 heures, le mardi* 9 mars, au quai des Orfèvres, en assemblée générale extraordinaire, à l'appel du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, les commissaires — auxquels s'étaient joints, à leur demande, un très grand nombre d'inspecteurs et d'enquêteurs de la P.J. parisienne — n'avaient pas pris de gants pour dénoncer ceux qui, *« intervenant plus comme des commissaires politiques que comme des syndicalistes, tentent d'établir une hiérarchie parallèle dans la police »*.

Non contents de fustiger « *la hiérarchie parallèle constituée par les syndicalistes de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.)* », les orateurs devaient s'en prendre sur le même ton aux « *conseillers du ministre de l'intérieur* », attaque qui visait en particulier M. Gérard *Monate, fondateur* et ancien secrétaire général de la F.A.S.P., devenu, peu après le 10 mai 1981, chargé de mission auprès du *directeur général de la police* nationale.

Auparavant, le commissaire Olivier Foll, l'adjoint du commissaire Leclerc à la tête de la brigade criminelle, après avoir indiqué qu'il avait décliné l'offre de prendre la place de celui-ci — « *mon éthique m'interdit de m'asseoir dans le fauteuil d'un ami* », a-t-il dit — allait s'attacher à faire, « *sans esprit partisan* », la chronologie de l'affaire.

« *Elle a commencé le 30 septembre 1981*, a déclaré M. Foll, *lorsque M. Michel Guyot, directeur central de la P.J., a proposé à Marcel Leclerc la sous-direction des affaires criminelles* [à la P.J. de la préfecture de police de Paris]. *La nomination n'est pas intervenue immédiatement, le temps de laisser passer le procès de Broglie* (1), *et n'avait toujours pas été prononcée le 15 janvier 1982* ».

Si on ignorait cette importante décision, on connaît mieux, en revanche, la *suite du scénario* (*le Monde* des 2, 3 et 9 mars). Première convocation du commissaire Leclerc chez le ministre *de l'intérieur, le 19 février.* M. Defferre lui propose de prendre la tête du S.R.P.J. de Marseille, mais lui précise, dira le commissaire Foll, que « *s'il n'acceptait pas, sa carrière était terminée* ».

Le 23 février, M. Leclerc adresse au ministre une lettre lui faisant part de son refus. Le 4 mars, M. Leclerc est convoqué à nouveau place Beauvau. Selon M. Foll, le commissaire « *craque nerveusement* ». C'est alors que M. Defferre décide de faire venir Mme Leclerc. Il lui aurait dit alors : « *Si votre mari n'accepte pas d'aller à Marseille, c'est vous, Madame, qui serez responsable de sa chute, car vous n'aurez pas su le convaincre.* » Ce même jour, a indiqué M. Foll, le ministre devait convoquer François Le Mouël, directeur de la P.J. au quai des Orfèvres — démissionnaire depuis — pour le convaincre de tenter de faire pression sur son collaborateur.

Ici intervient une contradiction entre la version des policiers de la P.J. et celle du ministère de l'intérieur. En effet, M. Foll a indiqué que, le lundi 8 mars au matin, M. Leclerc avait trouvé sur son bureau l'arrêté, signé le 25 février par M. Defferre, le nommant à l'Inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.). Mais mardi 9 mars en fin de matinée, on affirmait au ministère de l'intérieur que « *si M. Defferre avait effectivement signé cet arrêté le 25 février, le document n'avait pas encore été notifié à l'intéressé* » (*le Monde* du 10 mars).

L'épilogue se situe le 8 mars au matin, selon M. Foll, date à laquelle M. Leclerc aurait accusé réception de l'arrêté le nommant à l'I.G.P.N., et informé M. Defferre, par téléphone, qu'il maintenait son refus d'aller à Marseille. Un peu plus tard, dans la même journée, M. Le Mouël, se voulant solidaire de son collaborateur, faisait savoir à M. Defferre qu'il souhaitait être relevé de ses fonctions.

Dans la lettre qu'ils ont adressée au président de la République, les commissaires, qui entendent « *rester des techniciens au service du public* », et « *n'admettront pas davantage que par le passé d'être mêlés à des manœuvres inspirées par l'action politique* », font appel « *à la haute autorité* » de M. Mitterrand, « *pour que la police, dont le rôle essentiel est de lutter contre la criminalité et d'assurer la sécurité publique puisse, comme elle le souhaite, sous la direction d'hommes respectés, se consacrer avec sérénité à la protection des personnes et des biens* ».

Refuser tout de go les décisions du ministre de l'intérieur pour en référer au chef de l'Etat, lui demandant son arbitrage, illustre bien la gravité du malaise. Mais, peut-être la proximité d'élections professionnelles d'importance n'est-elle pas tout à fait étrangère à cette nouvelle flambée de passions — et de rancœurs nouvelles ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. Deleplace (FASP) : l'autoritarisme de quelques despotes

De notre correspondant régional

Lyon. — Devant le Club de la presse de Lyon, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération des syndicats de police (FASP, proche des socialistes), formation nommément mise en cause par le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, s'est montré « *surpris* » de constater que « *le commissaire Leclerc ait été obligé d'emmener son épouse pour plaider son cas familial auprès du ministre de l'intérieur. Pour le premier policier de France*, a ajouté M. Deleplace, *cela la fiche un peu mal* » (1).

M. Deleplace devait indiquer ensuite qu'« *avec le changement la FASP avait encore à faire face à quelques despotes, qui confondaient autoritarisme et autorité* ». Or, son organisation a « *la volonté d'intervenir à chaque fois qu'une situation de crise se présente dans les services* », et, donc, de « *demander au ministre de régler nos différends* ».

Considérant que l'action menée par le Syndicat des commissaires de police est « *une action très politique* », M. Deleplace a ajouté : « *Si les commissaires trouvent notre démarche inacceptable (...), qu'on en débatte devant l'opinion publique.* »

Selon lui, il y a en France « *dix ou douze individus* » qui n'ont pas « *la capacité d'être des chefs de la police* ». M. Deleplace a semblé vouloir minimiser la portée des changements intervenus, ou à intervenir, dans la haute hiérarchie policière. — *C. R.*

(1) N.D.L.R. — En réalité, c'est M. Defferre qui avait manifesté le désir de recevoir Mme Leclerc et l'avait reçue individuellement

● *M. Delanoë (P.S.) : les syndicats vilipendés représentent une large majorité de policiers.* — M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti socialiste et député de Paris, écrit dans son éditorial de *P.S. Aujourd'hui* bulletin quotidien de cette formation, daté 9 mars :

« *M. Gaston Defferre aurait été manipulé par des syndicats doctrinaires. Les journalistes et les Gaston Defferre aurait été manipulé par des syndicats doctrinaires. Les journalistes et les hommes politiques français connaissent suffisamment Gaston Defferre pour savoir qu'il est homme d'énergie, de volonté et pas exactement du genre à être « manipulé » par qui que ce soit. Et ces syndicats tant vilipendés, faut-il rappeler qu'ils sont représentatifs d'une très large majorité de policiers ?*

● *M. Marcellin : le gouvernement des subalternes.* — « *Un gouvernement qui n'est plus maître de sa police n'est plus maître de rien* », a déclaré, dans un entretien publié le mercredi 10 mars par le journal *Rhône-Alpes*, M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur. « *La puissance publique*, a ajouté M. Marcellin, *ne peut pas abdiquer ses pouvoirs entre les mains d'un dirigeant de syndicat de fonctionnaires. Ce serait le gouvernement des subalternes et la négation de l'Etat républicain (...)* »

Le test

(Suite de la première page.)

Crimes de haut niveau, si l'on peut dire, affaires de premier *plan ayant souvent des connotations* politiques et bénéficiant, de ce fait, d'une « couverture » par les médias *que les* affaires traitées par ses confrères des trois autres brigades n'obtiennent pas toujours. De l'affaire Empain à l'affaire de la rue Copernic, toute enquête « sensible » *passe par la* « crim », et son chef y gagne *et en risque* et en prestige.

S'attaquer à lui, c'était, à l'évidence, viser une vedette, un de ces « super-flics » dont le caractère et les enquêtes font travailler l'imagination du public. Politiquement, M. Leclerc n'a jamais passé pour un homme de gauche. Il était, avant le 10 mai, bien en cour. Sa carrière a été rapide et cela tenait pour partie à ses éminentes qualités professionnelles.

L'autre héros de cette affaire, M. François Le Mouël, que M. Defferre lui-même avait promu à la direction de la P.J. de Paris, l'été dernier, avait gagné de la notoriété dans le démantèlement, pendant les années 70, de la célèbre « French Connection ». C'est un homme respecté de tous et dont les sympathies socialistes sont notoires.

Un contre-sens

Faire de l'affaire un épisode de la prétendue « chasse aux sorcières » est un contre-sens. M. Le Mouël *ne s'est pas solidarisé* avec M. Leclerc pour des raisons ou des affinités politiques. C'est le *réflexe* de corps qui l'a emporté. M. Defferre, qui ne cesse de couvrir de fleurs M. Leclerc — supposé homme de droite — tout en accablant M. Le Mouël — *réputé homme de gauche* — a voulu transformer l'affaire Leclerc en *affaire Le Mouël* et poser, en termes d'autorité au sein de l'Etat, un conflit que l'opposition souhaiterait limiter à un règlement de compte politique.

La police, en France, est un monde compartimenté où les féodalités se surveillent, où les prérogatives territoriales sont jalousement gardées et où les catégories (personnels civils ou en tenue, commissaires, inspecteurs, enquêteurs, parisiens ou provinciaux) s'observent scrupuleusement. Les caissons sont *parfois* si étanches que deux services peuvent travailler sur une même affaire en l'ignorant et — on l'a vu — finissent par se *mitrailler* verbalement... ou réellement. Il y a quinze ans, la fusion entre l'ancienne « sûreté nationale » (province) et la police parisienne *avait* fait grincer bien des dents. La greffe n'a jamais pris complètement et les « parisiens » ont su maintenir des privilèges acquis.

C'est — dit-on — parce qu'il ignorait que, parmi ces privilèges, figurait celui de pouvoir faire toute sa carrière à Paris que M. Defferre a proposé à M. Leclerc de diriger la police judiciaire à Marseille. Hommage, dit-il. Maladresse d'abord. La « promotion » ne pouvait apparaître que comme la *sanction* que *redoutaient* les Parisiens, sanction dont on se demande si elle ne trouve pas, entre autres, son origine dans les « fuites » organisées, il y a quelques mois, à partir de la brigade criminelle à propos d'un terroriste arménien, pris, libéré et repris.

Cohérence

M. Defferre a su trouver assez vite un argument séduisant sur la cohérence entre sa politique générale de décentralisation et la possibilité — innovation sacrilège ! — de nommer en *province* de « grands flics » parisiens. Il a su, surtout, montrer au directeur de la P.J. de Paris, qu'était jusqu'au 9 mars M. Le Mouël, qu'il ne cédait *pas* à la pression d'une démission mise dans la balance.

Là où tant d'autres auraient tergiversé, hésité, il a saisi au bond l'occasion qu'on lui offrait de montrer qu'il était le *patron*, un de ces patrons fermes et résolus comme les policiers les aiment. Qualités que l'on reconnaît aussi à MM. Leclerc *et* Le Mouël.

Le ministre de l'intérieur pourrait *reprendre à son compte — mais* dans une optique bien différente... — ce que M. Raymond Marcellin, qui sut bien faire et défaire des carrières, a dit mercredi : « *Qui n'est plus maître de sa police, n'est plus maître de rien.* »

M. Marcellin visait, *évidemment*, le rôle des syndicats de policiers, plus précisément des syndicats proches de la majorité actuelle accusés de « manipuler » le cabinet du ministre. Accusation qui fait sourire l'entourage de M. Defferre où l'on ne cesse, depuis *juin*, de *réfréner* les ardeurs de ceux qui veulent prendre leur revanche sur d'autres syndicats — de droite ceux-là — qui, en d'autres *temps, avaient l'oreille d'autres ministres.*

La « fronde » des commissaires parisiens est l'épisode le plus spectaculaire de la résistance à laquelle se heurte le « changement » dans une administration où la plupart des hiérarques, depuis vingt-trois ans, trouvaient une cohérence entre leurs convictions personnelles et l'orientation du pouvoir politique. M. Le Mouël a critiqué le « *mépris des hommes* » dont aurait fait preuve M. Defferre. Naguère, l'expression avait été appliquée à M. Christian Bonnet, mais il s'agissait d'hommes plus subalternes.

Il aurait fallu bien de la naïveté pour croire que, après le 10 mai, la gauche *établirait* sans accroc son pouvoir sur la police française. M. Defferre est tout, sauf un naïf. Ce qui se produit ne doit guère le surprendre et il est même possible d'imaginer qu'il attendait une occasion de manifester son autorité. Il l'a fait en nommant, mardi, le *remplaçant* de M. Le Mouël et deux autres responsables à la P.J. de Paris. *Aucun n'a refusé* ces nominations, *sauf l'adjoint* de M. Leclerc, *M. Foll, pour* des raisons *très* compréhensibles. Ce faisant, M. Defferre a court-circuité les démarches des commissaires « frondeurs ». Il peut attendre un autre test de la validité de sa politique : les élections professionnelles dans la police qui, les 25 et 26 mars, diront si les syndicats qui le soutiennent ont autant d'influence à la base qu'on les accuse d'en avoir sur le sommet.

BRUNO FRAPPAT.

Les nominations de MM. Touraine, Solères et Mesini

Les trois nominations décidées mardi à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris sont les suivantes :

— M. Pierre Touraine, qui était directeur central adjoint de la police judiciaire au ministère, *est nommé directeur* de la P.J. de Paris en remplacement de M. Le Mouël ;

— M. André Solères, qui était sous-directeur des services généraux et des commissariats, est nommé directeur adjoint de la P.J. de Paris. Ce poste était vacant depuis que M. Le Mouël, qui l'occupait jusqu'en septembre 1981, avait été nommé directeur ;

— Enfin M. Robert Mesini, qui était directeur du S.R.P.J. de Lyon, est nommé sous-directeur des affaires criminelles à la direction de la P.J. de Paris.

[M. Pierre Touraine, originaire de la Charente, est né le 1er octobre 1928 à Paris. Commissaire de police en 1951, il est commissaire principal en 1960 et commissaire divisionnaire en 1971. Après avoir été membre du cabinet du directeur central de la P.J., M. Jacques Solier, il est promu, en 1978, contrôleur général. Il avait été nommé le 22 octobre 1980 sous-directeur des affaires criminelles à la direction centrale de la P.J. au ministère de l'intérieur. Depuis l'été dernier, il était directeur central adjoint.]

[M. André Solères, né en 1926 à Carla-Bayle (Ariège), est commissaire de police en 1953, commissaire principal en 1966, divisionnaire en 1974. Il a fait toute sa carrière à la préfecture de police de Paris, où il a notamment dirigé, de 1975 à 1981, la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (dite brigade mondaine). Il était depuis quelques mois sous-directeur des services généraux et des commissariats à la préfecture de police.]

[M. Robert Mesini, né en février 1926 dans le Var, est commissaire de police en 1960, principal en 1970 et divisionnaire en 1977. Il a fait toute sa carrière à la police nationale (ancienne Sûreté nationale), successivement dans les S.R.P.J. de Marseille, Lille, Bordeaux et Lyon. Depuis juin 1978, il était chef du S.R.P.J. de Lyon.]

Lendemains de fête

« COCOTTES MINUTE » CONTRE M.L.F.

Lendemains de fête douloureux : un des locaux du Mouvement de libération des femmes (M.L.F.), rue de Charonne, était saccagé quelques heures après la manifestation de la République à la Bastille. Dossiers répandus, plantes piétinées et, d'après le M. L. F., machines saccagées, même si leur hebdomadaire peut continuer à paraître sans interruption : les « *féministes misogynes* » immédiatement dénoncés par le M.L.F. sur une banderole auraient fait preuve, une fois encore de *leur haine des femmes* et de leur impuissance devant leur avancée.

Rien, *pour* l'instant, pourtant ne montre que cette action soit l'œuvre de femmes — hors un communiqué à l'Agence France-Presse, des « *Cocottes minute rebelles* », un groupe inconnu jusqu'alors : « *Aux bourgeoises du 8 mars, aux réformardes collabos qui osent se nommer peuple des femmes,* déclarent-elles, *nous souhaitons une joyeuse fête.* »

Les responsables du M.L.F. voient essentiellement dans ce saccage le resultat du « *bombardement idéologique* » et des « *campagnes de dénigrement* » entretenues dans les médias. Ces femmes en veulent pour unique preuve cette obstination de la presse à ne parler, *comme le* font « *quelques féministes jalouses et parasites* », que du « *M.L.F. déposé* ». Comme si la légitimité de leur mouvement, constitué légalement en novembre 1979, était en cause ! Comme si, par cette inutile précision, on tentait de laisser croire que leur activité était commerciale ! « *C'est un appel au doute,* disent-elles, *qui permet tous les actes terroristes.* »

C'est bien, en effet, pour le M.L.F., de « *terrorisme* » qu'il s'agit, comparable à celui qui sévit aussi bien en U.R.S.S. qu'au Salvador. Les « soeurs » de ces pays ne témoignaient-elles pas publiquement au côté du M.L.F. le 9 mars qu'il y avait désormais un « *même danger de terrorisme en France que chez elles* » ? Les abus de langage sont chose bien partagée.

N. B.

SPORTS

CYCLISME. — Bernard Hinault *a remporté mardi la neuvième édition du Tour de Corse. La cinquième et dernière étape Porto-Vecchio-Ajaccio (165 km.) a été enlevée au sprint par Dominique Garde.*

VOILE. — *Dans l'ultime étape de la course autour du monde,* Charles-Heidsick *(Alain Gabbay) devance* Kriter-IX *(André Viant) de 24 milles, selon la radio de bord d'*Euromarché *(Eric Tabarly), qui situe les deux voiliers par 16 degrés 55 N. et 36 degrés 16 0.*

JUSTICE

Le procès à Tours d'un diagnostic à distance

Tours. — Elle devait s'appeler Cindy. Elle aurait aujourd'hui un peu plus de quatre ans. C'était une enfant mort-né. Réanimée, elle survivra vingt-quatre heures et mourra la veille de Noël 1977. La mère, Mme Michèle Antigny, une jeune femme de vingt-cinq ans, habitant Saint-Pierre-des-Corps près de Tours, aura la vie sauve, après une césarienne. Son médecin, le docteur Guy Corbineau, lui a dit : « *Je vous ai sauvée, c'est déjà pas mal !* »

Mais Michèle et Claude Antigny veulent comprendre pourquoi ce premier enfant tant désiré est mort. Ils *alerteront en vain la préfecture, le conseil de l'ordre* des médecins, le ministère de la santé. La *direction de la clinique du Parc, à Chambray-les-Tours, et le docteur Corbineau ne leur fourniront aucune explication.* Alors, ils portent plainte avec constitution de partie civile, le 26 janvier 1978, afin de savoir pourquoi leur médecin traitant a mis près d'une heure et demie pour se rendre au chevet de sa patiente.

Trois ans plus tard, bien que le juge d'instruction, M. Jean-Luc Delahaye, ait dans un premier temps rendu une ordonnance de non-lieu, le docteur Corbineau sera finalement inculpé d'homicide involontaire. Il a comparu il y a quelques jours devant le tribunal correctionnel de Tours, lors d'une audience spéciale présidée par M. Max Touzé, *pour répondre de ce que le médecin appelle « un malheureux incident ».*

LA MORT DE CINDY

De notre envoyé spécial

La grossesse de Mme Antigny s'était déroulée normalement, si ce n'est une perte de liquide amniotique qui avait nécessité une hospitalisation de deux jours en septembre.

Aujourd'hui, le docteur Corbineau, âgé de trente-sept ans, reconnait qu'il aurait pu prêter plus d'attention au fait que le placenta était plus petit que la normale. A part cela, rien d'alarmant ! Quand, dans la nuit du 22 au 23 décembre, Mme Antigny ressent les premières douleurs vers 3 heures du matin, son mari l'emmène à la clinique du Parc, un établissement où « *il est de bon ton d'accoucher* », comme l'a souligné la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Orléans. Mais telle n'est pas la préoccupation de M. Antigny, modeste employé de mairie, qui est sûr, comme la publicité l'indique, qu'un médecin est présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans cet établissement. Tel n'est pourtant pas le cas !

C'est une sage-femme, Mme Sachet, qui accueille la parturiente et procède aux examens. Mme Antigny perd beaucoup de sang, à tel point, selon son époux, qu'on est obligé de l'installer sur un bassin. Il est 3 h 40 du matin. La sage-femme appelle le médecin traitant, rentré depuis une heure trente, après un accouchement et une césarienne. Il écoute les indications de cette auxiliaire qualifiée, pense qu'il peut s'agir d'un placenta praevia (c'est-à-dire un mauvais positionnement de cette substance qui, *en* obstruant tout ou partie du col utérin, nécessite presque obligatoirement le recours à la césarienne) et ordonne une médication d'antispasmodique par perfusion, espérant vraisemblablement retarder jusqu'au matin l'accouchement. Ce que, bien entendu, ce médecin conteste, précisant qu'il a pris ses « *responsabilités* » dans cette « *attitude expectative* » puisque le terme était fixé vers le 8-10 janvier.

Après ce diagnostic par téléphone, le docteur Corbineau se rendort, mais il est réveillé une demi-heure plus tard par un deuxième coup de fil. Les saignements continuent et le monitoring enregistre un ralentissement du rythme cardiaque de l'enfant. Il ordonne d'augmenter les antispasmodiques car « *le travail d'accouchement* » n'a pas encore commencé.

Vingt minutes plus tard, nouveau coup de téléphone dû à l'insistance du mari, de plus en plus inquiet : des caillots de sang sont apparus, l'accouchée vomit, le rythme cardiaque du fœtus est anormal. Le docteur Corbineau se rend alors à la clinique. Il diagnostique un hématome rétro - placentaire, c'est-à-dire un décollement du placenta *qui* entraîne inévitablement une anoxie du fœtus qui est alimenté en oxygène par l'intermédiaire de cette matière l'enveloppant. Une césarienne est pratiquée peu après 5 heures, mais l'enfant est mort-né. Le placenta était entièrement décollé. Réanimée, Cindy sera transportée au centre de Clocheville et décédera dans les vingt-quatre heures. « *Si elle avait vécu, elle aurait été anormale* », aurait dit le médecin, selon la mère.

Expertises et contre-expertises

C'est alors que va commencer une longue procédure judiciaire. L'avocat des parents, Mᵉ Gérard Chautemps, du barreau de Tours, doit renoncer à défendre cette cause, en raison des pressions exercées sur sa femme qui appartient, elle aussi, au corps médical. Il est fait appel à Mᵉ Francis Pudlowski, du barreau de Paris. Ce dernier est effaré par la première expertise « *qui est d'une partialité extraordinaire* ». Il qualifie de « *scandaleuse* » l'attitude des docteurs Notter, Mottin, Hermier, de Lyon, qui ont notamment déclaré à M. et Mme Antigny : « *Vous vous rendez compte que vous risquez de briser la carrière et de faire mettre en prison le docteur Corbineau ?* » et « *De toute façon, je sais qu'il n'a pas à s'en faire, nous le tirerons de là. S'il n'y avait que des gens comme vous, on serait tous les deux mois en procès* ».

Mme Antigny ne sera jamais examinée.

Mᵉ Pudlowski obtient, en mars 1979, la désignation d'un second collège d'experts de Paris, les docteurs Michel Chartier, Stéphane Thieffry et Albert Flaisler. Ils estiment que le docteur Corbineau aurait dû se déplacer immédiatement et que la médication adoptée n'était pas appropriée. Le médecin gynécologue réplique en faisant remarquer que « *cette prescription était normale et classique à l'époque* ».

Tout le problème est aujourd'hui de savoir si le décollement du placenta était inévitable, alors même que selon un précis d'obstétrique « *la mort du fœtus est possible en cas de placenta praevia* ». Mᵉ Pudlowski pense, pour sa part, qu'en ne se rendant pas tout de suite au chevet de sa malade, le docteur Corbineau a fait courir un risque mortel à l'enfant, qui avait des chances d'être sauvée. Pour lui, le lien de causalité est établi.

Tel n'a pas été l'avis du bâtonnier Michel Guricolas, qui a demandé la relaxe pour le docteur Corbineau, ou une troisième expertise, estimant qu'on ne peut déranger un médecin pour « *un petit saignement* », et que si le gynécologue a attendu, « *c'est pour mieux soigner la parturiente et affiner son diagnostic* ». « *L'argument comme quoi il voulait rester dans son lit est facile et pratique* », a-t-il ajouté. « *Un mauvais procès* » pour Mᵉ Olivier Leclere, avocat de la compagnie d'assurances, qui s'étonne qu'on puisse réclamer 100.000 francs de dommages-intérêts. « *Mme Antigny n'a-t-elle pas eu un sort conforme à ce qu'elle pouvait espérer* », a-t-il tenu à préciser, puisqu'elle est toujours en vie. D'ailleurs, depuis, elle a eu un petit garçon. Mieux même, on lui a fait six flacons de sang comme l'a souligné le bâtonnier Guricolas pour... qu'elle puisse sortir plus vite de la clinique. Jugement le 1ᵉʳ avril.

MICHEL BOLE-RICHARD.

En bref...

● *Un détenu de la maison d'arrêt de Strasbourg,* M. Jacky Weiss, âgé de vingt et un ans, a été découvert mort dans sa cellule, mardi 9 mars. Les premiers éléments recueillis permettent d'envisager la thèse d'un suicide, mais il faudra attendre les résultats de l'information judiciaire ouverte, et de l'autopsie ordonnée pour confirmer cette éventualité. La victime devait être jugée prochainement pour vols avec violences.

● *La Cour d'assises du Nord a condamné,* mardi 9 mars à la réclusion criminelle à perpétuité André Delbecq, vingt-quatre ans, pour le meurtre de Mlle Thérèse Vandevannet, cinquante-neuf ans, tuée de dix-huit coups de couteau le 12 juin 1979. André Delbecq, client tardif, s'était fait ouvrir la pharmacie en prétextant des maux de tête. Après le meurtre, il s'était emparé de plusieurs boîtes de médicaments et de seringues dans l'armoire aux toxiques.

Faits et jugements

Le nouveau procureur de Paris est partisan des peines de substitution.

Le nouveau procureur de la République de Paris, M. Robert Bouchery, vient de prendre ses fonctions. Il remplace à ce poste M. Christian Le Gunehec nommé récemment conseiller à la Cour de cassation (*le Monde* du 4 mars). Au cours de son installation, mardi 9 mars, au palais de justice de Paris, M. Bouchery a insisté sur le fait qu'aucun délinquant ne devait être considéré « *comme définitivement perdu pour quelque motif ou quelque cause que se soit* ».

Il a aussi plaidé en faveur des peines se substituant à l'emprisonnement comme le fait fréquemment M. Badinter : « *Il n'y a plus guère de sanctions perçues comme seulement purificatrices, moralement réparatrices et, pourquoi ne pas l'ajouter, apaisantes. A certaines réquisitions tendant au prononcé de peines traditionnelles doivent ou devront, par la force des choses, être progressivement substitué, chaque fois que cela sera possible, des peines nouvelles correspondant mieux à l'attente et aux nécessités de notre époque, autrement dit, des peines de notre temps.* »

Un sympathisant et un membre du R.P.R. inculpés à Digne.

Digne (Alpes-de-Haute-Provence). — Deux personnalités de Digne, proches l'une et l'autre de M. Pierre Rinaldi, maire de la ville (R.P.R.) et candidat aux élections cantonales, viennent d'être inculpées par M. Robert Tchallian, juge d'instruction. M. Jean Castaner, directeur d'un important cabinet d'assurances, qui a été placé sous mandat de dépôt, est prévenu d'escroquerie et d'abus de confiance pour avoir procédé à des majorations de primes à son profit. M. Antoine Di Rollo, cogérant avec son épouse, inculpée elle aussi, du camping municipal, se voit reprocher un abus de confiance résultant de malversations commises dans la gestion du camping.

Si les deux affaires n'ont aucun lien entre elles et faisaient l'objet de procédures engagées dès la fin de 1980 sur plainte des services fiscaux suivie d'une enquête de la section financière du S.R.P.J. de Marseille, l'annonce des inculpations à quelques jours des élections cantonales a provoqué une certaine émotion. M. Castaner, sympathisant du mouvement R.P.R., est un ami personnel de M. Rinaldi, et M. Di Rollo, membre connu de cette formation, était depuis longtemps l'un des animateurs de ses campagnes électorales. — *(Corresp.)*

SCIENCES

Les grandes lignes du projet de loi pour la recherche

Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique vient d'être présenté au Conseil économique et social. Un rapport est annexé aux deux parties du projet. La première est très brève : elle ne *comporte que quatre articles,* qui traitent des questions financières. La seconde, beaucoup plus développée, décrit l'orientation de la politique de recherche, des statuts des personnels, des structures juridiques des organismes et de nouvelles institutions de diffusion de la culture scientifique et technique.

● *Dépenses de recherche et de développement technologique.* Le budget civil couvrira selon ce projet, quatre types d'action : programmes mobilisateurs, recherches fondamentales *et* cognitives, recherches finalisées, programmes pluriannuels de développement technologique. Jusqu'en 1985, ce budget devrait croître au rythme moyen annuel de 17,8 % en volume — et les effectifs employés de 4,5 % par an. *Les programmes mobilisateurs* recevraient des dodations individualisées dans les budgets des organismes et dans les fonds d'intervention du ministère de la recherche et de la technologie.

Le rapport suggère que les entreprises publiques augmentent leurs dépenses de recherche de 10 % par an en volume. Des mesures incitatives seraient prises pour obtenir une progression d'ensemble de 8 % des recherches financées par l'ensemble des entreprises. Le finantales devrait progresser annuellement de 13 % en volume.

Le ministre présentera un rapport annuel au Parlement sur les conditions de réalisation de cet effort national de recherche.

● *Politiques régionales de recherche.* — Les régions seront associées à l'élaboration de la politique nationale. Elles définiront des programmes pluriannuels d'intérêt régional pouvant susciter des conventions avec des organismes publics ou privés. Chaque région se dotera d'un comité consultatif régional, à qui *ces programmes sont soumis.*

● *Personnels de la recherche :*

1) *Formation :* des aides individuelles, rémunérations ouvrant droit à la protection sociale, seraient accordées aux personnels en formation dans les université, *les grandes écoles, mais* aussi les laboratoires d'organismes publics ou d'entreprises). Le rapporteur prévoit un doublement du nombre de ces aides d'ici à 1985.

2) *Mission :* aux métiers de la recherche sont assignés le développement des connaissances, leur transfert et leur application dans les entreprises, la diffusion de l'information et de la culture scientifique, la participation à la formation, l'administration de la recherche.

3) *Statuts* : ils garantiront aux *personnels* le droit à la formation permanente, l'autonomie de leur démarche, et une participation à l'évaluation de la recherche. Ils devront favoriser la circulation des hommes entre tous les lieux de recherche, y compris les entreprises. Il est *prévu que* les *fonctions* de responsabilité ne seront attribuées qu'à titre temporaire.

Les statuts des établissements publics à caractère scientifique et technologique, créés par la loi, dérogeraient au statut général de la fonction publique sur plusieurs points : le recrutement ne se ferait pas nécessairement par voie de concours et serait ouvert aux étrangers ; les règles concernant les mutations et les cumuls d'activités publiques et privées devraient être assouplies. Pour les autres établissements et les entreprises, les conventions collectives devront reconnaître les qualifications acquises par la *recherche.*

● *Établissements publics de recherche.* — Pour ceux *qui* n'ont pas le caractère industriel et commercial est envisagée la création d'un nouveau type : les établissements publics à caractère *scientifique et technologique,* qui seraient dotés d'un conseil d'administration, d'un conseil scientifique et d'instances d'évaluation, comprenant des représentants élus des personnels. Ces établissements pourraient prendre des participations et constituer des filiales. Des décrets fixeront plus précisément leur statut, en particulier le contrôle financier. Pour ce dernier, le rapport *indique* que le visa préalable ne devrait être maintenu que dans un petit nombre de cas.

Les établissements de recherche auraient la possibilité d'entrer, pour une durée *déterminée,* dans des groupements d'intérêt public, dotés de la personnalité *morale* et de l'autonomie financière. Des entreprises privées pourraient prendre des participations minoritaires dans ces groupements, *conçus* pour *faciliter* les transferts de connaissences et la valorisation des recherches, mais qui pourraient avoir toute autre activité relevant de la mission de leurs membres. Leur création résulterait d'une convention passée entre les participants, et approuvée par l'autorité administrative.

● *Diffusion de la culture scientifique et technique.* — Une « cité *des sciences et des techniques* » sera créée à La Villette, qui sera un établissement public financièrement autonome, et les centres de culture scientifique et technique que pourraient créer les *régions seront soutenus par l'État.*

PROGRAMMATION ?

Le ministère des finances n'aime guère les programmations pluriannuelles. Si le volet « orientation » de la loi d'orientation et de programmation de la recherche est bien développé, et impose des contraintes précises aux *décrets* qui en *fixeront* l'application, la partie programmation est presque inexistante. Les taux de progression *proposés* de 17,8 % (finances) et de 4,5 % (effectifs) ne sont garantis qu'en valeur moyenne sur trois ans, et pourront être remis en cause chaque année lors du réexamen des conditions de réalisation de l'effort national de recharche.

A titre de comparaison, la loi *de programmation militaire* de 1976 fixait, arme par arme, la répartition annuelle des dépenses et donnait des indications chiffrées sur les effectifs et les programmes de matériels. Le rapport annexé au projet de loi sur la recherche ne contient presque aucun chiffre. N'y figurent que les thèmes des programmes mobilisateurs (diversification énergétique, biotechnologies, développement de la filière électronique, recherche scientifique au service du tiers-monde, emploi et amélioration des conditions de travail, promotion du français et de la culture scientifique et technique, développement technologique du tissu industriel) et des programmes de développement technologique (électronucléaire, espace, aéronautique civile, océans). — M. A.

LA BOURSOUFLURE DU SOLEIL

Ce mercredi 10 mars, un hypothétique observateur qui se tiendrait debout sur un des pôles du Soleil constaterait que les neuf planètes qui tournent autour de cet astre peuvent être vues simultanément. Se plaçant face à Jupiter, il verrait que la direction de la Terre sur sa droite et celle de Neptune et Mercure sur sa gauche définissent un angle presque droit (93° exactement) où toutes les planètes sont regroupées, alors qu'elles sont habituellement réparties tout autour du Soleil.

S'il avait entendu parler de l'attraction universelle — et surtout s'il avait lu un livre récemment paru aux États-Unis qui annonce que les planètes ainsi groupées, tirant toutes du même côté, vont produire des catastrophes solaires et planétaires, — il entreprendrait immédiatement de mesurer la déformation du Soleil. Il constaterait avec soulagement que la boursouflure de la surface ainsi produite ne dépasse pas quelques millimètres — en admettant qu'on puisse définir la surface à cette précision. Sa conclusion finale serait certainement que les Terriens ne sont pas des gens sérieux !

Ce groupement de planètes est rare, mais non sans précédents. Pour les trois mille premières années de l'ère chrétienne (on tient compte ici des mille prochaines années), les calculs indiquent vingt-cinq groupements analogues. La revue britannique New Scientist *en a recherché les coïncidences avec les grands événements du passé. Elle n'a guère trouvé que le creusement à Arras du premier puits artésien en 1126 et la création d'un archevêché à Pékin en 1307. Le grand incendie de Londres en 1666 peut être considéré comme une catastrophe mondiale — bien qu'il ait peu affecté la vie des Esquimaux et des Papous, — mais il s'est produit dix-huit jours avant le regroupement des planètes !*

Faute d'être un événement catastrophique, le groupement de planètes pourrait être l'occasion d'un spectacle intéressant pour les astronomes amateurs. La meilleure date sera plutôt le 15 avril, où Mars, Jupiter, Saturne et Uranus auront des directions voisines. Des « conjonctions » analogues se reproduiront à d'autres dates de 1982. Sans être astrologue patenté, on peut donc prédire... que 1982 sera une excellente année pour les marchands d'horoscopes.

MAURICE ARVONNY.

ÉDUCATION

ABOUTISSEMENT DES NÉGOCIATIONS COMMENCÉES EN 1978

Le conseil des ministres approuve un plan de six ans pour relever le traitement des instituteurs

Le conseil des ministres de ce mercredi 10 mars devait entendre une communication de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, sur la revalorisation de la carrière des instituteurs. Une augmentation des traitements est prévue pour la totalité de ce corps de fonctionnaires, selon un plan de six années.

Les retraités profiteront aussi de cette amélioration, que le gouvernement entend bien limiter aux seuls instituteurs, depuis longtemps défavorisés du point de vue de la rémunération au sein de leur catégorie de la fonction publique.

Cette décision a été prise au terme de négociations entre le gouvernement, le Syndicat national des instituteurs et des proesseurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.), qui avaient commencé à l'automne 1978.

La victoire, enfin...

Victoire. Laissant présager la décision du conseil des ministres, le secrétaire général du SNI-P.E.G.C., M. Guy Georges, exultait dans son éditorial de *l'École libératrice* du 6 mars dernier. « *Légitime satisfaction* » et « *fierté devant une mission accomplie* » saluaient cet « *événement marquant* » dans l'histoire de la profession d'instituteur, cet « *hommage rendu* » au métier.

Sur un point essentiel à ses yeux, dans ce dossier qu'il avait ouvert en 1973, le syndicat a obtenu gain de cause. La revalorisation annoncée atteindra tout le corps des instituteurs sans exception : les 310 000 actifs et, par un système de péréquation, les quelque 120 000 retraités. Sans exception et sans conditions de stages de formation continue, d'examens ou d'appréciation, à l'inverse de ce qu'avait proposé M. Beullac, alors ministre de l'éducation, en février 1981. Le syndicat avait rejeté à l'époque cette revalorisation d' « *individus triés* » ; aujourd'hui c'est « *la profession tout entière qui est revalorisée* ».

Deuxième motif de satisfaction: l'importance de l'amélioration. En fixant à l'indice 489 la fin de carrière des instituteurs — ce qui représente 650 francs nets de plus *par mois — le gouvernement fait* un effort sur ses propositions initiales, celles qu'il avait présentées sans succès, le 12 janvier dernier, au SNI après le premier comité interministériel (*le Monde* du 9 janvier). Il envisageait à ce moment, soit 489 mais pour une partie seulement du corps (comme M. Beullac), soit 478 pour tout le monde. Ce dernier indice est déjà celui de plusieurs corps de la catégorie B de la fonction publique : les techniciens des télécommunications, les contrôleurs des impôts, les contrôleurs divisionnaires des P.T.T. et du Trésor, une partie des receveurs des P.T.T., les secrétaires-greffiers de justice.

Ce qui signifie au passage que, par rapport à tous ces fonctionnaires de leur catégorie, les instituteurs sont depuis longtemps défavorisés. L'indice 489 retenu finalement inverse la situation. Il laisse toutefois les instituteurs en-dessous des inspecteurs de police (indice 596 en fin de carrière et 275 au début, alors que les instituteurs commencent à 254), et des techniciens d'études et de fabrication de la défense.

Une date est précisée pour que la répercussion de ce point d'arrivée à 489 atteigne l'ensemble des instituteurs : la fin du septennat, 1988. Un calendrier de six années sera donc établi. La forme des courbes indiquant le niveau de rémunération aux différents échelons ainsi que pour les *directeurs d'école* (qui, lorsqu'ils ont dix classes ou plus terminent déjà à l'indice 489) et pour les instituteurs spécialisés (qui terminent à 478 actuellement) sera tracée.

Enfin, et c'est la troisième bonne nouvelle pour le SNI-P.E.G.C., la perspective de hausser la fin de carrière à l'indice 504 est mentionnée. Échéance : une douzaine d'années, ce qui correspondrait au terme du prochain septennat... Le syndicat aurait, bien sûr, préféré que ces deux étapes, indice terminal 489 puis 504, soient réalisées dans des délais plus courts. Mais il admet que « *la masse financière est telle qu'elle doit être supportable par l'État* », selon les termes de son conseil national. « *Compte tenu de la situation économique, difficile héritage du passé (...), il comprend et prend acte des échéances fixées.* »

La hantise du gouvernement

Si la mention de l'indice 504, *même en perspective* relativement lointaine, satisfait le SNI, c'est qu'elle évoque l'unification du corps des instituteurs et des professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.), que le syndicat réclame pour réaliser son projet d'école fondamentale : continuité pédagogique et même type d'enseignants depuis la maternelle jusqu'à l'actuelle classe de troisième. Ce projet est controversé, en particulier par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et par le Syndicat général de l'enseignement national (SGEN-C.F.D.T.). Le premier insiste sur la continuité collège-lycée, le second souhaite la suppression des disparités et l'unification des statuts des enseignants, de la maternelle à la terminale. Le choix entre ces formules, lourd de conséquences éducatives et syndicales, n'est pas fait par le gouvernement, qui affirme que, en mentionnant l'indice 504 comme perspective pour les instituteurs, il ne tranche pas pour autant en faveur de l'école fondamentale voulue par le SNI, même si celui-ci *estime que* cette perspective « *ouvre la voie à une ère nouvelle* ».

Le coût de l'opération engagée est évalué à 3 milliards de francs pour les six années. La *hantise du gouvernement est que* les 275 000 autres agents de la catégorie B de la fonction publique jalousent les instituteurs et que, de proche en proche, tous les fonctionnaires exigent une revalorisation. Il leur répète que, dès le premier gouvernement de M. Mauroy, une pause *catégorielle* avait été annoncée mais qu'il procède à l'égard des instituteurs à une œuvre de « justice » dont ses prédécesseurs avaient *eux-mêmes admis le bien-fondé.* Ses arguments abondent : nécessité de tenir compte de l'allongement de la formation des instituteurs à trois ans (au lieu de deux) après le baccalauréat ; d'améliorer encore cette formation, donc d'en tirer des conséquences sur la *rémunération* ; logique de la lutte contre les inégalités, qui doit aussi s'appliquer aux enseignants.

L'engagement pris par M. François Mitterrand, le 15 mars 1981, ajoute une raison « historique ». Seulement voilà, le futur président de la République promettait une revalorisation du statut des instituteurs « *et des professeurs* ». Or, « *pour l'instant, il n'est même pas question de miettes pour le second degré* », écrit avec amertume M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du SNES, qui demande une augmentation des traitements de tous les enseignants. Quant au SGEN-C.F.D.T., *son ambition est, à la fois,* plus grande et plus limitée. Elle s'inspire de la ligne d'action de sa *confédération* : priorité aux bas salaires. Il ne revendique pas de revalorisation pour les enseignants les mieux payés : agrégés et agrégés hors classe ; mais il rélcame l'évolution vers un corps unique autour de la grille indiciaire « *sensiblement améliorée* » des professeurs *certifiés* (*leur* traitement actuel va de 4 950 F nets mensuels en début de carrière à 9 500 F en fin) et aussi « *une transformation radicale des conditions de travail de tous* ».

CHARLES VIAL.

● *M. Seligman séquestré aux Antilles.* — M. Maxime Seligman qui a été chargé par le ministre de l'éducation nationale d'étudier les problèmes du centre universitaire des *Antilles-Guyane, a été* retenu pendant quelques heures en compagnie du recteur de l'académie et du président de l'établissement, le mardi 9 mars, *par les représentants des syndicats* d'enseignants et des étudiants qu'il recevait. Ceux-ci voulaient ainsi attirer l'attention sur leurs revendications.

RELIGION

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Les jésuites peuvent assumer temporairement des tâches sociales

déclare le Père Pittau

Rome. — *Des exigences réaffirmées mais aussi un encouragement : c'est sur cette impression que les provinciaux des jésuites qui s'étaient retrouvés à Grottaferrata, aux environs de Rome, au cours d'une réunion extraordinaire, sont repartis à la fin de la semaine dernière vers leurs missions qui, de la Norvège à la Nouvelle-Zélande, s'étendent sur cent douze pays. Tel est, en tout cas, le sentiment qu'a retiré, d'entretiens personnels avec une soixantaine d'entre eux, le Père Pittau, adjoint du Père Dezza, délégué personnel de Jean-Paul II. Au cours d'une rencontre avec la presse, lundi 8 mars, il a cherché à donner le « pouls » de la Compagnie de Jésus placée, pour la première fois de son histoire, dans une situation anormale au regard de ses statuts et de sa tradition : depuis octobre dernier, un représentant personnel du pape, le Père Dezza, asisté du Père Pittau, préside temporairement à la destinée de l'ordre.*

De notre correspondant

Quelles que puissent être encore les réserves ou les incertitudes de *certains, c'est l'unité d'une « spiritualité commune »* qui a dominé cette réunion des jésuites à Rome Le fait même qu'ait eu lieu cette rencontre avec la presse a indiqué assurément un changement de ton, un retour à une certaine sérénité après une période de tension.

Tant la réunion des provinciaux que l'audience avec le pape « *ont éclairé l'atmosphère et l'horizon* », a précisé le Père Pittau. « *Nous n'attendions pas un discours aussi empreint de chaleur humaine, d'estime et de gratitude,* a-t-il ajouté. *Nous avons senti que le Saint-Père éprouve un amour profond pour la Compagnie. Un amour spécialement douloureux : car l'intervention qu'il a décidée ne lui a pas été agréable.* »

La réaction des jésuites à ce qui a pu passer pour une « *coup de force* » du Vatican a été cependant digne de l'esprit de saint Ignace, a déclaré le Père Pittau : « *Tout le monde n'a pas applaudi; mais, certains avec douleur, d'autres avec des incertitudes, tous nous avons choisi l'obéissance. Et ce fut une extraordinaire expérience spirituelle.* » Sans détour, le Père Pittau a interprété ainsi la pensée du pape : « *Le Saint-Père a voulu que certaines insuffisances soient corrigées immédiatement avant la congrégation générale que le Père Arrupe* (général de l'Ordre, victime d'une thrombose cérébrale au mois d'août) *entendait convoquer immédiatement pour qu'elle choisisse son successeur.* » nluSaint,tsance

Y a-t-il eu des protestations de la part des jésuites ? « *Certains se sont sentis dans l'obligation de dire au pape qu'ils ne voyaient pas les raisons de son intervention ; d'autres ont demandé que la période précédant l'élection d'un nouveau général soit brève* » La réponse du pape a *été,* selon le Père Pittau, l'annonce de la convocation de la congrégation générale au cours de cette année : ce qui signifie, compte tenu des délais pour l'organiser, qu'elle pourrait se réunir à l'automne 1983. Pour le Père Pittau, la lettre signée de dix-huit jésuites allemands, dont le théologien Rahner (*le Monde* du 23 février), « *n'est pas un acte de rébellion* », mais une *demande* d'éclaircissements.

L'avenir ? Le Père Pittau a évoqué, par une image, les souhaits du pape : « *Avant, les jésuites étaient les chevau-légers de l'Église et se trouvaient à sa tête ; aujourd'hui, il nous faut peut-être descendre de cheval. Certains sont allés trop vite, d'autres sont restés très en arrière : il faut persuader tout le monde d'avancer en même temps.* » En d'autres termes, comme l'a demandé le pape dans son allocution, il s'agit pour les jésuites de refuser tant le progressisme que l'intégrisme.

Parmi les grands thèmes débattus par les provinciaux, la qualité de la vie religieuse, les rapports entre les jésuites et les évêques, la formation ont été au centre des débats. Mais c'est sans doute la question de l'engagement auprès des plus pauvres, sans pour autant faire de la politique, qui a été le point délicat des entretiens. « *Ce n'est pas un point central,* a cependant affirmé le Père Pittau, *le problème dépend des pays et des circonstances. Notre rôle est d'éduquer les laïcs, de les aider à assumer des tâches sociales. Les jésuites peuvent exercer celles-ci temporairement lorsqu'il n'y a personne pour le faire* (1). »

Avant de repartir, plusieurs jésuites *ont* tenu à *souligner qu'au* cours de leur réunion il n'avait été fait le procès de personne, qu'au contraire les travaux avaient été une occasion de réaffirmer une spiritualité commune. Il reste que certains d'entre eux vivant dans le tiers-monde éprouvent quelque incertitude sur la réserve que devrait, selon le pape, observer tout religieux vis-à-vis de la politique lorsque se posent des problèmes immédiats et douloureux. Pour la *majorité, le* Père Dezza a réussi à se faire pleinement accepter : « *Si on a pu lui mettre une étiquette auparavant, il faut reconnaître,* nous dit un jésuite, *que, malgré ses convictions, il a pris en charge toute la Compagnie et est attentif à toutes les sensibilités.* »

PHILIPPE PONS.

(1) Dans un document publié à Rome, le 8 mars, par la congrégation pour le clergé et approuvé par Jean-Paul II, l'activité syndicale et politique de certaines organisations de prêtres est qualifiées d'« *incompatible avec leur mission religieuse (...), même si elle est présentée sous son aspect extérieur comme voulant favoriser les idéaux humanitaires, de paix et de progrès social* », car ces organisations « *provoquent des divisions et des discordes dans le cœur du peuple de Dieu* ».

Un article du Père Longchamp

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Dans *Témoignage chrétien* du 8-14 mars, le Père Albert Longchamp, jésuite suisse, écrit sous le titre « Une infinie tristesse » :

« *Le malentendu* [entre la Compagnie de Jésus et le pape] *est d'autant plus regrettable que Rome n'hésite pas à prendre position dans les conflits du temps. Jean-Paul II s'est engagé totalement pour le syndicat Solidarité. Quelle différence avec l'engagement des jésuites au milieu des ouvriers, des paysans, ou des savants, des médecins, des chercheurs, des étudiants ? S'ils doivent taire, pour quelque temps, leur nom et leur condition de jésuite, ce n'est pas pour se cacher ni par crainte de leur identité, mais pour être comme le levain dans la pâte : invisible, mais présent et vivant.*

» *Les jésuites, si souvent accusés dans le passé d'être tentés par le pouvoir, viennent de perdre, avec leur solidarité auprès des réprouvés, y compris par l'Église, jusqu'à la protection et à l'amitié chaleureuse du pape.* »

Le Monde

régions

Bretagne

Augmenter les emplois ou diminuer la pollution ?

Le conseil d'hygiène des Côtes-du-Nord bloque la production de l'abattoir de Guerlesquin

De notre envoyée spéciale

Le coup d'arrêt donné aux activités de l'abattoir de volailles de Guerlesquin, dans le Finistère, par le conseil d'hygiène des Côtes-du-Nord, permettra-t-il de trouver un compromis au litige qui oppose les administrations départementales et nationales, le P.-D.G. de la société et les associations de défense de l'environnement, ou bien ouvrira-t-il un nouveau débat autour d'une affaire qualifiée à juste titre d'exemplaire ?

D'un côté, une rivière, le Guic. et ses défenseurs : l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne, de l'autre un maire, chef d'entreprise, M. Jacques Tilly, qui agite le spectre du chômage. D'un côté, des pêcheurs, des élus qui veulent conserver la qualité touristique de la région frontalière du Finistère et des Côtes-du-Nord, de l'autre des édiles socialistes qui « *défendent l'emploi* ». D'un côté, des administrations départementales divisées : on veut protéger l'emploi dans le Finistère, lieu d'implantation de l'abattoir, et l'environnement dans les Côtes-du-Nord, victimes de la pollution. De l'autre, des ministères parisiens qui rivalisent l'illogisme. Voilà les protagonistes de l'affaire.

Une succession d'infractions

Installé dans ce bourg finistérien en 1956, l'abattoir n'a pas fait parler de lui jusqu'en 1970, année où est constatée la première pollution. Un procès-verbal est dressé mais les infractions se succèdent : les décrets préfectoraux fixant les tonnages de production sont systématiquement dépassés. La pollution augmente avec les activités de l'abattoir : 31 000 tonnes en 1978, 36 000 tonnes en 1979, 80 000 tonnes environ aujourd'hui, en dépit de la construction d'une retenue d'eau et de bassins d'épuration.

Les riverains s'organisent. L'Association de sauvegarde du Leguer rassemble, en 1979, les élus de la vallée de Plouaret à Lannion, qui demandent une limitation des activités de l'abattoir. Mais cela n'empêche pas le président-directeur général de l'entreprise d'envisager une nouvelle extension de son usine et de prévoir l'abattage de 120 000 tonnes de poulets à l'horizon de 1984-1985. Les enquêtes publiques ont lieu, lorsque, le 5 novembre 1981, une pollution par ammoniac entraîne une mortalité piscicole sur 10 kilomètres. Dix mille consommateurs sont privés d'eau potable. Depuis les péripéties administratives ont pris le relais, tandis que l'A.P.P.S.B. plaçait l'affaire entre les mains du ministre de l'environnemnt, qui a demandé, lors d'une visite à Guerlesquin, en août dernier, à M. Tilly de faire les travaux d'épuration nécessaires.

Aujourd'hui, après des années de procédure, de réunions, l'avis du conseil d'hygiène des Côtes-du-Nord aboutit à verrouiller le dossier en fixant l'activité de l'abattoir à son tonnage actuel et à retarder, contre l'avis du département du Finistère, toute décision favorable à une augmentation de sa production jusqu'à la mise en service complète du système d'épuration (le bassin de traitement de nitrate devrait être mis en service en 1982).

Étonnement et contradictions

M. Tilly ne cache ni son « étonnement » ni sa volonté. « *J'ai commencé en 1956 avec une lessiveuse, un réchaud et une production de cent cinquante poulets par jour* », affirme-t-il.

« *Le ministre de l'agriculture m'a demandé, il y a deux ans, de doubler ma production et le nombre de mes emplois (sept cents aujourd'hui). J'ai reçu de ses services une lettre en date du 3 février 1982 prévoyant un tonnage de 120 000 tonnes d'ici deux ans. Je me suis donc équipé de bassins d'épuration correspondant à ce volume d'activité. J'ai financé sans aucune aide une station d'épuration de 2 millions de francs. Dans le même temps, le préfet du Finistère limitait la production de l'abattoir* ». Tout en reconnaissant que « *la pollution doit être maîtrisée* » et qu'il est prêt « *à respecter toutes les normes qui lui seraient fixées* », M. Jacques Tilly ne comprend pas les « *contradictions* » de ses interlocuteurs.

M. Gilles Huet, au nom de l'A.P.P.S.B., met en cause à la fois le « *chantage à l'emploi* » du P.-D.G. et le laxisme de l'administration du Finistère, qui « *n'a jamais fait appliquer les limitations successives du tonnage* ».

Le délai supplémentaire de réflexion donné par la décision du conseil d'hygiène des Côtes-du-Nord permettra-t-il de concilier les intérêts de tous les protagonistes de cette affaire ? Les deux départements impliqués, l'A.P.P.S.B., le ministre de l'environnement, sont sans doute d'accord pour attendre les résultats de l'action des bassins d'épuration, mais M. Jacques Tilly déclare : « *L'avis du conseil d'hygiène m'oblige en fait à diminuer ma production, le volume de rejets autorisé cumule ceux de la commune et ceux de l'abattoir. Afin de présenter l'approvisionnement en eau de mes administrés, je diminuerai ma production à 50 000 tonnes par an. Je refuse par conséquent de financer une nouvelle station d'épuration.* » Situation inextricable.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Ile-de-France

M. Fiterman à Orly : les transferts d'emploi à Roissy seront « aussi limités que possible »

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, visitait, le 9 mars, l'aéroport d'Orly. A cette occasion, il a défini les grandes lignes de la politique gouvernementale en matière de transport aérien.

Considérant que malgré la crise « conjoncturelle » il y a « un bel avenir » pour le transport aérien, il y a lieu pour lui « *de se placer dans les conditions d'en prendre toute notre part au plan intérieur et au plan international* ». L'objectif gouvernemental est donc de contribuer à une relance des activités aéronautiques : encouragement de la construction, rétablissement de certains trafics abandonnés dans le passé, réhabilitation du charter français... Toutes choses qui, dans l'esprit du ministre, ne sont pas contradictoires avec la préoccupation des équilibres financiers M. Fiterman estime toutefois que le service public constituera en tout état de cause « *le point d'appui fondamental* » de cette politique, même si des entreprises privées peuvent jouer un rôle complémentaire.

Le ministre a encore évoqué deux points particuliers l'avenir d'Orly et le bruit autour de cet aéroport Sur le premier, il s'est montré catégorique : il n'est pas question d'abandonner, ou même de négliger cette plate-forme sur laquelle travaillent trente mille personnes. « *Non seulement Orly va se maintenir, mais il doit, dans la mesure du possible, se développer* », a-t-il dit avant de s'engager à ce que les transferts d'activité vers Roissy soient « *aussi limités que possible* ». Sur la question du bruit, M. Fiterman a annoncé que de nouvelles expériences d'atterrissages simultanés sur deux des trois pistes en service à Orly auraient lieu, mais « *sur des bases différentes* » de celles qui, à l'automne 1980, avaient suscité une levée de boucliers des riverains : une concertation de « *tous ceux que cela concerne* » suivra l'expérimentation et déterminera la décision définitive sur cette procédure.

J. S.

● *Architectes en Ile-de-France.* — Après l'élection des treize membres de la liste Plan pour l'architecture au conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des architectes, M. Jacques-J. Tournier a été réélu président de ce conseil de vingt-quatre membres. Le bureau est composé aussi de deux vice-présidents, MM. Remi Lopez, chargé des relations extérieures, et Michel Hubert ; un trésorier, M. Roland Barès, et un secrétaire, M. Georges Stroh.

● *Grève des cotisations à l'ordre des architectes.* « *L'ordre des architectes tente d'imposer sa prétendue légitimité pour amener le gouvernement à modifier ses engagements* », estime le syndicat de l'architecture d'Ile-de-France, qui appelle les architectes à une grève totale des cotisations et se met à la disposition de ceux qui sont poursuivis (30, rue Beaubourg, Paris (3e). Tél. : 271-19-00)

Le premier ministre désigne les responsables des grands projets d'urbanisme

Le premier ministre a rendu publics les noms des responsables de six grands projets d'architecture et d'urbanisme qui ont été annoncés le 9 mars par le président de la République

Voici les noms des responsables, « *dont les fonctions prennent effet immédiatement* ».

● LA VILLETTE

Le parc : M. François Barre, directeur délégué à l'établissement public de La Villette, est appelé à diriger la « mission du parc » créée au sein de l'établissement public. Il préparera le concours international qui sera lancé dès le printemps 1982. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'établissement public de La Villette

La cité musicale : M. Jean-Pierre Guillard, administrateur général de l'Orchestre de Paris, est chargé de la « mission de la musique » créée au sein de l'établissement public. Des concours nationaux et internationaux seront lancés à la fin de 1982, la maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'établissement public de La Villette.

M François Bloch-Lainé préside la « mission de l'Opéra » dirigée par Mme Michèle Audon, directrice de l'Office d'H.L.M. d'Avignon. M. Jean-Pierre Angremy est chargé de la programmation. Un concours international sera lancé à la fin de 1982. Un établissement public sera créé pour assurer la maîtrise d'ouvrage.

● TETE - DEFENSE

M. Serge Antoine, chef de la mission des études et de la recherche, anime l'équipe de programmation chargée de préciser le programme du Centre international de la communication Cette équipe prépare le concours international qui sera lancé dès juillet 1982. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'établissement public d'aménagement de la défense.

● MINISTERE DES FINANCES

M. Guy Vidal reste chargé de la décentralisation du ministère des finances. Il doit préparer, en particulier, le lancement dès le printemps 1982, de concours nationaux pour les nouveaux bâtiments à construire au voisinage de la gare de Lyon.

Une mission de coordination de l'ensemble de ces opérations sera créée en mars 1982 auprès du premier ministre, qui en désignera prochainement le responsable.

François BARRÉ

[M. François Barré est né le 18 janvier 1939. Ancien directeur adjoint du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, M. François Barré occupait le poste de responsable du « comité d'expression visuelle » de la régie Renault.]

Jean-Pierre GUILLARD

[Né le 18 janvier 1933 à Bizerte et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, M. Guillard est administrateur général de l'Orchestre de Paris.]

François BLOCH-LAINÉ

[M. François Bloch-Lainé est né à Paris, le 25 mars 1912, Inspecteur général des finances, ancien président du Crédit Lyonnais, ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. M. Bloch-Lainé avait été récemment chargé de présider la commission chargé d'établir le bilan de la situation en France.]

Michèle AUDON

[Née le 25 août 1937 à Avignon, Mme Michèle Audon est licenciée en droit Elle dirige depuis dix ans l'Office d'H.L.M. d'Avignon. Elle a participé à de nombreuses études d'urbanisme, et son action est reconnue dans le renouveau agricole du Vaucluse ainsi que dans l'organisation du Festival d'Avignon.]

Jean-Pierre ANGREMY

[Né le 21 mars 1937 à Angoulême, M. Angremy — l'écrivain Pierre-Jean Remy — est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Directeur adjoint au président-directeur général de l'O.R.T.F en 1972, il sera nommé directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de la communication en 1979.]

Serge ANTOINE

[Conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Serge Antoine né à Strasbourg le 3 octobre 1927, a été secrétaire général du Haut comité de l'environnement (1970-1978) et chargé de mission au cabinet de M. Robert Poujade, ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement.]

Guy VIDAL

[Né le 21 août 1929 à Troyes, M. Guy Vidal est licencié en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Ancien directeur du budget, poste qu'il occupe en janvier 1979 et qu'il quitte en octobre 1981, il avait été chargé de la mission de déménagement du ministère des finances des locaux que ce dernier occupe au Louvre.]

Corse

M. MICHEL DEBRÉ : une volonté de morcellement.

Dans l'éditorial de la dernière *Lettre méditerranéenne*, publication du Cercle d'études et de recherches méditerranéennes qu'il préside, M. Michel Debré, ancien premier ministre, critique vivement le projet de statut particulier pour la Corse qui ne résoudra pas, dit-il, les graves problèmes économiques de l'île et représente une atteinte à la Constitution et aux lois de la République. Il écrit ceci :

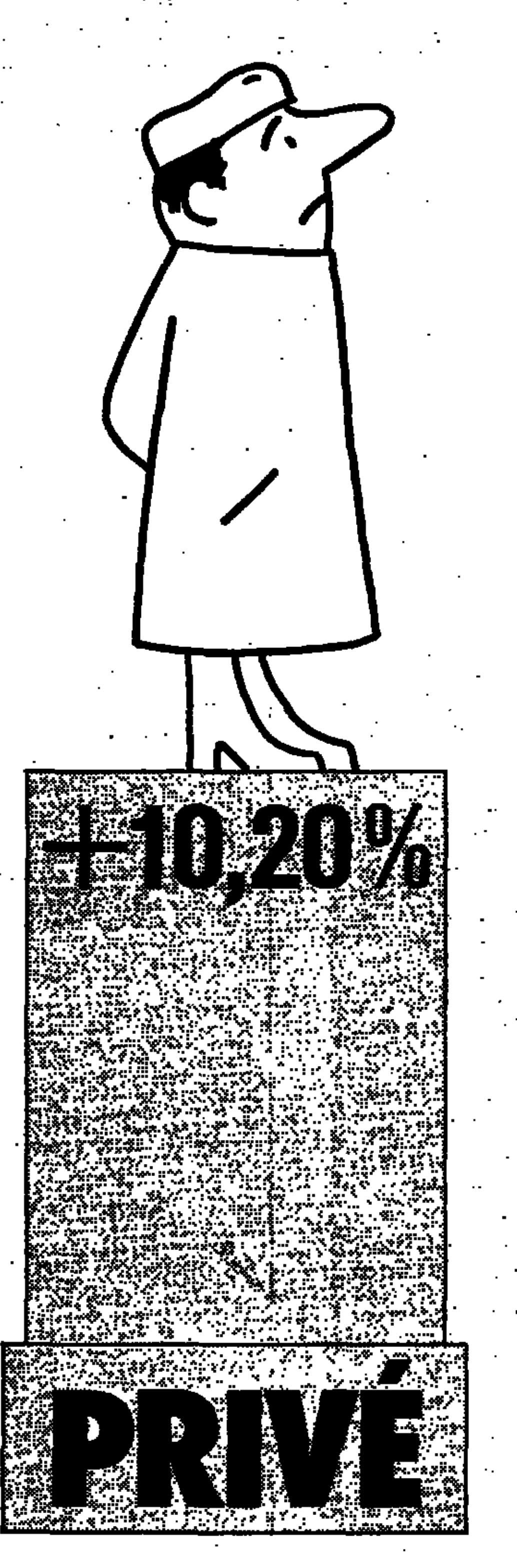
« *La République française est une et indivisible. Chaque Français, qu'il habite Lille, Grenoble, Toulon ou Ajaccio, obéit aux mêmes lois et participe à la même démocratie.*

» *Or voilà qu'on nous propose d'instituer en Corse un régime différent, avec des règles différentes, et des élections différentes. On le voit bien, cette volonté de morcellement constitue une atteinte grave aux règles fondamentales et unanimement acceptées de notre République.*

» *Demain, ce sera la Bretagne ou le Pays basque, après-demain l'Alsace ou la Savoie... Il se peut même que, un jour, on en vienne à discuter de l'opportunité d'institutions spécifiques aux départements du littoral ou aux départements de montagne, tout cela n'est ni sérieux ni réaliste.* »

L'ÉGALITÉ DES 2 SECTEURS HOSPITALIERS

Réalité ou utopie?



Au 1er janvier 1982,
les Hôpitaux Publics ont eu
leurs tarifs augmentés de **13,40 %**

Au 1er mars 1982,
l'Hospitalisation Privée
n'a eu droit
qu'à une hausse de **10,20%**
(soit 8,50% au 1er janvier 1982)



PUBLIC

ET POURTANT...

"Les mêmes contraintes doivent peser sur tous, offrant aux patients, aux personnels et aux établissements les mêmes droits et les mêmes garanties, notamment en matière de tarification..."
(Lettre de Monsieur François MITTERRAND à Monsieur HÉBERT, Délégué Général de l'U.H.P., le 15 avril 1981).

"Quant aux cliniques privées, elles ont naturellement toute leur place dans les structures de soins.
Près de la moitié des actes chirurgicaux sont effectués dans leurs établissements: voilà une dimension qu'il serait irresponsable de nier. Mais je n'entends pas seulement reconnaître cette dimension, il faut leur donner les moyens d'exercer en rapport avec l'évolution des techniques, et cela en complémentarité avec l'hôpital public".
(Interview de Monsieur Jack RALITE au Panorama du Médecin le 18 février 1982).

Pourquoi Madame Nicole QUESTIAUX, Ministre de la Solidarité Nationale, crée-t-elle une réalité différente?

OÙ EST L'ÉGALITÉ PROMISE?



UNION HOSPITALIÈRE PRIVÉE
148, BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

CARNET

Naissances

— Pauline et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de
Jeanne,
le 24 février 1982.
Marc-Olivier BITKER et Catherine, née Viens.
59, route de la Reine,
92100 Boulogne.

Mariages

— M. et Mme Jean-Pierre TALIBART,
M. et Mme Armand DIMET,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Sylvie et Jacques,
célébré le 11 février 1982, à l'ambassade de France à Varsovie.
7, rue Martin-du-Gard,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
7, rue Pierre-Haret,
75009 Paris.

— Marc DUNOYER
et
Nobuko ATSUMI
sont heureux de faire part de leur mariage.
Tokyo, le 22 février 1982.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Isaac ALEVI,
survenu le 9 mars 1982, en son domicile, à La Celle-Saint-Cloud (78170).
De la part de :
Mme Isaac Alevi et famille,
M. et Mme Elie Alevy et famille.
Les obsèques auront lieu le jeudi 11 mars.
Réunion à 17 heures, à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Michel Canonge et ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Canonge et leurs enfants,
M. et Mme François Schoeller et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Canonge et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Canonge,
ont la tristesse de faire part du décès de
Camille CANONGE,
survenu le 6 mars 1982, à Montpellier, dans sa soixante-quatorzième année.
Le défunt a donné son corps à la faculté de médecine.
Selon sa volonté, il n'y aura pas de cérémonie officielle.
« Heureux les affamés et les assoiffés de justice, car ils seront rassasiés. »
(Matthieu, 5, 6.)

— Le comité central de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen
a la tristesse de faire part de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de
Mme Georgette CHAPELAIN,
née Andrieu,
présidente
de la section de Courbevoie,
présidente d'honneur
de la Fédération du district de Paris,
ancienne vice-présidente
et
membre honoraire du comité central
de la Ligue
des droits de l'homme,
décédée le 1er mars 1982, dans sa centième année.
Les obsèques ont eu lieu le 3 mars 1982 au cimetière nouveau de Courbevoie.

— Le comité central de la Ligue française des droits de l'homme et du citoyen,
Les délégués départementaux de l'éducation nationale,
Ses amis et ses anciennes élèves,
ont la tristesse de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Georgette CHAPELAIN,
née Andrieu,
directrice honoraire d'école,
présidente
de la délégation départementale
de l'éducation nationale,
présidente
de la section de Courbevoie,
présidente d'honneur
de la Fédération du district de Paris
et
vice-présidente honoraire
du comité central de la Ligue
des droits de l'homme et du citoyen,
décédée le 1er mars 1982, en son domicile à Courbevoie, dans sa centième année.
Les obsèques ont eu lieu le 3 mars 1982, au cimetière nouveau de Courbevoie, avenue du Révérend-Père-Cloarec.

[Née en 1883, sensibilisée contre l'injustice par les sentiments de sa famille dreyfusarde, Georgette Chapelain devint militante puis dirigeante de la Ligue des droits de l'homme. Directrice au groupe Paul-Bert de Bois-Colombes (1920-1938), elle créa le Trousseau de la jeune fille, à Nanterre ; le Patronage laïque, la Jeunesse lyrique et sportive, L'art à l'école, à Courbevoie.]

— Nîmes.
M. et Mme Jacques GAUTIER,
Claudine et Jean-Pierre Balducchi,
Sylvie Gautier,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès accidentel survenu en montagne le 1er mars 1982, à La Grave (05), de leur fille et sœur
Magali,
étudiante en 6e année
de médecine.
Les obsèques ont eu lieu le 5 mars à Ners (30).
3, boulevard Jean-Jaurès,
30000 Nîmes.

— L'UNIMA - France (Union internationale de la marionnette) et le Centre national des marionnettes ont le regret de faire part du décès de
Mme Dominique GIMET,
survenu le 28 février 1982.

[Marionnettiste, Dominique Gimet a participé aux débuts de la Compagnie Yves-Joly et à toutes ses créations dans de nombreux cabarets parisiens (l'Ecluse, la Rose-Rouge, etc.). Elle a joué dans ses tournées internationales, manifestant son enthousiasme et la passion de son métier. Elle avait présidé UNIMA-Paris.]

— Mme Haas-Hamburger, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roland Haas et leurs enfants,
font part du décès de
Mme Suzanne HAAS,
survenu le 6 mars 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
L'inhumation a eu lieu le mercredi 10 mars dans l'intimité familiale.

— Mme Annie Lagarde-Guibert, sa fille,
M. et Mme Bruno della Sudda,
M. Olivier della Sudda et Christine,
Mlle Anne della Sudda,
Mlle Carine Guibert,
ses petits-enfants,
Magali, Karim et Perrine,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Suzanne LAGARDE,
survenu le 28 février 1982.
« Lou Pougueiroun »,
Les Hauts de Monte-Carlo,
La Turbie,
06320 Cap-d'Ail.

— Nous apprenons le décès de
M. Robert L'HERMITE,
officier de la Légion d'honneur,
fondateur, directeur puis délégué général des Laboratoires du bâtiment
et des travaux publics,
survenu le samedi 6 mars 1982, dans sa soixante-douzième année.

[Né le 14 octobre 1910 à Louviers (Eure), Robert L'Hermite, agrégé de la faculté des sciences de Paris, après avoir fondé en 1935 les Laboratoires du bâtiment et des travaux publics de Paris, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, a consacré sa vie à la recherche.
Parallèlement aux travaux qu'il menait et animait à l'U.T.I. (Union technique interprofessionnelle du bâtiment et des travaux publics), à la RILEM (Réunion internationale des laboratoires d'essais de matériaux) et à l'AFREM (Association française de recherches et d'essais sur les matériaux et les structures), il publiait de nombreux ouvrages spécialisés : « Résistance des matériaux, théorique et expérimentale » et « Au pied du mur » (1973), « Idées actuelles sur la technologie ».]

— Emilie-Françoise Martin,
a la douleur de faire part du décès de sa mère,
Mme Louis MARTIN.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 3 mars 1982, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Véran en Avignon.
5 bis, rue Parmentier,
92200 Neuilly.

— M. et Mme Jean-Claude Pagès,
Sylvie, Catherine, Luc et Aurélie Pagès,
Les familles Cessat, Masoué, Pagès et Flon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert PAGES,
née Marguerite Cessac,
ancien professeur de français
au collège Edgar-Quinet
et au lycée La Fontaine,
survenu le 20 février 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Paris.
17, rue Germain-Pilon,
75018 Paris.

— Mme Phan et ses enfants Tuyet-Minh et Anh Richard,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur mari et père,
M. PHAN-DINH-NUU,
survenu le 7 mars 1982.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

— M. Raymond Reichenbach
a la douleur de faire part de la mort soudaine de son père,
M. Joseph REICHENBACH,
survenue le 7 mars 1982.
Les obsèques auront lieu le jeudi 11 mars, à 15 h. 15, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Rendez-vous à la porte principale.
45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).
M. Raymond Reichenbach,
enseignant
à l'université de Paris-X (Nanterre).

— Fontaines-sur-Saône.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Emile RODET,
née Lucie Charrat,
éteinte pieusement le 22 février 1982, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 24 février, en l'église de Caluire (Rhône).
De la part de :
Marie Rodet,
Hélène et Jacques Petit,
Bernard et Françoise Rodet,
Thérèse Genevois,
Anne et Philibert Charrin,
Bernadette Rodet,
Régis et Danielle Rodet,
Jean Rodet,
Mireille et Bernard Fresil,
Bruno et Agnès Rodet.

Anniversaires

— En ce jour anniversaire du rappel à Dieu de
M. Georges DUCELLIER,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le second anniversaire de la mort de
Jean LAMBERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des Evadés,
médaille de la France libre,
une messe sera célébrée le jeudi 11 mars 1982, à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales.
Il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'y associer par une pieuse pensée.

— Il y a cinq ans, le 10 mars 1977, disparaissait brutalement à Lanzarote (Iles Canaries - Espagne),
Frédéric PELZER,
à l'âge de soixante-sept ans.
Une pensée fervente est demandée à celles et à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Messes anniversaires

— Comme chaque année, en mémoire du sacrifice du
colonel Jean BASTIEN-THIRY,
fusillé le 11 mars 1963,
une messe sera dite le jeudi 11 mars 1982, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires (Paris-2e).
Dans la matinée, à 9 heures, une prière sera dite sur sa tombe, au cimetière de Bourg-la-Reine (92).

Messes

— Une messe pour
M. Louis COQUELIN DE LISLE
sera célébrée le samedi 13 mars 1982, à 17 h. 30, en la chapelle Notre-Dame-du-Cénacle.
58, avenue de Breteuil.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-II, vendredi 12 mars à 14 h 30, salle des commissions, Mlle Salha Zouari : « Capital humain et salaires ; le cas de la Tunisie ».
— Université de Paris-III, vendredi 12 mars à 9 h 30, salle Gréard (rue St-Jacques), M. Tijani Bouriga : « Le pronom démonstratif dans le Coran ».

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

LE SALON DE L'ÉCONOMIE

Le Salon des arts ménagers ouvre ses portes au public ce mercredi 10 mars. Pour la dernière fois, car cette manifestation populaire (créée en 1923) va se transformer à partir de 1983 en un salon réservé aux seuls professionnels (1) ; il aura lieu au nouveau parc des expositions de *Villepinte*, au nord de Paris.

M. Jacques Rouaud, commissaire général du Salon, espère cependant *convaincre ses exposants* de la nécessité de conserver *« l'événement annuel des arts ménagers »* avec un salon parallèle destiné aux consomma*teurs. Il souhaiterait qu'il se* tienne au CNIT et puisse présenter, outre les appareils ménagers, un reflet des tendances en mobilier et décoration, comme *jadis au* Grand Palais avec la section du *« Foyer d'aujourd'hui »*.

Cette année les fabricants ont un objectif commun : rendre leurs appareils moins gourmands en *énergie (2). Dans la gamme des brûleurs* à gaz *« séquentiels »* (pour cuisson mijotées), Rosières présente un brûleur à trois séquences pour *les préparations délicates. Le « Turbo-zoom »* de Thermor est un brûleur rapide, avec mijotage à 50 °C seulement, et répartition uniforme de la chaleur par l'interposition d'un *coussin d'air entre la flamme* et le récipient.

Le nouveau brûleur de Bauknecht est recouvert d'une plaque en vitrocéramique qui se met rapidement *en température et la* diffuse sur tout le récipient ; sous le brûleur, un réflecteur parabolique renvoie la chaleur vers la plaque, économisant 30 % environ de l'énergie. *Les fours à gaz* des cuisinières Arthur-Martin sont équipés d'un grilloir fait d'une toile métallique diffusant des flammes presque jointives ; son rayonnement uniforme réduit le temps de préchauffage.

Les nouveaux fours électriques sont polyvalents : plus d'hésitation entre convection naturelle et chaleur tournante. Alliant les avantages de l'une et de *l'autre, ils saisissent* et dorent les viandes ou répartissent la chaleur et permettent des cuissons simultanées ou la décongélation (Bosch, De Dietrich, Siemens).

Bourgeois présente un com*biné inédit : à la base, un petit* four à chaleur tournante, au-dessus, un compartiment pour garder les plats au chaud et, à *côté*, une innovation technique : *un four à vapeur. Les aliments* y sont cuits par un système de projection et d'injection de vapeur à 100 °C ou 120 °C. Avantages : cuisson rapide et saine. Philips *associe* deux techniques de cuisson complémentaires, avec deux appareils superposés à bandeau de commande unique : un four à chaleur pulsée et un four à micro-ondes. Ces enceintes de cuisson ultra-rapide se *multiplient* et une douzaine de marques sont actuellement proposées.

Avec l'accroissement de la consommation des surgelés et *de la congélation citadine, les* appareils « multi-froid » se généralisent. Le nouveau combiné de *Laden a quatre portes et deux* compresseurs, il réunit, sur 90 cm de large, quatre zones de froid : réfrigérateur, conservateur de surgelés, congélateur et com*partiment tempéré*. Certains congélateurs ont une isolation renforcée, réduisant la consommation d'électricité et retardant la remontée en température en *cas de panne de courant* (coffre, Thomson-Brandt, armoire Philips).

Point commun aux lave-vaisselle et aux lave-linge : l'éco*nomie d'eau et d'électricité*. Ces réductions de consommation s'appliquent, notamment, aux lave-vaisselle A.E.G., Airlux, Laden et Thomson, avec pour ce dernier un système d'aspersion alternée réduisant le temps de lavage. Meilleur lavage sur l'appareil de Rosières à voûte arrondie et chargement facilité dans celui de Laden avec un panier inférieur muni de fils ondulés au lieu de picots.

Pour le lavage du linge — outre la généralisation de touches « éco » pour petite lessive peu sale — on note quelques perfectionnements : *rinçage antifeutrage* (Indésit) et essorage « Alternatic » (Thomson) allant jusqu'à 850 tours/minute, entrecoupé de défoulage du linge. Pour les grandes familles, un appareil pour six kilos de linge (Lin*coln) peut aussi ne laver qu'une* charge de trois kilos. Dans la gamme des petites machines portatives (Calor, Sufam) deux nouveautés : la « Tambourette » *Rowenta, à tambour à mouvement* alterné pour deux kilos de linge, et la « Mini-wash Sirocco » I.T.T., également à tambour, avec élément chauffant pour *sécher le linge. Pour le repassage*, une nouvelle presse (*« Home-press »* Pfaff) dont la plaque rectangulaire a un coin chauffant pour les fronces et volants.

JANY AUJAME

(1) Depuis quelques années, le Salon des arts ménagers était devenu mixte : quatre jours pour *les* professionnels et six jours pour le public.

(2) A partir de juillet 1982, les étiquettes et catalogues d'appareils électroménagers devront indiquer les consommations en énergie (certains fabricants le font déjà). Pour pouvoir en juger, l'AFNOR publie des brochures de conseils d'achat, que l'on peut *se procurer sur son* stand au Salon des arts ménagers.

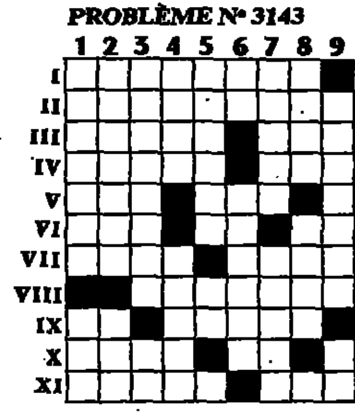
★ Du 10 au 15 mars, CNIT à la Défense, tous les jours de 10 h. à 19 h., le mercredi 10 et le vendredi 12 jusqu'à 23 h. Entrée : avant 13 h., 12 F, après 13 h. et le mercredi en soirée, 15 F ; le vendredi après 13 h., 18 F.

SOLDES D'EXPOSITION. — Trois boutiques de décoration se réunissant pour solder ensemble — dans le même magasin — les col*lections de tissus, papiers peints*, lampes et canapés, qu'elles ont exposées pendant les derniers mois. Il s'agit de David Hicks, Martine Nourissat et Etamine, auxquels s'est joint Charpentier, spécialiste des canapés.

★ Jusqu'au 13 mars, tous les jours, de 10 h à 18 h 30, 282, rue Saint-Honoré, 75001 Paris (place du Palais-Royal).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3143



HORIZONTALEMENT

I. Paris ou Bordeaux. — II. Filles *plus faciles à aborder qu'à rejoindre.* — III. Faveur ou honneur, selon qu'il touche madame ou monsieur. Victime d'un désordre intérieur. — IV. Réduit l'ampleur d'une fortune. Bonne assise pour qui veut mettre debout. — V. Plus il est plein, plus il bouffe. Fut fort grillé dans les barbecues de jadis. — VI. Commode, pour les fils de Marc-Aurèle. Cours suivi à l'école buissonnière. Note. — VII. Courroie de transmission. Une Marseillaise le traite souvent de coquin. — VIII. Dirigée, érigée ou rédigée. — IX. Préposition. Telle une femme dont les lèvres ont peut-être abusé du « rouge ». — X. Monsieur X. Participe passé. — XI. Vil grec. *Cruche ne dépassant pas la capacité* d'une gourde.

VERTICALEMENT

1. Ne pas insister ou appuyer lourdement. Tête promise à la couronne. — 2. On peut n'écouter que lui alors que personne ne l'a jamais *entendu. L'arroseur de Rosette.* — 3. Un tel visage évoque plutôt Bacchus qu'Apollon. Son oméga est un delta. — 4. Changeras d'horizon. Le piédestal de l'irascible. — 5. Dirige le courant. Caractères de La Bruyère. — 6. Contracté. Dans sa campagne, l'Empereur ne récolta que des marrons glacés. — 7. Est coulante. Solidement charpentés. — 8. Personnage de Jules Verne. Il vaut mieux l'éliminer avant qu'elle vous mette sur la touche. — 9. Allie la douceur au bâton. Copulative.

Solution du problème n° 3142

Horizontalement

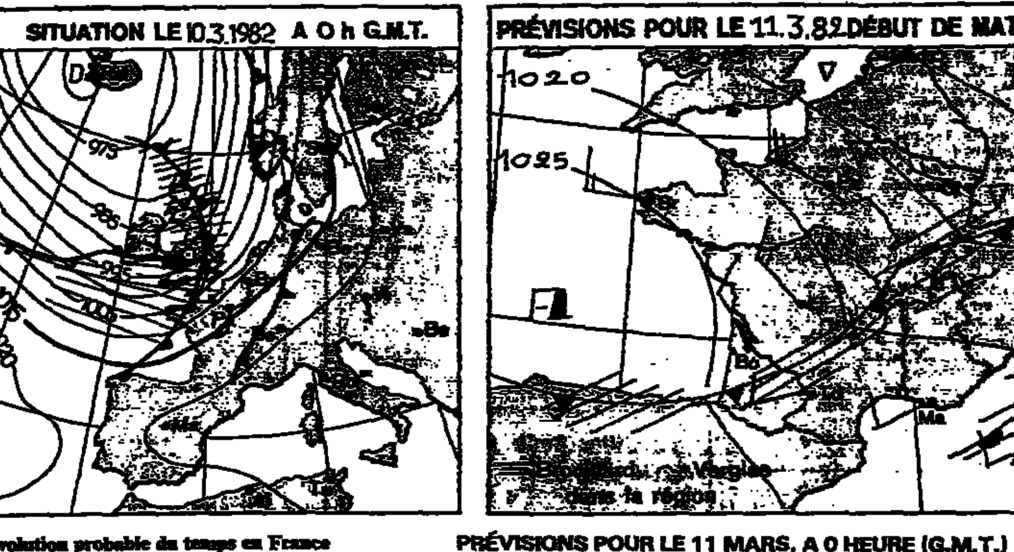
I. Ballerine. — II. Amour. Nus. — III. Leucémie — IV. Ane. Tel. — V. Noise. — VI. Carotte. — VII. Ou. Majeur. — VIII. Dent. Le. — IX. Ra. Atèle. — X. Egaré. Emu. — XI. Ana. Tsar.

Verticalement

1. Balançoire. — 2. Amen ! Au. Aga. — 3. Loueur. An. — 4. Luc. O'Meara. — 5. Ereintante. — 6. Otite. — 7. Initiée. Lès. — 8. Nuées. Uléma. — 9. Es. Lèvre. Ur.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 mars à 6 heures *et le jeudi 11 mars à 24 heures :*

Le temps doux et pluvieux qui intéressait ce matin la moitié nord-ouest de la France va gagner vers le sud-ouest pour disparaître demain en Méditerranée, tandis qu'une nouvelle perturbation océanique abordera la Bretagne le soir.

Jeudi matin, le temps sera doux, pluvieux et couvert au sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg (neige seulement *au-dessus de 2 000 mètres). Cette zone* s'éliminera vers le sud-est dans l'après-midi en donnant une possibilité d'orage en Méditerranée. A l'arrière, ciel nuageux mais températures matinales plus fraîches, avec des averses sur la Manche orientale et le Nord-Est. Les vents seront de nord-ouest modérés. Sur *l'ouest du pays, amélioration temporaire* puis à nouveau un ciel couvert le soir sur la Bretagne et des vents tournant au sud-ouest modérés.

La pression atmosphérique réduite au niveau *de la mer était à Paris, le* 10 mars 1982 à 7 heures, de 1 006,9 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second, le minimum de la nuit du 8 mars au 9 mars) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 13 et 3 ; *Bourges, 9 et 4 ; Brest, 10 et 8 ;* Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 12 et 4 ; Marseille, 14 et 4 ; Nancy, 9 et 3 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 12 et 3 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 11 et – 1 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 21 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 10 et 1 ; Berlin, 10 et 1 ; Bonn, 9 et – 1 ; Bruxelles, 7 et 3 ; Le Caire, 21 et 14 ; Canaries, 24 et 13 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 23 et 18 ; *Genève, 11 et 0 ; Jérusalem, 10 et 6 ;* Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 10 et 7 ; Luxembourg, 8 et 2 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, 0 et – 5 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 5 et – 4 ; Palma-de-Majorque, 14 et 0 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, 5 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)

BREF

AUTOMOBILE

UN VÉHICULE DE DÉPANNAGE. — Assistauto permet de disposer gratuitement d'un véhicule de remplacement durant l'immobilisation (maximum trente jours) de sa propre automobile et permet de bénéficier, dans certains garages *de la région parisienne, de réductions.* Cotisation mensuelle : 50 F.

★ 68, rue Manin, 75019 Paris, tél. : 239-31-70.

COLLOQUES

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE. — L'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL) organise, le 12 mars, un séminaire réservé aux artistes et aux responsables *culturels intitulé « Comment bénéficier du mécénat d'entreprise ? »*, à Neuilly-sur-Seine, au 136, avenue Charles-de-Gaulle.

★ Claire Barbereau (téléph. : 266-10-33 ou 265-94-10).

VENTES

LE LINGE DE LA TOUR EIFFEL A DROUOT. — *Tout le linge du restaurant de la tour Eiffel, qui a fermé ses portes il y a un an, sera vendu à l'Hôtel Drouot les samedis 13 et 20 mars. Ce linge en coton mercerisé rose est bordé d'un satin sur lequel est inscrit en lettres 1900 « Tour Eiffel Paris » ;* toutes les dimensions existent de la table pour tête-à-tête intime à la grande nappe de banquet. En outre, les amateurs de souvenirs *pourront acheter des tours Eiffel* métalliques et des abat-jour à franges, des bouteilles de champagne *qui forment bonbonnières* et quelques lithographies de Roger Grass, *ancien président de la société d'exploitation de la tour Eiffel*, dont les œuvres décoraient le restaurant.

VIVRE A PARIS

AU MUSÉE DE LA MARINE. — Voici le programme de l'Association « Rencontres au musée de la marine » : 16 mars (20 h 30) : promenade à travers le siècle du Roi-Soleil avec Raoul Perret ; 20 avril (18 h 45) : l'Ordre de Malte, conférence d'Alain Hubert-Bonnal ; 15 juin (17 h) : Vernissage de l'exposition de photographies de Jérôme Pichat (*exposition ouverte jusqu'au* 16 juillet) ; septembre (troisième ou quatrième *semaine*) : concert donné par l'ensemble instrumentale de Paris sous la direction de Patrick Fournilier ; 9 décembre (17 h) : vernissage de l'exposition *« Cent dessins de Pierre Loti »*.

★ Musée de la Marine — Palais de Chaillot — 75116 Paris - Tél. : 553.31.70.

PTT

DEMAIN LES VIDÉOCHÈQUES. — La Poste étudie actuellement la *possibilité d'installer dans un* nombre limité de centres de chèques postaux un système de vidéochèques permettant de transmettre l'image d'un chèque sur écran pour vérifier sa signature. Des discussions sont actuel*lement menées avec les télécom*munications en vue de l'utilisation soit du réseau téléphonique, soit de câbles spéciaux.

TRANSPORTS

Baisse du prix de la carte orange 1re classe

La suppression de la première classe dans le métro parisien avant 9 heures et après 17 heures depuis le début du mois entraîne une réduction du coût mensuel de la carte orange de 50 francs. Celle-ci ne vaut donc plus que 150 francs pour la zone *centrale, 240 francs en zone trois,* 330 francs en zone quatre et 410 francs en zone cinq. Cette réduction prend effet rétroactivement au 1er mars. Les personnes ayant déjà acheté leur carte seront remboursées dans tous les points de vente *à partir du 1er avril sur présentation* de leur coupon. Celles qui avaient acheté une carte annuelle seront remboursées par courrier.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 mars :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 20 septembre 1978 relatif *aux* conditions de recrutement, d'emploi et de rémunération des chercheurs, des personnalités extérieures et des étudiants qualifiés auxquels les établissements publics à caractère scientifique et culturel peuvent faire appel pour l'enseignement.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la répartition des cotisations complémentaires de l'assurance-maladie des exploitants agricoles pour l'année 1981.

● Fixant les taux et modalités de la taxe due au groupement d'intérêt économique dit Comité de coordination des centres de recherche en mécanique.

● Portant suppression de la Caisse de compensation des prix des combustibles minéraux solides.

LÉGION D'HONNEUR

● *Un nouveau contingent de croix pour les combattants de 1914-1918.* Dans une réponse, publiée au *Journal officiel* du 8 mars, à une question orale de M. Bernard Schreiner, député des Yvelines (P.S.), qui attirait l'attention du ministre de la défense *« sur les délais trop longs dans l'obtention pour les anciens combattants de la guerre 1914-1918 des médailles militaires et de la Légion d'honneur que beaucoup d'entre eux méritent depuis longtemps »*, M. Charles Hernu indique qu'*« un nouveau contingent de trois mille croix vient d'être accordé par le décret n° 31-1224 du 31 décembre 1981 »* en faveur de ces anciens combattants *« et doit permettre, en raison de son volume extrêmement important, de nommer dans la Légion d'honneur tous les titulaires de deux citations ou blessures qui en feront la demande, ce qui démontre tout l'intérêt porté à cette catégorie particulièrement méritante de combattants »*.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 MARS

« La mode et les poupées », 10 h 10, rue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Legrégeois.

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, devant Saint-Séverin, Mme Bouquet des Chaux.

« Saint - Germain - des - Prés », 15 heures, devant l'église, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les chefs-d'œuvre du musée », 10 h 30 et 15 heures, musée du Louvre.

« Peinture française du dix-septième siècle », 14 h 45, Grand Palais (Approche de l'art).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (A travers Paris).

« Collection Thyssen-Bornemisza », 11 heures, Petit Palais (Mme Caneri).

« *Les* salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Galeries et passages couverts », 15 heures, métro Richelieu-Drouot (P.-Y. Jaslet).

« Petit Montrouge », 14 h 30, métro Mouton-Duvernet (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45 : 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « Venise, la tradition de Saint-Marc et les Croisades ».

18 h 15 : Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Autres langages ».

19 h 30 : 26, rue Bergère, M. G. Werlings : « V. Subrahamnia Iyer et le vedanta contemporain » (L'Homme et la Connaissance).

19 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. J. Castex : « L'âge d'or... demain ? » (L'Homme et la Connaissance).

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « Les *pouvoirs dynamiques de la pensée* » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Gallipoli », de Peter Weir

La fleur au fusil



EN 1940, un cinéaste australien, Charles Chauvel, réalisait un film qui connut à l'époque un immense succès dans les pays anglo-saxons. Ce film, *The Forty Thousand Horsemen*, retraçait un fait d'armes de la cavalerie australienne pendant la guerre de 1914. C'était une œuvre lyrique, un hymne ardent à la bravoure des hommes.

Quarante ans plus tard, Peter Weir, un des chefs de file du jeune cinéma australien, reprend le flambeau et filme, dans *Gallipoli*, un épisode de la bataille des Dardanelles (1915) au cours duquel les troupes de son pays furent décimées par les Turcs. La bravoure est toujours présente, mais le lyrisme, cette fois, cède la place à l'amertume des illusions perdues.

Agé de trente-huit ans, Peter Weir nous est surtout connu par *The Car That Ate Paris* (Paris étant en l'occurrence une petite bourgade australienne) et par *Picnic at Hanging Rock*. Dans ces deux films, ainsi que dans *The Plumber*, inédit en France, Peter Weir manifestait son goût pour les histoires où le réalisme quotidien dérape vers le fantastique. *Gallipoli* est évidemment d'une autre veine, encore que la guerre *y* soit longue à se démasquer et que les meilleurs moments du film soient justement ceux qui nous communiquent une impression d'irréalité.

En fait, plutôt que l'histoire d'un combat, c'est l'itinéraire, le long voyage de deux adolescents que raconte le film. Archy est un campagnard, un garçon de la brousse. Franck, lui, vient de la ville. Ils se sont connus (et d'abord jalousés) à l'occasion d'une compétition sportive, car tous deux sont des champions de course à pied. Devenus copains, ils décident de s'engager, de prendre part à cette expédition du bout du monde dont les journaux parlent avec tant d'enthousiasme. Pourquoi cette décision ? D'abord parce qu'ils sont patriotes et qu'ils refusent d'écouter ceux qui disent : « *Cette guerre n'est pas la nôtre, c'est la guerre des Anglais.* » Mais aussi, mais surtout, parce qu'ils ont besoin de rompre avec leur milieu familial et social, parce qu'ils sont grisés à l'idée de voir du pays, parce qu'ils s'imaginent que la guerre leur apportera la liberté.

Les voici donc sur les chemins de l'aventure. Première étape : Perth où l'armée les accueille à bras ouverts. Seconde étape : Le Caire, point de ralliement du contingent australien. Au Caire c'est la fête, la découverte d'un monde exotique, bariolé, cent fois plus séduisant que leur morne patrie, les balades dans les rues encombrées de commerçants roublards et de dames complaisantes. Ils s'émerveillent devant le Sphynx et les Pyramides. Tourisme, rigolades, bombances. Ah Dieu ! que la guerre est jolie !

Elle va vite cesser de l'être. Archy et Franck sont maintenant face aux Turcs. Il s'agit pour les Australiens de s'emparer d'une tranchée située à une centaine de mètres de la leur. Arme blanche contre mitrailleuse : chaque vague d'assaut est impitoyablement fauchée. Expédié au quartier général, Franck, le « champion », rapporte le contre-ordre qui doit mettre un terme à la tuerie. Il court de toutes ses forces, de tout son cœur, il court comme jamais il n'a couru. Quelques mètres, quelques secondes encore, et ses camarades seront sauvés. Mais déjà, de sa tranchée, Archy s'est élancé...

Il y a de beaux moments dans ce film, le début, par exemple, qui nous révèle un monde d'innocence et de rudesse, proche de celui des vieux westerns américains. Incarnés par Mark Lee et Mel Gibson, l'un et l'autre excellents, les deux garçons sont attachants. Archy le blond, le pur, l'idéaliste, Franck, le brun, plus réfléchi et plus cynique, mais vite atteint par la fièvre aventureuse de son ami. Et le suspense final empoigne.

C'est au milieu du récit que l'invention faiblit. Passé les premières péripéties (la traversée d'un désert, l'arrivée à Perth), le récit s'enlise dans des anecdotes sans grand intérêt. Quand vient l'heure du combat, Peter Weir retrouve son souffle pour dénoncer l'obstination imbécile de certains officiers, l'horreur des massacres inutiles. Archy, le petit Australien, était parti pour Gallipoli, la fleur au fusil. Comme tant d'autres, il va y mourir, foudroyé au départ de ce dernier *cent yards* qu'il avait cru pouvoir gagner. Littéralement assassiné. Ce que nous dit alors Peter Weir, c'est que toutes les guerres se ressemblent et que, vaincus ou vainqueurs, tous les morts ont le même visage. Il n'a pas de peine à nous convaincre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Naissance », de Robert Kramer

Le temps de la sensation

Ce mercredi, à 22 h 15, Antenne 2 présente « Naissance », téléfilm commandé par l'INA à Robert Kramer, cinéaste américain qui vit actuellement en France, où il a réalisé « Guns ». Auparavant, « The Edge » (prix Sadoul), puis « Ice », et « Milestones » ont révélé un observateur original des réalités quotidiennes, intelligemment analysées, subtilement mises en forme.

TU naquis un beau jour au terme d'un long travail. Mais, avant de sortir, tu vécus longtemps dans le noir, dormant d'un sommeil de chenille. Maintenant tu es née. Tu es présente au monde. Tu t'appelles Noelli, trois syllabes épelées par un homme ému qui s'est empressé d'aller t'inscrire sur les tables administratives. C'est ton père. Ta mère dort à tes côtés, exténuée. A la maison, les frères et sœurs t'attendent, c'est un événement merveilleux qui éclaire une journée ordinaire.

Naissance, ce court métrage réalisé par le cinéaste américain Robert Kramer, tente de retracer les premiers instants d'une vie et l'écho suscité dans le proche entourage : de l'univers confiné de la maternité, où le bébé sorti du ventre est tripoté par des mains médicales, à la maison où la famille attend pour le reconnaître. Progressivement, à tout petits pas, ponctuée de rots satisfaits, l'histoire de Noelli se constitue, jalonnée sinon de jours bons ou mauvais, du moins des repères établis par rapport à l'espace qu'elle découvre. Tout pour elle est encore confus et approximatif. Les yeux ensablés, elle tâtonne. Il y a quelques heures, il n'y avait rien, et brusquement les signes de vie se multiplient, fixés par une caméra distante qui scrute au passage un visage distrait, qui s'appesantit sur une attitude banale.

Il ne se passe rien, ou presque. Nous sommes dans le monde des faits et gestes de tous les jours, plongés dans la vie en cours : monde chaotique de chuchotements, monde de sensations, celui du sol sous les pieds, des heurts contre les parois, ou, sur la peau, le frottement des tissus... Pourtant, tout paraît enveloppé d'un silence d'origine. Les personnages — Gérard Marais, Barre Philips, Patricio Villarroel-Borquez et Manuel Villarroel — vivent suspendus dans le temps. Ils donnent l'impression de composer une toile de fond. Ils ne donnent jamais l'impression d'être dirigés et communiquent un sentiment de douce liberté.

Robert Kramer use à merveille des poses, des silences énigmatiques, des ellipses ou des coupures brusques. Par sa forme syncopée, volontairement discontinue, *Naissance* témoigne d'une volonté tenace de saisir des fragments bruts de vie, pris en flagrant délit, à la manière du détective-photographe dans le *Blow up* d'Antonioni. Certains spectateurs reprocheront au metteur en scène de *Milestones* et d'*Ice* une esthétique trop visible, mais la beauté distante des images nous branche en prise direct sur la vie en train de se faire. A travers les courtes séquences qui composent *Naissance*, Robert Kramer fait une promesse de vie, par avance tenue, de ce qui toujours commence et ne fait que commencer : la naissance.

MARC GIANNÉSINI.

Jane Fonda

« L'Amérique se réveille à cause de la crise »

I.P.C., la compagnie de production créée par Jane Fonda et Tom Hayden, va présenter prochainement en France les deux derniers films qu'elle a produits, « la Maison du lac » (« On Golden Pond ») et « Une femme d'affaires » (« Rollover »). « La Maison du lac », interprété par Henry Fonda et Katharine Hepburn, avec Jane Fonda dans un rôle mineur, bouleverse l'Amérique depuis plusieurs mois. Traitant le thème de la vieillesse, « le metteur en scène (Mark Rydell), commente Jane Fonda, a vu juste. Ça aurait pu être si facile, si sentimental ». Par contre, « Une femme d'affaires » d'Alan Pakula, avec un sujet ambitieux — les tractations bancaires qui mettent aujourd'hui les Etats-Unis à la merci des rois du pétrole, — a dérouté une partie du public, « même si les intellectuels, les gens de banque, l'aiment ».

Jane Fonda, enfant de l'aristocratie américaine, activiste de la campagne contre la guerre au Vietnam, est aujourd'hui cotée parmi les vedettes au sommet du box-office hollywoodien. En l'espace de cinq films, outre les deux cités, « le Retour » (1978) et « le Syndrome chinois » (1978), Jane Fonda et sa compagnie ont battu tous les records de recettes avec « Nine to Five » (« Comment se débarrasser de son patron »), fraîchement accueilli en France, mais qui a eu un retentissement énorme aux Etats-Unis pour sa manière ironique de décrire l'exploitation des secrétaires. Il a rapporté 150 millions de dollars.

« La Maison du lac » est une halte, un pèlerinage familial, parmi une succession d'œuvres qui prétendent à la fois distraire et édifier, au bon sens du terme. « C'est des sujets que je veux lancer, précise Jane Fonda, pas du style. Je ne suis pas metteur en scène. » Jane Fonda parle français comme sa seconde langue. Son action à Hollywood, c'est pour elle un peu la poursuite du même combat par d'autres moyens. — L. M.

SANS Lee Strasberg, mort récemment, *déclare Jane Fonda*, sans l'Actors Studio, je ne serais probablement jamais devenue actrice. J'avais très peur d'être jugée en tant que la fille d'Henry Fonda, de n'être pas à la hauteur. J'avais besoin de quelqu'un d'objectif comme Lee Strasberg pour me dire : vous avez du talent. Et j'avais besoin de technique. Le talent ne s'enseigne pas. Mais on peut donner à quelqu'un le moyen de « sortir » le talent. Strasberg a été mon tuteur, mon ami. Il m'a donné confiance en moi-même. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'importance qu'il accordait à la « détente », savoir se détendre quand on est tendu et que l'inspiration ne vient pas. Quand je me suis retrouvée à Hollywood, débutante, j'ai eu l'impression que quelqu'un me poussait dans le vide, qu'il n'y avait plus rien à quoi m'accrocher. Sauf les mots de Strasberg.

J'ai débuté presque simultanément à Hollywood et à Broadway, les critiques ont été plutôt bonnes. Mais je n'ai pas aimé Hollywood. C'était juste à la fin des grands studios, quand les acteurs étaient sous contrat. J'ai été l'une des dernières. A New-York, avec Strasberg, c'était sérieux, on pouvait sortir quelque chose de soi, l'extérieur comptait moins. Je débarque à Holywood, et tout ce qui comptait, c'était d'être belle. Or, je n'ai pas beaucoup confiance en moi, en mon physique. Et je m'ennuyais terriblement, j'étais très malheureuse. C'est une des raisons pour lesquelles je suis venue en France.

Mon père Henry Fonda

Plus j'ai acquis d'expérience, plus on m'a donné des rôles intéressants. Le tournant, à mon avis, se situe avec *On achève bien les chevaux*.

Au début des années 70, M. Nixon a rendu les choses difficiles pour moi. Il avait été l'architecte du maccarthysme. Utilisant la même tactique, il a essayé de détruire ma carrière. Des organisations d'extrême droite ont commencé à me boycotter, des députés, dans certains Etats des Etats-Unis, ont essayé de faire voter des résolutions interdisant mes films. Il y en a eu trois au total. Ça a duré de 1970 à Watergate. Les chefs des studios, même des libéraux, n'osaient pas me proposer des rôles parce qu'ils se demandaient si les journaux en parleraient. On a réussi à relancer *Klute* en 1971, ça a marché. Si j'ai pu reprendre ma carrière, c'est parce que Watergate avait détruit Nixon. J'ai tourné deux films remarqués, d'abord une comédie très populaire, *Fun with Dick and Jane*, ensuite *Julia*, où j'incarnais Lilian Hellman, un succès de prestige.

Je ne voulais plus tenir les rôles qu'on me donnait autrefois, j'avais l'impression que ce serait impossible. Ou bien j'arriverais à tourner mes propres films ou je quitterais le cinéma. Le nom de ma compagnie de production, I.P.C., veut dire Indochina Peace Campaign (campagne de paix en Indochine), d'après l'organisation que mon mari, Tom Hayden, et moi avons lancée en 1972. C'est à l'intérieur de cette organisation que j'ai connu mon partenaire, Bruce Gilbert, qui militait contre la guerre. Son rêve était de devenir producteur. Mon instinct me disait qu'il était très *smart*, très intelligent. Surtout dans les domaines où, moi, je ne suis pas très intelligente, les affaires, l'argent, les négociations. Il a un don de la stratégie que je ne possède pas. Mon mari ne s'occupe pas de cinéma. Mais il adore voir des films.



Photo Anne Day.

Dans les studios, on trouve de plus en plus de femmes *executives*, il y a même deux femmes aujourd'hui à la tête de grands studios, Paula Weinstein à United Artists et Sherry Lansing à Fox. Paula lisait des scénarios pour moi. Beaucoup plus de femmes travaillent sur le plateau derrière la caméra. C'est excellent, mais il faudrait aller plus loin. Les grands studios sont toujours le domaine réservé des hommes. Les femmes ont toutes les peines du monde à grimper l'échelle des compagnies pour y apporter ce qui leur appartient en propre. La structure de ces compagnies est très masculine. Ce n'est bon ni pour les femmes ni pour les hommes. Je ne vois pas l'intérêt qu'il y a à placer des femmes à la tête d'un studio ou du gouvernement des Etats-Unis si tout reste exactement pareil.

Les décisions dans les studios devraient être prises plus démocratiquement. On n'a que faire, dans les conseils d'administration *(board of directors)*, de tous ces gens qui n'ont rien à voir avec le cinéma, les Henry Kissinger, les Gerald Ford. Je suis en train d'étudier le problème avec Paula, qui peut maintenant juger de l'intérieur, il y a un mois qu'elle a été nommée. Paula est bouleversée par ce qu'elle apprend, par ce qu'elle voit. Il faut dire que la situation des studios ne cesse d'empirer depuis quelques années. Les taux d'intérêt des banques sont devenus prohibitifs, on hésite à emprunter 20 millions de dollars pour faire un film. Et puis, il y a tous les frais de tournage qui ne cessent d'augmenter, les acteurs qui demandent 5 millions *upfront*, garantis d'avance. *La Maison du lac* a coûté 8 millions de dollars, c'est aberrant. *Le Syndrome chinois* avait coûté 6 millions de dollars en 1979, aujourd'hui il faudrait 14 millions minimum.

Moi-même je ne m'engagerai pas personnellement dans la politique. Mais j'arrête de faire des interviews à mon retour aux Etats-Unis, le 9 mars. Je vais partir en campagne aux côtés de mon mari, qui se présente au Parlement de Californie et qui, je crois, va gagner. La veille de mon voyage en Europe, j'ai parlé dans un centre juif de personnes âgées, très âgées. Elles vont là tous les jours pour la bouffe. J'ai parlé des problèmes de la vieillesse, de Reagan, de l'économie, de l'importance de voter. Ailleurs, je parle à des étudiants du rapport entre le cancer et la pollution, du nucléaire. L'Amérique se réveille à cause de la crise la plus sévère qu'ait connue le pays depuis 1930. Le réveil touche toutes les générations, surtout les anciens : on va leur couper la sécurité sociale dont ils dépendent. C'est plus sévère que sous Nixon, parce que, sous Nixon, l'économie était un peu plus saine. Maintenant, on souffre beaucoup plus qu'on ne le croit ici.

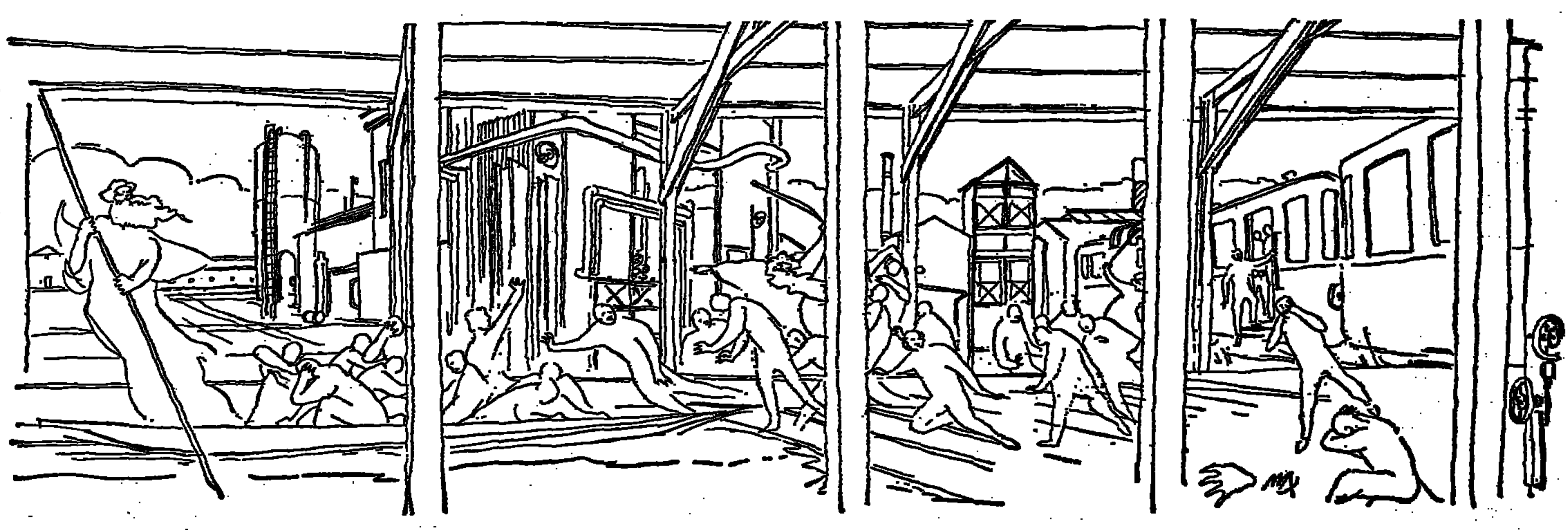
A cause du succès de *la Maison du lac* et de la biographie très émouvante qu'il vient de publier, à cause de sa nomination pour l'Oscar, les gens pensent beaucoup à mon père en ce moment. Je ne peux pas sortir dans la rue sans que quelqu'un, n'importe qui, m'aborde pour me demander de ses nouvelles. Il représente ce qu'il y a de mieux des Etats-Unis. Et pas seulement aux Etats-Unis. Une chose que j'ai apprise en voyageant un peu partout, c'est qu'il est aimé aux quatre coins du monde et d'une façon qui me touche beaucoup. Il ne se rend pas compte. Il est trop humble.

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

HISTOIRES DE

A Saint-Denis

Le chant d'Orphée sur le lac de l'enfer



LE 15 mars, à 20 h 40, cent personnes se rassembleront devant la voie 13 de la gare du Nord et monteront dans un train en direction de l'enfer. L'opération se répètera tous les soirs, du lundi au samedi, jusqu'au 15 avril. Invariablement le train déraillera et s'échouera quelque part, entre des voies condamnées, dans une odeur de soufre, à proximité d'une forge. Une porte dérobée, creusée dans un mur de lave, dévoilera un fleuve noir, immobile, des radeaux et des panthères en équilibre sur l'eau, des suppliciés. Mais au lieu de désamorcer la charge spectaculaire du dernier « braquage » orchestré par le chef de gang illusionniste du théâtre, André Engel, revenons un peu en arrière...

René Gonzalès, le directeur du Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, voulait travailler avec Engel. Cela avait failli se faire plusieurs fois, mais, manque de lieu ou manque de temps, avait toujours été reporté. Cette fois Engel, avec son dramaturge Bernard Pautrat, a le projet d'un spectacle sur l'enfer, qui charriera des textes de Dante, Virgile, Ovide, Rainer Maria-Rilke. Avec son décorateur, Nicky Rieti — ils travaillent ensemble depuis 1973, — et son régisseur, Jean-Michel Dubois, Engel commence, comme toujours, par chercher un lieu. Une mission espagnole à Saint-Denis, qui comporte une chapelle, une salle des fêtes, un foyer et des chambres, une ancienne usine de gaz et une salle de fêtes sont successivement écartées, les négociations n'aboutissant pas. Puis la fine équipe trouve le lieu de rêve : une ancienne usine de produits chimiques, construite à la fin du dix-huitième siècle, désaffectée, mais qui sent encore la poudre, et qui a conservé une halle en bois magnifique. L'usine doit être démolie pour laisser la place à une usine moderne, ce qui accélère les choses : le promoteur, très sympathique, un certain M. Hamon finit par signer un bail d'un mois, 37 000 mètres carrés contre la somme symbolique de 1 000 francs. Alors on découvre, dans la ville morte, des rails qui subsistent entre les bâtiments abandonnés, on les suit et on débouche gare du Nord ; excellente idée : c'est de là que les spectateurs partiront. Mais il faut avoir l'autorisation de la Régie des transports industriels, M. Gonzalès va trouver un de ses responsables, du nom de M. Lemoing, proche de la retraite, qui se réjouit de faire enfin quelque chose d'amusant, et sur-le-champ accorde le permis. Tout serait bien simple si Engel, en réfléchissant au mythe de l'enfer avec ses collaborateurs, ne disait tout à coup : « Non, pas le Styx, ce n'est pas un fleuve qu'il nous faut, c'est un lac... » Il s'agit alors de faire plastifier 5 000 mètres carrés sous la halle de bois, et de l'envahir avec 4 000 mètres cubes d'eau, de faire construire des radeaux, des passerelles, des murs.

Ce jour-là, onze jours avant la première, un jeune homme, un technicien, des gants dans la poche arrière du jean, essaye la rame verte de la barque d'Orphée. Thierry et ses panthères, qui le soir présente son numéro aux Folies-Bergère, vient présenter ses favorites au metteur en scène, un chien noir renifle la camionnette rouge qui abrite les fauves, et où quelqu'un a tracé, du bout du doigt, sur la poussière de la vitre, Faustus. Thierry fait monter une de ses panthères sur le radeau du lac, et l'animal affolé tombe à l'eau, vite une serviette, et un peu d'eau de Cologne pour la friction... Nicky Rieti, le décorateur d'Engel, porte des bottes en caoutchouc et un petit bonnet de laine. Avec Jean-Michel Dubois, le régisseur, nous allons nous installer dans le wagon abandonné qui va servir de loge aux comédiens (Laurent Terzieff, guest star, a déjà sa petite caravane)...

« Pourquoi sortir des théâtres ? dit Nicky Rieti. Les imprévus sont beaucoup plus grands et, de ce fait, on ne part pas avec la sensation de savoir comment tout va se terminer. J'ai fait un jour, pour expliquer cette aspiration, une analogie entre le paon et le rat. Les paons vivaient dans les cages des scènes de théâtre, ils étaient des choses somptueuses qui flattaient l'œil du spectateur en même temps que leurs propriétaires. Le rat se faufilait de façon clandestine dans des endroits indistincts, mais il avait l'immense avantage sur le paon d'aller où il voulait alors que le paon était condamné à rester dans sa cage.

» J'hésite à appeler nos spectacles « opérations de commando », parce que ce terme a trop de relents antipathiques. André Engel les appelle « objets théâtraux non identifiés », moi je les appellerais « monstres ». Le monstre existe parce qu'on a rassemblé des choses complètement disparates, mais qui parviennent à constituer une entité vivante. Nous n'essayons pas d'utiliser le lieu tel qu'il est, et généralement nous tâchons de récuser sa beauté, sinon nous n'ajouterions qu'une célébration supplémentaire au théâtre éternel. Nous ne faisons pas non plus comme si le lieu n'existait pas, nous ne le maquillons pas complètement. Nous essayons de faire communiquer deux choses, d'établir un rapport de dépendance entre nos fictions et la réalité matérielle de façon à mieux faire comprendre le texte qui est dit par les comédiens et la situation, la place des spectateurs dans la mise en scène.

» Le lieu a un nom, une identité, il témoigne de son histoire. Tous les lieux où nous avons travaillé avaient des histoires fortement définies et présentes. Aucune opération de théâtre n'est arrivée à les anéantir. Nous n'avons pas la prétention de faire bouger des montagnes ou de séparer les eaux. Les gens se rendent compte de l'endroit où ils sont, ils savent qu'ils viennent dans une ancienne fabrique chimique. C'est précisément ce passé qui nous intéresse : nous y emmenons une supercherie qui est faite de mots, de jeux, de mensonges, d'éclairages, de faux-semblants, de toute la panoplie du théâtre. En même temps une évidence doit apparaître. Pour moi, maintenant, en regardant cette halle en bois, il est devenu évident qu'elle a toujours abrité un lac, tout comme il était devenu évident que l'annexe de la mairie de Strasbourg abritait un hôtel pour notre Kafka. Si nous réussissons, il se produit pour le spectateur un plaisir réel, que seul le théâtre peut lui offrir. Etre sur un radeau, dans l'eau, n'a rien de particulier, mais être sur un radeau sur le lac de l'enfer en écoutant le chant d'Orphée, ni le cinéma ni le cirque ne peuvent lui en faire goûter l'expérience. En partant d'ici, nous ne voulons pas que les spectateurs disent : « Ah ! ils ont voulu faire un lac », mais qu'ils chuchotent : « Vous savez, il y a un lac à Saint-Denis... »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

THÉATRE

« L'Amante anglaise », de Marguerite Duras

La paix du jardin

SE dire l'un à l'autre des choses, ou bien garder la bouche cousue : c'est le hic, dans la vie à deux.

Il ne me parlait presque pas, ou des détails de rien, dit la femme qui a quitté la maison.

Elle sait qu'au travail, au café il n'y a pas ce verrou : son mari se détendait, s'échauffait, plaisantait. Rentré au foyer, c'est la *grève* de la voix.

Et la femme se tait aussi, à la longue.

Silence des couples. Non pas un état de *guerre*. Choisir se comprendre, s'entendre, sans se parler.

La femme que Marguerite Duras invente dans *l'Amante anglaise*, Claire Lannes, depuis des années s'en va s'asseoir dans le jardin, dès qu'elle se lève. Et reste là, seule, toute la journée. Sur un banc de pierre.

N'échange presque plus un seul mot avec Pierre, le mari.

Tout jeu de mots mis à part, difficile de ne pas accorder un rôle décisif à la pierre du banc. Le banc de pierre est beaucoup plus banc qu'un banc de bois, par exemple. Il pèse bien plus fort, à l'envers, sur les fesses, sur tout le corps. Vers le haut, il appuie très fort aussi sur les deux mains qu'on pose dessus, bien à plat, car le froid de la pierre appelle ce geste de bien poser le fond des paumes, à plat.

Mais la pierre du banc, pas causante, ni transparente, est devenue un emblème de la fermeture du couple, pour Pierre et Claire.

Du matin au soir sur son banc, seule, Claire a rompu avec les faits et gestes des jours. Elle n'est plus quelqu'un, ici. Elle pourrait partir, et n'irait, ou du moins ne resterait, pas loin : quel parent, quel ami donne vraiment tout ce qu'il faut, dans ce cas-là ? [illegible]

« Mais pourquoi es-tu partie ? Il te battait ? » — « Il ne me parlait presque pas. » [illegible]

Claire reste dans le jardin, et, au lieu de partir, elle tue Pierre. Plutôt pas Pierre, quelqu'un d'autre, plus Pierre que Pierre : une cousine germaine qui vit avec eux, qui est sourde-muette.

C'est là que Marguerite Duras frôle l'humour noir, cette sourde-muette, cet intérim presque trop beau du mari fermé, du banc dur, mais le comique, c'est comme le feu : si on le traverse très vite, il ne brûle pas.

Meurtrière, Claire Lannes a perdu le droit à la solitude, au silence. Des étrangers lui adressent *la* parole, policiers, magistrats, *experts*. Essentiellement de façon interrogative : ils veulent savoir.

Questionner, c'est être agresseur. Tenter l'effraction. Le mari, Pierre, eût-il dit : « D'où viens-tu, *qui t'a écrit, pourquoi* rentres-tu si tard », c'eût été pire que se taire, peut-être.

Mais l'homme de *l'Amante anglaise* qui interroge Claire *n'est ni* policier, ni juge, ni *époux* rogue ou inquiet. Il n'est pas méchant, on dirait qu'il ne cherche pas le mal. Il est la parole et il *cherche* la parole. Et Claire Lannes, par moments, c'est comme si elle sortait sur le pas de la porte de sa folie, et attrapait une gorgée d'air, et un *baiser* de soleil, rien qu'à *se laisser toucher* par cette voix d'un étranger qui lui parle. Et Marguerite Duras, ici, ne fait pas autre chose que de chercher les raisons d'être de la parole entre deux êtres, car le silence est presque un meurtre, parfois, dans sa punition prolongée, mais le silence de *quelqu'un*, sa retraite, c'est une chose aussi qui se respecte. Alors échanger des *phrases*, cette substance première de tout théâtre, c'est quoi ?

Madeleine Renaud (Claire Lannes), Pierre Dux (Pierre), Michaël Lonsdale (l'interrogateur) et, surtout, Jean-Marie Patte le (patron du café chez qui le village parlait), jouent comme il faut ce beau dialogue sur les raisons d'être du dialogue, mis en scène par Claude Régy.

« Vous allez avoir un autre jardin », dit l'interrogateur à Claire, avant de la quitter (il songe au parc de l'hôpital psychiatrique où elle sera enfermée). Il croit peut-être la rassurer, lui faire du bien. Mais, en devenant meurtrière, elle avait cru tuer le jardin aussi. Elle aimerait mieux l'impossible : que cet inconnu reste là, et que ce théâtre, enfin mis à nu, ne cesse jamais.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

« Galilée » par Marcel Maréchal à Nanterre

Objectivement, un héros noir

Marcel Maréchal monte de Marseille à Nanterre, à partir du 16 mars, avec le « Galilée », de Brecht (« le Monde » du 29 janvier). Depuis longtemps, il rêvait de monter cette pièce, depuis qu'il en avait vu la mise en scène par Giorgio Strehler à Milan. Mais il attendait d'avoir acquis le poids, le mûrissement nécessaire.

« GALILÉE, *dit Marcel Maréchal*, représente le créateur face à ses responsabilités et face au pouvoir, montre ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Plus précisément, Galilée représente Brecht, j'en suis persuadé. Brecht s'est mis en scène à travers lui, personnage qu'il détestait — comme on peut détester quelqu'un en qui on se voit, — mais qui le hantait puisqu'il a écrit trois versions de la pièce et qu'il y travaillait encore quand il est mort.

» Galilée me passionne parce qu'il est positif malgré ses ambiguïtés. C'est vrai, il n'est pas clair, se débrouille, arrange un peu les choses pour en tirer profit. Simplement pour se nourrir par nécessité vitale. Il est un homme en tout cas que nous avons besoin d'entendre aujourd'hui, il peut nous donner des armes pour nous opposer aux vagues de fanatismes, aux montées de l'irrationnel. Galilée prouve une confiance totale dans la raison de l'homme, il a foi dans la science. Cependant, il doute, il procède par bonds de doute.

» Brecht a évolué, et si la première version, qui date de 1938, est manichéenne, celle qui vient après Nagasaki est entièrement remaniée, approfondit et affine les questions sur la responsabilité des savants envers l'humanité. A la fin, Galilée se demande où il va, il a peur du gouffre qui s'est creusé entre le monde et lui. Il dit : *« Les nouvelles machines » n'amèneront peut-être que de » nouvelles tribulations ; le pro- » grès ne sera jamais qu'une » progression laissant l'humanité » loin derrière... »*

» A cette époque, Brecht vit en Allemagne de l'Est, peut-être a-t-il déjà découvert la faille. La vie de Galilée est faite d'une série de lâchetés. Malgré tout, il n'abandonne rien de ses recherches. Son grand âge, son apparente *sénilité* dégoulinante de méchanceté ne l'empêche pas de produire un ouvrage scientifique essentiel, ses Discours.

Les ricanements de Brecht

» Brecht, lui aussi, a été un personnage comme ça, pas très clair. Tout au moins bardé de contradictions. Lui, le marxiste, était fasciné par Hollywood et son système, par les stars. C'est Charles Laughton, comédien remarquable mais totalement conservateur, qui a créé Galilée (1). Quand le maccarthysme oblige Brecht à revenir à Berlin, il garde la nationalité autrichienne, comme une réserve à l'égard de la nouvelle Allemagne. Et de l'argent — il a un compte dans une banque autrichienne... Je ne le critique pas. Tout intellectuel détenant un pouvoir est pris dans cette structure de contradictions. Je ne me le permettrais d'ailleurs pas. Brecht est trop important. Son arrivée a modifié la conception même du théâtre, et sans lui, dans ma génération, nous n'existerions pas tels que nous sommes, même si après 1968 il a fallu « tuer le vieux ».

» Brecht a fondé une morale nouvelle de l'artiste, de l'intellectuel quel qu'il soit et qui a d'autres responsabilités que d'être un saint. Un idéaliste. Il dit *« A science nouvelle, morale nouvelle »*, y croit-il ? Il ricane et, en même temps, donne une leçon de réalisme. Il dit *« Malheur au pays qui a besoin de héros »* et, objectivement, Galilée est un héros noir.

» Ce type de personnage, tout entier pétri de doutes, m'est familier. Je l'ai trouvé déjà dans Cripure, Hölderlin et même dans Bada, ce créateur empêché. J'éprouve une grande jubilation à jouer ce qui les fait tendres et méchants, cyniques et généreux. Et puis, la pièce est vraiment bien foutue, très libre et d'un grand humour, ça me rend heureux, ça me comble.

» Galilée montre un rapport complètement réussi entre un créateur et le pouvoir. L'expérience m'a appris que ce n'est pas la chose la plus facile. On se sent souvent gêné, il y a toujours des histoires de comptes à rendre, éventuellement des culpabilités, et de cela Galilée se moque. Le spectacle tombe au bon moment, mais je ne l'ai pas fait exprès, je l'avais prévu bien avant le 10 mai, il devait inaugurer le Théâtre de la Criée, et puis, il y a eu des retards dans les travaux...

» *Les rapports* avec le pouvoir ont changé. Sans vouloir gonfler le rôle de l'action théâtrale, il est certain que nous avons contribué à l'évolution des mentalités. Ce n'est pas un hasard si François Mitterrand est allé à Avignon rendre hommage à Jean Vilar. Il a — lui ou son entourage — le sens du geste qu'il faut faire. Le pouvoir a changé, a-t-il changé assez profondément pour que notre travail en soit lui-même changé ? Nous ne sommes pas en 1917 et le public est toujours le même, il y a dans les salles toutes les tendances, dans les mêmes proportions.

» Pour moi, ma position n'est pas la même. Je connais le ministre depuis longtemps, le directeur du théâtre a écrit des choses très aimables sur moi dans ses livres, c'est forcément un autre type de relations. Quant à leur politique culturelle, elle me semble encore balbutiante. Mais le budget du théâtre a pratiquement doublé, on peut espérer atteindre le 1 % pour la culture. Je pense néanmoins que je suis le théâtre national de région qui reçoit la subvention la plus faible, il faudrait davantage de concertation. Avec Gaston Defferre... le maire de Marseille a toujours été un parfait allié. La décentralisation ? Au théâtre, elle existe depuis plus de trente ans. La décentralisation administrative est certainement nécessaire dans bien des domaines. Dans celui de la culture, je ne sais pas. J'ai peur d'une tendance à la municipalisation et j'ai trop souvenir de mes démêlés lyonnais pour ne pas m'inquiéter. Une sorte d'amitié existe entre Gaston Defferre et moi, d'homme à homme, mais, s'il abandonnait sa fonction de maire, rien ne dit que son entourage me soutiendrait de la même manière.

» Au fond, se trouver dans l'opposition est plus confortable pour un artiste, qui doit forcément apporter la contradiction. Les conflits ubuesques que j'ai eus à Lyon du temps de Pradel me donnaient du punch. Mais c'est une situation d'adolescence, et je ne vais pas cracher sur celle que j'ai contribué à mettre en place !

» En réalité, la seule force que nous ayons vient du public. Je ne parle pas en quantité, bien que, naturellement, on considère mieux notre travail si l'on est apprécié par un grand nombre d'électeurs. Ce qui compte c'est l'intérêt que le public nous porte, l'attachement qu'il éprouve pour le résultat de notre travail, la représentation théâtrale, spectacle après spectacle. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h., à partir du 16.

(1) Dans le n° 3 de la revue *Acteurs*, on trouve un dossier sur le *Galilée* mis en scène par Marcel Maréchal ainsi que sur les compagnies dramatiques, la suite de l'enquête sur le théâtre privé, des portraits d'acteurs de la Comédie-Française, des « images » de spectacles venus et à venir. *Acteurs*, 77, rue du Dragon, 13006 Marseille.

« Ecrits » de Michel Vinaver

LAISSER JAILLIR L'IMAGINATION

APRÈS la sortie peu signalée de sa pièce *les Huissiers* et de l'ensemble des documents dont elle s'inspire, Michel Vinaver, toujours en collaboration avec Michelle Henry, vient de publier ses *Ecrits sur le théâtre*. L'écrivain fait un retour sur soi-même et il n'esquive rien, depuis la première intervention en 1954 dans la revue *Théâtre populaire* jusqu'au texte ultime *Auto-interrogatoire* paru dans une autre revue défunte, *Travail théâtral*. Ce n'est pas la valeur documentaire de l'ensemble qui intéresse — voilà le témoignage complet d'un dramaturge ! — mais sa cohérence.

Ne pas faire violence au réel, mais l'approcher, le suivre, le capter, telle est d'emblée la passion essentielle de cet écrivain que Barthes ne cessait pas de rapprocher du poète des haïkaï. Le désir initial fut celui d'un « théâtre de description » sans transcendance ni programme. Vinaver n'avance pas, il aiguise son regard afin de voir le monde, réellement, sans écrans ni brouillards. Il reste pour toujours aux aguets, et seule, dit-il, une « démarche tâtonnante » lui permet de saisir le mouvement de la matière. Cela explique peut-être la passion qu'il a pour tous les phénomènes de naissance, de germination. Vinaver s'intéresse aux mythes, au théâtre grec, à tout ce qui n'a pas encore été fixé, à ce qui n'a pas été classé, ordonné.

Il y a dans ces écrits de Vinaver un subtil mouvement paradoxal. Le dramaturge du « banal dans une forme indifférenciée », de l'infiniment petit s'avoue captivé par « l'hénaurmité » d'Ubu, modèle et horizon de son écriture. Le petit n'est pas synonyme d'élégance, de bienséance, et il peut se rattacher, le plus normalement du monde, à la farce, au grotesque. *« D'énormes grossissements et des pans de vie quotidienne »*, écrit-il à propos de Tchékhov. Le chapitre le plus pathétique de ce livre, c'est sans doute celui que Vinaver consacre à ses travaux sur *le Suicidaire* d'Erdman dont l'œuvre et la biographie le fascinent. Là l'écriture tout autant que l'histoire ont moulu « gros ».

Vinaver revient périodiquement aux 33 variations sur un thème de *Diabelli*, de Beethoven. Le principe du thème et des variations le captivent, car il ne croit guère à l'efficacité de l'errance sans terre ferme : la pluralité l'intéresse uniquement à partir d'un ordre initial. C'est par rapport à lui que la *mouvance* a une raison d'être.

« Cette austérité ne débouche pas sur la sécheresse. Toute fantaisie est bannie pour laisser jaillir la vraie imagination », écrit Vinaver dès 1963. Depuis, il s'agit toujours et toujours non pas d'inventer, mais de se laisser envahir par le quotidien, par son manque de sens, d'ordre, afin de continuer à vivre avec étonnement chaque geste, rien n'est acquis, ni jugé. Ici il y a de la place pour le comique, mais un comique *« de découverte et non pas de condescendance »*. Les *Ecrits sur le théâtre*, de Vinaver, ou comment se réjouir de l'avancée à petits pas. Vers où ? Vers quoi ? Peut-être, qui sait, vers soi-même.

GEORGES BANU.

★ « Ecrits sur le théâtre », Michel Vinaver. Préfaces et notes de Michelle Henry, Lausanne, Ed. l'Aire. Dans la même collection : « L'avenir du drame », par Jean-Pierre Sarrazac. Préface de Bernard Dort. 198 p.

Josyane Horville à l'Athénée

Le juste moment

LE 12 mars, Jack Lang, ministre de la culture, visite, en présence de la presse, l'Athénée : il tient ainsi à marquer l'importance qu'il accorde à l'expérience confiée à Josyane Horville (*le Monde* du 28 octobre 1981) et qui doit commencer le 17 mars avec la création de *Couleur Tango*, de et par Jean Bois, et se continuer le 23 mars dans la petite salle de Christian-Bérard avec *la Balle perdue* de et par Serge Valletti.

La nouvelle formule de l'Athénée est simple : offrir un outil de travail professionnel aux compagnies subventionnées, mais ne disposant pas d'un lieu de représentation. Sa simplicité même exige une grande fermeté de principes, une grande rigueur. *« La définition de mon action*, dit Josyane Horville, *est la diversité. »* Elle veut respecter l'originalité des créations et les servir au mieux. La question de son choix intervient, mais elle n'a pas à grouper — comme le ferait un directeur de centre dramatique, un créateur — des gens qui compléteraient ou contrediraient son propre travail. Elle doit équilibrer les différents spectacles, mais la programmation dépend avant tout des projets présentés : *« Je ne suis en aucune manière producteur. Les projets, je ne les provoque pas, je ne mets pas des artistes en contact pour qu'ils travaillent ensemble, je ne coproduis pas. »*

L'Athénée est doté d'un budget de fonctionnement — théâtre en ordre de marche, plateau, administration, publicité. Les compagnies, puisqu'elles sont subventionnées, doivent produire ou trouver des coproductions, car pour beaucoup l'argent reçu demeure insuffisant. Le premier critère de sélection est donc financier. Le second est que les spectacles doivent s'insérer sans distorsion dans une salle à l'italienne de six cent cinquante fauteuils (les mauvaises places ne sont pas vendues). Là où le jugement de Josyane Horville intervient le plus directement est celui du niveau d'expérience : certains spectacles intéressent par leur gaucherie même, dans un endroit brinquebalant marginal. Mais à l'Athénée-Louis-Jouvet leur degré de professionnalisme doit être à la hauteur du prestigieux théâtre.

« L'Athénée est un outil, répète Josyane Horville, *dont la mission est de faire passer une équipe à un niveau supérieur d'expression, au moment où elle en a besoin, au moment juste où elle est prête, ni avant parce qu'elle risquerait d'être écrasée, ni après parce que malheureusement après... Le théâtre est un métier terrible, une trop longue misère abîme les talents. C'est là où le jugement est le plus délicat, pour moi, mais surtout pour la troupe : se rendre compte du juste moment. »*

Avec Jean Bois et Serge Valletti, Josyane Horville court un minimum de risques — c'est déjà beaucoup. L'un et l'autre sont connus dans le « milieu », reconnus par la presse, appréciés du public. Ils sont tous les deux auteurs, metteurs en scène, interprètes. Serge Valletti s'interprète tout seul, et il lui arrive d'être comédien dans de grands spectacles chez Daniel Mesguich ou Bruno Bayen. Jean Bois lui aussi a commencé à faire du one-man-show mais a formé une troupe depuis une dizaine d'années avec laquelle il a monté une dizaine de spectacles entre *Famille Dupont*, à la Pizza du Marais, et *Etrange Parleur ou la Vie en douce*, à Essaïon. L'écriture de Serge Valletti, tout en dérives perfides, en songeries ironiques, et celle de Jean Bois, tout en fureurs monstres, en rires méchants, n'ont rien de commun, si ce n'est qu'elles se servent du théâtre pour se battre contre le vertige de la mort, l'angoisse de la solitude.

En mai, le Trace Théâtre présentera dans la grande salle une adaptation très remaniée de *Marie Tudor* et, en juin, Jeanne Champagne viendra avec *En revoir* de Charles Tordjmann, coproduction du Théâtre populaire de Lorraine. C'est aussi une tâche de l'Athénée que de faire connaître les équipes travaillant hors de Paris. Dans la petite salle, à Serge Valletti succéderont Edwin Moatti et Catherine de Seyne dans les *Cahiers brûlés*, d'Akhmatova, et *Mademoiselle Else*, de Schnitzler, par une troupe lyonnaise, le Lézard dramatique, mise en scène de Guy Naigeon.

La rentrée de septembre est encore au stade des projets ; on peut cependant citer Viviane Theophilidès et Micheline Uzan avec des écrits de Gertrude Stein.

C. G.

SÉLECTION

Cinéma

Le monde entier en festivals

Les œuvres de Turquie, d'Iran, de l'Inde, du Brésil, du Mexique sont projetées chaque jour de *14 h à 24 heures au Ranelagh* : un festival du tiers-monde, des images d'ailleurs, bonnes à prendre (jusqu'au 23 mars). A Sceaux, c'est le Quatrième Festival international des films de femmes. Du 13 au 21 mars, une quinzaine d'inédits, avec la part belle au cinéma allemand.

Enfin, du 11 au 21 mars, les Journées cinématographiques d'*Amiens contre le racisme* et pour l'amitié entre les peuples proposent, outre la compétition, une découverte du cinéma indien, un hommage à *l'Algérie*, une relecture des grands films « racistes » et un dossier sur les cinéastes noirs américains.

ET AUSSI : *Absence of Malice*, de Sydney Pollack (le prix d'un « scoop », un beau duo Newman-Sally Field). *Il était une fois des gens heureux : les Plouffe*, de Gilles Carles (saga familiale du Québec). *Les Anges de fer*, de Thomas Brasch (Vivre libre à Berlin).

Musique

Forum de la création à l'IRCAM

Soucieux des critiques qui s'adressaient à son « splendide isolement » dans la recherche, *l'IRCAM s'ouvre de plus en plus* aux autres groupements de musique contemporaine et leur offre son Espace de projection pour présenter des œuvres de tous bords. L'Ensemble 2e2m de Champigny ouvrira le feu avec des pages de Taïra, Carl, Donatoni, Dusapin, Geay et Huber (le 11 mars), puis viendront les œuvres primées au concours électro-acoustique de Bourges 1981 (le 15), le Groupe de recherches musicales, qui présentera en trois séances des œuvres de *Lejeune, Schwarz, Bayle, Parmegiani, Geslin, Reibel* (le 17, à partir de 18 h. 30). Semaine faste pour la musique contemporaine, puisqu'on pourra encore entendre des œuvres choisies par Luigi Nono au concert de Musique vivante, dirigé par Diego Masson (Gémier, le 15), et des partitions d'Eötvös et de Dufourt (Saturne), au concert de l'Itinéraire (Centre Pompidou, le 16). Une large « revue d'effectifs » dont il serait étonnant que rien ne ressorte...

ET AUSSI : Ravi Shankar, sitar (Sorbonne, le 11) ; Rencontres internationales d'art contemporain, *première partie* (La Rochelle, jusqu'au 19 mars, rens. : 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, La Rochelle) ; *La Senna festeggiante*, de Vivaldi ; dir. Cl.-Scimone (Pleyel, le 12) ; Quatuor Orlando (Gaveau, le 13, à 17 h.) ; *Attila*, de Verdi (T.M.P.-Châtelet, les 14, 16, 18, 20, 23, 27) ; Quatuor Brandis (Radio-France, le 15) ; Un très jeune pianiste grec, Dimitris Sgouris (Th. de Paris, le 16, à 18 h 30) ; *Idoménée*, de Mozart (Champs-Elysées, le 17).

Jazz

Renaissance festivalière

Le rassemblement d'Angers (jusqu'au 27 mars) a l'ambition, en apparence provocante mais à la réflexion raisonnable de *recréer la scène parisienne en un* chef-lieu de province. Si l'on y songe, pourquoi pas en effet Michel Portal, qu'on n'entend presque jamais dans le *coin* ? Pourquoi pas Galigal, Carla Bley, (à la maison de la radio le 16). Tania Maria, qu'on a bien le *droit d'écouter en* Maine-et-Loire ?

Jusqu'au 14 mars, Grenoble enchaîne sans rupture les noms d'une affiche admirable, parfaitement digne d'un dixième anniversaire et où l'on retrouve Braxton, Abrams, Boell, Roubach, Gaudry, Tusques...

Théâtre

« Hippolyte » à Gémier

Un jeune homme dort à même le sable, un cauchemar l'éveille, il implore les dieux de lui épargner la passion d'une femme. La tragédie de Robert Garnier, plus charnelle, plus violente que la *Phèdre* de Racine, est un ahurissant tournoi d'instincts et de méditations, de nécessités monstrueuses et de choses simples ; elle est admirablement éclairée *et réanimée par la mise en scène* d'Antoine Vitez.

« Acteurs » à Saint-Denis

Jean-Claude Wino s'introduit dans les habits et la pensée déréglée de Raymond Roussel pour raconter « *Comment j'ai écrit certains de mes livres* ». Philippe Morier-Genoud, coincé dans un tablier informe malaxe les obsessions vestimentaires, les régressions effrayantes de *l'Homme en robe*. Ariel Garcia-Valdes se déguise avec les oripeaux d'un oppressant rêve d'aventure, *la Victoire à l'ombre des ailes*. Trois solos d'acteur, un grand spectacle entraîné par la parole de la folie.

Danse

Turbulences

« *Le Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra* » au Centre Georges Pompidou : l'aspect intérieur des choses vu par trois chorégraphes de tempérament et de formation différents (Ulysse Dove, François Verret, Jacques Garnier). Changement de climat au Théâtre de Paris : à Antonio Gades, qui présente jusqu'au 13 une *version musclée de la Maison de Bernarda*, succède le 16 mars *Momix*, avec Moses Pandleton et Lucia Chaise en rupture de Pilibolus dans une fantaisie gymnique poussée jusqu'au surréalisme.

Création de *Lysistrata* à l'Auditorium de Lyon. Pressenti comme directeur du ballet de l'Opéra de Lyon, Grey Veredon, d'origine britannique, qui fut l'un des cofondateurs du Tanz Forum de Cologne, a opté pour un style fluide mêlant les techniques classiques et modernes rappelant assez Jiry Kylian. Son *Roméo et Juliette* présenté à Lyon voici deux ans déconcerta *certains par sa modernité* ; on attend avec curiosité cette *Lysistrata*.

ET AUSSI : « *Les lundis de la danse* » au Palais des glaces : hommage à Françoise Dupuy (14 mars) ; Anny Swanson à *l'Espace danse de la rue du Bac* : « Hommage à Isadora Duncan » (16 et 17 mars), *Danse en Yvelines* du 11 au 14 mars à Saint-Cyr-l'Ecole, avec Marcie Erica, le Centre de danse contemporaine d'Angers dans des chorégraphies de Viola Farber, Caroline Marcadé et Dominique Petit, et la Compagnie de Christine Gérard, *Arcor*.

Expositions

Le seizième siècle florentin au Louvre

Des tableaux bien connus de Fra Bartolomeo, Rosso, Pontormo, Bronzino... dont la restauration, pour certains, permet une nouvelle vision.

Savignac au Musée de l'affiche

Un vieux de l'affiche, adepte du gag visuel, qui fait « tilt » à presque tous les coups.

ET AUSSI : *Comment va la presse ? Toyen, Styrsky, Heisler*, au Centre Georges-Pompidou. *Chypre, les travaux et les jours*, au Musée de l'homme. *Les affiches de mai 68*, à la Bibliothèque nationale. *Mondrian et l'école de La Haye*, au centre culturel néerlandais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. : sam et dim de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche

Animation gratuite, sauf mardi *et dimanche à 18 h et 19 h.* ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage), lundi et jeudi 17 h., galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai Sauf dim., à 16 h. et 20 h., visite-animation.

HANS HARTUNG, photographe. — Jusqu'au 25 avril

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai. Sauf dim., à 16 h et 20 h., visite-animation. Le 11 mars, à 18 h. 30, Petite Salle : « Man Ray et Dada à New-York », conférence de M. Sanouillet.

TOYEN, STYRSKY, HEISLER. — Salles d'art graphique. Jusqu'au 31 mai.

TAKIS. Trois totems-espace musical — Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

ALAIN FLEISHER. — Photographies. *Jusqu'au 28 mars. Le 15 mars*, rencontre avec l'artiste interviewé par M. Nuridzani.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et *dim., de 14 h à 18 h, Jusqu'au* 10 avril

ESKIMO AUJOURD'HUI. — Bibliothèque des enfants Piazza. Entrée libre Jusqu'au 31 mai.

DES MUSICIENS ET LEURS DROLES DE MACHINES. — Démonstrations Carrefour des régions. Jusqu'au 29 mars.

C.C.I.

COMMENT VA LA PRESSE ? — Jusqu'au 26 avril

A LA UNE ! La première page des quotidiens. — Jusqu'au 19 avril.

LES MURS MURMURENT. Photographies de Burhan Dogançay. — Jusqu'au 22 mars

B.P.I.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité, 1928-1940. — Jusqu'au 31 mai.

LES FEMMES ITALIENNES DANS LA CULTURE. — Petit foyer. Jusqu'au 15 mars.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam : 11 F (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril. A 10 h. 30 et 14 h. 30, salle 404, projection de films d'art

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404) Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h libre. Jusqu'au 19 avril.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F Jusqu'au 28 mars.

LE XVIe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche) Jusqu'au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET EMAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES. — Fonds du cabinet des dessins Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 juin.

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES — Musée d'art *moderne de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au *28 mars*.

ALEA (S) : Holt, Kepes, Kowalski, Latham, Monory, etc. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits *de Manet à Matisse*. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av du Président-Wilson (723-36-53) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h 15 Entrée : 7 F ; le dimanche, 3.50 F.

SAVIGNAC. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

CHYPRE, les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h. à 17 h Entrée libre Jusqu'au 31 août.

JEAN-MICHEL FOLON. Œuvre gravée et tapisseries. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30) Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h Entrée libre Jusqu'au 21 mars.

PARIS MEROVINGIEN. Jusqu'au 25 avril. — PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). Dessins, aquarelles, estampes. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 11 avril.

LES PREVERT DE PREVERT. Collages — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83) *De 12 h à 18 h.* Jusqu'au *14 mars*.

LES AFFICHES DE MAI 68 ou l'imagination graphique. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus) Entrée : 6 F Jusqu'au 31 mars

OBJETS - *REALISMES* Affiches suisses, 1905-1950 — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (273-14-60), sauf dim et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mars.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F Jusqu'au 18 avril.

ALAIN ROURE : foulards de la marine. — Musée de la marine, place du Trocadéro (553-31-70) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 mars.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Reynouard (224-85-46) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 Entrée : 8 F Jusqu'au 21 mars

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02) Sauf dim et lundi, de 10 h à 17 h Entrée libre Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

Centres culturels

MONDRIAN ET L'ECOLE DE LA HAYE. Aquarelles et dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Sauf lundi de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

G. DANSK 82. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 13 avril.

PARSIFAL 1882/1982 : Imagerie, documents, photos, historique des représentations, textes, tableaux, enregistrement, etc. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna. Tous les jours, sauf samedi et dimanche de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

AUBER ET L'OPERA ROMANTIQUE. — Mairie annexe du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Du 11 mars au 11 avril.

HARALD LYTH. Peintures. Jusqu'au 8 avril. — ELSE-MAJ JOHANSSON. Peintures et lithographies. Jusqu'au 15 avril. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim. de 14 h. à 19 h.

NIKOLAUS LANG. Relevé de traces. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé Sauf sam. et dim. de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

VOYAGE PITTORESQUE AU ROYAUME DE NAPLES. Gravures françaises du dix-huitième siècle. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam après-midi et dim., de 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE EN CAMPANIE. Documentation photographique sur les édifices industriels du XIXe siècle. — Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail. Sauf samedi après-midi et dimanche, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

PIERRE GRANCHE. Espace/Environnements. Jusqu'en avril. — CANADA : PAYS BILINGUE ET MULTICULTUREL. Jusqu'au 31 mars. BARBARA ASTMAN, Rouge ; PIERRE BOOGAERTS, Série Ecran. Du 12 mars au 18 avril, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre.

SOLS, VOUTES, ESPACES ENTRE-DEUX ; J. Clareboudt, C. Mosta-Heirt, etc. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Tous les jours de 12 h. à 19 h. : samedi, 12 h. à 17 h. Jusqu'au 3 avril.

EAUX-FORTES DE FRANCESCO PIAZZA. — BIMC Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Du mardi au samedi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

DAVIOUD, architecte du Paris d'Haussmann. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22) De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

VITTORIO GREGOTTI. L'architecture et le territoire. — Jusqu'au 27 mars — CARL ZEHNDER (1859-1933) Architectures idéales. — Jusqu'au 3 avril INSTITUT DU MONDE ARABE Les projets d'un concours. Jusqu'au 30 mars. Institut français d'architecture, 6-8, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h.

ECHAFAUDAGES pratiques architecturales en France 1970-1980. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10) Sauf dim., de 13 h à 19 h Entrée libre. Jusqu'au 4 avril.

PORCELAINE JAPONAISE DES XVIIe et XVIIIe SIECLES. — MAITRES JAPONAIS DE L'ESTAMPE DES XVIIIe et XIXe SIECLES. — Printemps-Haussmann (magasin Havre, 4e étage) (285-22-22). Jusqu'au 3 avril.

LEOPOLDO MENDEZ. Gravures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h Jusqu'au 27 mars.

TROIS FOUILLES EN ILE-DE-FRANCE. — Mairie annexe du IVe arrondissement, place Baudoyer Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

L'AFFICHE EN REGION NORD-PAS-DE-CALAIS. Maison de la région, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam et dim, de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 2 avril.

Galeries

UBAC. Sculptures et dessins - *CAMACHO. Peintures récentes.* — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-02-97) Jusqu'au 9 avril.

MANIFESTATION INTERNATIONALE DE LIVRES D'ARTISTES. — *Galerie N.E.A., 2, rue du Jour* (508-19-58) Jusqu'au 3 avril.

F. BOUILLON - O. GARAND. — Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59) Jusqu'au 20 mars.

TADEUSZ KANTOR. Métamorphoses ; MARIAT STANGRET, pièces. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 7 mai.

LE PLI. Un « art public » sans art ni public. — Atelier d'Art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 3 avril.

GRAND PRIX DE L'ILLUSTRATION : LE MARKER. — Mecanorma-Graphic Center 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 21 mai.

AUTOUR DE MAURICE CHASSAGNE : Dassault, Gilioli, Lanskoy, Masson. — Galerie G Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35) Jusqu'au 25 mars.

TSUBA. Gardes de sabre japonaises — Galerie E. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36) Jusqu'au 20 mars

AMANN, WEBER, WOLMAN. — Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-08-41) Jusqu'à fin mai

LA REALITE ONIRIQUE. J.-P. Alaux, Carzou, Gonzalez, P. Peyrolle, Y. Thomas, etc. — Galerie Le parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 17 avril.

LITHOGRAPHIES ORIGINALES : G. Ailland, H. Bordas, J. Camacho, S. Holt, Matieu, etc. — Galerie du 7, 7, rue Princesse. Jusqu'au 10 avril.

L'IMAGINE INAIRE, peintures : I. Rusniewski, C. David, C. Dulieu, D. Deligne. — Atelier 74, 74, rue de la Verrerie. Mars.

GIOVANNI ANSELMO. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 17 avril.

BALLIF, gravures récentes. — Galerie nouvelle gravure, 42, rue de Seine (633-01-92). Jusqu'au 27 mars.

THEA BERNARD Carapaces, peaux, camisoles — Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20) Jusqu'au 20 mars

JOSEPH BEUYS. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60) Jusqu'au 20 mars

FRANCIS BRAUN Terres anonymes. — Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34) Jusqu'au 20 mars.

BERNARD BUFFET. Autoportraits. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon. Jusqu'au 27 mars.

BUSTAMANTE. Dix tableaux. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mars

BUTTI — Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 25 mars.

SERGIO DE CAMARGO. Sculptures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-60) Jusqu'au 28 mars

SERGIO CECCOTTI. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Du 10 mars au 17 avril.

THIERRY CHEVERNEY. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 8 avril.

CLAYETTE. Opéra barocco. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 avril.

CORYELL. — Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 13 mars.

CHRISTIAN DEBOUT. *Images byzantines.* — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 mars

CHRISTOPHER MAC DEVITT. *Dessins et peintures.* — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66) Jusqu'au 20 mars.

DEWASNE. — Galerie Jan Six, 6, rue Royale (260-57-57) Jusqu'au 31 mars

DUFOUR. Tempera-pastel. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Mars

EHANNO — Galerie Darial, 22 rue de Beaune (261-20-63) Jusqu'au 27 mars.

SIMONA ERTAN, Evolutions. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 26 mars.

GERARD FIORETTI. Peintures. — Galerie P. Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 mars.

FRANÇOISE GIANNESINI : tapisseries. — « La Demeure », 28, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 20 mars.

GUILLAUME GILLET. Paris, lumières de la Seine. — Galerie Katia Granoff, 13, quai de Conti (354-41-92) Jusqu'au 23 mars.

GLEINY (Rétrospective 1911-1979). — Cimaises Ventadour, 4, rue Ventadour. Jusqu'au 26 mars.

MORIS GONTARD, peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue *Ambry-le-Boucher* (278-66-67).

GUDIN. Terrains façonnés. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37) Jusqu'au 28 mars.

JACQUELINE GUILLERMAIN, Impressions. — Galerie Fahrenheit, 48, rue Dauphine (354-83-30). Du 11 mars au 10 avril.

ADAN HENEIN. Œuvres récentes. — Galerie Paris, 50, rue de l'Université Jusqu'au 27 mars.

A.M. JACCOTTET. Huiles, aquarelles, dessins. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59) Jusqu'au 20 mars

VASILIJE JORDAN. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Du 10 mars au 24 avril.

KALLOS. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 avril.

ALAIN LABORDE. — Galerie M. Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 20 mars.

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. — *Hôtel Astra*, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 mars.

LA SALLE. Lithographies. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Mars

PIERRE LŒB. Peintures-Aquarelles. — Galerie Berthe, 57, rue Berthe (259-20-06) Jusqu'au 20 mars.

KATHERINE MARGARITIS. Peintures. — Galerie V Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). *Jusqu'au* 20 mars.

RICARDO MOSNER. Dessins 1981. — Galerie Marais Noir, 44, rue Vieille-du-Temple (271-99-61). Jusqu'au 28 mars.

MATT MULLICAN. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 avril.

DANIEL NADAUD. Fruits. — Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35) Jusqu'au 20 mars.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

A.R. PENCK. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 10 avril.

MAN RAY ET SES AMIS. — Galerie M. Meyer, 15, rue Guenegaud (633-04-38). Jusqu'au 3 avril.

FAUSTA SQUATRITI. Sculptures et collages. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57) Jusqu'au 21 mars

BERTRAND VIVIN. — Galerie P. Frégnac, 50, *rue Jacob* (260-88-31). Jusqu'au 27 mars.

VISWANADHAN. Sable, tableaux, vidéo. — Galerie D.-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41) Jusqu'au *23 mars*.

PENG WANTS. Dessins récents sur toile et papier. — Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 mars

ANDY WARHOL « Dollar Signs ». — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 1er avril.

En région parisienne

BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis. Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h à 22 h Jusqu'au 26 mars.

CHELLES. Attention aux détails : Malbreil, Pestana, L. David. — Centre culturel, place des Martyrs-de-Chateaubriant (421-20-36) Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h Jusqu'au 26 mars

CRETEIL. Une autre photographie — Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50) Sauf lundi, de 11 h. à 19 h Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

GENNEVILLIERS. Piet Stockmans. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86) Sauf dim., de 14 h. à 19 h Jusqu'au 20 mars.

LA COURNEUVE. Philip Doherty : dessins, peintures « d'Irlande et d'ailleurs ». — Centre culturel Jean Houdremont, 23, avenue du Général-Leclerc (838-92-60, poste 456). Jusqu'au 27 mars

LA DEFENSE. Exposition des artistes étrangers boursiers du gouvernement français. — La Galerie, Esplanade, parvis du CNIT, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

MARLY-LE-ROI. Luc Peire. Peintures. — Galerie Anne-Blanc, 30, Grande-Rue (916-14-99). Du jeudi au dimanche inclus, de 15 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

MEAUX. Jean Lanort : Le labyrinthe de l'identité vagabonde ; la chambre des métamorphoses. — Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45) Jusqu'au 25 mars.

MEUDON Josette Rispal, sculptures. Tamas Petres. Peintures. — Centre culturel, 2, rue de l'Eglise (626-11-45) Jusqu'au 27 mars

MONTROUGE. Gravure actuelle et Gustave Doré. — Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri

ORLY-SUD Le vitrail, art et technique. — *Aéroport Jusqu'au 20 avril.*

SAINT-DENIS. Bilan d'une année de recherches archéologiques. — Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

THIAIS. Histoire des pompiers. — Centre régional « Belle-Epine » (361-06-46) De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars

VILLEPARISIS. Erro. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-90) Mer., sam. et dim., de 14 h. à 19 h Jusqu'au 25 avril.

VITRY-SUR-SEINE Serge Guillou. L'apocalypse. Peintures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20) De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

En province

AMIENS. Maglione, ou du paradis perdu. — Maison de la culture, 2, place *Léon-Gontier (91-83-36) Jusqu'au 28 mars.*

AUXERRE. Art forain, art de fête. — Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain, sauf lundi. Jusqu'au 25 avril.

AVALLON. Formes et couleurs : peintres et sculpteurs régionaux. — Salle du Grenier à sel, sauf lundi. Jusqu'au 4 avril.

BORDEAUX. *Antiform et Arte Povera.* Sculptures 1966-1969. — Centre d'arts plastiques contemporains, entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35).

BRIEY. Les arts du feu en Lorraine. Archives départementales *Jusqu'au 30 mars.*

CAEN. Vingt et un projets pour une ville. — Hôtel de Ville (84-81-25, poste 271) Mars

DOUAI. Peintures de Jacques Monory. — Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63, poste 355). Sauf mardi. Jusqu'au 26 avril.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux. Techniques de la gravure. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 juin.

FLAINE Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84) Jusqu'au 17 avril

GRENOBLE. Bonnard. Dessins de la collection Ayrton. Fred Deux. Dessins : passion/autoportraits. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 22 mars

LANGRES. Exposition consacrée à la vie et à l'œuvre d'André Malraux. — Ancienne chapelle du collège Diderot. Du 13 mars jusqu'au 10 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost. — Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai

MARSEILLE. L'Egypte de face et de profil — Musée d'archéologie, château Borély (73-21-60) Jusqu'au 31 mai. — M. Renand, J.-L. Barranlt. Comédiens de cinéma. — Au temps du cinéma muet. G. de Gravone. — Galerie de la Vieille-Charité, rue de l'Observance. mars. — La vie dans une cité grecque. — Centre du Merlan, avenue Raimu (98-28-04). Jusqu'au 30 mars — Du cubisme à nos jours. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-78). Du 15 mars au 15 mai.

MULHOUSE. V. Adami : peintures, dessins, estampes. — J. Meyerowitz : photographies. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au 27 mars.

NANTES. Jan Voss. Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 25 mars.

NICE. Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). L'air du temps : aspects de la figuration libre en France. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 11 avril.

QUIMPER. Filiger, dessins, gouaches, aquarelles (1863-1928). — Musée des beaux-arts. Sauf le mardi. Jusqu'au 30 avril.

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87) Jusqu'au 18 avril.

SAINT-BRIEUC. Architecture rurale et mobilier au Cap-Sizun Musée. Jusqu'au 30 mars.

SAINT-QUENTIN. Les orgues du département de l'Aisne. — Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer *(63-39-71, poste 219).* Jusqu'au 12 avril.

STRASBOURG. Chefs-d'œuvre de l'art juif. Collection du musée de Cluny Art juif d'Alsace. — Musée historique, 3, rue *de la Grande-Boucherie*. Jusqu'au 12 avril. De Sumer à Babylone. — Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn. Jusqu'au 27 mars ; Jérusalem dans l'œuvre des graveurs israéliens, Cabinet des Estampes, Château des Rohan. Jusqu'au 21 mars ; Art concret suisse : mémoire et progrès. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 12 avril.

TOULON. Peter Mac Adams. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Du 11 mars au 23 avril.

TOULOUSE. Au-delà du silence : *L'expression artistique chez les personnes âgées.* — Centre culturel de l'Aérospatiale. Chemin de Garric (47-02-29). Jusqu'au 30 mars. — Robelin. Galerie P.-J. Meurisse, 31, rue du Taur (22-42-06). Jusqu'au 20 mars ; Rétrospective du peintre Bernard Dufour. — Bibliothèque universitaire du Mirail. Du 10 au 31 mars.



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 12 au 18 mars

Les programmes du mercredi 10 et du jeudi 11 mars sont en page 22.

R.M.C., NEUF MOIS APRÈS

Une périphérique en mouvement

A côté de l'agitation qui règne à la télévision, la situation dans les radios peut paraître calme. Pourtant, toutes, qu'elles soient d'État ou périphériques, ont fait l'objet de changements divers depuis le 10 mai. Changements de direction d'abord, parfois de programmes. De toutes, R.M.C. est celle qui a le plus « bougé ». Nous sommes allé voir, à Monaco, puis à Paris, cette « grosse » station périphérique dont le statut juridique n'a toujours pas été éclairci dans le cadre de la réforme dont le ministre de la communication vient de donner les grandes lignes.

SONDAGE ou coup bas ? En lançant récemment un questionnaire sur Radio-Monte-Carlo à ses lecteurs, *le Provençal*, dont le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, a été longtemps le président-directeur général (il possède encore 30 % des parts), a-t-il vraiment voulu « suivre » les réactions du public, comme la direction du quotidien l'affirme ? Présenté dans le cadre d'une enquête sur l'audiovisuel, on peut y lire des questions comme celle-ci : *« Êtes-vous satisfait de Radio-Monte-Carlo ? ». « Des horaires bouleversés, des émissions vedettes supprimées, des animateurs remplacés, un ton à l'opposé de l'image traditionnelle de la radio du soleil, autant de changements qui ont désorienté les plus fidèles de la station. Écrivez-nous ! »* A l'extérieur, personne ne s'est trompé sur l'intention.

De toutes les grandes radios, Radio-Monte-Carlo est celle qui a le plus « bougé » depuis le 10 mai. Elle a entièrement renouvelé sa grille. Moins de sport, plus d'information. Elle a travaillé sur la qualité, la « crédibilité », la rigueur. Un changement que la radio semble payer, puisque le dernier sondage révèle une légère baisse d'audience sur toute la journée. L'attaque surprenante portée par *le Provençal* visait-elle la réforme entreprise ou l'homme qui la dirige, M. Jean-Claude Heberlé, un « professionnel » nommé par le pouvoir ?

On a dit que M. Heberlé n'avait pas l'intention de « faire des cadeaux » au ministre de l'intérieur. Pour certains, cela aurait suffi. On sait également que M. Michel Bassi, l'ancien directeur de R.M.C., bien que giscardien, éprouvait une « amitié filiale » pour M. Gaston Defferre. Radio-Monte-Carlo, qui n'a de « périphérique » que le nom (puisque ses émetteurs sont en France), est « illégale » (son statut juridique n'est toujours pas résolu) et se trouve située sur le « territoire » du ministre de l'intérieur.

Sur le « rocher » de Monaco, comme rue Magellan, à Paris, on se refuse à tout commentaire. Il semble même qu'il y ait une consigne de ne pas envenimer l'affaire. *« On a été très surpris par cette attaque sans préavis ni sommation »*, dit seulement M. Gérard Unger, une des « têtes » de la maison. De leur côté, les syndicats ont écrit une lettre de protestation contre cet acte peu confraternel, demandant au quotidien de la publier. C'est tout.

A la station, on est loin du climat de crise provoqué par la petite phrase lancée par M. Heberlé au lendemain de son arrivée : *« Avec moi, on ne travaillera pas dans le confort. »* Elle avait provoqué aussitôt un tollé, ravivé les inquiétudes — toujours prêtes à renaître — d'un personnel qui a déjà vu passer neuf directeurs, celui de Monaco en particulier, qu'un vieux contentieux, de vieilles rivalités, opposent au bureau parisien.

Aujourd'hui, tout le monde semble accepter la nécessité de la réforme entreprise, même si on tolère moins les méthodes bousculantes, les « coups de gueule » ou les colères de M. Heberlé. *« Pour une fois, on a donné un coup de pied dans la fourmilière*, dit un jeune journaliste ravi de ce grand courant d'air, *et, pour la première fois, on a une politique de l'information. »*

Un bousculeur, M. Heberlé. Il a le physique du fonceur. Carré, mais chaleureux. Une manière d'aller directement au but, sans prendre de gants. Une franchise qui s'applique d'ailleurs à lui-même. Il reconnaît qu'il a été nommé par le nouveau pouvoir. Il est favorable au changement, mais il n'est ni *« militant »* ni *« fonctionnaire »*, et, ajoute-t-il, *« je ne suis pas connu pour être un béni-oui-oui »*.

La nouvelle concurrence

M. Heberlé se fait une idée — noble — de la radio. Il a une philosophie et une analyse. Parler de R.M.C., c'est parler d'une radio compliquée — extrêmement ! — par son statut d'abord, par son histoire, par sa situation géographique, par son particularisme ; c'est aussi — surtout — parler du contexte. *« Le problème a été de formuler un diagnostic et un pronostic — le premier étant nettement plus facile que le second »*, explique-t-il. Le diagnostic porte sur un corps qui n'était pas malade, mais qui pouvait être plus performant. Le pronostic, lui, est délicat dans la mesure où l'environnement est flou : la loi sur l'audiovisuel n'est pas sortie.

Quel est la spécificité d'une radio en ondes longues ? A-t-elle de l'avenir ? Qu'est-ce qu'une radio « multirégionale », qui n'émet que sur la moitié de la France et pas sur Paris ? Pour M. Heberlé comme pour M. Unger, comme pour M. Claude Villers, qui a quitté France-Inter pour conseiller le « patron », il s'agit de penser à... 1992. Le style R.M.C., qui a pu correspondre à une certaine époque, doit être complètement remis en question aujourd'hui, la radio ayant connu récemment une évolution considérable. Un changement qui équivaut, selon Claude Villers, *« au passage du muet au parlant, dans le domaine du cinéma »*.

« Radio-Monte-Carlo a vécu jusqu'au 10 mai dans une situation quasi monopolistique au Sud, dit M. Unger, *et dans une situation commerciale aisée. Mais maintenant tout change ! »*

Il y a, soudain, la modulation de fréquence, les radios dites libres, les radios périphériques comme Radio-Mont-Blanc (R.M.C. a eu très peur de Radio-K) et bientôt les radios locales de Radio-France : *« Celles-ci, on les craint davantage, parce qu'elles ont des moyens. »* R.M.C. se trouve donc soumis à un double défi : sur le plan technologique d'abord, ces radios émettant en F.M. avec ce que cela suppose en confort d'écoute (*« Là on ne pourra pas se battre »*, avoue M. Villers) ; sur le plan des programmes ensuite, R.M.C. se trouve en concurrence avec des radios qui s'adressent à des publics restreints. Que faire dans ce paysage audiovisuel en mouvement ? R.M.C. bénéficie d'une audience importante, mais vieillissante ; peu de cadres et de moins en moins de jeunes. La conclusion est là, évidente : il faut partir à la conquête de cet auditoire avant les autres : avant la radio du Var, la radio du Gard, la radio du Vaucluse. Pas le choix !

Voilà pour le contexte. Maintenant les changements ? Ils ont été de tous ordres. Une des premières initiatives de M. Heberlé a été d'apporter du « sang neuf », comme on dit. M. Hebedé a bénéficié d'une marge d'action qu'il n'aurait pas eue dans une radio d'État. Il a licencié — très peu, — mis à l'écart — un peu plus, — sans que cela entraîne de scandale. Il s'est entouré d'un nouveau conseil de direction et d'une équipe très soudée. Il a créé les services « information », « économie » et « international », qui n'existaient même pas. La chose la plus urgente était de rendre l'information *« crédible et performante »*. *« Elle ne l'était pas »*, dit M. Jacques Garat dans son bureau de Monaco. Il a quitté son poste de responsable d'« Aujourd'hui madame », à Antenne 2, pour devenir directeur de la rédaction. *« On peut même parler d'une politique de désinformation. Il y avait des adages dans cette maison : la politique étrangère, ça n'intéresse personne, la politique intérieure, c'est sale ! L'information était, pour des raisons politiques évidentes, dominée par le sport et les faits divers. »*

Entre le 14 juillet et le 18 janvier, beaucoup de choses ont changé selon quelques axes précis. Suppression des éditorialistes (*« Pas de maîtres à penser qui distillent à heure fixe leurs commentaires, dépouillent les journalistes de leur métier »*) ; désinstitutionnalisation de l'information (approche plus poussée en direction des gens) ; création de nouveaux bureaux régionaux, etc.

Pour M. Alain Wieder, qui a pris la tête du service économique et qui rejoint M. Hebedé sur son approche *« un peu anglo-saxonne des faits »*, une des idées importantes est de ne pas avoir séparé l'économique du social : *« J'ai toujours observé que ceux qui travaillent uniquement sur le social n'étaient pas en mesure d'apprécier le caractère économique de ce qu'ils traitent. Et inversement. Les trente-cinq heures, c'est autant économique que social. »* Le service économique a été particulièrement étoffé : six personnes, c'est plus que dans d'autres radios.

Autres initiatives non négligeables : la création d'une régie publicitaire séparée, Mondiorégie (R.M.C. était la seule radio à avoir un service commercial intégré, ce qui augmentait les risques de pression des publicitaires) et celui d'une politique du brassage entre les équipes de Monaco et de Paris.

On imagine que ces changements ne se sont pas faits avec la grâce de l'enchantement. L'absence de concertation avant la publication de la nouvelle grille a profondément choqué. *« L'adaptation a été rude et nécessaire »*, dit M. Garat, qui considère qu'il reste un grand travail de formation à faire dans la rédaction.

Si, à Paris, une majorité est favorable au changement (on a eu l'impression de sortir d'une certaine torpeur, du ronronnement), à Monaco les choses semblent un peu plus complexes. Le personnel s'est détendu quand il a compris que son avenir restait assuré à Monaco, mais il reste des rivalités, des antagonismes liés à des modes de vie qui ne sont pas les mêmes, à des appréciations différentes de l'information. A Monaco, on parle rythme, spécificité du Sud. A Paris, on répond que les cadres se lèvent à la même heure à Marseille et à Lille, que le chômage se vit partout de la même façon.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 22.)

Les arts sur A2

Du ring au tapis vert

IL y a un mois, Jim Palette, chroniqueur d'art (au journal *Libération*, notamment), présentait sur A2 le premier numéro d'un magazine d'actualités artistiques, au titre modeste et discret : « Aux arts citoyens ! ».

Ça se passait discrètement, sur un ring, mais oui, avec des cordes autour, des gens aux quatre coins (trois artistes, un marchand, deux critiques, l'arbitre : Jim Palette), et en public (des copains, des invités du milieu de l'art), au théâtre d'Aubervilliers. On y parla d'une certaine jeune peinture d'aujourd'hui, qu'on appelle « figuration libre ». Tout cela était provocant, pas très élégant, pas très sérieux, pas très professionnel non plus, et il avait fallu couper, réajuster pour que l'émission puisse passer. Mais le résultat, finalement, était plutôt vivant, le ton autre, un ton auquel personne n'est habitué quand il s'agit de peinture.



(Dessin de BONAFFE.)

Il y eut des réactions du côté des professionnels de l'art (côté public, on ne sait pas). Ainsi, c'était cela l'image de l'art que la télévision allait diffuser, cette barbouille, ces talents suspects, ces valeurs forcées sur le marché (ce qui d'ailleurs a été dit à l'antenne)... Pour dégoûter de l'art contemporain, déjà pas très aimé, on ne pouvait faire mieux ! etc. On les aura entendus. Jean-Michel Meurice, peintre, réalisateur de films d'art plutôt silencieux, lent, respectueux de l'opacité de la création picturale, et responsable de l'unité de programme arts plastiques à Antenne 2, a, en effet, décidé de limiter les possibles dégâts en espaçant « Aux arts citoyens ! ».

Au lieu d'une fois par mois, l'émission aura lieu une fois tous les deux mois, en alternance avec un autre magazine artistique, confié à une autre équipe. Cette fois, ça s'appelle : « Allez beaux-arts ! » (sic). L'émission est de Claude Hudelot. Et cette fois, malgré le titre, c'est du sérieux. N'a-t-on pas lancé du « beau » dans la course !

On cause en studio, un studio bleu « Yves Klein », autour d'une table ovale recouverte d'un tapis vert, assis sur des chaises vieillottes aux pieds moulurés dorés. Les invités peu nombreux, triés sur le volet, font le décor (comme chez Pivot) et s'ennuient (comme, semble-t-il, chez Pivot), peut-être parce qu'ils n'entendent pas le quart de ce qui se dit. Mais les téléspectateurs, eux, entendent, à défaut de voir des œuvres. De Jackson Pollock et d'André Masson, actuellement exposés (séparément) au Centre Georges-Pompidou, et qu'il n'y avait peut-être pas lieu de confronter — mais Palette avait annoncé à l'antenne sa prochaine émission : « Pollock-Masson : même combat ? », et on a tenu, — que voit-on ? Des bribes indécises de peintures flottantes, sans cesse occultées par des visages, rongées par l'apparition de celui qui parle (comme l'apparition de la Vierge dans un ex-voto), par les dos de l'auditoire pris en plan fixe, et maintenu en permanence au bas de l'écran.

Si Palette s'est montré novice en matière de télévision, il faut bien dire qu'Hudelot aussi, qui a seulement agi en professionnel de la radio, ce qu'il est.

Non décidément d' « Aux arts citoyens ! » à « Allez beaux-arts ! » quelque chose ne tourne pas rond entre le petit écran et l'art, qu'il faudrait creuser avant de se lancer dans le direct, ou presque. Et si c'était le principe même de l'émission, ce style Polac ou « Apostrophes » dans lequel chacun semble vouloir s'engouffrer, alors qu'on traite d'un matériau spécifique qui peut, qui doit être donné à voir et non pas seulement servir à illustrer un discours, à moins qu'on ne s'adresse d'emblée à des initiés capables de se visualiser ce dont on parle ! ...

Pourquoi ergoter sur ces deux émissions, qui après tout ne durent que quarante-cinq minutes, et n'ont lieu qu'une fois par mois ? Justement peut-être parce que c'est un tout petit créneau, et qu'il n'y a, a priori, pas tellement de raisons d'espérer une bien plus grande présence de l'actualité artistique à la télé. Ces magazines n'en ont-ils pas chassé un autre qui s'appelait « Zig-Zag », était conçu différemment et avait ses qualités ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

Vendredi 12 mars

Un film

LES TROIS DE LA RUE MICHENSKAIA

Film soviétique d'Abram Room (1927), avec M. Balatov, L. Semionova, V. Vogel, L. Youreaev, A 2, 23 h 5.

★ *Connu aussi sous le titre* Trois dans un sous-sol. *La crise du logement à Moscou, et la liberté des mœurs, à l'ère de la Nouvelle Politique économique (la NEP) instaurée par Lénine et à laquelle Staline allait donner un coup d'arrêt en 1928. Dans ce film, conçu pour le dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, Abram Room a préféré l'intimisme et les problèmes individuels à la consécration officielle des grands événements historiques. Mise en scène avec souplesse et fantaisie, la comédie a pris valeur de document, par sa vérité sociale.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h Télévision scolaire.
Éveil à dominante scientifique-sociales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le corps en question.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Colomba.
Réalisation G. Bettiato, avec A. Canonica, A. Guny et E. Pozzi.
Dans une atmosphère tendue d'un village corse, la sombre Colomba ne renonce pas à son obsession de vengeance. Que fera Orso, son frère ?
22 h 10 Sports : Patinage artistique.
Championnats du monde.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 Antiope.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Être musulman aujourd'hui.
15 h Série : Super Jaimie.
Rendez-vous en haute mer.
15 h 50 Magazine : Un temps pour tout.
De J.-P. Spiero.
L'artisanat d'art ; Chanson à histoire ; Enquête magique ; Temps de vivre ; Pages pratiques.
16 h 50 Série documentaire : La Renaissance.
De R. Aurbach.
Espagne : la reconquête et la conquête.
La conquête du Mexique après la découverte de l'Amérique : la civilisation chrétienne remplace celle des Aztèques.
17 h 50 Récré A 2.

Dans le Grand Nord

**LE NOUVEAU VENDREDI
L'OR BLANC DE LA TAIGA
FR 3, 20 h 30.**

Dans la baie de James, dans le Nord canadien, à 1 000 kilomètres de Montréal, dix-huit mille Canadiens affairés à la construction d'un gigantesque chantier électrique de 800 kilomètres de long sur 200 kilomètres de large (un quart de la superficie de la France) s'ennuient à mourir. Ils sont tous là pour la même raison : gagner au plus vite de l'argent pour quitter cette vaste plaine à l'écart du monde. On y accède par voie aérienne. En attendant, on a organisé pour les « distraire » un modèle de vie artificielle : cinéma, salle de sports, etc. L'intérêt de ce reportage honnête, sobre, est de nous montrer comment s'adapte l'homme aux prises avec des conditions proprement inhumaines. — M. G.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
Le songe d'une nuit d'été. Réalisation N. Companeez. Avec E. Feuillère, P. Dux, F. Ardant...
On est en vacances, dans une maison-mémoire où les personnages ravissants de Nina Companeez fêtent l'anniversaire d'Isa : ambiance légère, frivole.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Attention à la marche... de l'histoire. Avec Cl. et J. Broyelle (*les Illusions retrouvées*) ; J. Daniel (*« le Nouvel Observateur », témoin de l'histoire*) ; E. Le Roy Ladurie (*Paris - Montpellier, P.C.-P.S.U., 1945-1963*) ; A. Finkielkraut (*l'Avenir d'une négation*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle l'U.R.S.S. insolite) : les Trois de la rue Michenskaia.
D'Abram Room.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
Une émission de J.-C. Wideman. A l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : l'informatique.
18 h 55 Tribune libre.
Entreprises de taille humaine, industrielle et commerciale (ETHIC).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse contre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi.
L'or blanc de la Taiga. Réalisation Pierre Babey.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Jacques Faizant ou l'œil à la main.
Une émission de J.-D. Verhaegue. Réalisation E. Monino.
A la rencontre du dessinateur du Figaro qui a créé depuis 1945 près de 26 000 dessins humoristiques.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Mémoire vivante, avec J. Lebrun ; I. Vladislav et la Tchécoslovaquie ; Moins cinq, avec G. Condominas.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (le danseur et le philosophe, avec M. Serres) ; à 8 h 32, Georges Haldas et la légende des cafés.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « L'impossible M. Bierce », avec C. Lesparre.
11 h 2, Instruments rares : le piano forte (J. Demus interprète Schubert).
12 h 5, Agora : le message actuel de la philosophie de l'Inde, avec G. Vallin.
12 h 45, Panorama : avec M. Winock.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Musique instrumentale à Java.
14 h, Sons : à Java.
14 h 5, Un livre, des voix : « Musique pour caméléons », de T. Capote.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Agostino Chigi.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : « La vera storia », à la Scala de Milan ;
18 h 30 Feuilleton : la Cloche d'Islande », d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le Soleil.
20 h, Relecture : Eugène Delacroix.
21 h 30, Black and blue : Nouvelles brésiliennes, avec F. Pagès.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les ports.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : Œuvres de C.P.E. Bach, Koussevitsky, Bax, Tchaikovski, Berio, Haydn.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Le disque, une affaire qui tourne..., œuvres de Stravinsky, Holst, Coppland ; 10 h, Un document introuvable, œuvres de J.-S. Bach ; 11 h, Un jeune producteur, avec J. Fraser, Menuhin et Grappelli.
12 h, Équivalences : Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Debussy.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de Beethoven, Hummel, Konietzny, avec C. Schneider, mandoline.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Telemann, Savouret.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Elgar, Clément, Berlioz.
17 h 2, L'histoire de la musique : La philosophie musicale du Moyen Age.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Frescobaldi, Gabrieli, Geminiani, Vivaldi, Scarlatti ; avec T. Koopman, clavecin, C. Coin, violoncelle.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Concert (en direct du Stuttgart) : « Miserae » de Hartmann, « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Liszt, « Symphonie n° 2 » de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, sol. E. Ax, piano, dir. U. Segal.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Coup d'œil sur les concertos de piano de Beethoven ; 23 h 5, Écrans, l'âge d'or de la Comédie musicale américaine filmée (première partie) ; 0 h 5, Musiques traditionnelles, musiques soufi.



Samedi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 10 Philatélie club.
10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : Fame ; 14 h 25, Megahertz ; ; 16 h, Grenier ; 16 h 20, Gros sur le cœur ; 17 h 40, Auto-moto.
18 h 25 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
La retraite... et la tendresse en plus.
19 h 10 Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Les femmes (deuxième partie).
21 h 55 Série : Dallas.
Départ pour la Californie.
Ellie retrouve son fils et décide de cacher à J.R. la nouvelle de son remariage.
22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert et P.-L. Boulay.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 Antiope.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Idées à suivre (et à 13 h 35).
12 h 45 Journal.
14 h 5 Série : Têtes brûlées.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
18 h Les carnets de l'aventure.
De J.-F. Sion.
Aventures aux Maldives.
Les aventures sous-marines d'un plongeur en quête d'épaves.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission de M. Drucker
Mort Schuman, Annie Cordy, Fabienne Thibeault, etc.
21 h 40 Téléfilm : Le village sur la colline.
Réalisation Y. Laumet. Avec J. Souchon, C. Jullian, C. Brosset. N° 2 : « Chavigny 1913 à 1918 ».
Marie rencontre, au bal du village, Louis, un ouvrier du Creusot, qui est mobilisé au front en 1914. Le beau feuilleton d'Yves Laumet est lancé. Il doit être regardé dans sa durée intégrale.
23 h 15 Journal.
23 h 30 *Sport* : Patinage artistique.
Championnat du monde.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 30 Les pieds sur terre. Magazine sécurité de la mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : le Pirate.
De Harold Robbins. Avec F. Nero.
Le petit Baydr devient magnat du pétrole. Les fedayins tentent de faire pression sur lui pour obtenir des armes.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales. Point de vue d'exil : I. Vladislav et la Tchécoslovaquie ; Des chercheurs français au Tibet ; Moins cinq : G. Condominas
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Après la Pologne... quelle Europe demain ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Jérôme Peignot.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Voix-théâtres et musiques d'aujourd'hui : « le Désert », par le Taller-Amsterdam ; « Unkrautgarten », par le Balet-Théâtre de Brême (rétrospective de la maison de la culture de Nanterre).
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : La science en liberté, *le champ des possibles*, par J.-M. Beuoist, avec P Scheurer.
18 h 30, Entretiens de carême : La croix et la liberté, par le Pasteur J Blini.
19 h 25, La radio suisse romande présente . Bernard Noël, sa vie, son œuvre.
20 h, Amal ou la lettre du roi. de R. Tagore ; adapt. : A Gide Avec S. Viraphong. O Nguyen. V. Chantavong. P Inthavong Réalisation : J Taroni.
21 h 55, Ad lib, avec B de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi ou mi-fugue - mi - raison. Jazz - Averty ; Conversation autour d'un questionnaire : Collection particulière de M Havet ; Le théâtre en marge du théâtre.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-matin : Œuvres de Arriaga, Liszt, Tartini, Rudel, Haydn, Tomasek
8 h 2, Tous en scène : Nat King Cole.
9 h 10, Actualité du disque : 11 h, La tribune des critiques de disques : « Arabella » Comédie lyrique de R. Strauss.
14 h 4, *L'atelier de musique* : Œuvres de J.-S. Bach, Chopin, Dutilleux.
15 h, XXIIIe concours international de guitare : Œuvres de J.-S. Bach, Granados, Sojo
16 h 30, Studio-concert (en direct de l'Auditorium 105) : Œuvres de Rameau, Forqueray, Hotteterre, Couperin, Leclair, Teleman ; Sol. C. Banchini, F. Creux, G. Murray, C. Coin.
18 h, La disque de la tribune : « Arabella », de R Strauss (dernière parution).
19 h 5, *Les mots, de F. Xenakis.*
20 h, Les pêcheurs de perles : A. Cortot joue R. Schumann.
20 h 30, Concert (donné le 24 octobre 1981) : « *Concerto pour piano et orchestre* » de Bartok, « deuxième Symphonie en ré majeur » de Sibelius Par l'orchestre de la Suisse-romande. Dir., M. Stein. Avec Z. Mocsis, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Liszt, Mozart ; 23 h, Entre Guillemets ; 0 h 5, Haute-infidélité.

● Cortot et Schumann (F.M., 20 h). — D'Alfred Cortot, on se souvient surtout de sa manière de badiner les longues phrases alanguies de Chopin avec une éloquence véhémente, des passions sauvages sans concession, une vivacité émotionnelle un peu brouillonne à l'occasion : emporté par son énergie intérieure, Cortot prenait parfois des risques, comptait pour peu les accrocs qui émaillaient son jeu dépouillé de fausses élégances. Philippe Morin nous rappelle que le pianiste était aussi le témoin de son temps, jouant Ravel et Debussy, jouant les grandes études brillantes de Saint-Saëns avec la même émotion. Il a choisi quelques enregistrements rares de Schumann, et l'on retrouve à travers les jeux de masques des Papillons, op. 2 les humeurs poétiques de Cortot, son style fantasque, les dialogues saisissants de vie qu'il lançait dans l'uniformité grise de la musique. — T. Fr

Dimanche 14 mars

Deux films

LE GRAND ESCOGRIFFE

Film français de Claude Pinoteau (1976), avec Y. Montand, A. Belli, Cl. Brasseur, A. Maccione, V. Cortese.
TF 1, 20 h 35.

★ *Spécialiste de l'escroquerie en tous genres, Yves Montand organise un enlèvement — un échange plutôt — d'enfant en bas âge. Le style de « commedia dell'arte », brillamment utilisé par le réalisateur de* la Gifle *et ses interprètes, n'empêche pas qu'on soit un peu gêné par le sujet. Montand « surjoue » son personnage hâbleur. On peut lui préférer Claude Brasseur.*

NAISSANCE D'UNE NATION

Film américain de David Wark Griffith (1914), avec H. B. Walthall, M. Marsh, M. Cooper, L. Gish, S. Aitken.
FR 3, 22 h 35

★★ *Et aussi la naissance du grand cinéma américain avec le montage narratif, la caméra mobile, la diversité des plans, les actions parallèles, le spectacle à figuration abondante. A travers l'histoire de deux familles (une du Nord, une du Sud), Griffith retrace la guerre de Sécession et ses suites. Evénement considérable pour l'époque. La réconciliation et l'union des Etats américains se font dans l'épreuve et la douleur. Mais on a reproché à Griffith, avec juste raison, un certain racisme et l'apologie du Ku-Klux-Klan.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec l'assemblée de Saint-Jacques - Saint-Christophe (19e arrondissement). Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
De P Sabatier (et à 17 h 15).
15 h 25 Sports dimanche.
Patinage artistique. championnat du monde.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu. « L'Escalier », de C. Dyer, mise en scène d'Yves Robert ; « l'Amante anglaise », de Marguerite Duras mise en scène C Regy...
19 h 30 Les animaux du monde.
Doux géant.
13 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le grand escogriffe.
De Claude Pinoteau.
22 h 15 Elections cantonales.
Premier tour
23 h Sports dimanche.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, *Série* Magnum ; *15 h 20*, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 *Série : Sam et Sally.*
Isabella
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés Claude François.
Réalisation S. Pavel.
Avec G. Aznavour, G. Bécaud, G. Lenorman...

La putain et les journalistes

MAGAZINE « MOI... JE »
A 2, 22 h 35.

Elle est mère d'une petite fille aussi mignonne et bien élevée que toutes les autres gamines du village de Chailly elle a le sens des convenances et les pieds sur terre. Dans le bourg tout le monde l'aime bien. Nadia, et ne trouverait rien à redire au fait qu'elle exerce dans cette campagne le plus vieux métier du monde. Elle ne dérange pas. C'est au moment où cette prostituée bien pot-au-feu a maille à partir avec la police, qui lui demande de mettre la clé sous la porte, que Bernard Bouthier a choisi d'aller promener sa caméra chez Nadia et de poser des questions à ses voisins. Les réponses sont surprenantes de tartufferie, et la dame dont est ainsi tiré le portrait ne brille pas par excès de progressisme. Il y a là un document finalement surprenant.. et qui satisfait aux normes fixées pour la série « Moi... je ». On n'en dira pas autant de la séquence qui suit, consacrée celle-là à une journée dans la vie de la rédaction d'Antenne 2. Peut-être le passage derrière les coulisses du journal télévisé amusera-t-il ceux qui n'ont jamais franchi les portes en verre fumé dûment gardées de la rue Cognacq-Jay, mais tant qu'à faire, on aurait pu demander aux hôtes du réalisateur de montrer davantage en quoi consiste leur travail, plutôt que de se complaire à poser pour une espèce de photo de promotion 1981 (année 1981) quand Philippe Labro fut décrété caïd, ou plutôt présentateur. Même leurs copains ne s'amuseront pas à voir les vedettes se pavaner dans les couloirs de la télé. Suit l'histoire d'un Lyonnais fou du rock et fan professionnel. (Pourquoi pas ?) Et un petit « camé à-jeu » organisé un jour pour les passants du plateau Beaubourg

M.-L. B

21 h 35 Résulta*ts des élections cantonales*
22 h 35 Magazine « Moi... je ».
Emission de B Bouthier.
(Lire notre sélection.)
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
14 h La soupière a des oreilles.
Emission de Piem et P. Bonte.
15 h 15 *Série : Le comte de Monte-Cristo.*
16 h 45 Un comédien lit un auteur.
Joseph Delteil
17 h 30 *Danse* Ballet Roland Petit.
Réalisation D Sanders.
Les intermittences du cœur : hommage à Marcel Proust
En trois parties Quelques images des paradis proustiens ; musique et amours, métaphores et passion : l'enfer proustien.
19 h 15 Prélude à l'après-midi.
Les philharmoniques de Châteauroux. *Concerto pour violon et orchestre de K. Weill, sol. : D. Erlih.*
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Série :
Le romantisme ou la révolution romantique.
N° 10 : « Fureurs du théâtre romantique ».
Le romantique et le théâtre : la cabale d'Hernani, et renouvellement théâtral avec Schiller, Kleist et Hugo.
21 h 25 Courts métrages.
Opération rail, de G Pesty ; Terre d'exil, d'A. David.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit.
Naissance d'une nation, de D. W. Griffith.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Les raisons de vivre des Français de vingt à quarante ans.
7 h 40, Chasseurs de son : Concours *1981* et *1982*
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française.
10 h, Messe au couvent Saint-Dominique à Paris
11 h, Regards sur la musique : « Symphonie fantastique », de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New York. dir. : L. Bernstein ; « Transcriptions » de Liszt, par F.-R. Duchable, piano
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : « Orfeo », de Monteverdi, au Théâtre Gemier, à Chaillot
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Dorval et moi, d'après Diderot. réalisation G Gravier.
16 h 5, Concert : L'ensemble « Itinéraire » interprète Berio, Tessier, Scelsi, Levinas, Sciarrino
16 h 45, Conférences de carême : Tu le diras à tes enfants, par *Mgr Honoré*, archevêque *de Tours* (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie danoise contemporaine.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : *l'Ange et le Pou*, par M. Cohen et R Farabet.
23 h, Musique de chambre : Haydn, Franz Schubert quartette.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert *promenade* ; *musique* viennoise et musique légère ; œuvres de Dvorak, Chabrier, Puccini, Meyerbeer J Strauss, Kalman, *Roger - Roger*, Bochsa, *Winkler*, Seiter, Sandauer, R. Strauss, Wieniawski.
8 h 2, Cantate (intégrale des cantates de Bach).
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (donné en direct du Théâtre du rond - point des Champs-Elysées, à Paris), œuvres de J. Haydn, Schubert, Brahms, Rossini, par l'Ensemble vocal Michel Piquemal, avec M. Rouisseau, piano.
12 h 5, *Les après-midi de l'orchestre, les Mahlériens II (deuxième série)*, avec W Mengelberg ; œuvres de Liszt, Wagner, Humperdinck, R Strauss.
14 h 4, *D'une oreille l'autre*, œuvres de Weber, Roussel, Mozart, J. Brahms.
17 h, Comment l'entendez vous ? Stravinski et l'âme russe, par J. Di Vanni, auditeur de F.-M. ; œuvres de Stravinski, Fomine, Tchaïaiev, Titchenko, Tchedrine, Roslavetz, Denissov, Goubaïdoulina, Kutavicius
19 h 5, Jazz, le Los Angeles Four et le Quartette du vibraphoniste G. Burton
20 h, Les musées en dialogue.
20 h 30, Les grands concerts d'archives, « les Maîtres-chanteurs de Nüremberg » ; « Tristan et Isolde, prélude et mort d'Isolde », à la Crépuscule des dieux ; immolation de Brünnhilde », « Siegfried-Idyll » de Wagner, par l'orchestre de la Norddeutsche Rundfunk de Hambourg ; sol C Ludwig, soprano, dir., H Knappertsbusch.
22 h 30, La nuit sur France-Musique ; 22 h 30, La geste d'Igor (cinquième partie). Les mémoires musicaux, d'I *Markévitch*, œuvres de Beethoven, Brahms ; 0 h 05, Rupture ; œuvre de Debussy.

Lundi 15 mars

Deux films

LA BATAILLE DE NAPLES

Film italien de Nanni Loy (1962), avec L. Massari, G. Wilson, C. Gelmont, J. Sorel, R. Bianchi.
FR 3, 20 h 30.

★ *Reconstitution, avec le concours de la population de Naples, de l'insurrection spontanée qui éclata, dans la ville, le 28 septembre 1943, et dura quatre jours. Chronique héroïque, destins entrecroisés de quelques personnages interprétés par des acteurs professionnels. Un habile « mélange des genres ».*

LE GORILLE VOUS SALUE BIEN

Film français de Bernard Borderie (1957), avec L. Ventura, C. Vanel, P. Dux, B. Darvi, R. Manuel, R. Lefevre, J. Mercure.
TF 1 20 h 35.

★ *Première apparition, à l'écran, de Geo Paquet, dit « le Gorille » agent du S.R. inventé par Antoine Dominique pour la « Série noire ». Ce film, fertile en événements et en bagarres, fit de Lino Ventura, jusque-là voué aux seconds rôles, une vedette. A cela tient son intérêt.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier *et d'aujourd'hui.*
La croisée des chansons ; 14 h 25, Téléfilm . Les cadettes de West-Point ; 15 h 55, Les couleurs de la vie ; 17 h 35, Rendez-vous au club
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Nouveaux uniformes pour nouvelles femmes
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 *Cinéma* : Le gorille vous salue bien.
De Bernard Borderie.
22 h 15 Magazine : L'enjeu.
Emission de F de Closets. E. de La Taille et A. Weiller.
L'autre Japon. La plaie d'Egypte, Le lancement du disque, Le nouveau président de Suez, Ouvriers en France ou en Allemagne
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
N° 1 : L'intruse.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les grandes voyageuses.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Patinage artistique : Championnat du monde.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Musiques au cœur.
Fellini-Rota, émission d'E. Ruggieri.
Un héritier de Verdi et de Puccini, auteur des musiques des films de Federico Fellini.
21 h 50 André Masson : l'imagination surréaliste.
Réalisation D. Tual.
Un entretien avec le peintre surréaliste et dionysiaque.
22 h 40 Petit théâtre David Frishman.
Réalisation G. Scher.
L'histoire d'un vieil écrivain de la communauté juive d'Odessa en 1917 passionné d'échecs.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Magazine d'actualité Laser.
Une émission de D Delhoume et M Maimon
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 40 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h *Les jeux.*
20 h 30 Cinéma : la Bataille de Naples.
De Nanni Loy.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, *Matinales* : A propos des envols pour la Pologne ; Un enjeu pour l'école ; G. Casalis. théologien protestant.
8 h, Les chemins de la connaissance : Gens de Haute-Gascogne ; à 8 h 32, Les thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine la profondeur et la surface
8 h 50, Echec au hasard
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Une *histoire* en construction, avec P. Vilar.
10 h 45, *Le texte et la marge* : Un crime très ordinaire, avec Max Gallo
11 h, Evénement - musique : En direct de La Rochelle ; festival.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Espace et silence (Penderecki).
14 h, *Sons : Quotidiennetés.*
14 h 5, Un livre, des voix : « Une écharpe de maire », de R. Quillot.
14 h 47, *Contact.*
14 h 50, *Le monde au singulier.*
15 h 30, Points de repère
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, *Roue libre.*
17 h 32, Festival de La Rochelle.
18 h 30, Feuilleton : « la Cloche d'Islande », d'après H K. Laxness.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne*
19 h 30, Présence des arts : Ubac et Camacho à la galerie Maeght, à Paris
20 h, La radio suisse romande présente « Mes dernières paroles », de G Benoussan (prix Paul-Gilson 1981).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La tradition orphique et le Christ des Gaules
22 h 30, *Nuits magnétiques* : Risques de turbulences, les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique *légère de Radio* France ; œuvre de Bacri, Lutteraau, Denjean.
6 h 30, *Musiques du matin*, œuvres de Avison, Cherubini, Severac. *Vieuxtemps, J.-S Bach*
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, D'une oreille l'autre, œuvres de Busoni, Liszt, Reger, Brückner, *de Falla*
12 h, Chasseurs de son stéréo, « Prélude et fugue en mi mineur », de Bruhns, M Weiss, orgue.
12 h 35, Jazz, Warne Marsh.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119), œuvres de Duparc, Fauré, Schoenberg, Vaughan-Williams, Schubert, avec G. Reinhart, basse
14 h 4, Musiciens à l'œuvre, les *symphonies de Haydn* ; œuvres de Haydn, Nonn, Stamitz, J.-S Bach.
17 h 2, *Le jeu des miroirs*, œuvres de Britten
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) ; Musiques traditionnelles « Occitanie » (deuxième partie)
19 h 38, Jazz.
20 h, La recherche musicale.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio - France) « Quatuors à cordes » de Haydn (en ré majeur), Beethoven (n° 11)
22 h 30, La nuit sur France-Musique ; et Debussy. *Par le quatuor Brandis.*
22 h 30, Musiques de nuit, œuvre de Rachmaninov ; 23 h, *Solistes français d'aujourd'hui*, œuvres de d'Andrieu, Balbastre Daquin, Telemann, Couperin.

● *Musique à La Rochelle* (F.C., 11 h). — Du 15 au 19 mars, deux fois par jour, les auditeurs de *France-Culture* partiront à la découverte du Festival de La Rochelle. Sous la double férule de Patrick Szersnovicz et d'*Alain* Féron, ils se mettront d'abord, en rangs serrés autour du piano, à *l'écoute de Claude Helffer*, qui détaillera pour eux, sans vain souci d'ésotérisme, mais avec un enthousiasme communicatif, la Sonate de Jean Barraqué dont il est l'*interprète privilégié* ; il abordera également la question de la grande *forme* au vingtième siècle, sous le double rapport de l'analyse et de l'interprétation (lundi 15 à 17 h 32) Mardi 16, à 11 heures, on fera plus ample connaissance avec Peter Eötvös, dont on entendra Elecktrochronick, puis, à 17 h 30, la Chapelle royale proposera sa « Petite histoire des grands madrigaux de l'histoire » (de Gesualdo à Ives) — G C

Mardi 16 mars

Trois films

LE CHANTEUR DE MEXICO
Film français de Richard Pottier (1956), avec L. Mariano, Bourvil, A. Cordy, T. Thamar, G. Grandpré.
A 2, 15 h 5.

Les roucoulades de Luis Mariano — il tient un double rôle : celui d'un chanteur amateur, sosie d'un chanteur vedette — dans une opérette filmée, musique de Francis Lopez. Rétro en diable !

LE PRISONNIER DE ZENDA
Film américain de R. Thorpe (1952), avec S. Granger, D. Kerr, R. Douglas, J. Mason, L. Calhern.
FR 3, 20 h 40.

★ *Des inconvénients, pour un citoyen anglais, d'être le sosie du roi de Ruritanie, victime d'une conspiration. Il y eut plusieurs versions cinématographiques du roman d'Anthony Hope. Celle-ci montre la parfaite alliance hollywoodienne du drame romantique et du film de cape et d'épée. Le duel final entre Stewart Granger et James Mason est une des belles réussites du genre.*

LE CHIEN DES BASKERVILLE
Film anglais de Terence Fisher (1959), avec P. Cushing, A. Morell, C. Lee, M. Landi, D. Oxley.
FR 3, 23 h 5.

★ *L'enquête sans doute la plus connue de Sherlock Holmes avec malédiction pesant sur une famille, chien monstrueux et meurtres sur la lande. Le film de Terence Fisher appartient à la grande époque de la Hammer Films, qui réinventa, en couleurs, les personnages et les mythes du cinéma fantastique américain des années 30.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
A votre santé ; 14 h 25, Série : Les visiteurs ; 15 h 15, Tout feu, tout femme ; 16 h 35, Découvertes TF 1 ; 17 h 10, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Comment devient-on Yves Saint-Laurent.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1 + 1.
De Maritie et Gilbert Carpentier.
Autour d'Annie Girardot : A. Dussolier, J. Villeret, J. Maillan.
21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réalisation J.-P. Cuny. Avec B. Pradal, G. Endemann, C. Minhu...
L'aventure des premiers chevaliers du ciel.
22 h 35 Document : L'aventure des plantes.
L'architecte et la fleur.
De belles images microscopiques de la nature naissante.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les employés de maison.
15 h 5 Cinéma : « Le Chanteur de Mexico ».
De R. Pottier.
16 h 50 Entre vous.
De Louis Bériot.
La maison des Français ; Un cheval nommé loisir.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les contes modernes.
Emission de M. Teulade et P. Breugnot.
(Lire notre sélection.)
21 h 55 Cinéma-cinémas.
22 h 55 Histoires courtes : « A 20 minutes par le R.E.R. ».
Réalisation R. Malbequi.
Un homme de quarante ans tire sur les enfants pour échapper à son univers concentrationnaire.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 40 Cinéma : « Le Prisonnier de Zenda ».
De Richard Thorpe ; 22 h 30, Dessin animé : Bunny et son dessinateur ; 22 h 35, Publicité de l'époque ; 22 h 45, Attractions de l'époque.
22 h 50 Journal.

La folie ordinaire

LES CONTES MODERNES
A 2, 20 h 35.

Quatre courtes histoires en forme de nouvelles sur le travail, réalisées par Pascale Breugnot et Marcel Teulade : un autobus paralysé dans un embouteillage, un homme de quarante ans à la recherche d'un emploi, les confidences coloniales d'un veilleur de nuit (Roland Dubillard) accompagné d'un escargot, et enfin une discussion didactique et surfaite entre un partisan du travail et un marginal qui fait la manche. Ces petits contes — qu'on pourrait fort bien intituler « Contes de la folie ordinaire » — sont inégaux et nullement convaincants. Il semble qu'à trop vouloir épouser et traduire les idées contemporaines, Pascale Breugnot, qui nous a si souvent habitués à des images neuves ponctuées d'interviews secrètes, se soit égarée dans la « modernité » par excès de facilité peut-être. — M. G.

23 h 5 Cinéma : Le chien des Baskerville.
de Terence Fisher.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Un livre pour le mois ; clé pour comprendre les experts au service de la justice. Un enjeu pour l'école : G. Casalis.
8 h, Les chemins de la connaissance : Gens de Haute-Gascogne ; à 8 h 32, les Thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine ; à 8 h 50, le Bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Relations interculturelles entre le monde arabe et l'Afrique noire.
10 h 45, Etranger mon ami : Le joueur d'échecs et la confusion des sentiments.
11 h 2, Festival de La Rochelle (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Baleine blanche », de J. Lanzmann.
14 h 47, Le monde au singulier.
15 h 30, Les points cardinaux.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La santé dans les pays du Sud.
20 h, Dialogue : Qu'est-ce que la violence ? avec J.-C. Chesnais et E. Todd.
21 h 15, Musique de notre temps : Voyage en musique à partir de Lyon.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Pierné, Rolla, Beethoven, Schubert, J.-S. Bach.
8 h 7, Quotidien-Musiques.
9 h 6, D'une oreille l'autre : Œuvres de Busoni, Weill, Schumann, Strauss, Chabrier.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Chants populaires du Mexique.
12 h 35, Jazz : Warne Marsh.
13 h, Opérette : « Docteur Miracle », de Bizet, par l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. Dir. : A. de Almeida.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvre de Janacek.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Œuvres de Haydn, Porpora, Haydn.
17 h, Le jeu des miroirs : Œuvres de J.-S. Bach, Vivaldi.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Carl, Mefano, Lenfant, Aperghis, par le Collectif musical 2e 2m.
19 h 38, Jazz : Les Irréfutables (ténors) : Wardell Gray ; œuvres de Gray, Robin, Charles, Marmer, Hawes, K. Bright.
20 h, Premières loges ; Ninon Vallin (1886-1961). Œuvres de Thomas, Puccini, Bizet, Wagner.
20 h 30, Concert : Donné à Lausanne, le 25 juin 1981. « Escales », de Ibert ; « Havanaise pour violon et orchestre » ; « Introduction et rondo Capriccioso » de Saint-Saëns ; « Nocturnes pour orchestre », de Debussy ; « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel.
22 h 15, Cycle acousmatique : Œuvres de Bœuf, Bayle.
23 h 15, La nuit sur France-Musique ; Musique de nuit, œuvres de Brahms ; 23 h 30, Jazz ; Club.

● **Ninon Vallin** (F.M., 20 h). — Luxueusement fêtée dans toutes les capitales durant l'entre-deux-guerres, Ninon Vallin ne vit dans les mémoires paresseuses que d'une existence fantomatique. Star du chant autrefois incontestée, elle n'intéresse plus que médiocrement à cause de ses prestations d'un dramatique léger, de ses « versions françaises » d'ouvrages italiens que depuis l'on ne chante plus qu'en langue originale ; tout cela annonce, dit-on, le goût d'une époque qui n'est plus la nôtre. Telle que la montre Henri Goraieb, Ninon Vallin était pourtant une artiste au tempérament de feu, à la voix émouvante et violemment colorée, au timbre ensorceleur, directement en prise sur les passions du théâtre, et aussi habile dans Massenet que dans Puccini : elle faisait, dit-on, pleurer Debussy quand elle s'avisait de donner ses mélodies. On a retenu cette fois des interprétations de Thomas et de Wagner, et puis entre les deux, une Carmen sensuelle et guerrière. Seul est oublié l'« air des bijoux » dans lequel la frivolité pathétique de Ninon Vallin était devenue légendaire. — T. Fr.

Mercredi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain : Des métiers de l'illustration.
13 h 55 Mercredis-moi-tout.
Pourquoi - comment ? ; 14 h 40, Télégramme ; 15 h, Dis qu'as-tu vu ? ; 15 h 5, Variétés.
15 h 50 La belle sauvage : Changement de quart.
15 h 55 Les pieds au mur.
16 h 25, Dessins animés ; 16 h 55, Portrait d'une journée de l'histoire ; 17 h 55, De la friture dans les lunettes.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
L'enfant photographe.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du loto.
20 h 45 Les mercredis de l'information.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
La découverte par Keith Jessop, un plongeur britannique, de 5 tonnes d'or à l'intérieur d'une épave d'un croiseur anglais coulé par les Allemands en 1942.
21 h 40 Les vaches sacrées : Victor Hugo.
Emission de F. Giroud.
Une nouvelle émission littéraire qui propose des dossiers sur un grand écrivain.
22 h 40 Glenn Gould joue Bach.
Un art de la fugue.
23 h 40 Journal.

Un nouveau Caruso

CONCERT-ACTUALITÉ LUCIANO PAVAROTTI :
A 2, 22 h 40.

Tee-shirts et badges à son effigie très massive, Luciano Pavarotti a conquis l'Amérique par la seule grâce de son chant, par la chaleur sincère de sa voix veloutée, un peu suave, gorgée de soleil italien : elle irradie les plus grandes productions du Met de New-York. Elle lui a valu le beau surnom de « nouveau Caruso », qu'il revendique fièrement. Bien sûr, la consécration ne va pas sans réserves et quelques « connaisseurs » pointilleux ne se sont pas fait faute de remarquer des aigus trop éclatants, quelques mauvais emplois ici ou là. Mais, heureusement, la plupart des mélomanes pensent que d'avoir débarrassé Bellini et Donizetti de leurs fioritures est un sujet de gloire assez illustre, et l'on se souviendra donc cette fois des plus belles prestations de Pavarotti, d'un timbre qui se colore à volonté, d'une voix passionnée, lourde d'émotions vraies, et qui résonne de toute l'Italie. — T. Fr.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Terre des bêtes.
Les bébés phoques.
14 h 50 Récré A 2.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Réalisation P.-P. Degeorges : Les parois du désert.
Une expédition dans les cascades du Hoggar.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question : Budapest 1956.
Emission d'A. Decaux.
L'insurrection hongroise de 1956 contre l'U.R.S.S. Les étudiants demandent le retour au pouvoir d'Imré Nagy.
21 h 55 Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes.
Le manque de souffle : l'asthme.
Deux mille personnes par an meurent de l'asthme. Une enquête au service de pneumologie et réanimation à l'hôpital Laennec.
22 h 40 Concert actualité.
Portrait du chanteur L. Pavarotti ; « Parsifal », de R. Liebermann, à Genève ; H. Schaer et G. Mahler, une voix et des superbes mélodies ; Insolites et toujours étrangement méconnues : les ondes Martenot.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Esquisse d'une jeune femme sans dessus dessous.
De G. Watton et A. Boudet. Avec N. Baye, R. Coupez, etc. (rediff.).
Les difficultés affectives d'une enseignante.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Un vaccin contre l'hépatite B ; un enjeu pour l'école ; G. Casalis.
8 h, Les chemins de la connaissance : Gens de Haute-Gascogne ; à 8 h 32, Les thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « Les fous du ciel », de J.-L. Liguerat (Prix Salon de l'enfance 1981).
11 h 2, Festival de La Rochelle : C. Foray (et à 17 h 32 : Une nouvelle musique ?)
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Israël.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Chemins cherchés, chemins perdus, transgressions », d'H. Michaux.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Jouer ensemble à tout âge en ludothèque.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 45, Archimedia.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Les quatre enchantements d'Anaïs Nin.
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « La tête de Louis XVI » de R. Pividal, lu par J. Leuvrais.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Au début était l'action.
20 h, La musique et les hommes : Questions à Joseph Haydn.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Michaelis, Lorin, Stanford, Thielemans, Wolcott, Anderson, Binge.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Berlioz, Mozart, Boyce.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, D'une oreille l'autre : Œuvres de Busoni, Schumann, Brahms, Mendelssohn, Bartok, Kodaly.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Warne Marsh.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de d'Anglebert, Frescobaldi, Scarlatti, Duphly, Baumgartner ; avec D. Courtois-Cahen, clavecin.
14 h 4, Microcosmos ; 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 15, Le billet du jour ; 14 h 50, Les Ephémérides de la musique ; 15 h 25, Le jeu et la bricole ; 16 h, L'école américaine de piano ; 16 h 10, Pêle-Mêle infos ; 16 h 30, Le jeu et la bricole (2), En filigrane.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Schumann, Schoenberg, Schubert.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Schumann, Schoenberg, Schubert ; avec I. Cooper, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Idoménée », opéra en trois actes de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; solistes : J. Protschka, A. Murray, C. Vanesse, W. Raffeiner, X. Tamalet ; chef des chœurs : J. Laserre ; chef de chant : M. Paubon, dir. : F. Layer.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Fidélité de nuit ; Œuvres de Saint-Saëns, Debussy ; 0 h 5, La musique turque du Xe siècle jusqu'à nos jours (troisième partie).

● **La musique et les hommes** : Questions à J. Haydn. France-Culture : à 20 heures. Les grands hommes, comme l'on sait, accèdent en mourant à l'immortalité. Mais, s'il était encore parmi nous, Joseph Haydn ne fêterait pas seulement son deux cent cinquantième anniversaire au milieu de ses disciples, il répondrait lui-même, en outre, aux sept questions que Marcel Marnat entendu lui poser ce soir : sur ses études, sa vie à Esterhaza, sa rencontre avec le jeune Beethoven, son humour, son sens de l'espace, son style... et peut-être serait-il embarrassé. Cette émission nous montrera en outre comment le fils d'un simple charron (d'ailleurs ne prouve rien, car la par la seule force de son génie, un des hommes les plus glorieux de son époque, ce qui, d'ailleurs ne prouve rien car la disparition des charrons n'a pas empêché les compositeurs de se multiplier ; mais tous, il est vrai, n'ont pas autant de génie. — G. C.

Jeudi 18 mars

Un film

FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ
Film français d'André Harris et Alain de Sédouy (1972). Troisième époque : Je vous ai compris.
FR 3, 20 h 35.

★ *La fin de la IVe République, la guerre d'Algérie et le général de Gaulle. On parle de la torture, du F.L.N. et de l'O.A.S., de l'attentat du Petit-Clamart. Témoignages souvent explosifs sur une époque qui remuait encore les passions lorsque ce film fut réalisé. La personnalité et le rôle du général de Gaulle n'y sont pas flattés.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les palpitations.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
17 h Formation-information éducation.
Maison maternelle ; Informations sur les cycles d'enseignement professionnel ; Les centres médico-psycho-pédagogiques.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La mémoire des femmes : profession : les écrivains publics.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens. Œil pour œil.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les grands ducs.
Avec M. Bozzuffi, D. Russo, K. Dumont.
Pascal quitte son amie et son domicile pour retrouver un vieil ami en Bretagne.
22 h 10 Document : La Terre en héritage.
Les cris du métal.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Pierre Douanoé.
15 h 5 : Super Jaimie.
15 h 60 Les jours de notre vie.
Le manque de souffle : l'asthme.
16 h 35 Studio Rapport.
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Sports : Basket-ball.
Coupe Korac : Limoges-Sibenik, en direct de Padoue.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Toots and the maytals, Little Bob Story...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Français, si vous saviez.
D'André Harris et Alain de Sédouy.
23 h 5 Journal.
23 h 35 Ciné-regards : Le cinéma algérien.

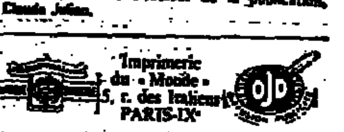
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'enfant à l'hôpital ; Clé pour comprendre les experts au service de la justice ; un enjeu pour l'école : G. Casalis.
8 h, Les chemins de la connaissance : Gens de Haute-Gascogne ; à 8 h 32, Les thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag.
11 h 2, Festival de La Rochelle : Atelier des Chœurs de Radio-France (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France (Toulouse et Midi-Pyrénées).
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Ami de Vincent », de J.-M. Roberts.
14 h 47, Départementale.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre.
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « la Garden Party », de K. Mansfield lu par R. Faure.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les anémies.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « le Roi Victor », de L. Calaferte. Avec M. Biraud, H. Virlojeux, G. Lartigau...
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Purcell, Debussy, Hindemith, Beethoven.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 6, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : Œuvre de Busoni, Donizetti.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Warne Marsh.
13 h, Musique légère : Œuvres de Walberg, Karganoff, Djabardiary, Khatchaturian.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : Les symphonies de Haydn ; œuvres de Haydn, Richter, Mozart, P.-E. Bach.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvre de Beethoven, Rossini.
18 h 38, Studio-concert (en direct du Studio 106). Jazz classique moderne, avec P. Adams, et le trio de G. Arvanitas, J. Samson, C. Saudrais, et le trompettiste Le Lann.
19 h 28, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : « Septuor » de Hoerée, « Thesmophories » de Pichaureau, « Nuit » de Wolf, « Quatuors » de Jolivet et Milhaud par le Quatuor Arcana, avec E. Perfetti, soprano, G. Ioanez, piano, P. Bocquillon, flûte, N. Piquet, percussion, dir. C. Pichaureau ; « Pierre, vent, sable », de Fouillaud, avec D. Megevand, harpe celtique, R. Andia, guitarre.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Mozart ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Mare Nostrum, œuvres de Rossi, Mono, Gesualdo, Verdi.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Rappel des émissions

Mercredi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Malaise à l'hôpital ?
De H. Chambon et J.-C. Fontan.
Le fonctionnement administratif, financier, la vie dans un hôpital public qui emploie quatre mille sept cents personnes.

21 h 35 Sports : Championnats du monde de patinage artistique.
En direct de Copenhague.

22 h 20 Glenn Gould joue Bach.
La question de l'instrument, réal. B. Monsaingeon.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Chroniques martiennes.
Wilder de retour sur la terre s'aperçoit que tout le monde est mort. On est en 2006 (dernier épisode).

22 h 15 Document : Des grands jours et des jours ordinaires.
« La naissance », de R. Kramer.

23 h La légende de l'alouette : ballet roumain.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Quelque chose dans son rêve.
Téléfilm de M. Suffran et R. Tiouloug.
Antoine Sangrain, plâtre détective, est victime de son imagination labyrinthique. Il est en quête d'une belle blonde morte il y a si longtemps.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Récital : C. Helffer, piano, interprète la « Sonate pour piano » de Barraqué et la « 29e Sonate en si bémol », opus 106, de Beethoven (en direct du Festival de La Rochelle).

22 h 30, *Nuits magnétiques : Les ports.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris : « Symphonie n° 6 », de Hartmann ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 », de Haydn ; « Till Eulenspiegel », de R. Strauss. Par le Nouvel Orchestre philharmonique ; soliste : Yo Yo Ma, violoncelle. Dir. F. Leitner.

22 h 45, La nuit sur France-Musique : Rencontres au Groupe des sept (quatrième partie) : « Jean Martinon, compositeur et chef d'orchestre », œuvres de Nielsen et Martinon ; 0 h 5, fidélité de nuit : la musique turque du dixième siècle jusqu'à nos jours.

Jeudi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.

12 h 30 Les visiteurs du jour.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé : La tabacomanie.

14 h Les rendez-vous du jeudi.
Rendez-vous avec les régions ; 14 h 25 : Les élèves ont la parole ; *14 h 45 : L'acquisition du langage : les premiers mots.*

17 h Formation-Information-Education.
*Approchez et vous verrez ; 17 h 30 : De la réalité aux télé*spectateurs : un magazine télévisé.

18 h C'est à vous.

18 h 25 L'île aux enfants.

18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La mémoire des femmes.

18 h 50 Les paris de TF 1.

19 h 5 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Suspens.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Colomba.
Réal. : G. Battiato, avec A. Canovas, A. Cuny, E. Pozzi...

22 h Document : la Terre en héritage.
L'or et le sel : pouvoir et magie.
Un inventaire très bien documenté mais didactique des matières premières du globe.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 45 Série : Les amours des années grises.

14 h Aujourd'hui la vie.
Le féminisme, est-ce dépassé ?

15 h 5 Série : Super Jaimie.
Méditation.

15 h 50 Documentaire : L'héroïne du Triangle d'or.
Les seigneurs de la jungle.
Deuxième partie d'une enquête sur l'armée (K.M.T.) d'anciens nationalistes chinois réfugiés en Birmanie.

16 h 45 Documentaire : Modern Land.
De J.-N. Roy.
Le film en super huit et le cinéma d'animation.

17 h 15 La télévision des téléspectateurs.

17 h 45 Récré A2.
Pierrot ; Casper ; Lippy le lion ; Je veux être... tailleur de pierre.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord *(I.N.C.).*

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Situation 82.
De P. Dumayet et I. Barrère.
Les médecins malades de la médecine.

21 h 40 Sport : Patinage artistique.
Championnats du monde.

22 h 45 Magazine : Les enfants du rock.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h D'un soleil à l'autre.
Une émission de J.-C. Widemann.
A l'occasion de la Semaine internationale de l'agriculture.

18 h 30 Pour les jeunes.
Les wombles ; Cuisine sans cuisson ; Thèmes et variations : Schubert.

18 h 55 *Tribune libre.*
Front libertaire.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse rencontre Ulysse.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma : « Poussière d'étoile ».
Film italien d'A. Sordi (1973), avec A. Sordi, M. Vitti, J.-P. Law, E. Fajeta, W. Osiris, C. Dapporto.
Un cabotin hâbleur et sa troupe minable partent de Rome, en 1943, pour une tournée dans les Abruzzes. Mais les alliés ont débarqué et les comédiens sont pris dans les remous de la guerre, avant de connaître un triomphe éphémère devant les soldats américains.
Comédie satirique sur les compagnies théâtrales ambulantes, typiquement italiennes. Malheureusement, Alberto Sordi n'a assuré la réalisation de ce film — inédit en France — que pour se mettre en valeur. Il use et abuse de gros effets, ainsi que sa partenaire, Monica Vitti.

21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'enfant à l'hôpital.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (la danse de Salomé, avec R. Girard) ; à 8 h 32, Georges Haldas et la légende des cafés ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag :
11 h 2, Instruments rares : Les instruments à clavier du musée du Conservatoire de Paris.
12 h 5, Agora : Biologie et éducation, avec A. Jacquard
12 h 45, Panorama, avec J.-M. Roberts.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : Au Brésil.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Conjuration des imbéciles », de J. Kennedy Toole.
14 h 47, Départementale : à Font-Romeu.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Compétition et culture.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Rome libre : Tokyo.
17 h 32, Voix-Théâtres et Musiques d'aujourd'hui : Le groupe catalan Al Tall (à la Maison de la culture de Nanterre).
18 h 30, Feuilleton : *La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.
20 h, *La Radio Suisse Romande présente : Tom Paine, de P. Foster.*
22 h 30, Nuits magnétiques : Les ports.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Liszt, Copland, Mozart, Weber, Scarlatti, Nielsen, Leclair.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : Le disque, une affaire qui tourne..., œuvres de Stravinski, Tchaïkovski, Mahler, Prokofiev, Schubert, Berlioz, Mozart, Ravel.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Musique légère : Œuvres de Bauri, Betti, Gabaye, Rossini, Respighi.
14 h 4, *D'une oreille à l'autre : Œuvres de Zelenka, Vivaldi, Mendelssohn, Humfrey, Mozart, Debussy, Locke.*
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Hindemith, R. Strauss.
18 h 30, Interlude.
19 h 5, Remise des prix de l'Académie Charles-Cros (en direct du Palais des Congrès à Paris), sous la présidence de M. Jack Lang.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : Radio-Jérusalem : « Esther », oratorio de Haendel par les chœurs du kibboutz de Ha'artzi, chef des chœurs : A. Charloff, les Chœurs Emek Hefer, chef des chœurs : M. Shavit : et l'Orchestre symphonique de l'Iba. Dir. G. Bertini, sol. J. Gomez, soprano, M. Zakai, contralto, N. Jenkins, ténor, P. Savdige, baryton.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : Œuvres de Ellberger ; 0 h 5, Mare Nostrum, œuvres de Grossi, Bizet, Milhaud.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 10 MARS

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est invité sur Europe 1 à 19 h 15.

— *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du comité central du P.C., est reçu au journal de 22 heures sur FR 3.

JEUDI 11 MARS

— *MM. Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., et *Charles Pasqua*, président du groupe R.P.R. au Sénat, participent à un débat sur R.M.-C. à 12 h 45.

— *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., est invité au journal de 13 heures sur TF 1.

— *M. André Lajoinie*, secrétaire du comité central du P.C., responsable des questions agricoles, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

● *Le Fonds de création audiovisuelle* du ministère de la culture, qui contribue au financement d'œuvres audiovisuelles en coproduction avec les chaînes afin d'aider de jeunes réalisateurs, dispose désormais d'un nouveau comité de lecture. Il est composé de Mmes Marie-Josèphe Corajoud, productrice, et Hélène Misserly-Brisac, auteur et réalisatrice, et de MM. Pierre Erard, journaliste, Pascal Copeau, ancien directeur à la radio-télévision, Claude Guisard, chef de service de production, François Porcile, réalisateur, et Patrick Rambaud, écrivain. Le rapporteur en est M. Jean-Jacques Célérier, *conseiller du délégué à l'audiovisuel* pour les relations avec les radios et télévisions.

● *Les trois principales fédérations de radios libres* appellent toutes les radios locales à jouer un rôle « véritablement démocratique » pendant la campagne des élections cantonales. Elles leur demandent de respecter l'égalité du temps d'accès à l'antenne pour tous les candidats, le droit de réponse et l'arrêt des émissions à caractère politique l'avant-veille des élections.

A FR 3 TOULOUSE
Les hommes politiques par eux-mêmes

(De notre correspondante.)

Une expérience inédite a été tentée par les responsables de la station régionale FR 3 - Toulouse : cinq minutes d'antenne ont été offertes aux différents partis politiques engagés dans la campagne électorale des cantonales. Une équipe de télévision traditionnelle — un cameraman, un technicien et un preneur de son — a été mise à leur disposition pour une journée de tournage, et le montage a été effectué sous leur seule responsabilité.

« *Une opération impossible avant le 10 mai*, affirme le rédacteur en chef, M. Pierre Boudy. *Pour la première fois, les hommes politiques qui critiquent tant la télévision auront pris conscience de la difficulté de tout dire en peu de temps.* » Le journal de 19 h 20 devient dès lors un mur d'affichage, une télépropagande pour les uns qui expliquent, de cités H.L.M. en cours d'usines, le besoin d'élire un conseiller général du parti communiste. D'autres présentent une télévision de notables, interrogeant les cadres sur les difficultés économiques nées le 11 mai, ou les mères de famille « *bon chic, bon genre* » sur les écoles privées. D'autres encore font un bilan bavard de dix mois de gouvernement sur de maigres illustrations.

« *Tous ces militants nous ont renvoyé notre propre image, ils nous ont imité, ils ont tourné ce qu'ils ont l'habitude de voir*, commente M. Pierre Boudy. *Nous avons beaucoup de progrès à faire. Nous devons en finir avec l'information institutionnelle.* »

L'ordre de passage a été tiré au sort, et ces émissions sont diffusées jusqu'au vendredi 12 mars.

CATHERINE LAURENS.

● *Henry Chapier* a été nommé rédacteur en chef adjoint de la rédaction de « Soir 3 ». Cinéaste, écrivain, journaliste à *Combat* puis au *Quotidien de Paris*, Henry Chapier collaborait depuis 1978 au journal de FR 3, où il était chargé de la rubrique cinéma. Il présentera désormais les actualités culturelles.

— *Vu* —
Gueule d'amour

A la télé, un journaliste signe avec sa gueule, dit-on volontiers rue Cognacq-Jay. Vrai. Avec sa gueule, avec sa voix, avec son regard, avec sa présence, bref avec son physique. Son art ou son métier, appelez ça comme vous voudrez, rejoint celui du comédien. Il est souvent ombrageux, susceptible, et ça se comprend : au-delà de son talent, les critiques portent atteinte à sa personne. Et des critiques, sous prétexte qu'il relève du service public, il en essuie en veux-tu en voilà. Favorables ou pas, ces réactions relèvent rarement d'un jugement à froid. On aime ou pas. Question d'attirance, de sympathie, d'atomes crochus.

Et on aime plus ou moins, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Surtout s'il s'agit pour cette femme ou cet homme de présenter le journal. Dans un premier temps, les femmes déchaînent les passions. Qu'on soit homme ou femme, on est pour ou contre avec une force, une violence que s'attirent rarement les hommes. Et puis on se calme, ou on s'habitue, ou on se résigne, ou on se rallie. Ça a été le cas pour Christine Ockrent. Ça le serait pour Annick Beauchamps si on la voyait plus souvent, par là j'entends plus tôt, si elle pouvait accéder au « 20 heures » en alternance avec Jean-Loup Demigneux, de loin le meilleur présentateur maison, au lieu d'être reléguée dans le ghetto du « 23 heures », d'où elle n'a eu le droit de sortir qu'à l'occasion de la journée de la femme.

Moi, elle me plaît beaucoup. Elle est chaleureuse, elle est à la fois ronde et carrée, elle a de la présence, elle a du poids. Elle est nette, claire, convaincante. Deux reproches : elle est peu brutale et trop de rouge à lèvres et de bleu aux yeux. Gare au reflet déformant d'une image toute proche, à peine effacée, celle, redoutable, de la speakerine, qui, la malheureuse, n'y est pour rien. La faute en revient au rôle ridicule qu'on lui fait jouer et dont la « speakerin » engagé par A2 donne une interprétation poussée à la caricature. On dirait un premier communiant imitant une entraîneuse.

Un modèle à mes yeux, un modèle de décontraction, de charme, de drôlerie, de discrétion, la façon qu'a Anne Sinclair d'animer le magazine de 12 h 30 sur la chaîne à côté. C'est le genre d'émission qu'on regarde en passant, occupée qu'on est à préparer le déjeuner. Il doit y en avoir pour tous les goûts. Les miens n'y trouvent guère leur compte, ce qui ne m'empêche pas d'admirer la souriante autorité avec laquelle sont accueillis les invités du jour. Les admiratrices de Danièle Gilbert finiront peut-être par se faire une raison.

CLAUDE SARRAUTE.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 12 MARS

● (R.T.L.-Télé) TÉLÉ-LUXEMBOURG, 21 h, *les Yeux dans les ténèbres*, film de F. Zinnemann.

● (T.M.C.) TÉLÉ-MONTE-CARLO, 20 h 35, *On achève bien les chevaux*, film de S. Pollack.

● (R.T.B.) TÉLÉVISION BELGE, *21 h 15, les Sentiers de la gloire*, film de S. Kubrick.

● (S.S.R.) TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 30, *le Plus Sauvage d'entre tous*, film de M. Ritt.

SAMEDI 13 MARS

● R.T.L., 21 h, *Cyclone à la Jamaïque*, film de A. Mackendrick ; 22 h 40, Ciné-club : *Oncle Vania*, film de A. Mikhalkov-Kontchalovski.
● T.M.C., 20 h 35, *Un mari, c'est un mari*, film de S. Friedman.
● R.T.B., 20 h 30, *Cours après moi que je t'attrape*, film de R. Pouret.
● S.S.R., 20 h 05, Y. Montant, Olympia 1981 ; 21 45, Benny Hill.

DIMANCHE 14 MARS

● R.T.L., 21 h, *l'Agression*, film de G. Pires ; 22 h 45, Élections cantonales en France.
● T.M.C., 20 h 35, *Taking off*, film de M. Forman.
● R.T.B., 21 h 05, *Charlie Cobb*, téléfilm de R Michaels.
● S.S.R., 21 h, *Tokyo*.

LUNDI 15 MARS

● R.T.L., 21 h, *les Poulets*, film de R. Colla.
● T.M.C., 20 h 35, *Un amour de Beethoven*, film de A. Gance.
● R.T.B., 19 h 55, *I comme Icare*, film de H. Verneuil.
● TÉLÉ 2, 20 h 25, Théâtre Wallon : *Matante Kitika.*
● S.S.R., 20 h 20, Spécial-cinéma.

MARDI 16 MARS

● R.T.L., 21 h, *Gaston Lapouge*, téléfilm de F. Apprederis.
● T.M.C., 20 h 35, Série : *Aventures australes* ; 22 h 40, Télécinéma.
● R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : *le Testament.*
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Le point de la médecine ; 20 h 55, *Bad Company*, film de R. Benton.
● S.S.R., 20 h 05, Feuilleton : *le Testament.*

MERCREDI 17 MARS

● R.T.L., 21 h, *la Révolte de Sparte*, film de A. Martino.
● T.M.C., 20 35, *Loin des rumeurs de la ville*, film de J. Gouffert ; 22 h 10, Variétés.
● R.T.B., 20 h 50, Variétés.
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Sports 2.
● S.S.R., 20 h 05, Michel Sardou.

JEUDI 18 MARS

● R.T.L., *Genghis Khan*, film de H. Levin ; ou *le Gaucher*, film de A. Penn.
● T.M.C., 20 h 35, *Il pleut sur Santiago*, film de E. Soto ; 22 h 30, Magazine : Grand Large.
● R.T.B., 20 h 20, *le Rempart des Béguines*, film de G. Casaril.
● TÉLÉ 2, 20 h, Série : *l'Himalaya* ; 20 h 55, *Monsieur Choufleur restera chez lui*, Opéra bouffe de Offenbach.
● S.S.R., 20 h 05, La pollution ; 21 h 35, *l'Orchestre*, film de D. Mann.

Un rapport réalisé à la demande de M. Le Tac préconise la création d'une agence d'images

La France doit se doter de sa propre agence d'images susceptible de promouvoir dans le monde sa culture, ses arts, ses sciences, ses techniques et son industrie. Telle est la conclusion d'un rapport réalisé par trois experts à la demande de M. Joël Le Tac, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), et sous la direction de M. Jacques Conia. Ce projet, aux objectifs « *quantitativement limités, mais qualitativement élevés* », s'inscrit dans le cadre de la prochaine réorganisation de la radiotélévision, et associe à l'organisme dont on suggère la création l'ensemble des sociétés de programmes, Télédiffusion de France (T.D.F.), et la Société française de production (S.F.P.)

Constatant que, à l'exception d'émissions de FR 3 reprises, principalement en Afrique, par seize télévisions, la France est aujourd'hui absente du marché mondial de l'image, les experts proposent la reconquête du terrain perdu depuis l'éclatement de l'O.R.T.F., ainsi que le développemen des activités de tournage et de distribution.

Trois grands objectifs professionnels pourraient donc être fixés à l'agence en question. Assurer la couverture des grands événements français, développer des activités commerciales (réaliser notamment des documents spéciaux commandés par les stations abonnées), choisir de nouvelles cibles (certaines télévisions de pays industrialisés, des réseaux de câble français et étrangers...) et promouvoir un secteur de distribution et de ventes d'archives audiovisuelles françaises ; enfin, créer un service d'échanges entre les télévisions abonnées, devenir une structure d'accueil pour les correspondants de télévisions étrangères.

R.M.C., neuf mois après

(Suite de la page 19.)

Résultat de tout cela : une radio plus tonique, plus ouverte sur le monde. L'émission de Marie-Christine Courtioux qui, tous les matins, permet à cinq auditeurs de s'exprimer sur les sujets les plus variés (télé, racisme, homosexualité, prostitution...) oscille, selon les jours, entre le témoignage poignant et la conversation style café du Commerce. Si les après-midis restent peu convaincants, deux émissions méritent d'être relevées : « Si c'est pour la culture, on a déjà donné », acide, caustique, et la passionnante émission hebdomadaire de Pierre Dumayet, Claude Angeli, Roger Colombani et Jean-Schmitt, « Vous avez dit... fait divers ? » : un regard sur les affaires en cours et sur notre société. Bref, même si ça n'est pas bouleversant, on ne peut pas nier l'amélioration. Mais c'est l'information qui, sans aucun doute, a subi le changement le plus visible (pardon, audible).

Alors, comment expliquer ces sondages en baisse ? « *Ce n'est pas la première rupture d'audience dans l'histoire de la radio* », fait-on remarquer. L'arrivée de M. Bassi, en 1978, s'était traduite, à l'origine, par une chute plus importante. « *Il s'agit d'un phénomème normal*, dit M. Heberlé, *le changement induit toujours une baisse* » : il parie bien sûr sur son caractère transitoire. R.M.C. perd des auditeurs (les « ménagères »), il va en conquérir d'autres (les cadres).

A Monaco, on vous fait remarquer qu'on se sent différent des autres périphériques : on se sent une radio de service public, on est « semi-national » et « multirégional ». On vous fait remarquer aussi l'anomalie d'une station multirégionale dont tous les centres de décision, économique, artistique, politique, se trouvent à Paris. Elle pourrait entrer dans le cadre du service public ? Etre nationalisée ? « *A condition de garder le contrôle des émetteurs* », disent les syndicats, réticents. Le mariage avec la principauté de Monaco permet en effet à R.M.C. d'exploiter des fréquences supplémentaires. R.M.C., c'est tout un ensemble d'activités radiophoniques, un complexe d'ondes longues, d'ondes moyennes, d'ondes courtes et de modulation de fréquence (dont une tournée vers le Proche-Orient et l'Afrique) officiellement reconnues à l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.). L'État perdrait donc une station performante respectueuse du cahier des charges et qui rapporte beaucoup d'argent à la Sofirad. « *Le gouvernement s'y retrouve politiquement et financièrement, pourquoi ferait-il marche arrière ?* », demande M. Heberlé.

Peut-être pour se mettre — enfin — en règle avec la législation ? Pourquoi ? Peut-être aussi au nom d'une morale qui se trouverait bafouée par l'existence simultanée d'une grosse radio locale commerciale, et de plusieurs milliers d'autres, toujours privées de publicité.

CATHERINE HUMBLOT.

SUR LES GRANDES ONDES

VENDREDI 12 MARS

R.M.C., 12 h 45 : Débat : Bernard Stasi, président délégué du C.D.S. ; Guy Hermier (P.C.).

Europe 1, 19 h 15 : Jean Lecanuet, président de l'U.D.F.

R.T.L., 23 h : « Comment vont les affaires », avec Daniel Toscan du Plantier (directeur général de Gaumont).

SAMEDI 13 MARS

R.T.L., 13 h : « Le journal inattendu », avec Robert Sabatier.

... d'amour

CLAUDE SARRAUTE

FRANCOPHONES

SAMEDI 13 MARS

DIMANCHE 14 MARS

LUNDI 15 MARS

MARDI 16 MARS

MERCREDI 17 MARS

JEUDI 18 MARS

SUR LES GRANDES ONDES

PHILATÉLISTES



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

MYLORD, 261-14-82. F/dim., lundi. 18, r. de la Grande-Truanderie, 1er.	Déj., dîner. Carte 100/120 F s.c. Menu charentais 80 F s.c. Canard et chaudrée. Menu lyonn. 55 F s.c. Andouillette, grenouill. Vins propriété.
PIERRE (Opéra) 265-87-04 place Gaillon, 2e F/dim.	Dîner avant spect. et Soupers jusqu'à 2 h. Cuisine Grande Tradition. Crust. Cadre IIe Empire. Terrasse. Menu 98 F s.c. et Carte. Parking.
INDRA F/dim. 359-46-40 10, r. du Commandant-Rivière, 8e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pr récept. cocktail, mariage.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déj. d'aff. Dîners spect.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue Fg-Montmartre, 9e. T.l.jrs	De 12 h. à 2 h. du matin. Ambiance musicale Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES. CARTE DES DESSERTS.
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre.
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd St-Denis, 10e F/lundi-mardi	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRES MINUIT. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Gibiers. Salons Park. privé assuré par voiturier.
YVONNE 720-98-15 13, rue de Bassano, 16e.	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte. Environ 120 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche.
EL PICADOR F/lundi, mardi 80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87	Déjeuners, Dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : Zarzuela, Gambas, Bacalao, Calamares Tinta. PMR 100 F. Sal. pr banq.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, P.-Demours, 17e F/s. midi-dim.	Devant un feu de cheminée, spécialités réputées : Pintadeau aux morilles, cassoulet, crêpes soufflées. Salons. Parking.

RIVE GAUCHE

LE PORT-SAINT-GERMAIN 155, bd St-Germain, 6e - 548-22-66	Spécialités POISSONS - CRUSTACES. Ouvert tous les jours même le dimanche.
AU COCHON DE LAIT 326-03-65 7, rue Corneille, 6e. F/dim.	GINETTE propr. ds cadre d'époque. Rest. et Salons de 10 à 100 pers. Spécialités. Menu 80 F s.c. B.n.c. Tous les soirs LINDA GRACY.
LES MINISTERES O. dim. 261-22-37 30, rue du Bac. Me Bac. Parking	UN MENU à 48 F s.n.c. DANS UN CADRE ELEGANT, ou Fruits de mer, Grillades, Suggestions du Chef.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F/lundi	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F. OUV. LE DIMANCHE.
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et [illegible] F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.
RELAIS DE SEVRES Hôtel Sofitel 8, rue L.-Armand, 15e 554-95-00	CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINE - Parking gratuit - Ouvert tous les jours.

DINERS - SPECTACLES

CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spéc. espagnoles et françaises.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14. 8, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE POISSONS - SPEC. GRILLADES

LE PETIT ZINC rue de Buci (6e) 354-79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays.

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 354-21-68. Au piano : Yvan MAYER

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F. lundi - mardi. 8, bd St-Denis. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtiss., Gibiers. Park. privé assur. par voiturier.

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 F. dim. J. 1 h. DECOR AUTHENTIQUE 1880 25, r. Le Peletier, 9e. Cuis. bourg. Banc d'huîtres - Vins de pays.

LE MODULE 106 bd Montparnasse 354-98-64 FRUITS DE MER ET GRILLADES de 12 h. à 3 h. du matin sans interruption. Parking. Me Vavin.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. J. 3 h mat. 548-96-42 CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

AUBERGE DAB 161, av. Malakoff 500-32-22. T.l.j. FRUITS DE MER - ROTISSERIE

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h Huîtres - Coquillages, tte l'année. GDE BRASSERIE DE LA MER

WEPLER 14, place Clichy, 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

JARDINS DU MARAIS F/dim 15, r. Charlot, 3e, 272-08-65 RESTO - CLUB - DISCOTHEQUE Repas+entrée+1 cons: 135 F t.c.

LE MUNICHE 25, rue de Buci (6e) 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LE CONGRÈS 80, av. Gde-Armée 574-17-24. T.l.j. BANC D'HUITRES - POISSONS

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), *le 12, à 19 h 30* ; le 15, à 20 h 30 : Fidelio ; les 10 et 11, à 19 h 30 : Ballets.

SALLE FAVART (296-12-20) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam., 15 h, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30) ; le 15, à 20 h 30 : Ensemble Michel Martin (Mouret, Vivaldi, Debussy, Roussel).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 10, 11, 13 et 17, à 20 h 30 ; le 17, à 14 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; les 12, 14, 15 et 16, à 20 h 30 ; le 14, à 14 h 30 : la Dame de chez Maxim.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, les 10 et 11, à 20 h 30 : Britannicus ; les 12 et 13, à 20 h ; le 14, à 15 h : Faust (dernières). — Foyer, les 10, 11, 12, 16 et 17, à 14 h 30 ; les 10, 12 et 17, à 18 h 15 : les Mille et une nuits ; les 11, 13 et 16, à 18 h 15 : Musique arabe traditionnelle. — Salle Gémier, les 10, 11, 13, 16 et 17, à 20 h 30 : *l'Orféo* ; le 12, à 20 h 30, le 14, à 15 h : Hippolyte ; le 15, à 20 h 30 : Musique vivante.

ODEON (325-70-32), les 10, 11, 12, 13, à 20 h ; le 14, à 15 h : Hedda Gabler.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?

TEP (797-96-06) (J., dim. soir, L.), 20 h 30, mat sam. 14 h 30, dim., 15 h : Gevrey-Chambertin ; le 11, à 20 h : Film (Sabotage ; Eraserhead).

PETIT TEP (797-96-06), les 16 et 17, à 20 h 30 : Bruce Schwartz.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 10, à 18 h : Henri Gaudin ; à 20 h 30 : *Permanence du passé* ; le 11, à 18 h 30 : Mythes et rituels de l'écriture ; Man Ray et Dada à New-York ; le 12, à 18 h : Le film publicitaire ; à 20 h 30 : Penser et classer ; les 13, 14 et 15, à 14 h 30 : Femmes et cultures en Italie ; le 15, à 18 h 30 : Rencontre avec Alain Fleischer ; le 11, à 16 h ; le 12 à 12 h ; le 15 à 16 h et 20 h 30, débats dans le cadre de l'exposition : Comment va la presse.

Musique, les 10 11, 12, 13 et 14, *à 14 h 30* : Animation, avec la fondation Russolo ; le 11, à 20 h 30 : Ensemble 2 E 2 M, dir. P. Mefano ; le 14, à 20 h 30 : Forum de la création ; le 16, à 20 h 30 : Ensemble de l'itinéraire, dir. P. Eötvös.

Danse, les 10 et 11, à 12 h et 18 h 30 ; les 12, 13 et 14, à 14 h 30 et 18 h 30 : Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra de Paris.

Cinéma-vidéo, les 10, 11, 12, 13 et 14, à 15 h et 19 h : Pollock.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., 15 h 30, sam. et dim., 14 h et 16 h 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Zarathoustra.

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), le 16, *à 18 h 30* : *Dimitris Sgouros* ; les 16 et 17, à 20 h 30 : Momix Dance Théâtre (du Théâtre de Paris).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 14, à 14 h 30 ; le 16, à 20 h 30 : Attila.

Les autres salles

AMERICAN CHURCH (372-92-42) (D., L.), 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Potiche.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D.), 21 h : l'Etrangleur s'excite.

ASTELLE-THEATRE (202-34-31) (V., S.), 20 h 30, dim. 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Nombril.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h. : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), J., V., S., 18 h 30, dim. 15 h 30 : Richard II. — Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. S., dim. 16 h : Ecrits contre la Commune. — Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Ella. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : De mémoire d'oiseau.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mer., D. soir), 20 h 45, mat. dim. 17 h : Perles à rebours.

CENTRE CULTUREL CENSIER (337-93-40), les 12, 13, à 21 h. : Mixtures 82 ; 22 h 30 : Natura Magistra.

CHATEAU DE VINCENNES (365-70-13) (D., L.), 21 h : Gerbe de blé.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, J., V., S., 20 h 30 : la Divine Comédie ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : la Religieuse ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Pierre Abélard 1079-1142.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mar., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : l'Escalier.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat sam., dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Joel.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mar.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : la Vie est trop courte.

EDOUARD VII (742-57-49) *(D. soir,* L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Danse du diable.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 14, 17 h, les 15, 16 à 20 h 30 : Oratorio pour une vie.

ESPACE-GAITE (327-95-94), 22 h : Stratégie pour deux jambons (dern. le 13).

ESPACE-MARAIS (271-10-19), les 10, 11, 12, 13, 18 h 30 : l'Etranger.

ESSAION (278-46-42) (D.), salle I : 20 h 45 : le Marteau des maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage ; II, 18 h 30 : Ballades ; 20 h 15 : la Planète Shakespeare, le conte d'hiver ; 21 h 30 : Protée ; III : le 13, 14 h : Complet veston.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30 : *Hommage à Koudschapo.*

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L), 22 h, dim., 20 h 15, mat. sam. et dim. 17 h 30 : l'Os de cœur.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The dumb waiter.

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) *(D.,* L.), 21 h : Leçons de bonheur.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat dim. 15 h : le Divan.

LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h 30, mat dim., 16 h : la Grande Peur dans la montagne.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Une saison en enfer ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, S. Joly. — II, 18 h 30 : Sans soleil on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h *15* : Pour une infinie tendresse. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim., 15 h : Du vent dans les branches de sassafras.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30, mat. sam. 17 h 30 : La confession d'Igor...

MARIGNY (256-04-41) (J.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : Le garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Jacques et son maître.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : la Pattemouille.

MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. *dim* 15 h : *Trio.*

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam. 17 h 30, dim. 16 h : Trahisons ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h : Un cri.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 22 h 15 : Gros Câlin.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Pauvre France ; Rencontres, le 15, 20 h 30 le 16, 14 h 30 : La victoire en chantant.

POCHE (548-92-97) (Mer., dim. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Baron Baronne.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

SCALA (261-64-00) (D., L.), 20 h 30 : Les caprices de Marianne.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 18 h 30 : L., J., V. : le Grand Ecart ; Mar., S. : A la rencontre de M. Proust ; (D.), 20 h 30 : les Campaniaques.

STUDIO FORTUNE, le 12 à 21 h : Paroles d'infâmes.

STUDIO TH. 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort (dern. le 13) ; le 15 à 20 h 30 : En passant par Maupassant.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : Mer., 20 h 30, J., V., S., 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; J., V., S., 20 h 30, dim. 15 h : la Maison de Bernarda. — II : J., V., S., 20 h 30 : Mr. Hyde.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Roméo et Juliette.

TH. DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : Henri IV.

TH. DE LA MER (320-74-15) (L.), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moa ?

TH. NOIR (797-85-14), 20 h 30 : le boxeur.

TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : le Dernier des métiers - l'Equarrissage pour tous.

TH. PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Pantagleize. — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 17 h : l'Autocensure (dern. le 14) ; le 15 à 21 h : Paroles d'hommes.

TH. DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : la Folle ; 22 h 30 : le Journal de Nijinsky.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), les 10, 13, 20 h 30, le 14, 15 h : l'Amante anglaise ; les 11, 12, 16, 20 h 30 : Antigone toujours. — *Petite salle les 11, 12, 13, 20 h 30,* le 14, 15 h : Virginia ; les 10, 16, 20 h 30 : Une femme, Camille Claudel.

TH. 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30 mat. dim., 15 h : les Cancans.

TH. 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h : Lettre au père.

TH. 347 (874-28-34), le 11, 19 h 45 : Le roi se meurt.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : la Famille Leibovitch.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Chéri.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EVERYMAN, Cathédrale américaine (828-45-23), 20 h 30 (10).

LE BAS DE HURLEVEAU, Petit Casino (278-36-50), 22 h 30 (10).

ARIANE ET BARBE-BLEUE, studio d'Ivry (672-37-43), 20 h 30 (10).

L'APPRENTI FOU, Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 (12).

LA MEMOIRE DE MES VINGT ANS, Argenteuil, C.C.M. (961-25-29), 20 h 45 (12).

TAMBOURS DANS LA NUIT, fondation de l'Allemagne (589-53-93), 20 h 30 (13).

DELL'INFERNO, Saint-Denis, théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 40 (15).

HINKEMAN, Conservatoire (246-12-91), 20 h 30 (15 au 18).

IL FAUT QUE CLEO PARTE, Espace Gaîté (327-95-94), 22 h (16).

LA VIE DE GALILEE, Nanterre, théâtre des Amandiers (721-22-25), 20 h (16).

HORS PARIS

AVIGNON, Oh ! les beaux jours, au théâtre des Carmes (90-82-20-47) (11, 13, 16, 19, 21).

HEROUVILLE, Rêves de don Quichotte, par le théâtre d'Ostrelande, au Grand Parc (31-93-19-25) (12 au 27).

STRASBOURG, Marivaux, Panizza, Brecht, par les groupes XX et XXI de l'école, au théâtre national (88-35-63-60) (14 au 24).

Brise-lames, par le théâtre Marché aux Grains (88-70-94-08), au palais universitaire (16).

BORDEAUX, Mode et travaux, par le groupe Fartov et Belcher (56-81-41-18), aux entrepôts Lainé (15).

LYON, Une journée particulière, par le centre dramatique, au théâtre du VIIIe (7-874-32-08) (16).

MONTPELLIER, Le chandelier, *par le théâtre quotidien de* Montpellier (67-63-35-83) (16).

THEATRE

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.

BLANCS MANTEAUX (887-15-84) (D.), I, 20 h 15. Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + S., 24 h : Des bulles dans l'encrier. II, 20 h 15. Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + S., 24 h : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. II, 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), à partir du 12, 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.

CONNETABLE (277-41-40), J., V., S., 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 22 h : Djalma ; 23 h : Middle Tune.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.), 20 h 30 : le Petit prince (D., L., Mar., Jeu.). 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche.

FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.

LA GAGEURE (367-62-45) (D.), 22 h : la Petite Cuiller.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I, 21 h : Douby... be good.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D. L.), 20 h 30 + V., S., 22 h : Papy fait de la résistance.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. L.), 20 h 30 : Phèdre.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Téleny

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Colporteurs d'images, (dern. le 13), à partir du 16 : la Mémoire et la Mort ; II, 22 h 30 : Vincent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Achetez François.

DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), mat. dim 15 h 30 : C'est pas tout rose.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Tout ça, c'est une destinée normale

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), les 12, 13 à 20 h 45 ; le 14 à 15 h 30 : Vendredi ou les Limbes du Pacifique.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), I : les 10, 12, 13 à 20 h 30 ; le 14 à 17 h : Propos de petit déjeuner à Miami (dern. le 14). II : les 10, 12, 13 à 20 h 30 ; le 11 à 14 h 30 ; le 14 à 17 h : le 16 à 18 h 30 : Mariana Pineda.

AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (868-00-22), les 10, 12, 13, 14 à 10 h : Festival international de théâtre gestuel. Salle des Fêtes (384-13-51), le 12 à 21 h : Stan Getz.

BEZONS, Th. P.-Eluard (982-20-88), le 13 à 21 h : M Vivier.

BOBIGNY, M.C. (831-11-45) (D. soir), 20 h 30, mat. dim 16 h 30 : la Véridique Histoire de... (dern. le 14)

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D soir, L.), 20 h 30, mat dim. 15 h 30 : Sherlock Holmes.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, C.S.C. la Ferme (900-98-37), le 13 à 21 h ; le 14 à 17 h : l'Amant militaire.

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70), les 11, 12, 13 à 21 h : Ballets contemporains.

CERGY-PONTOISE, C C. (030-33-33), les 10 11 à 21 h ; le 12 à 18 h 30 ; le 13 à 21 h 30 : Antigone.

CHAMPIGNY, C.C. G.-Philipe (886 96-28), le 13 à 21 h : B. Deraime

CHELLES, Théâtre (421-20-36) (D. L.), 20 h 30 : Fin de siècle

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 12 à 21 h : A Ionatos.

CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 11 à 20 h 30 : Porgy and Bess

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 16 à 21 h : D Dufresne

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 12 à 20 h 30 : Apprendre à rire sans pleurer.

CORBEIL-ESSONNES, C.P. Neruda (089-00-72), le 10 à 20 h 45 : Porgy and Bess.

LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (836-54-19) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim 16 h : Pantagruel ; Yuro Théâtro (838-39-69), le 13 à 20 h 30 : Kahina.

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 14 à 16 h : A propos de la contrebasse ; (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Andromaque ; M.J.C. Mont-Mesly (377-58-56), le 12 à 21 h : Standing Toys

ENGHIEN, Casino (412-90-00), le 13 à 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée

EVRY, Agora (077-93-50), le 13 à 21 h : B. Lavilliers ; le 14 à 16 h : Chants et danses des pays de la Baltique et de l'Oural.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda, le 12 à 21 h : le Rat de grandes dimensions

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 45, mat dim 17 h : Perspectives ultérieures.

GENTILLY, M.C. (581-11-45), le 13, à 21 h : G. Gil, G. Montagne, Ensemble chorégraphique de Vitry

ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour Tous (554-97-28), le 11, à 20 h 30 : X. Lecouture.

IVRY, Théâtre (672-37-43) les 10, 11, 12, 13, 14, à 20 h 30 : Gest et Malitia.

JUVISY, Salle des fêtes, le 12 à 21 h : J.-M Hure J.-L. Michalaki, F Firmin

LEVALLOIS, C.C (270-33-84) le 12, à 21 h : F. Bell Quartet.

MAISONS-ALFORT Th. C.-Debussy (375-72-58), le 13, à 21 h : M.-P Belle.

MALAKOFF Th. 71 (655-43-45) (D soir, L.), 21 h, mat. dim., 17 h Paris by night ou le bal des ombres.

MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 12, à 21 h : le Cirque Reno

MONTREUIL, Studio Berthelot (858-07-20), le 16, 21 h : Off Jazz Dance Company

MELUN, C.C.M (452-10-95), le 16 21 h : Ch Dente

MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 16, 20 h 30 : Busy taxi girl

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), (D soir, L) 20 h, mat Dim. 16 h : la Vie de Galilée, à partir du 12

NEUILLY, Athletic (624-03-83) (D L.), 21 h : l'Abri.

NOISY-LE-SEC, salle G.-Philipe (849-01-73) (J., D., L.), 20 h 30 Rêves sur le mont Gellert.

RUEIL-MALMAISON, Théâtre André-Malraux (749-77-22), le 12, 20 h 30 Ensemble chorégraphique du Conservatoire national de musique de Paris.

SAINT-CYR, Gymnase J.-Macé, le 12, 21 h : Compagnie Ch.-Gérard

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), I : (D soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. Dim 17 h : les Oubliettes ; II (D soir, L., Mar.), 20 h 15, mat. Dim. 16 h : les Acteurs

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), le 12, 21 h : Ch. Escoude

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 10, 12, 13 à 21 h, le 11 à 14 h, le 14 à 17 h : Figuren Theater Triangel.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64) le 12 à 21 h : C Olette.

STAINS, Théâtre P.-Eluard (821-61-05), les 10, 11, 20 h 30 Exit

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 12, 21 h : la Servante maîtresse, le Philosophe de campagne

TORCY, Gymnase du Frémoy, le 13, 21 h : la Bamboche.

LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), le 12, 21 h : Soul Quartet.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 11, 12, 21 h : Reviens dormir à l'Elysée ; le 13, 21 h : Caligula.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 12, 21 h : Domino.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M. (382-11-25), le 12, 21 h : J. Guidoni.

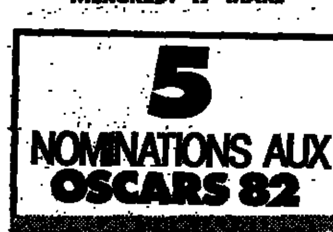
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 13, 21 h : C. Magny.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (Sam., dim. soir, mar.), 21 h, mat. dim., 18 h : Léonce et Léna. — Petit Sorano, les 10, 11, 12, 13, 20 h ; le 14, 15 h : J.-L. Fischer.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 11, 12, 13, 21 h ; le 14, 16 h : Spaghetti bolognèse

YERRES, studio 209 (948-38-06), les 12, 13, 21 h : Lion d'Hagondange

MERCREDI 17 MARS





THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT DENIS

4/28 mars

Centre Dramatique National des Alpes

ACTEURS

3 acteurs/3 spectacles par représentation

A. Garcia-Valdès/S. Rodanski
J.C. Wino/R. Roussel
P. Morier-Genoud/George

59 boulevard jules-guesde
loc.243.00.59 fnac-agences-copar

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES

YVES ROBERT
DANIEL IVERNEL

l'Escalier

de CHARLES DYER

Adaptation
LOUIS VELLE
Mise en scène
YVES ROBERT
Décor
MAX DOUY

Location : Théâtre, Agences, et par téléphone 720.08.24.

LE GROUPE
tse
JOUE
trio

ARIAS excelle à jongler du réel et du fantastique. — *L'HUMANITÉ DIMANCHE*

Un spectacle entêtant jusqu'à l'envoûtement... — *TÉLÉRAMA*

Un humour aigu, une tendresse pointue... — *LE NOUVEL OBSERVATEUR*

Il faut saluer le jeu des comédiennes... — *LE MATIN*

Une nouvelle leçon de théâtre ! — *LIBÉRATION*

Avec le Groupe TSE le plaisir est assuré... — *RÉVOLUTION*

Si vous ne faites pas encore partie des fidèles du Groupe TSE, joignez-vous à eux ! — *LE PARISIEN*

THEATRE MODERNE
15, RUE BLANCHE 75009 - 280.09.30

Cie MORIN-TIMMERMAN



– Un filet de sang dans la rivière, les piranhas accourent ; imitez-les : ces folles en valent la peine. (P. de ROSBO - Quotidien du Médecin)
– Vigueur dramatique... rire à répétition. (R. MARIA - La Vie Ouvrière)
– Invention, intelligence, drôlerie... (P. BONAFOUX - Capel)
– Un tourbillon de quiproquos, de coups de gueule et de tendres raccommodements. (Y. GROSRICHARD - La Montagne)
– Un jeu tout simple, presque naïf, d'emblée nous ravit. (CL.-M. TREMOIS - Télérama)
– Une vraie bonne soirée de théâtre. (B. BABKINE - Le Parisien Libéré)

THEATRE 13
DU 17 FÉVRIER AU 28 MARS
RÉSERVATIONS : 589.05.99

PROLONGATION

MAISON DE LA CULTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

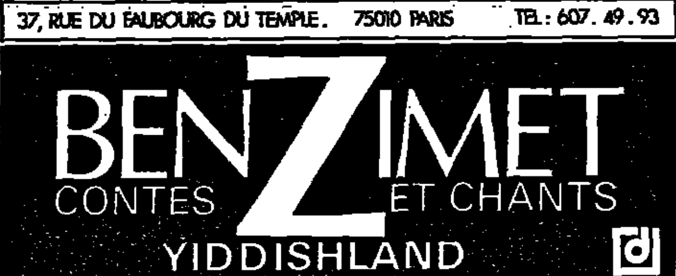
La Véridique Histoire de Joseph Süss Oppenheimer dit Le Juif Süss

de JACQUES KRAEMER
THÉATRE POPULAIRE DE LORRAINE (MC 93)

Location : 831.11.45 - 868.00.22, et 3 FNAC.

du 9 au 28 mars — PALAIS des GLACES — 20 h 30

37, RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE. 75010 PARIS — TEL : 607.49.93





Ville d'Ivry
Service municipal des affaires culturelles

AR'ANE et BARBE BLEUE
de Maurice Maeterlinck
Mise en scène de Jean-Pierre JOURDAIN
du 10 mars au 9 avril 1982, à 20 h 30, sauf lundi
Dimanche 15 h
Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin.
Renseignements, réservation : 672-37-43

Sous la présidence de M. Achille PERETTI, maire de Neuilly-s-Seine
DIMANCHE 14 MARS 1982 A 15 HEURES
CONCERT
EGLISE SAINT-PIERRE DE NEUILLY-SUR-SEINE
PETITS CHANTEURS DE LA VIERGE NOIRE
ET PETITS CHANTEURS D'ALBERT DE MUN
avec le concours de l'
ENSEMBLE INSTRUMENTAL SYLVAIN BEQUET
REGINA CAELI
Motet pour soli-chœur à 5 voix mixtes - Orchestre et orgue
MICHEL-RICHARD DELALANDE
MAGNIFICAT
pour soli-chœur - Orchestre et orgue
GIOVANNI-BATTISTA PERGOLESI
Places : 25 F ; J.M.F., étudiants : 20 F.



MAISON DES ARTS ANDRÉ MALRAUX CRETEIL

du 3 au 21 mars

Racine
ANDROMAQUE
Stuart Seide

créé au Festival d'Avignon 81

Place Salvador Allende tel 899 94 50
M° Créteil Préfecture

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES

SUZANNE FLON
MARTINE SARCEY

Le cœur sur la main
de LOLEH BELLON

LOLEH BELLON
LE TROPHEE DUSSANE 1980
SUZANNE FLON
PRIX NATIONAL DU THEATRE 1980
MEILLEURE COMEDIENNE 1981
(prix du syndicat professionnel de la critique)

2e ANNEE

Loc. Studio, Agences et par Tél. 723 35 10

AVIGNON
Ven. 19 et Sam 20 mars, à 21 h
Pénitents blancs
« YES, PEUT-ÊTRE »
de M. Duras
par l'Atelier Théâtral Alain Timar
(Création Festival 1981)
Loc. : (90) 82-47-93

THÉATRE 71
CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE
3, place du 11 novembre, 92240 MALAKOFF
Métro : Malakoff - Plateau de Vanves
(à 200 m. du Théâtre 71)

La Compagnie CHARBONNIER-KAYAT présente :

Félix MARTEN, Christian MERY, Armand MESTRAL, MOULOUDJI, Lucie DOLENE, Liliane PATRICK, Jean-Pierre VAGUER
et
Patrice BOURET, Robert DULLIER, Evelyne GELLER, Gillian GILL, Christian FROIDEVAUX
dans

PARIS BY NIGHT ou le Bal des Ombres



Spectacle musical de MOULOUDJI
Mise en scène : Guy KAYAT
Décors et costumes : Pierre-Noël Drain et Philippe GRAITSON
Arrangements et direction musicale : Jean BERNARD

Du 27 février au 27 mars à 21 h
dimanche 17 h, relâche le lundi
Prix des places : 60 F et 40 F
Renseignements-location : 655-43-45 et 3 FNAC

Centre Georges Pompidou

10-11 mars 18 h 30 - 12-13-14 mars 14 h 30 et 18 h 30
les 10 et 11 mars à 12 h classe publique

Groupe de Recherche Chorégraphique de l'Opéra de Paris

3 ballets/une création

loc. 8 jours à l'avance 274.42.19 de 14 h à 19 h sauf mardi - FNAC
prix 35 F • 30 F (– 25 ans, + 65 ans, collectivités) • 25 F (laissez passer annuel)

EXACT : L'ASSOCIATION

« BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN »

se situe à l'extrême limite arrière-avant de la garde !

L'art se rit des gardes, qu'elles s'autoqualifient « d'avant » ou qu'elles soient traitées « d'après ». Si l'Association « BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN » devait s'autovalider elle-même, il faudrait alors qu'elle se situe, disons, dans « l'ailleurs » : à l'ailleurs-garde ?... Encore faudrait-il savoir ce qu'il y a à garder en un tel ailleurs ! Se situerait-il dessous ? dessus ? à droite ? à gauche ?

Sur le bout du nez tel un vilain bouton ?

Il en est assez des hiérarchies historico-supputatives. Seraient-elles d'arrière-garde ?

Que la sensualité est douce... pourtant... ou l'intelligence, libérée des affabulations

Classement. Classements. Ordre et hiérarchie figée. Mais l'ordre de l'art échappe aux règles communes, ses hiérarchies sont celles de nos ciels imaginaires (voire hélas souvent de nos humeurs et de nos rhumes) Ses valeurs sont trop mouvantes pour que ces mouvances, à chaud soient cataloguées Sa générosité intrinsèque est trop puissante pour pouvoir être réduite, soupesée, comptabilisée presque maniaquement d'une décennie à l'autre.

Edith Piaf était-elle d'arrière-garde ? Et Georges Mathieu serait-il d'avant-garde par rapport à Bernard Buffet qui serait lui-même d'arrière-garde par rapport à Mathieu mais néanmoins et cependant d'avant-garde par rapport à Bach lui-même se situant par rapport de telle façon si bien alors en effet... Comment se situerait Mick Jagger dans l'affaire ? Par rapport à un Jackson Pollock vieilli depuis la parution de la nouvelle Renault 9 ? Par rapport au dernier gadget électroménager. « Lascaux » ou même Matisse sont vraiment de vieux schnocks !

Petits cailloux dans une flaque font un remue ménage plus intense que gros rochers dans l'océan : tout dépend de la prise de vue ! L'art est tout autant crise qu'il est luxe, mais les privilèges ne sont pas signe de grandeur.

Gardes ! A nous ! En avant vers un avenir radieux pour que l'art devienne, enfin, évolué. Depuis le temps qu'on attend !

Et pourtant le « génial » Mondrian, mort en 1944, fut, lui, d'avant-garde Mais nous sommes en 1982 soit 38 ans plus tard, et Mondrian aurait aujourd'hui 110 ans... 1982 n'a encore jamais été vécu avant nous et le génie que diffuse notre époque ne sera peut-être plus tout à fait, vu avec un peu de recul, celui que l'on croit (croire). Croâ, disent les grands prêtres, ceux qui savent.

C'est ainsi que ne se définira pas « BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN ».

L'art ne peut en effet être à la fois d'avant-garde et apatride, c'est-à-dire se situer dans le temps mais non dans l'espace La machination est grossière.. L'art est à la fois effectivement apatride mais aussi hors du temps ; il est dans le même moment sectorisé dans l'espace et dans l'histoire La contradiction n'est qu'apparente mais la complémentarité évidente.

1982 n'est plus 1950 et, quoi qu'il en soit, c'est bien le « feeling » qui prône sur la raison, en art ! Et ce quoi qu'il tente d'exprimer ! quels que soient ses moyens et quelles que soient ses fins (ses faims ?)...

Ce serait plus à ce niveau que pourrait se définir « BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN », déjà, dans sa volonté et dans son espoir actif.

Il n'en demeure pas moins que l'univers de l'image s'est considérablement enrichi, en de multiples directions, depuis quelques dizaines d'années, et ce grâce à ses contestataires comme à ses travailleurs inspirés qui, vus avec un peu de recul, ont finalement œuvré en supplémentarité. Toute opposition, toute contradiction doit se transformer en moteur (à explosions !), en enrichissement. Les avant-gardes furent aussi cela, mais l'art s'en va éternellement ailleurs.

Alain SAVEROT.

En 1978-79, « BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN » a organisé un cycle d'expositions à Paris, avec le concours de la Ville de Paris En 1980-81 une exposition d'artistes de France et d'Europe à Québec (Canada francophone), regroupant 1 000 œuvres parmi lesquelles bien des sculptures monumentales, représenta le plus grand ensemble d'art européen vivant jamais présenté en Amérique Le présent de « BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN » s'invente avec les artistes, dans la construction de l'art d'aujourd'hui, qu'ils soient peintres, sculpteurs ou de toutes disciplines touchant à l'image.

Fondation « BILAN DE L'ART CONTEMPORAIN », B.P 764 77008 Melun (France).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 MARS

15 h : Le dernier sou, de A. Cayatte ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Quai des brumes, de M. Carné, dialogue de J. Prévert ; 21 h : Stars et réalisatrices, 7 films rares : Sarah Bernhardt dans la Dame aux camélias, de H. Pouctal, A. Nielsen dans Hamlet, de S. Gade.

JEUDI 11 MARS

Ariette et ses papas, de H. Roussell ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Ernest le rebelle, de C.-Jaques, roman de J. Prévert ; 21 h : Stars et réalisatrices, 7 films rares : Ame d'artiste, de G. Dulac.

VENDREDI 12 MARS

15 h : Bichon, de B. Rivers ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Le jour se lève, de M. Carné, adaptation et dialogue de J. Prévert ; 21 h : Stars et réalisatrices, 7 films : Jeunes filles en uniformes, de L. Sagan et C. Froelich.

SAMEDI 13 MARS

15 h : Dans la nuit, de C. Vanel ; 17 h : Dynamite, de C. de Mille ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Remorques, de J. Grémillon, dialogues de J. Prévert ; 21 h : Stars et réalisatrices, 7 films rares : Olivia, de J. Audry.

DIMANCHE 14 MARS

La chair et le diable, de C. Brown ; 17 h : France S.A., de A. Corneau ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Les visiteurs du soir de M. Carné, scénario et *dialogue de J. Prévert ; 21 h : Stars* et réalisatrices, 7 films rares : Le voyage de la peur, de I. Lupino.

LUNDI 15 MARS

Relâche.

MARDI 16 MARS

15 h : L'Esclave, de Y. Ciampi ; 19 h : Jacques Prévert et le cinéma : Le soleil a toujours raison, de P. Billon, adaptation et dialogue de J. Prévert et P. Billon ; 21 h : Stars et réalisatrices, 7 films rares : La dernière étape, de W. Jakubowska.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 MARS

15 h : En rade, de A. Calvalcanti ; 17 h : 10 ans du forum de Berlin 1971-1980 : Films expérimentaux : courts-métrages de S. Terayama ; 19 h : La maison, Wadi, de A. Gitai.

JEUDI 11 MARS

15 h : La fête espagnole ; La souriante Madame Beudet, de G. Dulac ; 17 h : 10 ans du forum, de Berlin *(1971-1980) : films expé*rimentaux : courts métrages de S. Brakhage ; 19 h : *La femme aux* cigarettes, de J. Negulesco.

VENDREDI 12 MARS

15 h : Trois chants sur Lénine, de *D. Vertov ; 17 h : 10* ans du forum de Berlin (1971-1980) : films expérimentaux : Toilette, de F. Pezold ; 19 h : Bataille sans merci, de R. Walsh.

SAMEDI 13 MARS

15 h : *Les* nuits de Chinatown, de W. Wellman ; 17 h : 10 ans du forum de Berlin 1971-1980 : films expérimentaux : Geschichte der nacht, de C. Klopfenstein, et Dêmon de H. Emigholz ; 19 h De la vie des marionnettes, de I. Bergman ; 21 h : The bottom of the bottle, de H. Hathaway.

DIMANCHE 14 MARS

15 h : Cauchemars et superstitions, de V. Fleming ; 17 h : 10 *ans* du forum de Berlin (1971-1980) : films expérimentaux : Courts-métrages de M. Duras ; 19 h : La maison de l'ange, de L. Torre-Nilson ; 21 h : La légende du grand Bouddha, de T. Kinugasa.

LUNDI 15 MARS

15 h : Dura Lex selon la loi, de L. Koulechov ; 17 h : 10 ans du forum de Berlin 1971-1980 : films expérimentaux : Le petit Godard, de H. Costard ; 19 h : Joe Dakota, de R. Bartlett.

MARDI 16 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e 540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, *15e* (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16).

CARMEN JONES (*A., v.o.*) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).

LA CHEVRE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (*) (Fr.-It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George V, 8e (562-41-46).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DROIT DE TUER (**) (A., v.o.) : *Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ESPION LEVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24 ; Miramar, 14e (320-89-52).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FAUSSAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e 633-10-82)

LA FIEVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — *V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé 18e (522-46-01)

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A. v.o) : Studio de la Harpe, 5e (334-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

FONTAMARA (*It., v.o.*) : *Studio Cujas, 5e* (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Champs-Elysées, 6e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e *(633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e* (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (*Ch., v.o.*) : *Ciné-Seine, 5e* (325-95-99).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (An., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8 (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE LARRON (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LITAN (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA MEMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MEPHISTO (Hong. v.o.) ; Epée de bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-11-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e 633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 6e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

BANDITS... BANDITS ! film britannique de Terry Gilliam, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 14e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GALLIPOLI, film australien de Peter Weir, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-14-27).

JOSEPHA, film français de Christopher Frank ; Gaumont-Halles, 1er (279-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

MANIAC (**), film américain de William Lustig, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, *13e* (331-60-74) ; *Gaumont-Sud*, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SOUS-DOUES EN VACANCES, film français de Claude Zidi : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Sud, 14e* (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TE MARRE PAS, C'EST POUR RIRE, film français de Jacques Besnard ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (65199-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UNE FEMME D'AFFAIRES (ROLLOVER), film américain d'Alan J. Pakula, *v.o.* : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE *No 2* (**), film américain de Michael Winner, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CINEMA

SAYAT NOVA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nikel Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA BALLADE DES SANS ESPOIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

BREAKER MORANT (Aust., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (531-91-68), H. sp.

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'ESPOIR (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

KING-KONG (A., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15).

LABYRINTHE (Fr.) (procédé Panrama) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LIFE BOAT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LITTLE BIG MEN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 9e (508-11-69).

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ONE + ONE (Fr.), (v. ang.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

QUE VIVA MEXICO (Mex.-Sov.-A.), v.o.), André-Bazin, 13e (337-74-39).

REMPARTS D'ARGILE (Alg., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SABOTAGE (A., v.o), Studio Cujas, 5e (354-73-71).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (Ang., v.o.) (*), Studio Galande, 5e (354-72-71).

THIS IS ELVIS (A., v.o.), Opéra Night, 2e (296-62-56).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI, (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN ETE 42 (A., v.f.), Templiers, 3e (272-94-56).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

LES VALSEUSES (Fr.), (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).

Les festivals

ORSON WELLES (v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Mer., 12 h, 14 h, 22 h ; V., 18 h 20 ; S. 12 h, 14 h, 18 h : Filming Othello : Mer., 16 h, 18 h, 20 h ; J. 12 h, 14, 22 h : Othello ; J. 16 h, 18 h, 20 h ; V. 12 h, 14 h, 16 h, 22 h : Macbeth ; Sam. 18 h, 20 h, 22 h ; D. 16 h, 22 h : le Procès. D. 14 h, 18 h, 20 h ; L. 16 h, 22 h : Falstaff ; L. 14 h, 18 h, 20 h : Mar. 12 h, 14 h : Citizen Kane ; Mar. 16 h, 18 h, 20 h : Voyage au pays de la peur.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) ; Mer. : Ma vache et moi. J. : Le dernier round. V. : Steamboat Bill Jr. S. : Le mécano de la « Général ». D. : Fiancées en folie. L. : La croisière du navigator. Mar. : Sherlock Jr.

MARILYN MONROE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer., La Joyeuse parade ; J. : Troublez-moi ce soir ; V. : le Prince et la danseuse ; S. : Arrêt d'autobus ; D. : la Rivière sans retour ; L. : Niagara ; Mar. : Marilyn.

AUTOUR DE LA NOUVELLE VAGUE : Studio 43, 9e (770-63-40) ; V., D., 20 h ; S. 22 h : la Baie des anges ; Mar. 22 h ; S. 14 h ; L. 18 h : la Proie pour l'ombre ; J., L. 20 h ; D. 22 h : L'Amour à la chaîne ; Mer. 20 h ; V. 22 h ; Dim. 16 h : les Honneurs de la guerre ; V., S. 18 h : l'Amour avec des si ; Mer., D. 18 h : Une fille pour l'été ; J., L. 22 h ; S. 20 h : Un roi sans divertissement ; J. 18 h ; S. 16 h ; D. 14 h : Une aussi longue absence ; Mar. 20 h 30 : Deux fois (autre cinéma).

HOLLYWOOD ANNEES 40 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33). Mer. : The man I love ; J. : le Médaillon (v.f.) ; V. : Une Femme dangereuse ; S. : Citizen Kane ; D. : M. and Mrs Smith ; L., Mar. : Qu'elle était verte ma vallée.

GAY (**) (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), V., 17 h. 10 : A Bigger Splash ; J., Mar., 17 h. 15 : la Conséquence (v.f.) ; V., 12 h. 30 ; L., 17 h. 10 : Outrageous (v.f.).

LA NUIT DU PEPLUM (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), V., 0 h. 15 : Les derniers jours de Pompéi. Hercule contre Moloch. La révolte des gladiateurs.

ALAIN ROBBE-GRILLET - ALAIN RESNAIS : Denfert, 14e (321-41-01), V., 17 h. ; J., D., Mar., 21 h. : L'immortelle ; S., D., Mar., 14 h. 30 : Le jeu avec le feu ; V., L., 14 h. 30 ; J., Mar., 17 h., S., 21 h. : Glissements progressifs du plaisir ; Mer., 14 h. 30 ; D., 17 h. ; L., 21 h. : Muriel ; J., 14 h 30 ; Mer., S., 17 h ; V., 21 h. : Je t'aime, je t'aime.

CINEMA DU TIERS-MONDE, Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Mer. : films de G. Karnad et A. Yilmaz ; Jeu. : films de B. Beyzal, A. Yilmaz et N. El Maleh ; Ven. : films de B. Beyzal, A.C. Noor, E. Fernandez et M. Sen ; Sam. : films de E. Fernandez, D. Nevess et I. Rodriguez ; Dim. : films de B. Beyzal, E. Fernandez, M. Sen et G. Karnad ; Lun. : films de S. Sophian, N. El Maleh, A. Yilmaz, Shen Fu et E. Pesta Sirait ; Mar. : films de R. Gerber, B. Beyzal, S. Back et S. Benegal.

LA PARADE DES STARS (v.o.) : Olympic (542-67-42) ; Mer., 15 h, 20 h : Ange ; Mer. 18 h, 22 h : Désir ; J., 15 h, 18 h, 20 h, 22 h : Témoin à charge ; V., 15 h, 18 h, 20 h, 22 h : Rébecca ; S., 14 h, 18 h, 22 h : le Roman de Marguerite Gautier ; S., 16 h, 20 h, 22 h : Mata Hari ; D. : Fifi Peau de pêche ; L., 15 h, 20 h : Griserie ; L., 18 h, 22 h : Demoiselle en détresse ; Mar., 15 h, 19 h, 21 h : Jugement à Nuremberg.

ROBERT REDFORD (v.o.) : Calypso (380-30-11) ; 13 h 45 : Jeremiah Johnson ; 15 h 45 : Nos plus belles années ; 18 h : Butch Cassidy et le Kid ; 20 h : Gatsby le Magnifique ; 22 h 30 : Les trois jours du condor ; V., S., 0 h 40 : Rollerball.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28 (606-36-07) ; Mer. : la Grande Escroquerie du rock' and roll ; J. : Deux filles au tapis ; V. : le Convoi ; S. : Salut l'ami, adieu le trésor ; D., Mar. : Mad Max.

FEMINAIRE DU CINEMA (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf Me.).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 20.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 0 h. 45.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FEMME D'A COTE (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h. 30 et 22 h. 30.

LE GUEPARD (It., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), J., V., L., Mar., 14 h. 30.

INDIA SONG (Fr.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf Mer.).

JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h. 30.

LOIN DE MANHATTAN (Fr.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), Mer., S., D., 14 h.

LES PRODUCTEURS (A., v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99, 14 h. 10 et 20 h. 10.

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE. EDITION SPECIALE (A., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50), V., S., 24 h.

VACANCES DE M. HULOT (Fr.), Templiers, 3e (7272-94-56), Mer., S., D., 16 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), J., S., L., 22 h.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 10 MARS

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : R. Markham, K. Broadway (Chopin, Bizet, Rubinstein, Liszt).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Chrétien, P. Bon, H. Portanier (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 18 h 30 : A. Rahman el Bacha (Beethoven, Schumann) ; 20 h 30 : P. Fournier, J. Fonda, J.-P. Wallez (Brahms, Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio France, dir. : F. Leitner, sol. Yo Yo Ma (Hartmann, Haydn, Strauss).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Rostropovitch (Britten).
EGLISE St MEDARD, 20 h 30 : Concerto vocale, R. Jacobs (Monteverdi).

JEUDI 11 MARS

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 10. 21 h : M.-P. Siruguet (Schubert, Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h : A. Queffelec, G. Causse (Brahms, Schumann).
SALLE PLEYEL, 12 h 30, 15 h, et *18 h 30 : F. Aguessy (Liszt)* ; 20 h 30 : voir le 10.
CENTRE CULTUREL 17, 20 h 30 : F. Goudot, B. More, duo de guitares.
EGLISE St JEAN DE GRENELLE, 20 h 30 : D. Comtois-Cahen (Bach, Duphly, Frescobaldi).
SORBONNE, GRAND AMPHITHEATRE, 20 h 30 : Ravi Shankar (musique de l'Inde).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Mozart).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h 45 : *M. Yanase (Bach, Beethoven, Fauré, Debussy).*
SALLE CORTOT, 21 h : R. Dyens (Autour de Villa-Lobos).

VENDREDI 12 MARS

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 18 h 30 : T. Koopman, C. Coin Geminiani, Bach, Vivaldi).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble la Bande de Hautbois) (Lulli, Philidor, Boismortier, Campra).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : Voir le 10 ; 21 h : M. P. Siruguet (Berg, Debussy, Rachmaninoff...).
SALLE GAVEAU, 21 h : E. Berchot (Schumann, Liszt).
SORBONNE, Amphi Richelieu 12 h 30 : Ars Antiqua de Paris ; 21 h : Orchestre de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Moussorgsky).
FIAP, 20 h 30 : Ensemble de chambre M.-P. *Soma* (Mozart, Bach, Haendel, Schumann).
CENTRE CULTUREL 17, 20 h 30 : B. Palisson, C.-H. Benetteau.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : I, Solisti *Veneti, dir. C. Scimone (Vivaldi).*
SALLE CORTOT, 20 h 30 : M. Tagliaferro.
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h 30 : R. Jacobs, K. Junghanel (Purcell, Monteverdi).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h : Gospel du ciel, C. Luter, G. de Fatto, chorale Rudelle Moreau.

SAMEDI 13 MARS

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Orlando (Mozart, Beethoven, Debussy) ; 21 h : Quatuor Orford, M. Beroff (Chostakovitch, Beethoven, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 10, 21 h : voir le 11.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, *18 h 30 : G. Banchini, F. Creux,* G. Murray, C. Coin (Rameau, Forqueray, Hotteterre, Couperin...) ; Auditorium 106, 18 h 30 : C. Bernard, I. Joost, C. Maillols.
EGLISE ST-GERMAIN-*DES-PRES* 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Telemann, Couperin, Bach).
EGLISE ST-MERRI, 21 h : Y. Queyroux, S. Yria (Poulenc, Jolivet, Messiaen, Queyroux).
CHAPELLE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 20 h 45 : L. Caravassilis, L. Cabel (Mozart).
EGLISE SUEDOISE, 18 h : A. Sodersten, S. Aberg (Bach, Martin, Franck).
CENTRE CULTUREL 17, 20 h 30 : Cithara Ars Nova.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : voir le 11.
SALLE CORTOT, 20 h 30 : C. Gheorgiu, M. Negreanu (Vivaldi, Mozart, Enesco, Roussel).
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX, 21 h : Chœur grégorien de Paris, dir. F. Polgar ;
HOTEL HEROUET, 20 h 30 : Duo D. Lavialle, J. Segard (Sor, Brahms, Brouwer, de Falla).

DIMANCHE 14 MARS

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : C. Gamberoni, O. Dartavella (Milhaud, Poulenc, Schumann).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : M. et P. Tortelier, M. Burtin, R. Sommer, R. Fontanarosa (Couperin, Bach, Beethoven).
EGLISE NOTRE-DAME, 17 h. 45 : J.-M. Louchart (Chausson, Koechlin, Bonnal, Louchart).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. : M. Piquemal (Haydn, Schubert, Brahms, Rossini).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos, K. et M. Labeque, J.-Cl. Dewaele (Bartok, Brahms, Stravinski).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : J.-F. Manzone, E. Pitti (Beethoven, Brahms, Prokofiev).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. : P. Menet (Mozart).
SALLE PLEYEL, 17 h. 30 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth.
SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 17 h. : Les musiciens de Mannheim (Mozart, Beethoven, Haydn).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 10.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : S. Chaisemartin, J. Castagner (Bach, Debussy, Dupré, Charpentier).
EGLISE SAINT-ROCH, 16 h. : Orchestre de chambre de Prague, *dir. : O. Stejskal (Bach, Brixi,* Janacek).
EGLISE SAINT-JEAN DE GRENELLE, 18 h. 30 : L. Comtois, D. Comtois-Cahen (Mouret, Bach, *Scarlatti*).

LUNDI 15 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : E. Sombart (Bach, Chopin, Schubert). 21 h. : M.-Cl. Chevallier-Dumay, B. Bahurel (*Mozart*, Saint-Saëns, Brahms, Fauré).
ATHENEE, 21 h. : L. Alva, C. Ribera (Vivaldi, Scarlatti, Haendel).
SALLE CORTOT, 21 h. : I. Kutine (Chopin, Beethoven, Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Yo Yo Ma (Bach).
CITE INTERNATIONALE, 21 h : M.-Cl. Theuveny, M. Blanchot (Brahms).
RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 20 h. 30 : Quatuor Brandis de Berlin (Haydn, Debussy, Beethoven).
THEATRE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : M. Reinhard (Chopin).
THEATRE 13, 21 h. : A. Capet-Proust, J. Heuclin (Bach, Beethoven, *Richepin*, Strauss).

MARDI 16 MARS

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris *(Stravinski).*
LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 15.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble 2 E 2 M (Carl, *Mefano, Lenfant, Aperghis)* ; Auditorium 105, 19 h : Quatuor Enesco, J. Gottlieb, D. Dorow, J.-M. Gouelou (Schoenberg, Beethoven, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : P Zukerman, M. Neikrug (Brahms).
EGLISE SAINT-JEAN DE MONTMARTRE, 20 h 30 : D. Roth (Franck)
INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 45 : Quatuor Bernede, B. D'Ascoli (Ravel, Webern, Schumann).
SALLE CORTOT, 21 h : R. Oleg, D. Abramovitz (Mozart, Webern, Schubert...).
BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE, 12 h 30 : A. de Klerk (Marchand, Beethoven de Klerke).
CISP, 20 h 45 : J.-L. Feldmann, J.-L. Portelli, duo de guitares.
SALLE ROSSINI, 20 h 45 : L. Delfanti, A. Schaefer ; Ensemble masculin des chœurs Monteverdi (Brahms, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 30 : M. Bericosky, S. Cristo Fari, D. de Willlencourt.
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h 30 : W. Christie (Fischer, Haendel, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 12 à 21 h : H. Levick, Mujo Group.
BAINS *DOUCHES (887-34-40), le 16* à 21 h : M. Nyman.
BOFINGER (272-87-82), les 12, 13 à 22 h : D. Gobbi.
CAPTAIN VIDEO (265-58-00), le 12 *à 21 h : Simple Minds.*
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-34-24) (D., L.), 22 h : Algo Nuevo (dern. le 13).
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : les 10, 11 : Xoro Roxo ; les 12, 13, 14 : Night People ; le 16 : M. Zwerin.
CLUB ST-GERMAIN (222-51-09) (D.), 22 h 30 : Rhoda Scott.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 22 h, le 11 : R. Guerin, le 12 : Ch. Evans.
DREHER (233-48-44), 22 h 30, les 10, 11 : Ch. Escoude, à partir du 12 : Cl. Vander.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 10, 11 : Bidon K, le 12 : S. Waring, Workshop de Lyon, le 13 : B. Few, le 14 : *Bekummernis, les 15, 16 :* G. Marais.
L'ECUME (542-71-16), 22 h, les 10, 12 : Katia, Senottler, Karat, les 11, 13 : Afro Duo Jazz.
FEELING (271-33-41) (Mar.), 22 h 30 : les 10, 11, 12 : Tribal Quintet, les 13, 14, 15 : We come to play.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 20 h 15, mat. dim. *15 h 30 : Golden Gate Quartet* (dern. le 14).
GIBUS (700-78-88), 22 h, le 11 : les Lords ; les 12, 13 : Graal.
HOT CLUB DE FRANCE, le 16, 21 h : *Royal Tencopators.*
NEW MORNING (524-51-41), 21 h, les 13, 14 : Mingus Dynastie ; les 15, 16, 22 h : Nuit américaine.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 45, le *16 : A. Zeimondi.* — Petite salle, 20 h 45 : J. Barrense-Dias (dern. le 13).
PETIT FORUM (297-53-47), 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 : Buzy, rock ; les 15, 16 : Zaka Percussion.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Leroux, Huck and Co ; Ven. : Mew Jazz Off ; Sam. : Swing At Six ; Lun. : Sevniyan Quartet ; Mar. : J. Hammond.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : L. Fuentes, A. Cullaz, Ch. Bellonzi (dern. le 14) ; les 15, 16 : P. Adams, E. Leiann, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 11, 18 h 30 : J. Schwarz, P. Ponzol, J. Gallivan. — Grand Auditorium, le 16, 20 h 30 : Carla Bley Band.
REX (236-83-93), 23 h, le 10 : Fanatics Empire Eu ; *le 11 :* Les I. Nerpin + Rita Mitsuko ; le 16 : Nuit latine.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30, les 10, 11, 12, 13 : J. Milliet.
TAI TH. D'ESSAI *(278-10-79)*, le 13, 18 h : Ch. Evans, J. Gibson, G. Brown.
TH. NOIR (797-85-15), le 14, 17 h : Savane.
VIEILLE *HERSE (321-33-01), 20 h,* le 11 : Siskin.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), le 10, à 14 h 30 ; le 12, à 20 h 30 ; le 13, à 14 h 30 et à 20 h 30 ; le 14, à 14 h : Soleil d'Espagne.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) D. soir (L.), 20 h 45, mat. dim., 16 h : Lionel Rocheman (dernière le 14) ; à partir du 16 : F. Thibeault.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. *soir, L.), 20 h 30, mat. dim, 15 h* et 18 h : Revue et corrigée, A. Girardot.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 13, 20 h 40 : P. Pratim, mime ; le *14, 18 h :* K. Rajaram ; *les 15,* 16, 20 h 45 : K. Erguner.
L'ECUME (542-71-16), 20 h 30, les 10, 11, 12 et 16 : J. Dorian ; le 15 : G. Pion.
ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander (dernière le 13).
ESPACE-GAITE (327-95-84) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim, 15 h 30 : J. Bertin.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D. soir L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Faustino.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 15 h 30 : P Julien, à partir du 16.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h 30 : N. Vassel.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h 30 : J.-L. Salmon.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 et 18 h : Y. Duteil.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Ben Zimet.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 11, 12, 16, le 13, 14 h 15, 17 h 30 et 21 h le 14, 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.
POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h 45 : *A. Metayer.*
LA TANIERE (566-94-23), I : les 13, 15, 21 h, le 14, 18 h : P. Bensusan, Dan Ar Bras ; les 10, 11, 12, 20 h 45 : P. Caratini, D. Jiase.
TROTTOIRS DE *BUENOS-AIRES* (260-44-11) (L.), 21 h + ven., sam., 23 h 30 : Duo H. Saigan, U. de Lio.

DANSE

ARC (723-61-27), le 11 à 20 h 30 : M. Marcus, Carter String Trio.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les *11, 12 à 20 h 45 :* Musidanse fusion.
CISP - THEATRE PARIS 12 (343-19-01), les 10, 12, 13 à 20 h 45 ; le 14 à 15 h : l'Arbre.
ESPACE MARAIS (271-10-19), le 16 *à 18 h 30 :* Bharata Natyam.
LA FORGE (371-71-89), le 16 à 20 h : Tendre est la nuit.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. *14 h 30 : la Belle au Bois-*Dormant.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 15 à 20 h 30 : Hommage à P. Dupuy.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30, mat. sam. 15 h : Ballet Antonio Gades (dernière le 13) ; le 16 à 20 h 30 : Momix.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, *L.), 20 h, mat. dim., 16 h :* Les danseurs du temps (dernière le 14) ; le 16 à 20 h : Tout en huit - Aller-retour - Conflit baroque.



LETTRES

ANNONCÉE PAR LE MINISTRE DE LA CULTURE

Une importante série de mesures en faveur du livre et de la lecture

Entouré de M. Paul Guimard, conseiller culturel à l'Elysée, et de M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, M. Jack Lang, ministre de la culture, a donné une conférence de presse, mardi 9 mars, à Paris, sur « Les objectifs et les orientations de la campagne pour le développement de la lecture ». Cette campagne sera marquée par la diffusion de spots de trente secondes, intitulé : « La lecture : les chemins de la liberté », et réalisé par le cinéaste Jacques Demy, sur TF 1 et Antenne 2, entre le 15 mars et le 29 avril.

Ce spot sera programmé aussi dans un grand nombre de salles de cinéma.

L'ensemble des bibliothécaires, des enseignants et mille libraires sont appelés à participer à cette campagne dont l'un des points culminants sera le Salon du livre, qui se tiendra au Grand Palais, du 26 au 31 mars. M. Jack Lang a fait observé que cette action promotionnelle « sans précédent » s'inscrivait dans une œuvre de longue haleine pour promouvoir la lecture. A ce sujet, il a tenu à dresser un bilan de son action et à annoncer les projets de son ministère.

● *Pour la lecture publique* (budget en progression en 1982 de 219 %) sont créées dix-sept bibliothèques centrales de prêt, ce qui achèvera la couverture du territoire ; le taux de participation de l'Etat aux charges des communes en faveur des bibliothèques municipales de quatre cent cinquante villes passe de 3 % à 25 % ; *l'aide à la création de* bibliothèques dans les communes de plus de dix mille habitants sera versée à une quarantaine de villes cette année ; une centaine de villes de plus de huit mille habitants seront aidées par prise en charge de 50 % des salaires et charges sociales.

Deux projets de loi seront soumis au Parlement au cours de la session de printemps de 1983. D'une part, les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales à l'égard des bibliothèques publiques seront *définies* ; d'autre part, une loi-programme fixera *l'équipement du territoire en bi*bliothèques.

M. Lang a indiqué aussi le prochain projet de loi définissant le droit des salariés dans les entreprises et qui contiendrait un chapitre sur les droits culturels des travailleurs.

La coopération interministérielle sera développée, notamment avec l'éducation nationale, pour la formation professionnelle des bibliothécaires et pour la constitution d'un vaste ensemble de la lecture englobant outre les bibliothèques publiques, les bibliothèques d'associations, de comités d'entreprise, d'hôpitaux, de casernes et de prisons.

Un « programme quinquennal d'informatisation des bibliothèques publiques » est également prévu. Il équipera dans les cinq années à venir les quatre-vingt-quatorze bibliothèques centrales *de prêt. Les communes pourront* adopter le logiciel proposé par la direction du livre.

Enfin, la Bibliothèque nationale n'est pas oubliée : travaux d'aménagement des immeubles rue Vivienne et rue des Petits-Champs qui devront être achevés en 1984 ; construction des dépôts de Redon et de Saint-Lizier ; achèvement en 1984 de la base bibliographique automatisée nationale et, dès 1982, mise en place de la base expérimentale de données.

● *En ce qui concerne les auteurs,* une mission chargée *d'améliorer le régime fiscal des* auteurs et d'examiner l'insertion des écrivains dans l'ensemble du réseau culturel et socio-culturel rendra ses conclusions à l'automne.

Des bourses destinées aux écrivains-chercheurs sont attribuées par le Centre national des lettres dès cette année (*le Monde* du 5 mars).

Enfin, en liaison avec l'éducation nationale, un système d'apprentissage des pratiques d'écriture à l'université va être étudié par des écrivains confirmés.

● *L'édition* n'est pas oubliée. Ainsi, l'édition scientifique bénéficiera d'un système d'aides prévoyant la création d'une commission *ad hoc* au Centre national des lettres et la mise en place d'un groupe de travail, avec le C.N.R.S. et l'éducation nationale, portant sur la vulgarisation scien*tifique et la publication, « après* réaménagement », des thèses de doctorat.

Une commission sur la littérature enfantine sera créée au C.N.L., ainsi qu'une commission sur l'aide à la création théâtrale. Une aide à la première œuvre sera instituée.

Dès cette année, les éditeurs régionaux seront encouragés, notamment par la décentralisation des aides du C.N.L. qui seront modulées selon les projets soumis. Une commission d'étude sur la situation et les objectifs des éditeurs régionaux sera mise *en* place.

● *Une réforme du système de distribution et de diffusion* est amorcée dès cette année. Ainsi une « table ronde » réunissant le service national des Messageries de la S.N.C.F. (SERNAM), les éditeurs, les libraires et les organismes concernés, devra définir un « transport du livre plus performant ». Une aide particulière au transport du livre dans les *DOM sera créée. La création* d'une unité décentralisée pour les commandes de libraires est à l'étude.

Le regroupement des petits éditeurs (coopératives, groupements d'intérêt économique) sera encouragé financièrement. Des aides au démarrage et à l'informatisation (catalogue, fichiers-clients) sont prévues.

● *A propos des libraires,* le ministre a rappelé le contenu de la loi sur le prix unique du livre, mise en vigueur le 1er janvier dernier. Il a rappelé aussi la *création d'un « observatoire des* prix » à la direction du livre et de la lecture chargée de surveiller les prix et les conditions de vente, d'analyser les structures de prix de revient de l'édition et les marges des distributeurs.

Le crédit bancaire au profit des entreprises d'édition et de librairie (cautions, *bonifications d'intérêt*) sera aménagé dès mars 1982 grâce au concours des sociétés de caution mutuelle.

La formation professionnelle des libraires, l'informatisation des librairies (première expérience à l'automne 1982), l'acquisition de matériel, seront aidées.

● *Une action régionale* accordera, dans le cadre des conventions régionales, son soutien aux projets de maisons du livre et de maisons des écrivains et, dans le cadre de la dotation culturelle régionale, une aide systématique au développement du réseau médiathèque des bibliothèques municipales.

Cinq postes de chargés de mission régionaux du livre et de la lecture seront créés cette année auprès des directions régionales des affaires culturelles (Bourgogne et Franche-Comté jumelées, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Picardie jumelés, Pays de la Loire et Poitou-Charentes jumelés, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon jumelés).

● *Des actions nouvelles en faveur de l'exportation* (outre le triplement des crédits en 1982, l'accroissement des aides à la traduction, aux entités exportatrices et aux opérations d'intérêt collectif) sont mises en œuvre. Elles concernent la promotion des livres de poche, l'ouverture de « vitrines » et l'aide aux librairies françaises à l'étranger, l'élaboration d'ouvrages scolaires et scientifiques spécialement conçus pour certains publics étrangers. *Enfin,* sera nommé un coordonnateur pour les problèmes d'exportation du livre.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES LABORATOIRES DU SUD-OUEST

UN INGENIEUR DE RECHERCHE
CHIMISTE OU BIOCHIMISTE

Docteur d'Etat ou Docteur Ingénieur (option biochimie) pour participer au sein d'une équipe de Recherche à des travaux variés d'enzymologie appliquée : capteurs enzymatiques, réacteurs enzymatiques, purification d'enzymes, applications génie biomédical, etc...

Ecrire avec CV et prétentions sous référence 26976 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas (Tour 12-04) - 64018 PAU CEDEX.

CONTESSE

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE recherche

CHEF(S) DE PERSONNEL

USINES OUEST et SUD-OUEST (Etablissements + 250 personnes)

Leur rôle :
Animer avec une large autonomie les différents aspects de la fonction personnel : administration, gestion, relations avec les partenaires sociaux.
Réaliser les études et actions de développement socio-économique
Promouvoir les actions d'amélioration des conditions de vie au travail.

Leur profil :
Formation supérieure (sciences humaines ou droit)
Expérience d'au moins deux ans en usine, ayant permis au minimum d'atteindre la maîtrise des opérations d'administration
Forte personnalité motivée pour exercer la fonction en milieu opérationnel.

Leur poste :
Rattaché au Directeur d'établissement et en liaison avec le Directeur des affaires sociales du groupe. Position de chef de service avec évolution ultérieure possible au sein de la société.
Implanté dans des villes cotières agréables de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Envoyer C.V., photo et prét. sous no 26862 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

La Ville d'ALBI recrute UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
- Niveau : licence ou ENAM ;
- Profil : gestion ;
- Expérience de la gestion publique exigée, si possible gestion publique municipale ;
- Indices brut 525 - 885 + indemnité pour travaux supplémentaires ;
- Logement pour utilité de service.

Candidatures avec C.V. signé à adresser à M. Michel Castel, Maire d'Albi, avec mention « Candidature au poste de S.G.A. », avant le 25 mars.

ÉTABLISSEMENT D'ÉTUDES DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES recherche pour poste à pourvoir rapidement :

UN INGÉNIEUR NUMÉRICIEN

ayant des connaissances en écoulement des fluides et résistance des matériaux pour occuper un poste technique au sein de l'équipe chargée des études et essais de durcissement de matériels aux effets de choc et de souffle et aux effets thermiques engendrés par des explosions.

Description du poste :
- Mise au point ou adaptation des codes numériques permettant de réaliser des calculs d'écoulements pour la définition de moyens de simulation des effets thermiques engendrés par des explosions.
- Mise au point ou adaptation de codes numériques permettant le calcul du comportement dynamique des structures soumises aux effets de choc et de souffle et aux effets combinés souffle – thermique.
- Simulation de cas partic.

Qualités requises :
- Esprit réfl. goût du trav. en équipe et sens des respons.

Formation souhaitée : DEA – Anglais lu et parlé.
Nationalité : Française.
Envoyer lettre de candidature et C.V. à M. le Directeur du Centre d'Études de Gramat 46500 GRAMAT, en rappel. la référ. suivante : 10-01.

HOPITAL PRIVÉ 150 LITS POITOU-CHARENTE recrute un

CHEF DE PERSONNEL

Administration 200 salariés gestion, relations sociales, etc. Logement assuré. Salaire convention FEHAP
Demander notice descriptive s/nº 4605 au Cabinet CLAUDE BLIQUE B.P. 3097, 54013 Nancy Cedex ou en téléphonant au (8) 335-42-63.

ingénieur gestion de production

Les BRASSERIES KRONENBOURG - 1,8 Md de Frs de CA, 2600 personnes - recherchent pour leur Direction Technique un ingénieur en gestion de production.
La saisonnalité des ventes de bière et la diversité de la clientèle concernée impliquent une adaptation constante de la production et des stocks en fonction de la demande.
Pour permettre à la Direction Commerciale d'assurer le meilleur service à la clientèle, cet ingénieur négociera les plans de production avec les deux usines et assurera la gestion quantitative des stocks produits finis.
Il développera par ailleurs les méthodes et les outils de gestion de production et de stocks, et participera aux réflexions sur la politique logistique.
Du fait de sa complexité, ce poste fait appel à de solides connaissances en informatique, en mathématiques appliquées et en économie d'entreprise.
Un ingénieur AM, ECP, IDN, Mines..., ayant acquis quelques années d'expérience en gestion de production pourra y faire valoir ses compétences et ses aptitudes à la négociation pour envisager à terme des évolutions intéressantes. Le poste est situé à Strasbourg.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. F 7 M, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone.

HAVAS CONTACT

VILLAGE VACANCES, 900 Lits région ROYAN ch. d'urgence. ÉCONOME GESTIONNAIRE PERMANENT
- expérience et références exigées.
- possibilité logement de fonction

Écrire M. le Directeur-Village Vacances ARNÈCHE 17132 MESCHERS.

URGENT
M.J.C. CHARVIEU (38) cherche

ANIMATEUR FORMATEUR

Pour stage. Insertion sociale et professionnelle (800 heures). Tél. (16-7) 832-12-89.



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

Recherchons

COMPTABLES DE CHANTIERS

Pour entreprise de travaux publics et ouvrages d'art en Arabie Saoudite.
Langue anglaise écrite et parlée indispensable. Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions au Cabinet IFOGEC, 33, rue Raffet, 75016 PARIS. Il sera répondu à chaque candidature.

NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DE LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE
Nous recherchons

UN JEUNE INGÉNIEUR AGRONOME

pour l'Ouest de la FRANCE

Il exercera des fonctions d'assistance auprès de notre clientèle et sera chargé de la promotion technique et commerciale de notre gamme.

Une grande disponibilité, un goût du contact, un sens commercial, sont les qualités qui seront demandées à l'ingénieur qui sera retenu.

Les candidatures, avec C.V. et photo, devront être adressées à : RÉGIE-PRESSE, nº T 032.117 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL RECHERCHE

INGENIEUR BREVETS

Diplômé Grandes Ecoles (E.S.E./E.C.P./ou équivalent) ayant une pratique Propriété Industrielle d'au moins 4 ou 5 ans.

Ce poste comporte les relations avec les Inventeurs, les Cabinets de Brevets et les Sociétés licenciées ainsi que l'établissement des contrats correspondants et de toutes consultations Propriété Industrielle.

Il suppose une certaine formation administrative et des connaissances précises en Droit.

Age maximum 45 ans/Nationalité française
Lieu de travail : PARIS ou proche banlieue

Prière d'adresser lettre manuscrite et C.V. à No 27120 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CCI Alcatel

INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS

Vous parlez anglais, vous aimez les contacts humains, une vie active et les voyages à l'étranger.

Afin de renforcer nos équipes, nous vous invitons à rejoindre notre entreprise spécialisée dans le domaine du

TRANSFERT DE SAVOIR FAIRE

en Télécommunications, Télématique, Informatique et Electronique.

Nous assurerons, bien entendu, la formation complémentaire qui vous serait nécessaire.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite à l'attention de Madame DANJOU,

COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL
27, rue Godillot 93406 SAINT-OUEN.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Ingénieurs commerciaux
France et exportation

La division télécommunications de THOMSON CSF, dont l'activité, en croissance régulière, se situe dans le domaine des équipements et systèmes électroniques de radiocommunications et radiotéléphones, destinés pour l'essentiel à des administrations civiles et militaires, recherche des ingénieurs commerciaux pour la France et pour l'exportation. Après formation aux produits et intégration aux équipes de vente ils se verront confier la négociation à haut niveau et la gestion commerciale de leurs contrats avec l'assistance d'ingénieurs spécialistes. Ces postes s'adressent à des ingénieurs, de formation électronique de préférence, âgés de 28 ans au moins, motivés par la vente de biens d'équipement complexes aux administrations. Une grande disponibilité pour les voyages, et la connaissance de l'anglais sont impératifs pour les ingénieurs se destinant à l'exportation. L'envergure des postes et la rémunération correspondante seront fonction de l'expérience et du potentiel des candidats. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9341.

Discrétion totale assurée.



CAE International

CAE International est l'architecte de l'IAO (Ingénierie Assistée par Ordinateur). Cette jeune société née des accords SDRC - GENERAL ELECTRIC met en oeuvre les logiciels développés par SDRC et les techniques conçues par GENERAL ELECTRIC.
Nous recherchons

2 Ingénieurs Grandes Ecoles

Ingénieur support technique

Vous serez le responsable du support technique des programmes scientifiques appliqués à la mécanique dans le domaine du traitement digital ou dans celui de l'analyse modale et de la synthèse modale.
Vous êtes débutant ou possédez une expérience de quelques années dans un de ces domaines.
Réf. 706 M.

Ingénieur commande numérique

Vous serez le spécialiste commande numérique dans notre activité «logiciels». Vous développerez, adapterez, installerez des programmes puis les maintiendrez en clientèle. Vous aurez la pleine responsabilité pour l'activité «logiciel» commande numérique. Une expérience minimum de 3 à 5 ans dans ce domaine est souhaitée.
Réf. 707 M.

Pour ces postes situés en proche banlieue ouest, nous recherchons de jeunes ingénieurs Grandes Ecoles, intéressés par notre secteur d'activité, motivés par le dynamisme d'une société comme la nôtre, dont le taux de croissance est très important et où les perspectives d'évolution de carrière restent très intéressantes. Prenez vite contact avec notre Conseil au 704 32 00 ou adressez CV, photo et prétentions sous référence choisie à ALPHA CDI - 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

Dessein

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche

2 INGÉNIEURS-ÉCONOMISTES

PROFIL :
Grande École avec FORMATION ÉCONOMIQUE complémentaire (niveau DEA minimum), ayant 2 ou 3 ans d'expérience, pour occuper les fonctions suivantes :
1º recherches et études technico-économiques sur les économies d'énergie ;
2º recherches et études technico-économiques sur les techniques nouvelles de construction.

Adresser C.V., prétentions : M. URIEN – C.S.T.B. 4, av. du Recteur Poincaré 75016 PARIS

INFORMATIS

Pour d'importants projets télécom Soft base, CAO Robotique processus industriel recherche 15 INGÉNIEURS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expér. réseau Télécom (PROT X25 – HDLC – BSC...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
position III. 7 ans expérience en LOGICIEL TÉLÉPHONIE poste à hautes responsabilités déplacements Amérique du Sud, Moyen-Orient, Europe TRÈS HAUTS SALAIRES

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience CII – HB 66

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM – OS/DOS – VSE – VM CMS – CICS – DL1

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process SOLAR – MITRA – PDP 11

INGÉNIEURS CAO
3 ans de logiciel CFAO Déplacements fréquents USA

INGÉN. FORMATION
pour dispenser des cours de COBOL sous CICS et DL1 de télécommunications et de CAO

INGÉN. COMMERCIAUX
ayant l'expérience de la vente des services informatiques constructeurs ou SSCI. Salaire très motivant. Écrire Direction technique. 26, r. Daubenton 5e. Téléphone : 337-99-22.

IMPORTANTE ENTREPRISE Est Parisien rech. pour son SERVICE PUBLICITÉ

UN CONCEPTEUR-RÉDACTEUR

Pour rédaction notices, catalogues, dossiers presse.

Possédant des connaissances en technique automobile.
Il sera dynamique, autonome et polyvalent.
Son expression écrite et orale aisée.
Une première expérience dans un Service Publicité-Annonceur est vivement souhaitée.

Env. C.V. Nº 27.540 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

118, rue de Crimée, 75019 Paris, recherche :

ELECTRONICIENS-MICRO

Vacataires pour enseignement (Maintenance et Logiciel) MARS-AVRIL-MAI
Tél. 241-83-83 – 206-24-63.

Société Française d'Ingénierie travaillant à l'exportation dans 50 pays recherche pour son siège à Montparnasse

COMPTABLE

Pour ce poste d'avenir, le candidat idéal, d'une trentaine d'années, aura une formation supérieure (DECS) et une première expérience dans une entreprise internationale.
Merci d'écrire avec C.V. photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 1806/1737 à MEDIA. – P.A. 9, bd des Italiens. 75002 Paris, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche :

INGÉNIEURS

ÉLECTRONICIENS
Gdes Ecoles avec log. ts réel. Ecrire avec C.V. à A.M.P. s/réf. nº 4338/MS 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

COLLABORATEUR standing Ecr. M. Grant, 149 r. St-Honoré, Paris (1er), qui transmettra.

SOCIÉTÉ d'ÉLECTRONIQUE filiale groupe important

recherche pour LABO PARIS

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

- spécialistes télécommunications
- spécialistes logique cablée et programmée

Permis de conduire V.L. exigé.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à S.F.T.P. 90, rue Victor Hugo 93170 – BAGNOLET.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CERCI, L'INDUSTRIEL DE L'INFORMATIQUE
filiale directe de Jeumont-Schneider - recherche

jeunes ingénieurs informaticiens

DEBUTANTS ou 1ERE EXPERIENCE

pour participer au sein de petites équipes de haut niveau technique :
- au *développement* de logiciels de base sur micro-calculateurs pour des applications industrielles très diversifiées. Réf. 12.73
- à la conception et la *réalisation* de *logiciels de traitement* de textes sur mini-ordinateurs. Réf. 01.06

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.v. détaillé sous référence correspondante à CERCI - Direction du Personnel
56, rue Roger-Salengro - 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

SOCIÉTÉ DE SÉLECTION VÉGÉTALE
recherche

JEUNE SÉLECTIONNEUR

Travaillant sur les directives du Directeur de Recherche en vue de la création variétale, d'un apport scientifique à l'équipe en place (huit personnes), pouvant dialoguer avec les organismes de génie génétique utilisant les techniques avancées.

Le poste est en région parisienne, il pourrait convenir à un débutant ingénieur ou un universitaire possédant de solides bases statistiques. Une expérience, même courte de sélection concrète, serait appréciée.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à Candidat Jeune Sélectionneur, LLOYD-SLOANE, B.P. 418, 75161 Paris Cedex 04.

Encadrer une équipe de conseils.

Votre expérience réussie dans le domaine de l'aide à l'entreprise et votre connaissance réelle du Cabinet Conseil, vous permet d'envisager **la responsabilité et l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs** qui doivent assurer le diagnostic de PMI, leur développement ou leur redressement éventuel et la formation de cadres.

40 ans environ, solide techniquement, vous savez manier l'écoute et le *dynamisme. Résidant à Paris, vous saurez assurer des interventions tant en* France qu'à l'étranger.

Notre organisme, basé à Paris, assure le diagnostic, la promotion de PMI et la formation. *Le poste d'encadrement de son activité conseil/promotion* est à pourvoir et un homme tel que vous semble lui correspondre.

Faites-vous connaître en envoyant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous réf. 698. Il sera étudié avec soin et discrétion.

APRODI 87-89, av. Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEM-TOURNAY PUB.

ORGANISME FINANCIER DE CAUTIONNEMENT

recherche pour son SERVICE D'ÉTUDES

un CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant pour mission d'analyser les bilans, de suivre l'exécution des contrôles comptables et d'examiner l'évolution de la situation administrative et financière des personnes garanties.

Le candidat devra :
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (maîtrise Sciences Éco., gestion, Sciences Po Eco-Fi, *école de commerce*.
- être âgé d'environ 30 ans.
- avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le suivi du risque.
- être disponible rapidement.

Envoyer C.V. très rapidement et rémunération souhaitée à SO.CA.F., 28, rue Louis-le-Grand, 75002 PARIS, *sous la référence n° 10.000.*

Important Groupe du tertiaire
(8000 personnes)
recherche pour **Paris** un

COMPTABLE FISCALISTE

Ses principales fonctions comprennent :
- le contrôle interne des comptes,
- *la participation aux différentes déclarations fiscales* et à l'élaboration des bilans.

Pour ce poste, riche en perspectives d'évolution, nous souhaitons rencontrer un DIPLOMÉ D'UNE ÉCOLE DE COMMERCE, titulaire du DECS et ayant une première expérience d'environ 3 ans de ce type d'activité en Entreprise ou en Cabinet.

Nous vous remercions d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous n° 26907 à Contesse Publicité, *20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01,* qui transmettra.

responsable des études

PARIS

Notre Société fabrique et vend des PRODUITS ELECTRONIQUES - notamment dans le domaine de l'Antiparasitage basse tension -. Nous sommes leader sur notre marché. Notre production est largement automatisée et nous possédons un laboratoire bien équipé d'installations de Mesure et d'Essai.

Nous recherchons notre Responsable des Etudes.

Placé sous l'autorité directe du PDG et assisté de 2 techniciens, vous serez chargé de concevoir les Prototypes, d'améliorer les Produits existants et de rechercher des Produits Nouveaux. Vous vous tiendrez en rapport étroit avec les services techniques des constructeurs automobiles afin de recueillir les cahiers des charges, et de faire évoluer les Produits par rapport aux besoins du Marché.

VOUS ETES UN JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN ESME ou ESIEE (ou BTS). Vous justifiez d'une première expérience industrielle, si possible dans le domaine des *hautes fréquences*. Vous recherchez une *fonction* bien autonome utilisant votre créativité et votre capacité de concertation avec nos responsables techniques et commerciaux et avec les clients.

Ce poste évolutif devrait se développer à moyen terme, et se situe dans une entreprise dynamique à taille humaine.

Adressez votre dossier en signalant votre niveau actuel de rémunération à YVETTE EDELMAN, MGP, 16 bld. du Château 92200 Neuilly sur Seine, sous réf. 5828-M.

MGP *management gestion du personnel*

Important groupe Ingéniérie-industrie
spécialisé dans l'agro-industriel
recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste sera directement rattaché à la Direction Générale.
Son rôle sera à la fois fonctionnel et opérationnel.

Fonctionnel :
- déterminera la politique commerciale du groupe avec la Direction Générale et les directeurs de filiales.
- contrôlera les activités commerciales,
- *proposera les stratégies commerciales* et assurera le développement des produits,
- suivra la rentabilité des affaires,
- *assurera le développement d'un réseau* international d'agents.

Opérationnel :
- apportera ses relations commerciales internationales,
- assistera, le cas échéant, les technico-commerciaux dans la négociation des grands contrats internationaux.

Cet homme dynamique, aura environ 40 ans, sera de formation commerciale supérieure, maitrisera parfaitement l'anglais, voire l'espagnol et aura chaque jour la volonté de faire progresser le groupe.

Adresser un C.V. avec photo s/réf. 7887 à PIERRE LICHAU SA - BP 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE PARIS
souhaite renforcer
son département commerce extérieur et recherche

1 GRADÉ(E)

CLASSE II

connaissant le montage des crédits acheteurs, ayant un bon niveau d'anglais. Importants avantages sociaux. Horaire variable. Adr. C.V. à MS BOTHOREL, *40, rue de la* Division-du-Général-Leclerc, 94250 GENTILLY.

Société Electronique banlieue Sud-Est recherche

ACHETEUR et ACHETEUR PRINCIPAL

Ecrire S/N° 8455 à P.M.P.
39, r. de l'Arcade 75008 PARIS.

Société Électronique Banlieue Sud-Est PARIS, rech. TECHNICIEN SUPÉRIEUR INGÉNIEUR- ÉLECTRONICIEN pr B.E. électronique marine connaiss. micro processeur exigées. Ecrir. S/N° 8456 à PMP 39, r. de l'Arcade 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING
région PARISIENNE
CERGY-PONTOISE
recherche d'urgence

UN INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent pour étude *de projets dans domaines* nucléaires et encadrement du personnel dessinateur
5 ans d'expérience souhaités.

2 INGÉNIEURS EN GÉNIE CHIMIQUE

connaissant circuits centrales nucléaires
3 à 5 ans d'expér. souhaités.

Env. C.V. + photo et prét. sous n° 27.124 à CONTESSE Publ., *20 avenue de l'Opéra,* 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Ingénieur Sup. Aéro, ECP, ENSTA ou équivalent

Chef de projet spatial



FIRME FRANÇAISE DE 1000 PERSONNES, spécialisée dans la mécanique de précision, l'hydraulique et les asservissements, devant *réaliser un important contrat en coopération internationale* pour le **domaine spatial**, recherche un **Chef de Projet**. Agissant en interface entre le client et les services de la société, il sera le pilote de cette affaire en suivant particulièrement les aspects *planification, gestion budgétaire et administrative.*

Ce poste implique une solide compétence technique (5-6 ans d'expérience d'études ou méthodes), des qualités de rigueur et un ascendant personnel marqué.

Pour un ingénieur grande école, familiarisé si possible avec l'aéronautique ou le spatial, ce projet *représente une opportunité de mission complexe* mais attrayante, autorisant une évolution ultérieure dans la société.
La pratique de l'anglais est impérative.

Poste : très proche banlieue ouest de Paris.
Ecrire sous référ. ZK 357 AM.



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'IMPORTANCE NATIONALE
FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FINANCIER
recherche pour LILLE

cadre financier haut niveau

(HEC - ESSEC - Sup. de Co - IEP)

Il sera responsable de la gestion financière courante et prévisionnelle des Sociétés Immobilières.

Il animera et coordonnera l'activité d'une équipe pluridisciplinaire et *apportera une assistance au plan financier, juridique et comptable* dans le déroulement des opérations.

*Ce poste conviendrait à un cadre ayant quelques années d'expé*rience professionnelle comportant de réelles responsabilités, si possible acquises dans le secteur immobilier et qui présente les qualités requises pour animer, coordonner et faire évoluer le travail d'une équipe.

Nous vous invitons à adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous référence 2697 à
Lion publicité, 2, rue des Dardanelles - **75017 PARIS**
qui transmettra

Importante entreprise de travaux publics présente dans 26 pays
recherche pour son Siège à

LA DEFENSE

un Cadre Administratif

Le candidat retenu sera titulaire d'une maitrise de droit des affaires. Il sera intéressé par le droit international et le droit fiscal.
Il aura acquis une expérience de quelques années, si possible dans les travaux publics. Il parlera Anglais et Espagnol.
Il sera chargé d'étudier et de négocier les closes juridiques des contrats à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9475 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

GRAND CONSTRUCTEUR D'ÉQUIPEMENTS
PARIS (8e) *recherche*

JEUNE INGÉNIEUR

DIPLOMÉ

ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la pâte à papier pour fonction TECHNICO-COMMERCIALE. Activité nécessitant une bonne aptitude aux négociations, la pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand.
Formation assurée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/n° 26881, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGÉNIEUR RADIOLOGIE

Société de radiologie proche banlieue Est Paris, recherche pour diriger son bureau d'études, un Ingénieur ayant compétences en électricité-*électronique et mécanique* (formation Arts & Métiers).

Une expérience dans la conception et le dépannage de matériels radiologiques **serait un atout.**

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions *s/réf. 2.986 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220.* 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

PME MAINTENANCE TECHNIQUE
AUTOMATISME et ROBOTIQUE
(500 personnes)
développement annuel supérieur à 50%
recherche urgent :

Pour son Département Formation Automatisme - Robotique

INGENIEUR Formation

basé à Saint-Cloud (92) (réf.01)
qui deviendra rapidement le Patron de ce Département.

FORMATEUR Niveau Ingénieur

basé à Saint-Cloud (92) (réf.02)

POUR CES 2 POSTES :
expérience minimum 3 à 5 ans en tant que formateur en automatismes ou en industrialisation, méthodes et/ou production automatisme, est indispensable.
Une bonne connaissance générale mécanique, électrique, automatismes évolués et informatique.

Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel de la Société

POLYMONT 5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD.

pilip




(Filiale P.T.T. Groupe France Câbles et radio)
recherche



Adjoint au Directeur technique, il sera de formation ENST, Arts et Métiers.

Chargé de certaines négociations avec les fournisseurs, il aura la responsabilité de l'évolution technique de nos produits (répondeurs téléphoniques, systèmes de recherche de personnel Eurosignal, télécopies).

Déplacement de courte durée à prévoir.
- *Expérience de 2 à 3 ans indispensable.*
- Salaire x 13. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel à la Direction du Personnel

E G T
66 avenue du Maine - 75682 Paris Cédex 14

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS. Sur Seine, 2e ét., asc., 6 p., LUXE, 240 m², 5.000.000 F - 528-92-13.

5e arrdt

Près PLACE MONGE s/verdure 4 Pièces, 110 m² en duplex. 1.380.000 F. 326-22-63.

LUXEMBOURG, proximité petits studios pour étudiants, en parfait état 15, 18 m². Très bonne rentabilité. SANTANDREA, 260-67-36/67-66.

PLACE DU PANTHÉON
BEAU VOLUME 95 m² EN DUPLEX. 329-84-89.

BRULERIE SAINT-JACQUES
2, RUE LARROMIGUIÈRE
Lycée Henri-IV - Estrapade
Construction neuve
Cachet exceptionnel
DU 2 AU 5 PIÈCES
TERRASSES - PARKINGS
Sur place semaine 11 à 19 h., samedi 14 à 18 h. ou BEGI, 267-42-06.

6e arrdt

13, RUE DE L'ODÉON
DÉCORATION RAFFINÉE
5-6 pièces, 160 m² environ (2 portes palières), possibilité division. PRIX INTÉRESSANT. Sur place : mercredi, jeudi 14 h 30 à 17 heures.

7e arrdt

Angle 1, av. de TOURVILLE 10, bd Invalides, vue superbe reste 1 appt 5 P., 136 m² ou divisible : un 3 P. de 63 m² + un 2 P. de 73 m². Sur place, de 11 h. à 16 h., ou 551-21-06.

RARE, avec JARDIN, luxueux 6 pièces, 300 m², plein soleil, 260-34-47.

8e arrdt

EUROPE, 157 m², vaste séjour, 2 chambres + studette, service, immeuble pierre de taille. GARBI, 567-22-88.

ÉTOILE
Près CHAMPS-ÉLYSÉES, avant-dern. ét., beau et gd liv., 1 chbre, moquette, balcon, bien aménagé, 950.000 F. Poss. chbres serv. S/place, jeudi 11 bis, rue Lord-Byron, 14 h-16 h ou après 20 h, 200-36-01.

11e arrdt

Mo ST-AMBROISE. Except. duplex, 5 P., avec gde terrasse, box. LERMS, 355-58-88.

13e arrdt

GOBELINS-GLACIÈRE, 3 Pièces tout confort, soleil. 420.000 F. LERMS 535-14-40.

Mo PORTE D'ITALIE
OFFRE PROMOTIONNELLE valable jusqu'au 1/4 1982.
3 pièces. 484.000 F.
4 pièces. 611.000 F.
5 pièces. 733.000 F.
PRETS CONVENTIONNÉS
sur place ce jour et demain, 14 h./19 h.
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
546-07-73 ou 723-72-00.

R. VERGNIAUD
Dans imm. récent 3 et 4 pièces, étages élevés ensoleillés. Pour visite, s'adresser au gardien 84, RUE VERGNIAUD Tous les jours, de 10 à 12 h. et 14 h. à 17 h. (sauf dimanche) ou téléphoner : 723-73-00.

CITE FLORALE
MAISON PARTICULIÈRE
Environnement de verdure
CALME ABSOLU, 100 m² environ sur 3 niveaux.
Liv., salle à manger, 2 chbres cuisine équipée, poutres, cheminée, toiture vitrée.
PARFAIT ÉTAT.
1.300.000 F. 227-93-30.

Mo GOBELINS
Rénovation en cours, studios et 2 pces s/jard. 272-40-19.

Pisce PEUPLIERS
imm. récent, liv. 3 ch., 2 sanit., park. 94.000. 222-18-49.

14e arrdt

CAMPAGNE PREMIÈRE, soleil
PLEIN CIEL
2/3 p., original. 354-88-10.

Parc Montsouris, récent living + 3 chbres tt cft. Px exceptionnel. 690.000 F. 278-77-63.

Porte ORLÉANS-MONTROUGE Dans très bon imm. 1959. AU 10e ET DERNIER ÉTAGE.
VASTE 5 PCES, 90 m²
600.000 F. ALIN, 539-75-50.

15e arrdt

JAVEL Plein CIEL. Luxueux DUPLEX. 125 m². 3 sanit., cuis. sup. équip., park. 1.450.000 F. 578-17-38.

Studio et appartement 2 pces **XVe** Occupés, très bel immeub., 566-02-85.

RUE BRANCION
Bel imm., asc., studette, bains. 129.000 F. Tél. : 828-90-50.

RUE DES BERGERS
Bel imm., rez-de-chaussée, 2 P., 40 m², cuis., bains. Parfait état. 265.000 F. Tél. : 828-90-50.

PORTE VERSAILLES 8e et 9e ÉT. Asc., 115 m², 5 p., cft avec petite terrasse en duplex, EXCEPTIONNEL, 750.000 F. 577-96-95.

16e arrdt

2, SQUARE MOZART
APPT D'ANGLE SOLEIL. Bel récept., 50 m² + 3 chbres, box. Jeudi 14/17 h. 633-29-17.

AUTEUIL BOIS
70 m², EXCELLENT ÉTAT, 3e étage. Liv. + 2 chbres + chbre service. C.O.T.A.G. - 256-14-78.

17e arrdt

Av. Clichy près, calme et soleil beau 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., bns. sacrifié, à saisir. Téléphone : 878-41-65.

SQUARE DES EPINETTES
imm. stand. 4 pces, tt cft, cuis. équipée, s. de bains, s. d'eau, parking, balcon. 820.000 F. L'IMMOBILIA. 254-71-95.

BATIGNOLLES
DUPLEX 55 m² à aménager, 5e, 6e ét., ascens. BALCON. Immeuble rénové. 272-40-18.

GUY MOQUET
Imm. 1973, 3e ét., dble liv., 3 chambres, 2 bains, parking, loggia 10 m². Prix : 870.000. HOME 75 - 553-30-72.

CHAMPERRET Duplex 3 p., 7e ét. + 2 p., 8e, terrasse, 2 park. s.-sol. 2.300.000 F. - 700-07-17.

18e arrdt

120.000 av. 25.000 F.
ORNANO - CLIGNANCOURT
STUDIO, s. d'eau, w.-c., cuis. en alcôve équipée, chff. Parf. état, moquette. Location possible. 1.000 F. Bel imm. ravalé, calme, pptaire s/place, mercredi, jeudi, 14 h 30/18 h 30, 34, r. du Nord.

20e arrdt

VUE PANORAMIQUE
5 P., 120 m² + loggia. Plein Sud. gde cuis. équipée, 2 bains. Park. 1.150.000. 340-72-06.

77 Seine-et-Marne

TORCY (77)
500 m RER, proche autor. A4, vends dans parc boisé F4, 86 m² + balcon + cellier + parking. Ecoles et ts commerces à prox. Libre à la vente. Prix : 380.000 F. Tél. 005-06-32, après 18 h.

78-Yvelines

BOUGIVAL, location-vente. Petit imm. de stand. 4/5 pces. ORPI LELU. 534-47-40.

CHATOU
VUE SUR SEINE
dans immeuble grand standing TRÈS BEAU 6 P., tt cft + 80 m² terrasse. Px 1.080.000 F. SORVIM. 380-67-15.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY VUE/BOIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE DANS IMM. GD STANDING.
7 PIÈCES S/300 m²
environ + appt de service.
PARFAIT ÉTAT.
PRIX 2 850.000 F.
Pour visiter, tél. hres bureau. au 723-96-05.

PONT DE NEUILLY
Tour France, vue panoramique sur Paris, 14e ét., grd séjour, 4 chambres, cuisine équipée, 2 salles de bains. NOTAIRE. Tél. 501-54-30, le matin.

A SAISIR
(Particulier vend cas départ)
NEUILLY-ST-JAMES
APPT 160 m² entièrement refait à neuf + terrasse 50 m² (plein Ouest) dans immeuble de style, sans vis-à-vis, vue s/jardin, nombrx bow window, cave, parking. Px 1.900.000 F. 681-67-47.

Neuilly, bd de la Saussaye, plein sud, 4 P., 114 m², direct sans agence. Prix 1.450.000 F. 236-67-19. Libre de suite.

NEUILLY-SUR-SEINE
BD VICTOR-HUGO
Beau living + 2 chambres, parfait état. Prix : 1.090.000 F. « TAC », 329-33-30.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Mo Château ou RER Fontenay immeuble récent pierre de taille tt cft, 5e ét., balc., SOLEIL, 3/4 p., entrée, cuis., bs, 75 m². Prix très intéressant. Téléphone : 873-57-80.

A vendre, particulier à particulier, appartement 4 pces, proximité RER et tous commerces. Libre de suite. Tél. le soir au : 683-28-85.

Créteil Université
3 pièces 72 m², loggia 11 m² 65, orientation sud-ouest, 14e étage. Toutes commodités. Métro 10'. Souhaité 400.000 F. Tél. soir (après 17 h) et W.E. 207-02-01.

SAINT-MANDÉ, 4 PCES
Bel appart. bourgeois, cuisine, bains, w.-c., tapis. 344-07-13.

Province

CANNES (près Croisette)
A vendre bel appart. entièr. ref. neuf, 8e étage avec terrasse. 3 pces, entrée, cuis. amén., salles d'eau et bains, lingerie, chauff. indiv., garage, réduit. R. COUDERC Tél. (18) 93-45-00-80.

Près station LUZ ARDIDEN au cœur des Hautes-Pyrénées. Vends studios 4/8 personnes. 200.000 à 300.000 F. Standing construction de qualité, confort, insonorisation, tout électrique ARDIDEN. IMMOBILIER 65120 LUZ ST-SAUVEUR (62) 92-83-87.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMM. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

locations non meublées offres

Région parisienne

FONTENAY-SOUS-BOIS
PROCHE R.E.R.
2 pièces 53 m²
DANS PETITE RÉSIDENCE
LIBRE 1er JUIN.
Tél. : 873-58-88 le soir.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

manoirs

En Charente
Manoir du XVIIe
Salles de réception, gd appartement tout confort, 15 Chambres avec salle de bains, piscine, parc 6 ha, vaste communs, logement de gardien indépendant, un night-club. Prix 2.800.000 F.

domaines

SOLOGNE
(CERDON) à vendre excel. territoire de chasse de 50 ha. avec bâtiments confort. Écr. HAVAS ORLÉANS No 201138.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50

BUREAUX MEUBLES
Sièges de Sociétés avec secrétariat tél., télex toutes démarches pour création d'entreprise. ACTE S.A., 281-80-88 + BORDEAUX, DIJON, TOULOUSE, ESSONNE (91) PARIS.

BOISSY-ST-LÉGER
Terminal RER (entre ROISSY et ORLY) société internationale modifiant son organisation, cède son bail 3/6/9, surface 320 m² en 17 bureaux, Télex, Téléphone, meubles disponibles si nécessaire. Loyer mensuel, charges comprises : 15.000 F. T. (1) 569-39-49/569-17-50.

boutiques

8e. Boutique, emplacement exceptionnel pour antiquaire, galerie, haute couture... De plain-pied 200 m² environ + 60 m² de sous-sol. Loyer 62.000 F/an. Cession élevée justifiée. Lutèce 720-15-18.

hôtels particuliers

MONTSOURIS
Très belle villa 260 m² habitables, beau volume, état impeccable, parking. Prix élevé. Tél. : 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

villas

STRASBOURG
PART. VD VILLA 73
7 pces + 2 bur., cuis. équipée, garage 3 voit. 950.000 F. Tél. (67) 56-60-03.

CANNES-VALLAURIS
Villa vue sur mer 2.300 m² trav. 980.000 F. - 502-13-43.

maisons de campagne

A VENDRE
en toute propriété
ancien corps de ferme rénové sur 500 m² de terrain
comprenant :
R.d.C., séjour, salon avec cheminée et poutres, grande cuisine, salle de bains, w.-c. ; 1er étage, 3 chambres, w.-c., grand grenier, 2 anciennes écuries avec poutres. Chauff. centr. gaz. Tél. : 427-15-22.

châteaux

LES ANDELYS
3 000 m² terrain. Maison dans parc. - Château. - 430.000 F. Téléphone : 502-13-43.

viagers

LIBRE. Avenue Kennedy (16e) Vue sur Seine. 2-3 Pces. 78 m², tout confort, 290.000 F + rente 5.250. LODEL, tél. 355-00-44.

17e Malesherbes, 3 pces, tt cft, 4e ét., asc., 28.000 F + 4.000 F mens. Occupé femme 77 ans.
F. CRUZ, 266-19-00.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS
PROTÉGÉS DE L'INFLATION
Rentabilité except. 17,50 %
DES LOYERS GARANTIS
Nombreuses variantes accompagnées de multiples services.
FRANCE C.B.I. - S.A.
194, rue Tolbiac, Paris (13e). Tél. pour R.-V. : 588-76-56.

Faites comme le soleil ; venez et passez vos hivers à CIUDAD QUESADA Alicante (Espagne). Pavillon avec jardin à partir de 58 000 F. Villas de standing à partir de 228.000 F. Terrain, 800 m² compris. Climat sub-tropical, piscine, tennis, équitation, centre médical, golf. Tous les plaisirs de la mer, 18° en hiver. RENS. 280-80-98. EXPOSITION : sam. 6 et dim. 7 mars. Salon St-James, 211, rue Saint-Honoré, 2e. Métro : Tuileries.

maisons individuelles

A vendre dans le GARD, à 15 km de la mer dans centre village, grande maison ancienne. Tél. : (66) 35-30-10.

propriétés

PROVENCE SUD LUBERON
MAS CARACTÈRE 17e
avec terrain 30 km Aix. Situation exceptionn. près Lourmarin, pces voûtées, possibilité 300 m² habitables. Ag. CATIER - 84360 LAURIS. Tél. : (90) 68-03-46.

A vendre belle maison 7 pièces, tt confort, terrain libre. Près Isigny (14). Tél. : Me Boinel, Lison (31) 22-80-78.

SAINT-BRÉVIN-L'OCÉAN
44250 Loire-Atlantique
Micro-climat.
Belle maison : rez-de-chaussée surélevé avec sous-sol, situé à 800 m de la mer, avec 500 m de jardin.
Sous-sol : garage 2 voitures, atelier 12 m × 4 m, chaufferie. Entrée aménagée.
Rez-de-chaussée : cuisine aménagée, séjour/salon avec cheminée, 2 chambres, salle de bains, w.-c.
1er étage : 2 chambres et grenier sur les côtés, chauffage central dans toute la maison.
Prix : 630.000 F.
Téléphoner après 18 heures : 40-27-46-29.
Pouvant convenir à artisan ou profession libérale.

(27) BRETAGNOLLES Près Evreux, belle maison récente, 4 chambres + séjour, 160 m² + 3.000 m² terrain, calme, verdure. 530.000 F. 574-78-42.

MAISONS-LAFFITTE
propriété 1.500 m², 180 m² habitables, 7 pièces. 1.880.000 F. AGENCE, 968-74-96

A vendre belle maison 7 pièces, tout confort, terrain libre, près Isigny (14). Tél. Me Boinel, Lison, (31) 22-80-78.

INDRE
Etang de la Bremme
DEMEURE DE CARACTÈRE
8 pièces, parcs, arbres centenaires sur 1 ha clos.
Tél. : (16-49) 57-34-60.

Vds gde maison village, calme, Villevielle 30. Prox. château vue panor., impr. prox. Sommières 2 niv. + terr. + gde terr. ombragée, cuisine, séjour, w.-c., 3 ch., s. de bains, couloir, cave, 2e niv. même superf. aménag. + gde loggia. Tél. (66) 80-91-04.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

secrétaires

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
16e arrondissement
recherche pour sa
DIRECTION FINANCIÈRE
SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Très bonne dactylo (tableaux)
- Anglais courant impératif ;
- Capable assurer travaux secrétariat ;
- Connaissant comptabilité générale et analytique dans le cadre du contrôle de gestion, ayant bonnes notions de comptabilité anglo-saxonne, pouvant s'adapter au traitement de textes ;
- Libre très rapidement.

Adresser curriculum vitae + prétentions + photo retournée sous no 27.606 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

Votre capital disponible + revenus 24 % versés par quarts trimestriels Souscriptions limitées APEP, 172, boulev. Haussmann. Tél. 562-44-12 - 562-27-20.

formation professionnelle

FORMATIQUE
Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Hauts salaires
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002
296-65-08

propositions diverses

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE No spécial de FRANCE-CARRIÈRES En vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

A domicile travaux dactylo sur machine Adler électronique, magnéto Sténorette. 378-12-24.

Travaux dactylo : rapports, thèses, etc., sur IBM 82 C. Tél. 306-06-88.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend Toyota Corolla break 1978, auto-radio, freins refaits, pneus neufs. Carnet d'entretien à disposition. Prix 11.000 F. Tél. 499-78-96.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme, 33 ans, PSY et GRAPHO 10 ans expérience recrutement. Depuis 1 an 1/2 responsable RECRUTEMENT - FORMATION GESTION DE CARRIERE (3.000 personnes) cherche poste Paris au sein de D.R.H. Libre rapidement suite décentralisation. Écr. no 1652, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

J. F., pédicure, D.E., dés. donner soins dans cabinet médical. Région parisienne. Tél. (16) 22 91-87-29.

H. 30 a. FORMATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE. 4 a. exp., ch. emp. enseignement dom. juridique, Européen, international INTITUTS ORGANISMES PRIVÉS. Ecr. s/no 2403 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Expert comptable, 33 ans, recherche poste stable dans entreprise région Rhones-Alpes. Ecrire sous le no T 032.132 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Économiste, ancien diplomate. Expert dans le monde des affaires de pays arabes. Ch. emploi dans la presse ou conseiller pour les entreprises. Ecrire sous le no 032.151 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre Supér. Direction vente export, gr. internat. Exp. colale, Europe Ouest et Est, Afrique, Extrême-Orient. Dipl. Oxford. Langues parlées et écrites : français, anglais, italien, bonne connaissance allemand. Recherche poste équivalent dans les pays de la C.E.E. C.V. sur demande M. DAVID, M. JENKINS Blakes Road, Warg Rave Berkshire, RG 10.8 LA G.B. Tél. : 19-44-73-522-24-48.

J. H., 30 ans, anglais courant, maît. de gestion, DEA économie appliquée, D.E.C.S. en cours + formation artist. Exp. enseig., journalisme, illustration. Etudie toutes propositions. Libre début juin. Ecr. M. CHAVANNE, 80, av. de Suffren, 75015 Paris.

Animation, économat, : 3 ans d'expo, 4 ans chargée études, secteurs socio-cult., éducation, Psycho, form. formateur. F. 33 ans ch. p. à responsabilités même dom. + média. T.P. ou partiel. Mme Brentenstein, 151, rue Oberkampf, 75011 Paris.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. offre délicieux chatons, gentils chats et chattes adultes (opérés) à bons maîtres et foyers douillets. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 heures.

Urgent chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 h.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.400 F. Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. Téléphone :222-44-44.

Artisans

Tous travaux bât. du ss-sol à toiture, int., ext., longues expér., exact, loyauté, meill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8e. Tél. : 723-34-65, 66. Conserver mon adresse.

Les Chômeurs Associés Entreprise plombiers sanitaires, murs et sols, dépannages, installations jours et nuits. 523-16-06.

Bijoux

ACHAT TOUS BIJOUX
Ancien, moderne, brillants, pierres fines, or, 80 à 100 F le gr. REKMAX, 97, avenue de Clichy, 17e, Mo Brochant. Ouvert du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Vente en occasion, échange.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or 35, r. du Colisée, 75008 Paris Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi, 225-47-77

ACHATS DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

Bijoux anciens et occasions Or, mais argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. Mo Tolbiac.

BIJOUX SUR MESURE avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT L'ATELIER, 210, Bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-68-03.

Cours

CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN
prochain stage
d'ANGLAIS INTENSIF
à Lisieux du 5 au 17 avril. Prix : 1.950 F (pens. comprise). Aux U.S.A. dur. mois de juillet. T. ou écr. C.E.F.A., 10, bd Carnot, 14100 Lisieux (31) 31-22-01. No F. Profes. 251400110.

Cours de yoga pour tous. SESSION EN BRETAGNE JUILLET et AOUT. Renseign. Cercle du Vedanta ECOLE NORMALE de yoga. 2, r. Gambetta, 92100 Boulogne. Téléphone : 605-07-25.

Jeune fille au pair

J.F. allem., 17 ans, ch. poste au pair avec enf., du 17-6 jusqu'au 1-8-82. Ecr. à Almut Grawe, Taunusblick 3, 6368-Bad Vilbel 3, R.F.A.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté - ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur
QUEUE PLEYEL (1960) 20.000
DROIT PFAFF (1930) . . 12.000
PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

PIANOS DROITS ET A QUEUE
Neufs et occasions
Sélection des meilleures marques européennes, équipées de mécanique Renner. Agence : BOSENDORFER, IBACH, FEURICH, EUTERPE, SCHIEDMAYER, PLEYEL, GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL, SEILER. Occasions : Steinweig, Pleyel, Bechstein, Blüthner, etc. 10 ans de garantie ts modèles S.A.V. et livraisons assurées. France et outre-mer. Transp. gratuit rég. paris.
PIANOS MAGNE
Centre Musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.
REMISE 5 % Paiement comptant ou possibilité 6 mois. CRÉDIT GRATUIT.

Livres

Henri LAFFITTE achète LIVRES, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28. Distribue un catalogue.

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
COSTUMES - Haut de gamme. 5, av. de Villiers, 17e. Mo Villiers.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, amb. famil., grd confort, parc, pension à court et long termes à partir de 200 F/jour T.T.C. Tél. (16-4) 454-01-48.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE - 50 %
DE SA VALEUR
Tél. 842-42-62

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
Pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
Prix d'usine, pose assurée Renseignements 757-19-19

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2200 F.
SANI BROYEUR S.F.A. complet 2 300 F.
W.C. CHIMIQUE S.F.A. 550 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Séminaires

L'AMÉRIQUE à 80 km de Paris
ADVANCED ENGLISH
Cinq jours intensifs
DANS LE VENT 404-78-61.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles ayant des cheveux gras ou normaux (naturels ou colorés) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Téléphoner au 759-85-25 de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 16 h. 30

Vidéo

LOCATION CASSETTES VIDÉO
15 FRANCS par 24 heures
Adhésion au club gratuite Haussmann ciné photo vidéo 25, rue Taitbout, 75009 Paris tél. 246-58-31

Vacances - Tourisme - Loisirs

Association loi 1901 propose à ses membres
- échange de logement,
- séjours gratuits,
- hébergement inter-adhérent à PARIS, NANTES, KASSEL, DAKAR, LOMÉ...

Rens. écr. A.L.C., 60, boulevard de Strasbourg, 75010 PARIS.

SKI SOLEIL NEIGE
Disponibilités locations Mars et vacances Pâques dans station familiale. RISOUL 1850 Hautes-Alpes, 296-05-08 ou (92) 45-02-60.

COSTA-BRAVA
Calella de Pals Frugell, bel appartement dans petite résidence grand standing, près plage, grand séjour + 3 ch., cuisine équipée (lave-vaisselle, tournebroche avec barbecue. Parking privé. Piscine. Vue exceptionn. Juin, juillet, octobre. Ecr. s/no 6.265 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VAR Studio 4 pers. tout conf. Locat. à la semaine et au mois. 020-51-44 (de province 16-6).

RANDONNÉES
et VOYAGES INSOLITES
- Grande Kabylie ;
- Anti-Atlas marocain ;
- Oasis sahariennes.

Encore quelq. places à Pâques PÉRIPLES 77, avenue E.-Zola, Paris (15e) TÉL. 577-50-00

BRETAGNE TONIQUE
Station climatique du
VAL-ANDRÉ
Détente et sécurité sur les plus belles PLAGES des COTES D'ARMOR. Activités TOURIST. et SPORT. Voile, planche à voile, école de voile, piscine, tennis, équitation, golf miniature, nombreuses autres animations. RENS., HOTELS ET LOCAT., Syndicat d'Initiative, B.P. 125, 22370 PLENEUF - VAL-ANDRÉ. Téléphone : (96) 72-20-55.

ROUFFIGNAC, DORDOGNE. A louer maison périgourdine, caractère dans pré 1 ha, très jolie vue, calme, petit bourg tous commerces à 5 km (tennis, piscine). Grand séjour 45 m² + cheminée, 1 chambre avec lavabo, 2 lits une personne, 1 chambre avec lavabo, 2 lits une personne, 1 grande pièce avec lavabo, 2 lits une personne, + ping-pong, salle d'eau, douche, barbecue extérieur. Juin 2.500 F, juillet 3.500 F, 1re quinzaine août 2.500 F, septembre 2.500 F. Tél. 236-78-96 de 10 h 30 à 19 h 30.

VACANCES EN CHARENTE
Village international
LE CHAT
33 ha avec plan d'eau Location de maisons F3 et F4, meublées, tout confort, terrasse, jardin, calme. Piscine, tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf, restaurant, bar, télévision, vélos.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE Renseignem. LE CHAT S.A., B.P. 13, 16220 MONTBRON, tél. (45) 70-62-42 (heures de bureau).

Irlande-Ouest, baie Renvyle 2 cottages 9 et 11 pers. à louer à partir 17 avril. Knowland Harrison's Lane Woodstock-Oxford. Tél. 811-142.

TIGNES (VAL CLARET) Part. loue à Inter-Résidences studio 4 personnes, tout confort. Du 20 au 27 mars et du 11 au 18 avril. 451-45-41.

P. I. pr vac. 14/7-14/8 mais, tt cft, 12 km Bx, 40 km Arcachon 3.500 F - POCHAT, Le rondeau 33880 Cambes. tél. (56) 20-84-25.

LE CLUB VERT 20 km Paris Tennis - Equitation - Photo Enfants - adolescents. Tous congés scolaires 903-50-80.

Séjours linguistiques

U.S.A - Séjours en famille américaine organisée. Association professeurs d'anglais. Elèves de la 4e à la terminale. Juillet ou août à partir de 4.645 F. APPRENDRE ET VIVRE Tél. 360-60-71

un séjour linguistique OUI avec le
CSLC
Centre de Séjours Linguistiques & Culturels Association de Professeurs, loi 1901, agréée par Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports (63124) et Commissariat Général au Tourisme (74066)
DOCUMENTATION : 20 RUE ANDRE MOINIER 63000 CLERMONT-FERRAND TELEPHONE [illegible]
PARIS [illegible] - LYON [illegible]

Bateaux

Vd voilier 8,50 m polyester, diesel, b. ét. Sacrifié 6.5 u. Tél. av. 10 h. 94/25-96-79.

Vd superbe Fifty 37 pieds, 1981, comme neuf. Prix intér. Rens. l'après-midi, M. Montebran 94/41-45-47.

Recherche Ecume de mer après 75, diesel. Vis. Médit. Tél. après-midi 94/41-45-47.

Vd First 27, 78, diesel. Exc. ét. Tél. après-midi 94/41-45-47.

Vd Vedette Reinell, 6 m, mot. OMC 145 CV, remorque, état magnifique. Tél. après-midi 94/41-45-47.

Recherche Brin de Folie. Visible Médit. Tél. av. 10 h. 94/25-96-79.

Recherche voiliers plastique 8 à 10 m récents. Vis. Médit. Tél. après-midi 94/41-45-47.

Vd magnifique Vedette Baglietto 16,50 m, ét. et armement except. Place port du Var. Tél. M. Dor 94/89-10-13.

Le Monde

économie

LA PRÉSENTATION DES LOIS DE FINANCES DANS LA C.E.E...

En Grande-Bretagne

« C'est un budget pour l'industrie »

DÉCLARE LE CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER

De notre correspondant

Londres. — *Le projet de budget*, que le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, a présenté, le *9 mars, aux Communes pour l'exercice 1982-1983*, est marqué à la fois par la continuité et le changement. *Continuité de stratégie qui consiste* à réduire l'inflation, accroître la compétitivité des entreprises, maîtriser la croissance de la masse monétaire, réduire le déficit budgétaire et limiter l'action de l'Etat dans la vie économique. Mais changement prudent dans les méthodes pour s'adapter à une conjoncture nouvelle où les premiers signes de la reprise se manifestent.

Le marché des changes a d'abord interprété les déclarations de Sir Howe comme annonçant un budget de relance, et la livre sterling a baissé en conséquence ; mais elle s'est ensuite largement rétablie, le jugement des milieux financiers étant, en définitive, que ce budget est *« neutre »*.

Le cérémonial budgétaire a commencé vers quinze heures par le *départ de Sir Geoffrey Howe de son* ministère, la précieuse valise en cuir rouge à la main, celle qui servit *pour la première fois à Gladstone* au XIXe siècle, et qui contient traditionnellement le texte du discours *du chancelier de l'Echiquier*. Dès sa première phrase, Sir Howe a annoncé une réduction substantielle *des impôts — qui s'applique*, en fait, uniquement aux entreprises, les ménages échappant seulement à une *aggravation de la fiscalité directe* — et une diminution du déficit budgétaire. *« C'est un budget pour l'industrie*, a-t-il dit, *donc pour l'emploi et aussi bien pour tout le monde.* » Il vise à renforcer les *fondements de la reprise économique* qui est *« maintenant en train »*.

Résumant les mesures proposées, *Sir Howe a estimé qu'il fallait encourager « le secteur privé productif qui, dans les trois dernières années, a fait des pas de géant dans la restauration de notre réputation en tant que nation commerciale »*. Le gouvernement, *a-t-il ajouté, s'est donné* pour but de rétablir la confiance à l'intérieur comme à l'extérieur, où *l'on doit savoir que « la Grande-Bretagne maintient le cap pour en finir une fois pour toutes avec les mauvais résultats du passé »*.

Le discours a été bien accueilli par le patronat et les « mous » du parti *conservateur, qui voient dans* le budget *« un pas dans la bonne direction », même si c'est un pas* insuffisant. Les critiques sont toujours aussi vives du côté des *syndicats, qui déplorent une « occasion perdue »*, et du côté des travaillistes. Selon M. Michael Foot, dirigeant de l'opposition, les propos de Sir Howe dénotent *« une incompréhension totale de l'ampleur de la catastrophe »*.

Le chancelier de l'Echiquier a replacé ses *propositions* dans la *perspective d'une amélioration* sensible de la conjoncture. Il prévoit une croissance de 1,5 % du produit *national brut (P.N.B.) cette année* (ce qui correspond à une augmentation de 3 % à 4 % de la production *industrielle), un taux d'inflation à un chiffre* (9 % vers la fin de l'année et 7,5 % dans douze mois), une forte *hausse de la productivité* (10 %) ; trois cent mille chômeurs viendront s'ajouter aux trois millions actuels.

Le déficit budgétaire sera maintenu dans les limites définies par le plan financier à moyen terme, avec 9,5 milliards de livres, soit 3,5 % du P.N.B., pour un montant global des dépenses publiques de 131 milliards de livres, en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

La masse monétaire devrait augmenter un peu plus vite que prévu, mais l'objectif de 8 % à 12 % est certainement plus réaliste que celui de 5 % à 9 % espéré encore au mois de décembre. C'est ce que Sir Howe appelle *« une politique monétaire raisonnable »*, qui laisse place à une diminution continue des taux d'intérêt. Les banques devraient d'ailleurs annoncer, ce mercredi 10 mars, une nouvelle baisse d'un demi-point de leur taux de base, qui reviendra ainsi de 13,5 % à 13 %.

La réussite de cette politique dépend largement de la situation sur les marchés financiers internationaux. *Sir Howe a attiré l'attention sur les* dangers que font courir à l'économie occidentale les taux d'intérêt élevés *pratiqués aux Etats-Unis ; mais il ne* croit pas aux vertus de mesures concertées entre Européens. Le *gouvernement de Londres se refuse à se* fixer un objectif pour le taux de change de la livre et il n'envisage *pas de participer au Système monétaire européen* (S.M.E.). Il s'en remet au libre jeu des forces du marché.

Par rapport au budget précédent, dont le *caractère déflationniste était* encore très marqué, le projet présenté par Sir Howe apparaît comme *un budget de transition qui corrige* timidement la trajectoire suivie depuis 1979, même si la philosophie de *base reste inchangée. L'objectif* principal de réduction de l'inflation étant en passe d'être atteint et la compétitivité de l'industrie *britannique en voie de rétablissement*, le gouvernement peut relâcher quelque peu le carcan qui menaçait d'étouffer totalement *l'économie*.

Le pari sur lequel Mme Thatcher et ses conseillers *fondent* leurs stratégie est issu du credo de l'entreprise privée. Les bénéfices d'aujourd'hui sont les *investissements* de demain et les emplois d'après-demain. Il revient à croire que la diminution constante du rôle de l'Etat dans la vie économique, la modération des revendications salariales et *la réduction* des pouvoirs syndicaux permettront aux patrons britanniques de retrouver un dynamisme *qui n'a pas été leur* principale caractéristique au cours des dernières décennies.

A court terme, le gouvernement peut se targuer d'avoir, d'ores et déjà, *remporté* un succès politique. Tous ses partisans trouvent dans le budget une mesure propre à les satisfaire et les députés conservateurs ne s'y sont pas trompés. Même les plus hostiles à la ligne Thatcher se félicitent des décisions annoncées par le chancelier de l'Echiquier.

Le premier ministre a donc *conjuré le risque d'une révolte* des députés conservateurs modérés et d'une hémorragie vers le nouveau parti *social-démocrate* (S.D.P.), *qui* paraissait probable il y a quelques mois encore. Il a redonné du moral à *ses troupes, qui affrontent*, à la fin du mois de mars, une élection partielle difficile à Glasgow, à l'occasion *de laquelle M. Roy Jenkins*, un des dirigeants du S.D.P., cherche justement à faire sa rentrée au Parlement. *Mme Thatcher prépare enfin*, en douceur, le terrain pour une politique économique plus hardie, quand approcheront *les* élections générales de 1984.

DANIEL VERNET.

Les mesures annoncées

Les mesures annoncées représentent une dépense supplémentaire de 1,3 milliard de livres, soit une injection de 3 milliards dans l'économie en année pleine. Toutefois, une partie est compensée par un alourdissement de la fiscalité indirecte. La décision la plus attendue par le patronat est la diminution de 1 point du supplément des cotisations sociales institué par le dernier gouvernement travailliste en 1977. Qualifiée de véritable *« impôt sur l'emploi »*, cette surtaxe sera ramenée de 3,5 % à 2,5 % de la masse salariale des entreprises. Cette diminution représente un *« cadeau »* de 1,1 milliard de livres en année pleine, *qui, a précisé* Sir Howe, ne doit pas être utilisé pour des augmentations de salaires.

Les prix de l'énergie pour les grosses entreprises seront, soit abaissés, soit gelés. Pour les petites entreprises, une série de mesures de soutien est prévue : dégrèvements fiscaux, aides à la création de nouvelles firmes, subventions aux technologies de pointe. Dans le même ordre d'idée, un programme de soutien à l'industrie du bâtiment a été arrêté et les détenteurs d'actions obtiennent quelques facilités fiscales.

Le gouvernement se refuse toujours à lutter directement contre le chômage, car, dans ce domaine, tous les remèdes lui paraissent illusoires. Il attend, au contraire, une diminution à moyen terme du nombre des sans-emplois d'une politique patiente de redressement industriel. Pour parer au plus *pressé, il a toutefois décidé de* mettre 150 millions de livres supplémentaires à la disposition des collectivités locales qui pourront ainsi employer quelque cent mille chômeurs de longue durée à des travaux d'utilité publique. Il s'agit d'un palliatif, a indiqué le chancelier de l'Echiquier, et non d'un substitut à la création d'emplois durables.

Les mesures prises en faveur de plusieurs catégories sociales sonnent bien ; mais leur impact sera sans doute limité. Les retraites augmenteront de 11 % en novembre, soit deux points de plus que le taux d'inflation espéré, mais l'année dernière, l'augmentation avait été de deux points inférieure à la hausse des prix. Les indemnités de chômage sont réévaluées de 11 %, de même que les allocations familiales.

Le taux de base de l'impôt sur le revenu n'est pas modifié, mais les *abattements forfaitaires sont* relevés de 14 %, soit d'un taux légèrement supérieur à l'inflation de l'année dernière (12 %). Mais là encore, cette mesure ne fait que compenser l'absence de réajustement dans le budget précédent.

Ces allègements fiscaux sont compensés, en tout ou partie, par l'augmentation, annoncée en décembre, des *cotisations* d'assurance-maladie et par l'accroissement des *« recettes de poche »*. Cependant, les taxes sur l'alcool, le tabac, l'essence, augmentent légèrement moins que la moyenne des prix de détail, alors que la vignette auto passe de 70 livres à 80 livres. Le taux unique de la T.V.A. reste inchangé à 15 %. Pour une famille moyenne au revenu mensuel de 690 livres, le solde des allègements de la fiscalité directe et de l'augmentation des impôts indirects est positif, à condition que les parents ne boivent pas, ne fument pas et ne sortent pas en voiture. — *D. V.*

CROISSANCE DE LA MASSE MONETAIRE :

Années	Objectif	Réalisation
1980-81	de 7 à 11 %	20 %
1981-82	de 6 à 10 %	14 %
1982-83	de 8 à 12 %	

DEFICIT BUDGETAIRE :

Années	Objectif (en milliards de livres)	Réalisation (En milliards de livres)	Réalisation En % du P.N.B.
1980-81	8,5	13,5	6 %
1981-82	10,5	10,5	4 %
1982-83	9,5		3,5 %

En Grèce

Les dépenses augmentent de 35 %

De notre correspondant

Athènes. — Le gouvernement socialiste, présidé par M. André Papandreou, a présenté au Parlement le budget pour 1982, qui passe de 683 milliards de drachmes (1) en 1981 à 923 milliards, et comporte un déficit de 237 milliards de drachmes (contre 251 l'année précédente).

Les augmentations des dépenses budgétaires — au total + 35 % — sont particulièrement sensibles dans *les secteurs agricole et social*, pour les forces armées, l'éducation, la culture et le cadre de vie. Les dépenses productives, elles, enregistrent une progression de 40 %, représentant 72 milliards de drachmes, soit 8 % du budget total. A défaut d'investissements privés, toujours aussi stagnants, les investissements publics seront de l'ordre de 125 milliards de drachmes, couverts à hauteur de 111 milliards par des emprunts intérieurs et à l'étranger.

Les recettes augmenteront d'environ 59 % par suite d'une réforme du barème des impôts directs et des indirects. Les premiers *passent de 125 milliards de drachmes* en 1981 à 183 milliards (+ 46 %), alors que les impôts indirects passent de 255 milliards en 1981 à 394 milliards de drachmes (+ 55 %). Le gouvernement a toutefois procédé à divers allègements fiscaux dont les familles nombreuses bénéficieront en premier lieu, tout en intensifiant la *lutte contre l'évasion et la fraude* fiscales qui représentent environ le tiers des recettes budgétaires globales.

De nouvelles taxes frappent divers produits importés de luxe, et les Grecs vont connaître une nouvelle augmentation du prix des boissons, cigarettes, lait, produits pharmaceutiques, etc. Ils paieront également *plus* cher les *services* publics : eau, électricité, téléphone, transports, tarifs postaux, et verseront un impôt sur les gains aux loteries et les paris sur les matches de football. Ces perspectives ne manquent pas d'accentuer la morosité entretenue par le marasme commercial et les préoccupations quotidiennes.

L'opposition de droite qualifie de mammouth le budget et prétend que le *« matraquage »* fiscal va provoquer une poussée — évaluée à 7 % — de l'inflation. Pour sa part, l'extrême gauche estime que ce budget ne répond pas aux espérances des travailleurs et que le gouvernement socialiste est loin de tenir ses promesses électorales. L'extrême gauche aurait souhaité une *réforme plus profonde* du système fiscal et un budget moins conformiste. Cependant, le 8 mars à la télévision, M. Papandreou avait souligné que son gouvernement, héritant d'une situation économique relevant de la faillite et des problèmes sociaux accumulés par la droite au cours des sept années de pouvoir, ne saurait remonter la pente qu'en faisant preuve de prudence et de réalisme.

Le premier ministre estime que ce budget — de transition — facilitera la réalisation du plan quinquennal de développement et permettra de juguler l'inflation, tout en amorçant la relance économique. Cependant, les perspectives demeurant plutôt grises, avec une inflation qui devrait s'élever à 24 % et un taux de chômage atteignant officiellement 3 % de la population active, taux bien plus important si l'on tient compte des jeunes à la recherche d'un premier emploi, du secteur agricole avec sa main-d'œuvre saisonnière et des emplois temporaires de plus en plus nombreux et de plus en *plus fréquents*.

(1) *1 drachme = 0,1 franc.*

MARC MARCEAU.

En France

Les dangers d'un déficit excessif

(Suite de la première page.)

La leçon à en tirer est claire : la période de relance de la dépense publique qui a suivi les *élections de mai-juin 1981* est terminée et bien terminée. Une page est tournée. Réapparaissent les exigences de la rigueur et de l'austérité.

L'exercice quotidien du pouvoir impose de dures contraintes. Les premières études menées sur 1983 montrent que les marges de manœuvre sont infimes en matière budgétaire : c'est une réalité qui n'est pas nouvelle puisque chaque année, lors de la préparation du budget suivant, doivent être prises en compte les mesures votées les années précédentes. On estime que sur une masse de dépenses publiques qui *atteint maintenant* 800 milliards de francs, les mesures nouvelles ne représentent que 2 à 3 % seulement de l'ensemble, soit quelque 20 à 25 milliards de francs. L'explication de cette formidable inertie — qu'une équipe arrivant au pouvoir a du mal à admettre — tient en quelques chiffres : les intérêts de la dette publique qui, dépassant déjà 50 milliards de francs en 1982, progresseront de plus de 50 % en 1983 ; le poids croissant des *« interventions »* de l'Etat (pour l'emploi, mais aussi pour les entreprises) ; les charges quasi *incompressibles de fonctionnement* (salaires des fonctionnaires, pro-
On notera qu'à cette date, deux cent mille emplois nouveaux dans
motion et recrutement) qui à elles seules représentent la moitié environ des dépenses budgétaires, la fonction publique ont été budgétairement gagés depuis juillet dernier.

Il est encore trop tôt pour savoir comment le gouvernement réagira à cet *« état de choses »*. Mais on entraperçoit l'ampleur de la bataille qui va se dérouler autour de la *« budgétisation »* d'un certain nombre de charges sociales, M. Fabius refusant d'inscrire au *compte de l'Etat* des charges — qui sont des déficits — que Mme Questiaux tente de lui transmettre. Le problème n'est pas seulement celui de savoir qui paiera. Il est beaucoup plus — dans l'esprit de MM. Delors et Fabius en tous les cas — de faire prendre conscience de la nécessité de freiner les dépenses. A terme, la question posée est de savoir s'il est posible de poursuivre les réformes sans dépenses nouvelles.

Cette interrogation a été lancée. Elle concerne bien sûr la réforme fiscale. Mais, à terme, elle remet sans doute en cause le rythme *d'application* de certaines réformes déjà engagées, celle de la réduction de la durée du travail notamment.

Les réflexions actuellement menées par les pouvoirs publics sont fortement influencées par une *confidence faite* récemment par M. Schmidt à M. Jacques Delors. Le chancelier allemand a confié au ministre français qu'il ne voyait pas du tout la fin de la crise économique mondiale et qu'il avait plutôt l'impression *d'en être à ses débuts*...

ALAIN VERNHOLES.

Au Japon

LES DÉPUTÉS VOTENT UN BUDGET D'UNE EXTRÊME AUSTÉRITÉ

Au Japon, les députés ont adopté mardi 9 mars le projet de budget pour l'exercice 1982-1983 (avril 1982-mars 1983). Ce projet est bâti sur une extrême austérité : les dépenses (227 milliards de dollars) ne progressent que de 6,2 % en valeur, soit la plus faible croissance depuis 1956. En fait — et compte tenu d'une hausse des prix prévisible de 4 %, — les dépenses publiques programmées sont en hausse de 2 % seulement par rapport à l'exercice 1981-1982 qui se termine.

Tous les postes de dépenses sont fortement comprimés, notamment ceux de l'éducation et de l'assistance sociale. Echappent — relativement — à l'austérité : les dépenses consacrées à la défense (+ 7,7 % en valeur, soit + 3,5 % en volume), ainsi que celles consacrées à l'énergie et au tiers-monde.

L'objectif du gouvernement est de faire disparaître à terme le déficit budgétaire, qui s'élève, dans *le projet qui vient d'être approuvé* par les parlementaires à quelque 268 milliards de francs, soit 3,8 % du P.N.B.

Le budget 1982-1983 doit maintenant être approuvé par la Chambre haute.

AFFAIRES

M. Jean-Pierre Bouyssonnie conserverait la présidence de Thomson C.S.F.

M. Jean-Pierre Bouyssonnie, ancien P.D.G. de Thomson-Brandt, resterait à la tête de Thomson-C.S.F. On sait que le groupe Thomson est constitué de deux grandes entités : Thomson-Brandt, qui contrôle les activités grand public du groupe, et Thomson-C.S.F., qui regroupe les activités militaires, l'électronique professionnelle, le médical, le téléphone, l'informatique et les composants. Thomson-Brandt détient 42 % du capital de C.S.F., divers établissements financiers publics possédant environ 9 %. M. Bouyssonnie cumulait les présidences des deux entités du groupe.

La loi de nationalisation ne concerne que Thomson-Brandt, qui est ainsi passé dans le giron de l'Etat, Thomson-C.S.F. demeurant une société cotée en Bourse. M. Alain Gomez a été nommé à la tête de Thomson-Brandt par le gouvernement, remplaçant à ce poste M. Bouyssonnie. Mais ce dernier demeurait légalement le P.D.G. de Thomson-C.S.F.

Certes, le nouveau patron de Brandt et l'Etat auraient pu demander la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Thomson-C.S.F. et procéder à cette occasion à un remaniement du conseil d'administration, voire ensuite à un changement de P.D.G., M. Gomez cumulant alors les deux présidences.

Ce dernier en a, semble-t-il, décidé autrement.

Dans les milieux militaires, on aurait fait savoir que l'on ne tenait pas à ce que des changements de personnes interviennent à la tête de Thomson-C.S.F.

M. J.-P. Bouyssonnie demeurerait donc P.D.G. de la société. Toutefois, certaines fonctions « horizontales » (stratégie, recherche, affaires sociales) seraient concentrées autour de M. Alain Gomez. En principe, il ne devrait y avoir pour le moment que très peu de changements parmi les hommes et les structures de direction du groupe. — J.-M. Q.

Un accord pourrait être signé prochainement entre Matra et le gouvernement

Les négociations entre le gouvernement et les dirigeants du groupe Matra sur les nouvelles conditions financières de la prise de participation de 51 % de l'Etat dans la société pourraient aboutir d'ici quelques jours. Les deux parties semblent proches d'un accord sur le prix auquel l'Etat achètera les actions Matra, des points de détail restant encore à régler.

Dans la première version de l'accord, la valeur de l'action (amputée des actifs de Matra dans les médias) était estimé à 1 215 francs. Mais si l'on devait appliquer les critères d'indemnisation prévus par la seconde mouture du projet de loi de nationalisation, le prix s'établirait à 2 800 francs. Un montant que les pouvoirs publics se refusaient à payer.

Après un début de négociation difficile entre M. Lagardère, P.-D.G de Matra, et les représentants de l'Etat, les choses sérieuses ont commencé. Du côté du gouvernement, on était prêt à majorer de 20 % le prix antérieur, soit environ 1 500 F alors que M. Lagardère demandait officiellement 2 000 francs. Finalement on s'orientait vers un prix compris entre 1 700-1 800 francs.

Le calendrier initial prévoyait une opération en deux temps : l'Etat lançant d'abord une O.P.E. (offre publique d'échange) sur 25,5 % des actions et souscrivant ensuite à une augmentation de capital réservée pour 25,5 %.

A l'hôtel Matignon, on souhaiterait a accélérer ce processus. aimerait, semble-t-il, faire en sorte que les nouveaux administrateurs désignés par l'Etat entrent en fonctions le plus vite possible.

Chez Matra, on affirme vouloir *« tout faire pour que les délais de réalisation de l'opération soient les plus courts possibles »*. Toutefois, toutes ces opérations prennent un minimum de temps incompressible. On pense donc chez Matra que les nouveaux administrateurs ne pourront être nommés, en bonne logique, que lors de l'assemblée générale annuelle du mois de juin, qui constatera l'entrée de l'Etat chez Matra. J.-M. Q.

● *Le syndicat américain des travailleurs de l'automobile (U.A.W.) a entamé des pourparlers avec American Motors Corporation (A.M.C.)*, filiale de Renault (à 46 %), en vue de la renégociation de la convention salariale, à l'exemple de ce qui s'est passé chez Ford. La délégation syndicale a toutefois rejeté le projet présenté par la direction d'A.M.C., prévoyant une diminution temporaire des salaires remboursées dès 1984, et elle a entamé l'élaboration d'un contre-projet. La direction avait, en novembre dernier présenté un premier projet qui avait été rejeté, ce qui avait entraîné la rupture des négociations.

Le G-CAM et C.I.I.-Honeywell-Bull s'associent dans le domaine de la « télématique communale »

Le G-CAM, filiale informatique de la Caisse des dépôts et consignations, et C.I.I.-Honeywell-Bull ont annoncé, mardi 9 mars, la conclusion d'un accord de collaboration pour le développement et la diffusion d'un système de « télématique communale » baptisé « Sophie ».

Ce système, mis au point à la suite des travaux qu'a menés le G-CAM comme maître d'œuvre de l'expérience « Claire » de Grenoble (*le Monde* du 19 février), est destiné à équiper les collectivités locales qui souhaitent pouvoir fournir à leurs administrés, sous la forme d'écrans videotex placés dans des lieux publics, des informations, par exemple pour les assister dans leurs démarches administratives ou pour leur faire connaître les ressources locales. « Sophie », qui pourra aussi gérer des panneaux électroniques d'affichage type « panneaux Decaux », a été dérivé, tout comme « Claire », du logiciel d'interrogation de banques de données Mistral de C.I.I.-H.B.

Le système, qui pourra être entièrement implanté chez le client (avec un ordinateur Mini-6 de C.I.I.-H.B. ou être branché sur le centre serveur national Sonnfor du G-CAM, coûtera de 750 000 à 1 million de francs. Il pourra diffuser plusieurs dizaines de milliers de pages (« écrans ») d'information. Les partenaires de l'opération, qui estiment qu'il y a de cent cinquante à deux cents clients potentiels en France, espèrent vendre une cinquantaine de « Sophie » d'ici à 1984, et ont l'intention de proposer ce système à l'étranger.

● *Les cours du café viennent de dépasser 1 500 livres sterling* la tonne sur le marché londonien, pour la première fois depuis vingt et un mois, marquant une hausse de près de 30 % depuis le début de l'année.

● *Les difficultés des compagnies américaines.* La compagnie aérienne American Airlines a dû reporter un projet d'achat de quinze Boeing-757 qu'elle avait annoncé en 1981 et qui représentait un marché de 600 millions de dollars.

Le président de la compagnie, M. Albert Casey, a justifié cette décision par les pertes récentes de sa société et les sombres perspectives du marché. — *(A.F.P.)*.

● *Le Conseil international de l'étain a décidé, mardi 9 mars, de renforcer les moyens financiers de son stock régulateur*, afin de soutenir les cours du métal. Il a lancé auprès des sept pays producteurs, membres de l'accord international de l'étain, un appel de fonds portant sur 87 millions de livres, cette somme devant permettre au directeur du stock régulateur d'acheter 12 500 tonnes d'étain sur le marché libre

LA RÉFORME DES ÉLECTIONS CONSULAIRES

Les chambres de commerce et d'industrie durcissent leur opposition

Les chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.) se déclarent prêtes à affronter le gouvernement après le rejet, mardi 9 mars, par leur comité directeur, du projet ministériel de réforme de leur régime électoral (*le Monde* du 18 février).

D'après le ministère du commerce, le projet vise avant tout à améliorer la représentativité au sein des chambres de commerce en recherchant la simplification. Le comité directeur des C.C.I. estime au contraire qu'aucune modification du système actuel ne permettrait plus aux cent cinquante et une chambres de commerce et d'industrie de représenter la totalité des entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité.

Qui plus est, les représentants des C.C.I. craignent que le projet ministériel n'entre dans un processus global qui viserait à retirer aux chambres leur rôle de gestionnaires, notamment pour les équipements (ports, aéroports, etc.) pour confier cette fonction aux collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation. Cette hypothèse, cependant, est jugée sans fondement par le ministère du commerce.

De son côté, M. Robert Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, a indiqué que, si le gouvernement persistait dans ses projets, *« les réactions des C.C.I. seraient très vives »*.

BENDIX ACQUIERT PLUS DE 5 % DU CAPITAL DE R.C.A.

R.C.A., l'un des geants de l'électronique américaine, qui vient de connaître de sérieuses difficultés depuis plusieurs mois, semble être convoitié par Bendix, un des principaux fournisseurs des industries automobile et aéronautique.

Comme la loi l'y oblige, le président de Bendix — M. Agee — a annoncé mardi 9 mars que sa société avait acquis au moins 5 % du capital de R.C.A. par des achats en bourse pour un montant de 75 millions de dollars. Il a indiqué que Bendix n'avait pas l'intention d'acquérir plus de 9,9 % du capital de R.C.A., qu'il s'agissait seulement d'un investissement financier et qu'il n'était pas question de fusion ou de réorganisation entre les deux sociétés.

Les dirigeants de R.C.A. ont cependant très vivement réagi à cette annonce. Ils ont affirmé que l'entrée de Bendix dans le capital de R.C.A. n'était pas *« le bienvenu »* et qu'ils prenaient les mesures nécessaires pour se défendre.

L'affaire prend même un tour très personnel, inhabituel aux Etats-Unis, puisque R.C.A. ajoute que *« M. Agee n'a pas jusqu'à présent montré ses capacités à gérer ses propres affaires, sans même parler de celles des autres »*. L'opération est dénoncée comme une affaire personnelle de M. Agee destinée à servir *« son ambition »* et non *« les intérêts des actionnaires de R.C.A. et de Bendix »*.

SOCIAL

Les politiques sociales du patronat

III. — Un new-look à visage rétro

La rupture, après le 10 mai, du cordon ombilical qui le liait au pouvoir a placé le patronat dans un difficile porte-à-faux. Il tente de serrer les rangs, mais cette quête d'unité et d'identité se heurte à son caractère *naturellement* composite et aux intérêts, souvent antagonistes, qui le traversent. Sous la poussée de certains novateurs, des patrons tiennent cependant à ne plus subir le social comme une contrainte *mais* à l'intégrer — comme élément de gain — dans leur stratégie globale de l'entreprise (*le Monde* des 9 et 10 mars).

« Le patron doit être un véritable militant dans l'action sociale, il doit constamment payer de sa personne en gardant à l'esprit les paroles de Patton à propos d'une division blindée :

« L'entreprise est, au plan social, un macaroni, on ne la pousse pas, on la tire. » (1).

FERNAND CARAYON,
directeur
de la SNIAS-Marignane.

par DOMINIQUE POUCHIN

Imaginez Billancourt, haut de gamme inégalé de la « sociale », soudain déshabillé de son mythe, pavillon rouge sombrant dans un rose pâlichon. Imaginez donc cette forteresse de la conscience de classe, ouverte aux vents suaves de la « participation », saisie d'un coup par les délices du consensus, bercée par quelques douces japonaiseries. Troquez M. Séguy pour M. Bergeron et jetez ses grands chefs historiques, les Albeher, Sylvain et autres Certano (2) dans les noires oubliettes d'un garage de banlieue.

Ajoutez le soleil et la mer. Poivrez d'accent et cessez de rêver : telle est la SNIAS, division hélicoptères, sise à Marignane. Hier bastion cégétiste réputé imprenable et désormais fleuron d'un new-look patronal tenu pour exemplaire.

Hier... Il y a quinze ans à peine. L'usine marchait au tam-tam — clé à molette sur bout de tôle — et jouait Potemkine à la moindre occasion. La C.G.T. ne laissait que des miettes aux « traîtres réformistes » de F.O., parfois contraints de filer doux pour éviter quelques boulons. Cent vingt-deux mille heures de grèves en 1967 : le ruban bleu de la lutte des classes !

Aujourd'hui... des ateliers à taille humaine et des horaires flexibles. Une productivité record. Des salles de repos et des bureaux paysagés. Des arbres et du gazon. Une oasis de paix sociale. *« Une usine-phare »*, clame fièrement le délégué F.O., nouveau maître des lieux. Les cégétistes s'en sont allés un peu plus loin, dans un atelier isolé, piquet spécial-récalcitrants : tout le monde l'appelle la *« mine de sel »*...

Entre hier et aujourd'hui, pas la moindre magie : seulement la patte d'un homme armé de quelques bons principes, et la trace — indélébile ? — d'un mouvement qui le dépasse mais qu'il a su, parmi d'autres, incarner et transmettre à nombre de prosélytes en quête de recettes.

La soixantaine verte et musclée, M. Fernand Carayon s'est en peu de temps taillé un mythe dans le petit monde des patrons. Ses cheveux ras, son col roulé et son franc-parler lui valent, chez les initiés, quelques sourires narquois, vite chassés par un coup de chapeau plein de bienveillante admiration. Il sait soigner son personnage — un rien para-commando, un brin pater familias — mettre la main au cambouis et haranguer deux heures durant une assemblée d'atelier. Le terrain, voilà son affaire. Et le social, sa vocation.

Cinq ans de bataille

« Quand je suis arrivé, raconte-t-il, *la maison était en grève plus ou moins permanente depuis six mois. Une agitation incroyable. Je devais arranger ça. Les cinq premières semaines, je n'ai fait que visiter les ateliers et j'ai constaté que bien des revendications étaient justifiées. La plupart ont été vite satisfaites... »* Mais ce n'était qu'un hors-d'œuvre. Le reste allait suivre, sitôt refermée la parenthèse soixante-huitarde. La bataille de Marignane allait durer cinq ans...

« Nous n'avons pas attendu le 10 mai pour célébrer le changement, explique M. Carayon, comme s'il devait maintenant plaider sa cause. *M. Auroux n'a pas inventé grand-chose : l'entreprise-communauté d'hommes, l'expression des travailleurs et tutti quanti, c'est écrit là depuis dix ans... »* Et de dépoussiérer, d'un geste machinal, la vieille brochure d'évidence promise à tout visiteur curieux.

C'est son bréviaire, le « système Carayon » en cinquante pages serrées. Un grand principe, un objectif et les moyens *ad hoc*, l'ensemble armé d'un volontarisme militant à toute épreuve. *« L'entreprise ne peut se justifier pas sa seule finalité économique. Il faut une nouvelle éthique industrielle associant étroitement le progrès social et la recherche de la rentabilité. »* Voilà pour le principe. Le but ? Personnaliser, individualiser et réagir ainsi à la tendance coutumière et nuisible d'une politique sociale trop longtemps assise sur le terrain du collectif, terrain que l'adversaire — syndical, bien sûr, — occupe en force.

Les moyens, eux, sont depuis quelques années connus, répertoriés et intégrés, à des degrés divers, dans l'arsenal commun des stratégies patronales (3). Révolue la molle passivité qui se résigne à voir l'insatisfaction latente des salariés s'exprimer exclusivement par la revendication et la contestation syndicales. La désertion coûte cher et mine l'autorité : on ne sous-traite pas sans dommage le social aux *« fossoyeurs de l'entreprise »*... Or la parade existe il suffit de l'organiser, de mobiliser les énergies afin d'anticiper sur le mécontentement diffus, de happer les aspirations de la base et de les faire remonter par le « bon canal » : celui de l'encadrement.

Voilà l'agent de maîtrise, mi-nounou, mi-pion, promu... O.S. de la relation sociale. *« Rien que du bon sens »*, dit-on à la SNIAS. Mais un bon sens dont il convient encore d'assurer le bon usage. Ce ne sera qu'affaire de formation pour une maîtrise rénovée, sélectionnée et motivée qui, foi de M. Carayon, *« adhérera pleinement à la politique de la maison et s'engagera personnellement à la promouvoir »*. En quelques mois, la totalité des agents de maîtrise de Marignane étaient ainsi renouvelés et « instruits ».

L'essentiel était fait. *« L'équilibre dynamique »* était rétabli et d'autant mieux assuré, ici, que la direction, forte d'un canal hiérarchique bien huilé, consacrait généreusement un surplus d'énergie à peaufiner l'efficience du... canal syndical. Oh ! Rien de trop brutal : l'innovation-maison s'accorde mal avec l'usage rétro d'un syndicat-gros bras. Non, juste une délicate attention — encore via la maîtrise — pour encourager les efforts des *« gens raisonnables qui ne pensent pas qu'à se payer le patron »*.

Ce complément au programme, manié avec précaution, a, il est vrai, l'avantage de désarmer par avance quelques perfides critiques. Le petit cadre si cher au *système*, détecteur de tension et assistante sociale, n'a-t-il pas pour mission de réduire l'espace vital du délégué, de lui subtiliser ce *« capital d'insatisfaction » qui fait sa force et fonde son contre-pouvoir*, bref ! de lui confisquer le terrain ? Mauvais procès, répondent en chœur nos innovateurs : il y a place pour tous ; qui donc empêche de « partager » avec... un « bon » délégué ? Rien de tel, en effet, qu'un contre-pouvoir qui a la *« fibre de l'entreprise »*.

Chicaillades et ragots

Il restera toujours, hélas ! de mauvaises langues pour y voir manœuvre et dénoncer les *« cartes-steaks »* qui, généreusement distribuées, feraient le bonheur des *« participatifs et autres réformistes »*. *« Racontars*, réplique sereinement le délégué F.O. *Que des gens de la hiérarchie suggèrent à de nouveaux arrivants d'adhérer chez nous, quoi de plus normal ? On compte beaucoup d'agents de maîtrise dans nos rangs et on ne s'en plaint pas... »*

« Des bavures, des cartes alimentaires ? Peut-être, mais qu'y puis-je ?, plaide en écho M. Carayon. *Le vote est libre et secret. Or je constate que les adversaires irréductibles de notre politique sociale n'ont cessé de perdre des voix quand ceux qui ont choisi de faire un bout de chemin avec nous sur la voie du progrès en tiraient bénéfice. Dois-je m'en plaindre ? J'ai la paix sociale depuis douze ans. Le reste, ces chicaillades et ces ragots habille Marignane d'une tunique qui n'est pas la sienne. »*

Ragots, ces mutations soudaines de militants F.O. qui, refusant de jouer le jeu, avaient cru bon de créer une section C.F.D.T. ? Chicaillade, la « mine de sel » et ses proscrits ? Sûrement pas. Mais faut-il, aussi vite, oublier le reste : un collectif atomisé, une relation sociale bel et bien individualisée, un message patronal largement diffusé et souvent accepté ? Ou bien conclure — variante plus subtile qui soulagera plus d'un syndicaliste — que ce « reste » inquiétant, dérangeant, ne saurait exister sans l'envers du décor : le filtrage, la *répression sélective* et le coup de pouce aux syndicats sages et méritants ?

Hâte simpliste. La « nouvelle donne » patronale ne se réduit pas à la « mine de sel ». La marginalisation, plus ou moins brutale, des syndicats qui déplaisent peut bien résulter de son application, çà et là, sur le terrain, mais elle n'y est pas fatalement attachée, inscrite en postulat ou condition dans sa définition.

N'a-t-on point vu, aux Chantiers de l'Atlantique, une section C.G.T., inquiète d'un plan de formation de la maîtrise confié à des techniciens du C.N.P.F., conclure, après enquête et questionnaire, *qu'elle n'y* avait trouvé nulle trace de manipulation antisyndicale ? Et tout un patronat moderniste, peu enclin à la chasse aux sorcières, n'a-t-il pas pris sa part — et non la moindre — dans la lente gestation de ce « new deal » stratégique ? B.S.N. n'a pas attendu de lire le « bréviaire » de M. Carayon pour renforcer et motiver sa ligne hiérarchique, individualiser le social et favoriser l'expression des *salariés sur le lieu de travail*. Où est sa « mine de sel » ?

Les syndicats souffrent ici des méfaits cumulés d'un retard d'analyse et d'une faiblesse structurelle. Trop exclusivement attachés à l'enjeu collectif et porteurs de valeurs qui *sous-tendent* et *renforcent* la priorité qu'ils lui accordent, ils n'ont pas perçu à temps l'émergence d'aspirations profondes marquées — ô perversion ! — par l'individualisme.

Les ont-ils même aujourd'hui comprises et admises, qu'ils se trouvent *encore pris* au dépourvu, inaptes à saisir cette évolution pour y puiser de nouvelles forces, faute des assises solides et tentaculaires (mutuelles, caisses de retraite, assurances chômage...) qui font la puissance et fondent la représentativité d'autres syndicalismes européens, comme le belge ou l'allemand.

Comment s'étonner dès lors qu'un patronat avisé ait vu la brèche et s'y soit engouffré ? Tout, il est vrai, l'y incitait. Il a dû, bon gré mal gré, faire son deuil d'une croissance forte qui ne l'avait guère poussé à des prodiges d'imagination dans son rapport au salariat : *« C'était une période faste mais trompeuse*, avoue-t-on au C.N.P.F., *le social se monnayait... au sens propre du terme — on l'achetait par la rémunération — et s'organisait, se légiférait par la convention, le contractuel de sommet. Il régnait comme un consensus général sur la croissance. Alors, chaque année, on mettait la dose... »*

L'éclatement de la demande

L'essentiel des garanties collectives acquis, les patrons des grandes entreprises ont, les premiers, vu poindre la diversification grandissante, parfois l'éclatement, de la demande sociale. Et, sans tarder, ils ont pris le tournant. Ne sont-ils pas, *dixit* M. Jacques Chérèque, numéro deux de la C.F.D.T., *« l'acteur le moins figé de la société »* ? Ils ne se sont, en tout cas, pas contentés de répondre à l'évolution qu'ils discernaient, au plus près du terrain : ils l'ont encouragée, poussée, transformant l'opportunité en véritable stratégie, prenant de court les syndicats *et investissant* l'espace *inoccupé* de l'« individuel ».

La crise parut d'abord tempérer leur ardeur, mais, en jouant les prolongations, elle allait au contraire doublement renforcer leur détermination : la peur du chômage, *freinant les élans collectifs, accentuait* l'« atomisation du corps social » et les incertitudes sur le front de l'économie rendaient plus difficile, plus illusoire, le gain d'une paix sociale par les *seuls avantages salariaux*. Il fallait innover...

Défi lancé à un syndicalisme bridé par trop de pesanteurs, la « révolution patronale » apparaît ainsi comme une douce contrainte : ardente obligation née de la crise et occasion rêvée de se libérer de carcans conventionnels jugés désuets. Elle n'était hier qu'une jolie vitrine pour assises et colloques, le hobby favori des managers dans le vent ; elle fait maintenant florès, remplit les stages de P.-D.G. candidats au recyclage, *et en étonne plus d'un* par ses résultats.

L'arsenal mis en place pour contrecarrer *« l'uniformité créée par la protection sociale »* est aujourd'hui impressionnant. Du *« merit-review »* au *« merit-rating »*, on importe du social *made in U.S.A.* L'O.S., reçu et écouté par son chef, doit courir la bonne note et rêver plan de carrière pour mériter sa récompense, ce « petit plus » de fin de mois qui le distingue du voisin. *« Les syndicats s'y opposent, nous accusent de payer à la tête du client*, explique M. Bernard Diwo, directeur de Shell-Chimie à Berre (Bouches-du-Rhône). *Mais le personnel, lui, y trouve son compte et proteste si, comme cette année, on suspend les augmentations individuelles pour raison d'économie. »*

Horaires flexibles, congés — voire retraites — à la carte, primes de présentéisme : les stimulants ne manquent pas qui répondent, d'un zèle empressé, à la diversité des aspirations ou anticipent des demandes informulées. *Et, de côté* et d'autre, le progrès technologique vient encore accentuer la tendance quand il brise la chaîne et son anonymat, et enrichit les tâches pour retrouver, robots en plus, les charmes de l'atelier d'antan. *« Je recrée l'artisanat »*, clame M. Carayon, pour mieux vanter les mérites de ses *« unités autonomes de production »*. Voilà, libéré des dures contraintes de la série, le travailleur, volontaire et enfin adulte, passant de lui-même contrat de productivité avec son supérieur, qui le laissera gérer son domaine et son temps.

L'autogestion revue et corrigée par les principes du *saint profit* ! Taylor en personne sacrifié sur l'autel de la rentabilité...Le paradoxe n'est qu'apparent qui alimente déjà une douce nostalgie, car l'artisanat *appelle le* « compagnon » comme la chaîne fait l'O.S. L'ère post-industrielle apprendrait-elle les gammes de son social dans le vade-mecum jauni des maîtres artisans d'avant-hier ? *« Adieu la classe ouvrière ! »*, proclamait *l'Expansion* au terme d'une étude sur le « new-look de la lutte des classes ». Restait peut-être à baptiser l'école de ses ingénieux promoteurs. *L'Expansion* a trouvé : les voilà regroupés sur la glorieuse houlette d'un... *« nouveau paternalisme scientifique »*. Un zeste de science dans les recettes de grand-papa, ou le new-look à visage rétro...

(1) « La politique sociale à l'Aérospatiale de Marignane » (édition 1980), p. 49, *Cahiers techniques de l'U.I.M.M.*, numéro 44, 56, avenue de Wagram, Paris.

(2) Délégués successifs de la section C.G.T. des usines Renault à Boulogne-Billancourt.

(3) *Le Monde* du 6 mars 1980, « Le défi patronal ».

Prochain article :

QUAND LE SALUT VIENT DU LEVANT

AUX USINES TALBOT DE POISSY

Élections professionnelles sous surveillance

C'est sous le signe du changement que les dix-sept mille deux cents salariés des usines Talbot de Poissy vont élire, le jeudi 11 mars, les délégués du personnel, qu'ils auraient normalement dû désigner en mai 1981... Certes, depuis les élections professionnelles des 6 et 8 mai 1980 (1), Talbot est passé effectivement sous le contrôle de Peugeot. Mais le vrai changement n'est pas là. Pour la première fois, les élections devraient être ici véritablement libres grâce à un protocole d'accord signé, par toutes les parties et... à un contrôle administratif et judiciaire renforcé.

Déjà, en mai 1980, on avait innové chez Talbot, sous la contrainte, il est vrai. Le tribunal d'instance de Poissy avait nommé un mandataire, M. Delestang, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, qui avait mis sur pied une commission de contrôle. Cinquante et un magistrats et juristes avaient surveillé les opérations de vote et de dépouillement. Mais, dans son rapport publié à l'issue de ces élections, M. Delestang avait constaté la persistance d'irrégularités, survivances sans doute de ce qu'un précédent rapport au tribunal d'instance de Poissy, celui de M. Paul Teitgen, conseiller d'Etat, avait appelé « *un climat socialement malsain...* ».

Quelques jours avant le second tour de l'élection présidentielle, le tribunal d'instance de Poissy, saisi par la C.G.T. à propos des élections de 1981, nomme de nouveau un mandataire de justice, M. Malaval, lui aussi conseiller honoraire à la Cour de Cassation. Celui-ci décide de jouer au maximum la carte de la négociation. Est-ce l'effet du nouveau contexte politique et d'un certain recentrage social opéré alors par Peugeot ? Toujours est-il que M. Malaval réussit à engager une véritable négociation entre toutes les parties, de la C.G.T. à la C.S.L. en passant par la direction, qui aboutit à un protocole d'accord en octobre.

Concessions mutuelles

Pour l'essentiel, le protocole ratifié par tous tâche de pallier certains défauts constatés lors des élections de mai 1980. Il est prévu que chaque bureau de vote sera composé de cinq membres, un par organisation syndicale (C.S.L., C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.A.T.), tout le monde pouvant ainsi contrôler tout le monde. « *Des efforts ont été faits tant par la C.S.L. que par la C.G.T.* », souligne un inspecteur du travail. La C.S.L. était accusée, lors de précédents scrutins, de faire pression sur l'électeur pour qu'il ne prenne qu'un bulletin, elle accepte aujourd'hui d'imposer aux salariés l'obligation de prendre un bulletin de chaque liste. La C.G.T. voulait des bulletins unicolores, la C.S.L. refusait. Un compromis a été obtenu : « *pour la dernière fois* », les bulletins seront de couleurs différentes...

Mais le protocole n'avait pas tout réglé : des points de désaccord subsistaient sur le nombre de bureaux de vote et sur la durée de l'arrêt de travail pour voter. C'est le tribunal d'instance de Poissy qui a tranché : il y aura trente-six bureaux de vote et un arrêt de travail d'une heure.

C'est sur une base renouvelée, grâce à la bonne volonté apparente des parties en cause, que la commission de contrôle va opérer sa surveillance. Mais la commission, formée de quatre-vingt-deux personnes, aura l'avantage d'avoir un « label officiel » qu'elle n'avait pas précédemment. Les trente-cinq membres de l'inspection du travail de la région parisienne ont été en effet, comme pour les élections chez Citroën à Rennes en novembre 1981, « *mis à la disposition* » du mandataire par le ministre du travail, M. Auroux. Quant aux quarante-sept magistrats, eux aussi volontaires, ils sont munis d'un ordre de mission en bonne et due forme de leur ministre.

Alors, des élections enfin libres chez Talbot-Poissy ? Cela dépend, en partie, du comportement de la C.S.L., si souvent mise en cause dans le passé par des rapports de justice. Jouera-t-elle le jeu ?

Dans l'entourage de M. Malaval on affiche un optimisme raisonné en indiquant que la commission de contrôle n'a qu'une perspective : celle de son auto-extinction. Afin que, en 1983, les élections Talbot-Poissy se déroulent, enfin, là comme ailleurs, sans surveillance autre que syndicale...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Sur 21 341 suffrages exprimés, la C.S.L. avait obtenu 53,91 % des voix (55 sièges), la C.A.T. (autonomes) 7,03 % (4 sièges), la C.G.T. 28,38 % (15 sièges), la C.F.D.T. 1,94 % (1 siège) et F.O. 8,15 % (3 sièges).

L'exploitation du suicide de René Lucet dépasse les limites de l'admissible

déclare M. Edmond Maire

Un millier de personnes a assisté le 9 mars en l'église Saint-Louis de Fontainebleau (Seine-et-Marne) aux obsèques de René Lucet, le directeur de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, mort le 4 mars. Parmi les personnalités présentes dans l'assistance, on remarquait MM. Etienne Dailly (radical), vice-président du Sénat, Paul Séramy (U.D.F.), sénateur, maire de Fontainebleau, Marc Jacquet (R.P.R.), sénateur, maire de Melun, et Jacques Larché (U.D.F.), sénateur, Didier Julia (R.P.R.), député de Fontainebleau. Étaient aussi venus des personnalités nationales politiques ou syndicales, notamment MM. Pons, secrétaire général du R.P.R., et Bergeron, secrétaire général de F.O. Les délégations syndicales, notamment F.O. étaient nombreuses et beaucoup d'anciens collaborateurs de M. Lucet étaient venus, soit de Marseille soit de Melun.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Fontainebleau, dans l'intimité familiale mais de très nombreux amis sont ensuite venus s'incliner su rla tombe. En ville, la plupart des magasins arboraient dans leurs vitrines une photographie de René Lucet, barrée de crêpe.

A l'issue de la cérémonie, M. Bergeron a dit aux journalistes : « *Je viens de voir Mme Lucet. Elle est d'un courage extraordinaire... Nous ne laisserons pas ternir la mémoire de René Lucet.* »

Pour sa part, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a estimé le 9 mars au « Club de la presse » de Nancy que « *l'exploitation du suicide de M. Lucet dépasse les limites de l'admissible.* » Il a trouvé inacceptable « *qu'un syndicat puisse jeter le discrédit sur un homme, sa famille et la nouvelle majorité.* »

● *Une trentaine d'employés de l'office national d'immigration (O.N.I.)*, en grève, depuis le 2 mars, se sont rendus, mardi 9 mars, au siège du P.S., rue de Solférino à Paris (7e), en compagnie de délégués C.F.D.T. Ils entendaient protester contre le manque d'effectifs et le non-renouvellement des contrats temporaires de cinquante-six vacataires, notamment étrangers, qui avaient été embauchés pour la durée de l'opération de régularisation exceptionnelle des immigrés clandestins. M. Lionel Jospin, secrétaire général du P.S., s'est entretenu avec les grévistes. D'autre part, une trentaine de militants d'un Comité de lutte des sans papiers du onzième, ont occupé durant la nuit de lundi à mardi les bureaux de M. Georges Sarre, député socialiste et conseiller municipal du onzième arrondissement, puis ont organisé une maniefstation devant la préfecture de police.

● *La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T.*, dont le comité national s'est réuni les 24 et 25 février, organise une quinzaine d'action nationale, « *avec un temps fort d'arrêt de travail le jeudi 11 mars* ».

Cet arrêt de travail, de 4 heures minimum pour l'imprimerie de labeur, sera à adapter dans la presse. Une plate forme de revendications a été élaborée, réclamant en particulier « *la réduction effective de la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures pour tout le labeur et trente-deux heures trente avec brisure pour la presse et ce sans perte de salaire* », ainsi que « *le développement de l'emploi* ».

● *Le nombre de chômeurs aux Pays-Bas* a augmenté de 4 500 en février pour atteindre 492 800 (dont 143 540 femmes), soit 11,3 % de la population active, en janvier, ce nombre avait augmenté de 14 700. — (*A.F.P.*)

Le pouvoir d'achat du salaire mensuel des ouvriers a augmenté de 1,05 % en 1981

Selon les « *premiers résultats de l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier 1982* », que le ministère du travail vient de publier, l'indice des taux de salaire horaire des ouvriers âgés de plus de dix-huit ans a augmenté de 4,1 % entre le 1er octobre 1981 et le 1er janvier 1982, contre 4 % au troisième trimestre 1981.

Sur un an, entre janvier 1981 et janvier 1982, l'indice a augmenté de 16,3 %, mais, compte tenu de la réduction de la durée hebdomadaire du travail (40,3 heures au 1er janvier 1982 contre 40,5 heures au 1er octobre et 40,6 heures aux 1er juillet, avril et janvier 1981), la hausse du salaire mensuel des ouvriers peut être évaluée, indique le ministère, à 15,1 %. Compte tenu de la hausse des prix (+ 13,9 %), ce salaire mensuel a vu son pouvoir d'achat s'accroître de 1,05 % en 1981.

Quant à l'évolution des effectifs salariés des établissements industriels et commerciaux de dix personnes et plus, elle est encore en baisse : — 1 % du 30 septembre au 31 décembre 1981, contre — 1,4 % au quatrième trimestre 1980. Cette diminution atteint tous les secteurs d'activité économique, sauf l'E.D.F.-G.D.F., la S.N.C.F., la R.A.T.P., les charbonnages et les industries du cuir et du meuble en bois. « *Sur un an*, indique le ministère, *l'indice brut des effectifs a diminué de 2,4 % entre le 31 décembre 1980 et le 31 décembre 1981, et cela correspond probablement, compte tenu du biais négatif qui affecte cet indicateur, à une baisse annuelle de 1,1 % de l'emploi salarié sur l'année 1981.* » Les diminutions d'effectifs ont été, en un an, particulièrement sensibles dans la production et la première transformation des métaux (— 5,6 %), la construction de matériel de transport (— 5 %) et dans le bâtiment et génie civil (— 4,5 %).

● *Un accord sur le temps de travail* vient d'être signé avec l'ensemble des syndicats, à l'exception de F.O., à la société Bonnet (réfrigérateurs et cuisine industrielle) pour les quatre usines de Villefranche-sur-Saône (Rhône) et de Béhobie (Pyrénées-Atlantiques). Il ramène la durée du travail de 39 heures à 38 heures au 1er octobre prochain et à 37 heures pour les travaillurs postés. En revanche, quelque quatre cents employés des blanchisseries Simon à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) occupent leur usine depuis le 3 mars pour obtenir une réduction du temps de tiavail et la cinquième semaine, avec insertion des avantages acquis.

L'ACCORD SALARIAL 1982

Le premier ministre souhaite que la fonction publique soit « un secteur exemplaire de la lutte contre l'inflation »

Les sept fédérations de fonctionnaires devaient donner leur réponse, mercredi après-midi 10 mars, aux propositions gouvernementales en matière de salaires. On s'attend que la FEN, F.O., la C.GC. et les autonomes signent le « *relevé de conclusions* » des négociations salariales 1982, *qui se sont achevées* le 3 mars et qui ont abouti à un compromis entre la formule du rattrapage trimestriel et le nouveau « *système Delors* », prévoyant, à partir du 1er septembre, une préfixation de la hausse des traitements (*le Monde* du 4 mars).

La C.F.T.C. était réservée sur sa signature, tandis que la C.F.D.T. laissait entendre qu'elle n'apposerait pas son paraphe, malgré l'effort gouvernemental fait en faveur des bas salaires. Quant à la C.G.T., elle a déjà fait savoir qu'elle ne pouvait approuver les dispositions prévues, et ses fédérations du secteur public assurent, dans un communiqué : « *Les mesures salariales ne correspondent pas aux légitimes préoccupations des personnels et aux besoins de la relance économique du pays.* » En revanche, la C.G.T., notamment, pourrait signer le deuxième « *relevé de conclusions* », qui porte sur les différentes réformes sociales dans la fonction publique.

Devant le conseil supérieur de la fonction publique, qui était réuni les 9 et 10 mars, M. Pierre Mauroy a souhaité que les organisations syndicales approuvent l'accord salarial 1982, qui, selon lui, ferait de la fonction publique « *un sectiur exemplaire de la lutte contre l'inflation* ».

Le premier ministre a, d'autre part, confirmé que les droits et les obligations des 2 600 000 fonctoinnaires de l'Etat seront étendus aux 1 423 000 agents des collectivités locales, et que, dans le cadre de la décentralisation, « *demain, il y aura partout des serviteurs de la République, et non pas des agents de l'Etat d'un côté, et des personnels des collectivités territoriales de l'autre* ».

● *Le conflit des douanes* semble évoluer vers un apaisement. A Orly notamment, les douaniers en grève depuis vendredi ont décidé la reprise du travail mercredi 10 mars à 14 heures. Trois d'entre eux qui faisaient la grève de la faim ont cessé leur mouvement. Un accord sur le réaménagement des heures de service avec maintien des avantages acquis, avait été conclu la veille au soir entre la direction de l'aéroport et les organisatoins syndicales. Mardi après-midi, une motion rappelant « *les difficultés du travail des douaniers* » avait été remise à M. Fiterman, ministre des transports, qui visitait l'aéroport.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,0500	6,0525	− 50	− 10	− 70	− 20	− 185	+ 30
$ can.	4,9909	4,9942	− 100	− 52	− 157	− 102	− 379	− 245
Yen (100)	2,5490	2,5511	+ 151	+ 180	+ 312	+ 346	+ 963	+1037
D.M.	2,5592	2,5614	+ 76	+ 110	+ 184	+ 219	+ 591	+ 663
Florin	2,2373	2,2391	+ 86	+ 108	+ 174	+ 201	+ 554	+ 620
F.B. (100)	13,8491	13,8596	+ 18	+ 143	+ 72	+ 183	+ 69	+ 553
F.S.	2,2579	2,2610	+ 213	+ 249	+ 419	+ 451	+1151	+1265
L. (1 000)	4,7425	4,7459	− 280	− 227	− 516	− 437	−1401	−1224
£	10,9674	10,9772	+ 6	+ 122	+ 125	+ 249	+ 635	+ 922

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 7/16	10 1/16	9 1/2	9 7/8	9 3/8	9 3/4	9 7/16	10 1/16
$ E.-U.	14 1/4	14 3/4	14 7/16	14 1/2	14 7/16	14 1/2	14 1/2	14 7/8
Florin	8 3/4	9 3/4	9	9 5/8	9	9 5/8	9	9 3/4
F.B. (100)	12	13 1/2	13	13 7/8	13 1/8	14 5/8	13 9/16	14 9/16
F.S.	4 7/8	5 1/8	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2	6 7/8	7 1/8
L. (1 000)	21 1/4	22 3/4	19 9/16	20 1/2	19 9/16	20 1/[illegible]	19 1/2	20 9/16
£	13 7/8	14 5/8	13 5/16	13 15/16	13 7/16	13 1/2	12 3/4	13 1/16
F. français	13 7/8	14 5/8	14	14 3/4	14 3/4	15 1/2	16	16 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LA COMMISSION EUROPÉENNE AUTORISE UNE DISTILLATION EXCEPTIONNELLE DE 7 MILLIONS D'HECTOLITRES DE VIN.

La *Commission européenne* vient d'autoriser la distillation exceptionnelle de 7 millions *d'hectolitres de vins rouges. Le* paiement des vins distillés s'effectuera à hauteur de 83 % du *prix d'orientation communautaire.* Cette mesure, demandée par la France le 22 février, devrait contribuer à une solution de fait du problème des importations de vins italiens par la France, car elle a pour objectif essentiel de redresser le marché italien où les prix pratiqués demeurent très bas.

A la fin février, l'écart entre les prix français et italiens atteignait 3,94 francs le degré-hectolitre, *contre 1,56 franc l'année passée.* C'est cette différence de prix qui explique l'intérêt pour le négoce des *importations.* Celles-ci, après avoir progressé en janvier, sont en diminution en février. Au 28 janvier 1982, les demandes de dédouanement de vins italiens en vrac se sont élevées depuis le début de la *campagne à 1,9 million* d'hectolitres. Pour la période correspondante de la campagne *précédente, elles étaient* de 2,84 millions d'hectolitres.

● *Le stand de la C.G.T. au dix-neuvième Salon de l'agriculture a été saccagé.* — Les affiches ont été arrachées, et les ballons *qui décoraient le stand ont été* crevées. Les auteurs de ces détériorations n'ont pas été identifiés *Dans un communiqué la Fédération* nationale agro-alimentaire et forestière de la C.G.T proteste contre le *service* de presse du Salon qui aurait refusé de diffuser cette information. Elle avertit en outre la F.N.S.E.A. et l'ANIA (Association nationale des industries agro-alimentaires) qu'elle ne restera pas sans répliquer.

En dépit de l'embargo sur les céréales

LES IMPORTATIONS DE L'U.R.S.S. ONT ATTEINT UN NIVEAU RECORD PENDANT LA CAMPAGNE 1980-1981.

En dépit de l'embargo décidé par les États-Unis, soutenus par les pays de la C.E.E., en décembre 1980, après l'intervention soviétique en Alfghanistan, les importations de céréales par l'Union soviétique ont atteint un chiffre record au cours des quinze mois d'interdiction d'exporter, estime la Commission européenne dans une étude publiée, mardi 9 mars. L'U.R.S.S. a importé 37,7 millions de tonnes de céréales de janvier 1980 à avril 1981 (durée de l'embargo) et 34 millions de tonnes pour la campagne 1980-1981, à comparer au chiffre de la campagne précédente (1979-1980), qui n'avait atteint que 30,4 millions de tonnes.

Rejetant les *accusations* selon lesquelles les pays de la C.E.E. auraient enfreint les mesures *décidées en janvier 1980* au niveau politique afin d'accompagner l'embargo américain (ne pas *prendre la place des États-Unis* sur le marché soviétique), la Commission souligne qu'au cours *des six derniers mois de* l'embargo les États-Unis ont vendu à l'U.R.S.S. un total de 7,6 mil*lions de tonnes* de céréales, soit plus que la moyenne des périodes correspondantes des années précé*dentes*, alors que les *livraisons* en provenance de la C.E.E. pendant toute l'année 1980 — toutes faites en vertu *de licences* obtenues avant la décision d'embargo — n'ont atteint que 576 000 tonnes *pour le blé et 220 000 tonnes pour* l'orge, chiffres inférieurs à la moyenne des trois dernières années.

CONJONCTURE

LE NOMBRE DES CHÈQUES SANS PROVISION A AUGMENTÉ DE 18 % EN 1981

Le nombre des chèques sans provisions a augmenté de *18 %* en 1981, passant de 1,37 million sur *3,3* milliards, environ, de chèques émis, soit *0,05 %*. Cette augmentation est, toutefois, inférieure à celle de 1980 (+ 33,2 %) et à celle de 1979 (+ 32,4 %), précise l'Association française des banques. Il s'agit des seuls incidents de paiements déclarés à la Banque de France, après envoi, par la banque, d'une lettre recommandée mettant en demeure l'émetteur d'un chèque « en bois » d'approvisionner son compte dans un délai de dix jours.

En *1975*, une réforme instituant cette procédure en même temps qu'elle obligeait les banques à payer les chèques de *moins* de 100 F, même sans provisions, avait fait chuter les incidents de paiements déclarés de 1,6 million environ à 680 000 en 1976 pour un total, à l'époque, de 1,33 milliard de chèque émis.

ÉNERGIE

LA NORVÈGE RÉDUIT LE PRIX DE SON PÉTROLE DE 4 DOLLARS PAR BARIL

La compagnie nationale norvégienne Statoil a annoncé le 9 mars une baisse du prix de son pétrole de 4 dollars par baril. Cette réduction — en ligne avec celle effectuée par la Grande-Bretagne une semaine plus tôt — a ramené le brut d'Ekofisk à 31,50 dollars par baril et celui de Statfjord à 31,10 dollars à compter du 4 mars. « Le réajustement de nos prix vise à mettre nos clients sur un pied d'égalité avec ceux qui achètent du pétrole à la British National Oil Company », a précisé un porte-parole de Statoil.

MONNAIES

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est maintenu au-dessus de 6 F à *Paris*, mercredi 10 mars, son *cours* s'établissant un peu au-dessus de 6,04 F, comme la veille. Cette fermeté est due à une légère remontée des taux aux États-Unis, notamment sur le marché des eurodollars.

Le franc suisse s'inscrit toujours aux environs de 3,25 F, record historique, tandis que le mark oscille au voisinage de son cours pivot au ventions de la Banque de France sein du S.M.E., soit 2,56 F, les interpour freiner sa hausse étant moins importante.

Pour le marché de l'or, le cours de *l'once, qui avait chuté, mardi de* 335 dollars à 325 dollars, est remonté aux environs de 333 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

Exercice 1981.

Durant l'année écoulée, la Compagnie du Crédit universel et ses cinq filiales ont distribué 3 412 millions de francs de nouveaux concours en *capital.*

Les engagements de leur clientèle, produits à recevoir inclus, atteignent *7 113 millions de francs* au 31 décembre 1981.

Le bénéfice net consolidé du Groupe *s'établit* à 46,7 millions de francs pour 1981.

Les bénéfices nets des différentes sociétés qui le composent sont respectivement de : 41 149 767 F pour la Compagnie du Crédit universel, dont 25,6 millions de revenus des filiales ; 22 607 133 F pour *le Crédit* universel ; 1 281 281 F pour Universal Factoring ; 6 113 266 F pour Locunivers ; 1 049 464 F pour Unifimo ; 23 729 F pour Locationfor.

Pour les filiales, contrôlées à 99 % par la Compagnie du Crédit universel, les distributions proposées, qui reviendront presque intégralement à la société mère, forment un total *de 29,1 millions de francs*, soit un dividende net par action de 30 F pour Crédit universel, 15 F pour Universal Factoring, 65 F pour Locunivers, et 10 F pour Unifimo (Locationfor reportant à nouveau son bénéfice, après dotation à la réserve *légale*).

Le conseil d'administration de la Compagnie du Crédit universel proposera pour sa part de *répartir* aux actionnaires une somme de 33 073 890 F correspondant à un *dividende net unitaire* de 30 F (égal à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital en légère augmentation sur 1980 du fait de l'attribution gratuite d'actions aux salariés de l'entreprise), soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 45 F par action. Le cours *du titre* se situe actuellement aux alentours de 305 F. Sur cette base, son rendement *serait donc de 14,75 %.*

Les distributions de ses filiales assurent d'ores et déjà à la Compagnie du *Crédit universel*, pour 1982, des revenus représentant 87 % environ des dividendes qu'elle distribue elle-même au titre de l'exercice écoulé.

MARCHÉS FINANCIERS

Paris

9 mars

Sévère repli
l'or toujours en baisse

Le relative résistance observée la veille – en dépit d'un indicateur finalement en léger repli – a fait place mardi à une lourde chute de la cote.

Le fait que Wall Street soit tombé lundi soir à son plus bas niveau depuis près de deux ans, a incontestablement pesé sur les cours.

A l'évidence, le vent froid souffle d'outre-atlantique alors que les places européennes offraient encore une relative bonne tenue il y a seulement vingt-quatre heures.

Le bilan est sévère sous les colonnes du Palais Brongniart où le tableau affiche une baisse supérieure à 2,7 %.

Confrontées à un afflux d'ordres de vente, les actions Leroy-Sommer et Navale Dunkerque ont vu leur cotation différée dans un premier temps avant de perdre 6,5 % pour la première.

D'autres titres qui figuraient récemment parmi les valeurs les plus en vue, paient un lourd tribut : Bouygues (– 7 %), Dumez et Alsthom (– 6 %), Schneider (– 5,5 %), Générale entreprise (– 5).

Dans cette grisaille générale, seuls les D.T.I. (ex-actions de sociétés nationalisées) cherchent à attiser le feu sans grande conviction, puisque les gains dépassent rarement 1 %. Bail-Equipement se singularise avec une hausse de 4 %, et Paris-France, initialement « réservé à la hausse », comme ce fut le cas la veille, s'offre un nouveau « solo » avec un progrès de 7,3 %, tandis que Radar gagne 2,4 %.

Le cours de l'or, qui n'en finit pas de chuter, s'inscrit à 325,50 dollars l'once à Londres (335,50 la veille), et le lingot cède encore 1 600 F à 63 400 F, le napoléon régressant à 605 F (– 4 F).

Sur le marché des changes, le « billet vert » grimpe à 6,0420 F, le dollar-titre passant à 7,43/46 F.

NEW-YORK

Redressement technique

Après son faux pas du début de semaine, qui a lourdement pesé sur l'ensemble des places internationales, le marché new-yorkais a opéré un net redressement, mardi. Les achats réalisés à bon compte en raison des cours actuels (Wall Street était tombé lundi à son plus bas niveau depuis près de deux ans) l'ont emporté, surtout en fin de séance, sur les ventes motivées par l'inquiétude que continuent à manifester nombre d'opérateurs à l'égard de la situation économique américaine.

Au total, l'indice *Dow Jones* a pratiquement regagné le terrain perdu vingt-quatre heures auparavant, s'adjugeant un gain de 8,37 points, à 803,84, en termes d'indice Dow Jones des industrielles, tandis que le volume des échanges atteignait les 76 millions d'actions contre 67,3 millions la veille.

R.C.A. a figuré en tête des valeurs les plus actives de la séance avec 1 009 550 titres après une hausse de 7/8 de point, à 20. Ce gonflement des échanges fait suite à l'annonce d'une prise de participation de Bendix dans le capital de R.C.A., initialement fixée à 5 % mais avec possibilité de la porter ultérieurement à près du double.

Marathon figure également au palmarès avec une hausse de 1/2 point, à 75 1/2. Un groupement d'actionnaires de cette compagnie pétrolière qui demandait la suspension de la fusion prévue avec U.S. Steel auprès d'un tribunal fédéral n'a finalement pas obtenu gain de cause.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Alcoa	23 3/4	23 3/4
A.T.T.	58 1/4	58 3/8
Boeing	18 1/8	18 1/2
Chase Manhattan Bank	56 1/4	58 7/8
Du Pont de Nemours	34 1/2	32
Eastman Kodak	67 1/4	68 1/4
Exxon	27 7/8	28 5/8
Ford	20 1/2	21 1/8
General Electric	60 1/8	60 5/8
General Foods	32	32 1/4
General Motors	38 3/4	39 3/8
Goodyear	20 1/2	20 3/4
I.B.M.	57 1/2	58 7/8
I.T.T.	26 3/8	26 7/8
Mobil Oil	21	21 7/8
Pfizer	50 5/8	52
Schlumberger	40 1/8	42 3/8
Texaco	28 1/2	30 1/4
U.A.L. Inc.	17 1/8	17 5/8
Union Carbide	42 3/4	43 1/2
U.S. Steel	23 1/2	23 5/8
Westinghouse	21 7/8	22 1/8
Xerox Corp.	34 7/8	35 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. – Pour la première fois depuis trente-six ans, le numéro un mondial du diamant a été contraint de réduire son dividende. Au titre de l'exercice 1981, la firme sud-africaine a en effet décidé de ramener d'un tiers la distribution : 50 cents par action contre 75 cents l'année précédente. Dans le même temps, son bénéfice net s'est contracté à 628,3 millions de rands contre 818,2 millions en 1980, (1 rand = 6 F).

La société explique cette dégradation de sa situation par la crise mondiale que connaît le secteur du diamant depuis plusieurs mois et qui s'est traduite, pour de Beers, par une diminution en valeur de 42 % de ses ventes totales de diamants bruts pour l'ensemble de l'année 1981.

A.E.G.-TELEFUNKEN. – Contrairement à ses prévisions, la firme de Francfort n'a pas constaté d'amélioration de ses résultats en 1981, et ce n'est que grâce à son activité à l'exportation qu'une dégradation plus sévère a pu être évitée.

Le chiffre d'affaires total a progressé de 3 % en valeur pour atteindre 14,8 milliards de marks, soit un recul voisin de 2 %, compte tenu du taux d'inflation en Allemagne fédérale. Quant au chiffre d'affaires réalisé à l'exportation, il a marqué une progression de 8 %, à 6,8 milliards de marks.

A.E.G. explique cette situation décevante par le mauvais climat des affaires en R.F.A. et par l'importance des frais financiers consécutifs à la hausse des taux d'intérêt.

BARCLAYS BANK. – Le groupe bancaire britannique, qui figure parmi les quatre principaux établissements commerciaux outre-Manche, a décidé de créer une banque d'affaires à Paris, où est déjà implantée sa filiale Barclays Bank S.A.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 mars	9 mars
Valeurs françaises	107,4	104,6
Valeurs étrangères	102,7	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100,4	99,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 mars 14 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/3	10/3
1 dollar (en yens)	237 80	237 85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 MARS

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 990	6 042	5 850	6 150
Allemagne (100 DM)	255 980	255 990	249	261
Belgique (100 F)	13 883	13 880	12 600	13 400
Pays Bas (100 fl.)	233 770	233 860	226	237
Danemark (100 krd)	76 140	76 220	74	79
Norvège (100 k)	100 850	101 120	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	10 938	10 970	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 895	9 895	8 750	10 500
Italie (1 000 lires)	4 745	4 743	4 800	5
Suisse (100 fr.)	325 300	325 500	316	332
Suède (100 krs)	104 380	104 585	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 475	36 476	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 825	5 828	5 650	6 060
Portugal (100 esc.)	8 710	8 740	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 942	4 972	4 820	5 060
Japon (100 yens)	2 560	2 561	2 450	2 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	65000	63100
Or fin (en lingot)	65000	63400
Pièce française (20 fr)	609	605
Pièce française (10 fr)	483 50	485
Pièce suisse (20 fr)	536	550
Pièce latine (20 fr)	504	504
Souverain	628	628
Pièce de 20 dollars	2950	2870
Pièce de 10 dollars	1420 20	1430
Pièce de 5 dollars	775	.....
Pièce de 50 pesos	3111	3086
Pièce de 10 florins	532	534

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Du basalte fondu à la surface de Vénus.* — Les données transmises par les modules de descente des sondes soviétiques Venera-13 et Venera-14, qui se sont posés la semaine dernière à la surface de Vénus, montrent qu'une couche très ancienne de basalte fondu couvre près de 60 à 70 % de la surface de la planète, ont indiqué, mardi 9 mars, à Moscou, des scientifiques responsables de l'opération, rapporte l'agence Tass.

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1982 a été tiré à 530 722 exemplaires.

A B C D E F G

« J'assume pleinement la responsabilité que j'ai prise en retirant l'agrément de M. Lucet »

déclare Mme Nicole Questiaux

Dans un communiqué publié à Paris, dans la matinée du 10 mars, Mme Nicole Questiaux a précisé sa position sur le fond de l'affaire Lucet. « *En tant que ministre de la solidarité nationale, responsable de la gestion d'un grand service public, la Sécurité sociale, je suis amenée à accomplir certains actes d'autorité. Telle est ma responsabilité. Je le fais dans l'intérêt du service public et de sa bonne marche. Je ne me suis pas exprimée plus tôt dans l'affaire de Marseille malgré les attaques dont j'ai été l'objet, par décence et respect de la mort. Je déplore profondément ce drame.*

» *Je tiens cependant à dire que j'assume pleinemen ta responsabilité que j'ai prise en retirant l'agrément de M. Lucet en raison de sa manière de servir et sur la base d'un rapport parfaitement explicite de l'inspection générale des affaires sociales. M. Lucet a pu s'expliquer et ses réponses ne m'ont pas convaincue. L'occupation de la caisse par ses partisans et par le directeur pourtant suspendu de ses fonctions ne pouvait être admise. Ces faits ont rendu inévitable le retrait de l'agrément de M. Lucet auquel j'ai procédé le 2 mars. J'ajoute que ce retrait n'empêchait nullement une nouvelle affectation pour M. Lucet qui devait être reçu à mon cabinet le 5 mars.*

» *Je comprends l'émotion. Je ne puis accepter l'exploitation sans scrupules qui en a été faite pour des motifs politiques évidents*, a enfin conclu Mme Questiaux. *Elle n'atteindra pas la sérénité et la volonté de progrès du service public de la Sécurité sociale que je défendrait en toute circonstance.* »

(Lire également page 35.)

Le renouvellement du conseil de l'Ordre

LES ARCHITECTES PARTISANS DU DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS EMPORTENT TOUS LES SIÈGES

Les élections pour le renouvellement de quatorze sièges (sur vingt-quatre) du conseil national de l'Ordre des architectes ont eu lieu le 9 mars.

Outre quarante-sept candidats individuels, deux listes étaient en présence. La liste soutenue par l'actuel président du conseil national, M. Alain Gillot, sous le nom Union pour l'architecture défendait « l'existence d'une profession organisée et indépendante » et se déclarait prête à une « confrontation » avec les pouvoirs publics. La plate-forme des responsables régionaux prônait, au contraire, « le dialogue » avec le gouvernement et l'établissement de rapports nouveaux avec les régions et les syndicats. Les quatorze candidats de cette liste ont tous été élus. Le taux de participation des électeurs a été de 85 %.

C'est donc une victoire complète des opposants à la politique menée, jusqu'ici, par l'ordre et ses dirigeants. Un nouveau bureau du conseil national doit être désigné le 11 mars et, vraisemblablement, un nouveau président bien que le mandat de M. Alain Gillot ne soit pas officiellement en jeu.

M. Jean-Pierre Dumont, directeur de l'architecture avait confirmé le 15 février dernier que la suppression de l'ordre des architectes serait inscrite dans un projet de loi présenté à l'automne au Parlement.

Les quatorze élus de la liste plate-forme des responsables régionaux sont : MM. Dominique Alet, Yves Alexandre, Claude Amann, Jacques Banvillet, Anthony Bechu, Emmanuel Besnard Bernadac, Thierry de la Brosse, Jean-Claude Bruetschy, Jean-Rémi Eyssautier, Claude Joubert, Gilles Lescure, François Moreau, Charles Rambert, Jacques Vissière. Ce dernier avait démissionné il y a un an du conseil.

NOUVELLES BRÈVES

● *La prolongation de la chasse aux grives.* Après la décision de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, d'autoriser la prolongation de la chasse aux grives jusqu'au 21 mars (voir *le Monde* du 7 mars), la Fédération des sociétés de protection de la nature rappelle dans un communiqué que seul un arrêté ministériel peut légaliser cette mesure. Cet arrêté n'ayant toujours pas été pris, ceux qui l'ont été par les préfets sont illégaux. La Fédération « *attire donc l'attention des chasseurs soucieux de respecter la loi sur le fait qu'ils se trouvent en infraction s'ils chassent la grive* ».

● *Les personnels du Théâtre national de Chaillot*, qui ont déclenché une grève le mardi 9 mars pour appuyer des revendications salariales, doivent se réunir à nouveau ce mercredi de 10 h à 15 h, afin de décider la poursuite de la grève ou la reprise du travail. Pour tout renseignement, les spectateurs peuvent téléphoner à partir de 17 h au 704-86-80.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Mauroy : il y a trop d'opérations

De notre correspondant

Valence. — M. Pierre Mauroy, qui était venu mardi soir 9 mars à Grange-lès-Valence pour soutenir les dix-sept candidats ardéchois du P.S., a comparé le septennat de M. Mitterrand à une « *pièce classique en quatre actes* » : « *Le premier acte de cette pièce*, a-t-il déclaré, *s'est joué entre juin 1981 et mars 1982, lorsqu'il a fallu planter le décor et construire le socle du changement. Dans le deuxième acte, qui ira de mars 1982 aux élections municipales de 1983, le changement prendra toute son ampleur. Au troisième acte, qui se terminera pour les élections législatives de juin 1986, les cent dix propositions du programme de la gauche seront appliquées. Un nouveau pacte devra être passé entre la gauche et le pouvoir et un nouveau pacte au sein de la gauche. Enfin, le quatrième acte sera l'élection présidentielle de 1988.* »

Décontracté et maniant un humour plein d'assurance, le premier ministre, après avoir éprouvé le besoin de justifier sa présence permanente dans la campagne électorale par « *une certaine façon de gouverner* », a repoussé avec une certaine hauteur les « *scandales qui gonflent et crèvent comme des bulles de savon* » : « *L'opposition se contente d'utiliser les mécontentements catégoriels qu'elle exploite à son profit*, a-t-il souligné. *Au moindre fait divers, elle tente de faire une apparition politique. Il y a trop d'opérations (...) ici ou là. Mais rassurez-vous, le gouvernement est là. Voyez comment le ministre de l'intérieur a réglé rapidement les problèmes qui sont de son ressort !* »

(Lire également pages 6 et 7.)

M. MARCHAIS : nous aurions accepté plus de portefeuilles.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., s'est rendu mardi soir 9 mars à Tulle (Corrèze), pour apporter son soutien aux candidats de son parti aux élections cantonales. Après avoir souligné le « paradoxe » du conseil général de la Corrèze, dont « le président est un homme de droite [M. Georges Debat, app. R.P.R.] alors que la majorité des électeurs vote à gauche », M. Marchais s'est surtout adressé aux jeunes et à ceux qui apportent traditionnellement leur suffrage au P.C.F., et qui avaient choisi le « vote utile » lors des dernières élections présidentielles et législatives.

Rappelant le rôle du parti communiste au sein du gouvernement, il a indiqué : « Je peux vous dire en confidence que si le président de la République nous avait proposé plus de portefeuilles nous les aurions acceptés. »

● *Le siège de la fédération du parti communiste du Puy-de-Dôme*, situé dans la banlieue nord de Clermont-Ferrand, a subi d'importants dégâts, dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 mars, à la *suite de jets de pierres*. Soulignant le « *caractère politique évident* » de cette « *agression* », la fédération du P.C.F. a notamment indiqué : « *C'est par intolérance et racisme anticommuniste que ces quelques commandos — fortement isolés — veulent créer un climat de haine.* »

M. JEAN POPEREN CONTESTE QUE L'OPPOSITION PUISSE SE POSER EN DÉFENSEUR DE LA LIBERTÉ.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a vivement critiqué, mardi 9 mars, au cours d'une conférence de presse le comportement de l'opposition. Le numéro deux du P.S. a en effet dénoncé la « *tactique* » de cette opposition qui consiste, selon lui, à « *embrigader certaines catégories telles que les petits paysans ou les petits propriétaires derrière quelques privilégiés alors que ces mêmes catégories sont intéressées au changement* ».

Le député du Rhône a, en outre, dénoncé le fait que l'opposition « *se pose en défenseur de la liberté* ». Après avoir jugé que la liberté défendue par cette opposition est principalement « *la liberté d'exporter les capitaux* », M. Poperen a déclaré : « *Lorsque la droite n'a plus le pouvoir, elle ne joue plus le jeu. C'est en pure perte, car on ne fera croire à personne que le parti socialiste, parti des droits de l'homme, pourrait être attentatoire à des libertés dont les gardiens seraient les descendants de la tradition bonapartiste, sans parler des versaillais.* »

M. BERNARD PONS (R.P.R.) : nous marchons sur la tête.

M. René Monory, ancien ministre de l'économie du gouvernement Barre, sénateur (union centriste) de la Vienne, a estimé, mardi 9 mars, au micro d'Europe 1 : « *Les voix de la gauche vont terriblement baisser aux élections cantonales.* » Il a ajouté : « *Nous sommes en train de vivre la période d'histoire la plus intolérante depuis quarante ans.* »

Le même thème a été développé le même jour à Lille par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui a affirmé que « *les électeurs allaient donner un coup d'arrêt à la politique actuelle car les Français qui, en toute bonne foi, ont voté en mai pour le changement, ne voulaient pas de ce changement-là* ». M. Pons a également assuré : « *Un processus de dégradation est en cours non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan politique, au sein de la majorité. Tout s'en va en tous sens. Nous marchons sur la tête.* »

Quant à M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, prenant la parole à Issoudun, il a évoqué « *les affaires qui partent dans les jambes du gouvernement comme des pétards de 14 juillet* ». Il a dénoncé « *l'influence grandissante de certains syndicats politisés qui entament gravement l'autorité du gouvernement* ».

● *La Fédération des républicains de progrès* (gaullistes de gauche) que préside M. Pierre Dabezies, ancien député (app. P.S.) de Paris, lance un appel « *à voter pour les candidats présentés ou soutenus par les gaullistes de gauche et, dans les autres cantons, pour les candidats du parti socialiste, sous réserve de situations locales justifiant le choix d'un autre candidat de la majorité* ».

Avant leur rencontre avec M. Fillioud

Les syndicats de l'audiovisuel expriment leur désaccord sur la future réforme

Les syndicats de l'audiovisuel seront reçus dans la matinée du jeudi 11 mars par M. Georges Fillioud, ministre de la communication. Après quatre jours de délibérations, de réunions syndicales et intersyndicales, *ils ont remis le 9 mars, comme il* était convenu, textes, notes, propositions et contre-propositions concernant le projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel dont le ministre avait exposé en « avant-première » les grandes lignes le 4 mars.

Pour les syndicats, la question est *désormais la suivante : le gouvernement* tiendra-t-il compte ou non de leurs critiques dont certaines sont en contradiction totale avec les choix du gouvernement (*le Monde* du *6 mars*) ? Rien n'a transpiré du comité interministériel réuni le 9 mars, qui devait procéder aux derniers arbitrages *sur la future loi. Il est pro*bable que les analyses syndicales y ont été étudiées avec une certaine attention. Ne serait-ce que pour mesurer l'ampleur des désaccords. Et *des conflits possibles*. Ne sachant quelle réponse ils allaient obtenir, un certain nombre de syndicats (les syndicats de techniciens et de journalistes C.F.D.T., le syndicat national de radio-télévision S.N.R.T.-C.G.T. et le S.N.J.) ont indiqué qu'ils déposeraient un préavis de grève si leurs *revendications n'étaient pas prises* en compte. Sont-ils prêts à une deuxième grève générale ?

Pour le syndicat Force Ouvrière (F.O.), le désaccord porte sur *la* haute autorité, sur le conseil national de la communication audiovisuelle et sur les nouvelles structures. F.O. considère que la composition de la *haute autorité, dans la mesure où* ce sont des forces politiques qui la composent, n'offre pas de garantie *réelle d'indépendance. Il s'interroge* aussi sur les moyens donnés à cette haute autorité pour accomplir sa mission. F.O. relève le « paradoxe » qui consiste à affaiblir les structures *(en les dispersant) au moment* où le secteur privé se développe. Il s'inquiète de cette volonté de décentralisation et de présence à l'étranger alors que les crédits restent insuffisants. Il réclame, en outre, une véritable coordination entre la production et la programmation, une *sorte de « holding », ou du moins* un « plan de charge » entre la production et la programmation. F.O., qui prend acte du maintien de l'INA, pose également une question sur la *diffusion du secteur international.* Puis il demande qu'un « service central » soit maintenu entre les télévisions régionales, en se déclarant tout à fait hostile à la création d'une société autonome pour l'outre-mer.

La C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont *remis un texte commun*, sont eux aussi hostiles à la haute autorité, favorables à une « instance de coordination », (avec un conseil d'administration composé de parlementaires, de représentants du personnel et des usagers). La C.G.T. et la C.F.D.T., qui se défendent de vouloir reconstituer l'O.R.T.F., souhaitent des regroupements — celui de TF 1, de de A 2 et de la S.F.P. — et voudraient que T.D.F. (sous la tutelle des P.T.T. et sur lequel le gouvernement actuel n'a pas encore tranché) et que le service de la redevance (rattaché au Trésor, retournent au sein du service public de radio-télévision. Beaucoup de divergences, en effet. — C. H.





